TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11685 — MARDI 24 AOUT 1982

**EN SUÈDE**

**Les violences racistes se multiplient contre les immigrés**

LIRE PAGE 16



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 58 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

## La prudence du F.M.I.

La communauté financière internationale serre les rangs autour du Mexique, frappé à son tour par la crise.

Une véritable chaîne de sauvetage s'est constituée, et les décisions ont été prises beaucoup plus rapidement que dans le cas polonais. Il s'agit en effet de ne pas ébranler davantage un système bancaire international qui, après avoir profité de la croissance d.. certains ..ays « nouvellement industrialisés » du tiers-monde, se trouve soumis aux conséquences de la récession. Les banques avaient quelque peu prêté à tout va aux gouvernements de ces pays, pour l'essentiel situés en Amérique latine, *qui, eux-mêmes, n'ont* pas toujours suivi des politiques économiques judicieuses.

Le réveil est brutal. *Il* peut être salutaire *si* une certaine remise en ordre s'opère aussi bien dans les mécanismes internationaux que dans les économies. La contrainte des faits conduit parfois à des réformes. Pour sa part, dans son rapport annuel, le F.M.I. estime que « la mise en œuvre persévérante de politiques prudentes » dans les domaines budgétaire et monétaire devrait, malgré les tensions sociales et politiques, entraîner *une poursuite de* la réduction des taux d'inflation et poser les fondements d'une croissance durable.

Le Fonds monétaire constate que certains progrès dans la lutte contre l'inflation ont été accomplis au cours des dix-huit derniers mois ; mais, selon lui, ces résultats ont été *obtenus* grâce à des politiques monétaires responsables de taux d'intérêt élevés dont les fluctuations posent « des problèmes ardus ». Le F.M.I. *juge néanmoins que l'inflation* demeure trop forte dans la plupart des pays alors que les taux de croissance faibles ou négatifs se sont généralisés, que ceux, élevés, de chômage continuent d'augmenter et que les paiements extérieurs sont dans de nombreux cas lourdement déséquilibrés. *Triste bilan.*

Le Fonds recommande aux cent quarante-six pays membres « une approche d'ensemble » de nature non seulement *à maîtriser l'inflation* par la rigueur financière, mais à éliminer les rigidités structurelles qui se manifestent au niveau des dépenses publiques *et de la fiscalité, des marchés* du travail et des produits. Il est notamment fait allusion à l'intérêt des Etats-Unis — et des autres pays — de réduire leur *déficit* budgétaire, tout en maintenant une stricte politique monétaire.

*Ces recommandations* sont classiques. Sont-elles pour autant dénuées d'une certaine justesse ? La manœuvre est en tout cas délicate et risque d'être longue, d'autant que le malaise du chômage accroît la tentation de la relance et la menace du protectionnisme. Le commerce international, *qui s'était sans doute développé* à l'excès, sans entraîner obligatoirement un plus grand bien pour les populations, tourne au ralenti, et une prolongation de *cette* anémie serait à l'évidence dangereuse.

Face à la montée de périls économiques, qui peut provoquer le vertige d'une sorte de fuite en avant vers des aventures autres que pacifiques, la rigueur est d'autant plus nécessaire qu'*elle* est plus *difficile* à mettre en œuvre. Le président de la Banque mondiale, M. Clausen, n'a pas eu tort récemment, à Panama, de *mettre en garde* les gouvernements d'Amérique latine contre la pratique de politiques économiques laxistes, mais en tant qu'ancien banquier privé il porte une part de responsabilité dans le dérapage des dépenses. Cette rigueur qui s'impose aussi aux entreprises n'est possible que si elle s'accompagne de justice. Le reste est affaire de temps, dont, contrairement aux assurances de gens de pouvoir, personne n'est maître.

*(Lire page 22.)*

# Jérusalem récuse toute négociation au Proche-Orient « qui s'écarterait du cadre fixé à Camp David »

## Un troisième contingent de combattants palestiniens quitte Beyrouth

Mille combattants palestiniens devaient quitter Beyrouth, ce lundi 23 août, à destination du Sud-Yémen. *Ils suivent leurs trois cent quatre-*vingt-dix-sept compagnons partis samedi pour l'Irak et la Jordanie, et les mille embarqués dimanche pour la Tunisie. L'évacuation par mer *devrait se terminer, mardi, avec un* dernier départ de mille combattants pour le Nord-Yémen. Commencera ensuite l'évacuation vers la Syrie qui doit se faire par la route.

Le ministre israélien de la défense, s'était rendu samedi, à Beyrouth, pour suivre la première opération d'évacuation. *Celle-ci a failli* être compromise, samedi, par l'enlèvement, pendant quelques heures, d'un chauffeur israélien par des Palestiniens, et surtout, dimanche, les Israéliens exigeant le débarquement de véhicules embarqués avec le deuxième contingent de Palestiniens en partance pour Tunis. Après *des négociations avec M. Habib,* le bateau pouvait quitter le port, et on apprenait, ce lundi, que les véhicules seraient débarqués au port chypriote de Limassol.

*Des accrochages continuent entre* Israéliens et Palestiniens. Trois Palestiniens ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche, dans l'est du Liban, alors que cinq soldats israéliens ont été blessés dans une embuscade, dimanche après-midi, au nord de Tyr.

Sur le plan diplomatique, M. Begin a annoncé dimanche, que son gouvernement allait entreprendre une action « pour l'établissement d'une paix générale au Proche-Orient, telle qu'elle a été définie à Camp David ». Semblant répondre par avance aux propos de M. Shultz, qui a déclaré dimanche, qu'une solution définitive au problème *palestinien impliquerait qu'Israël* « se retire d'une partie du territoire de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza », M. Begin a déclaré : « Il n'y aura pas de négociations, sur aucune *proposition quelle qu'elle soit,* qui s'écarterait du cadre fixé à Camp David. »

A Paris, M. Cheysson devait recevoir ce lundi, en fin de matinée, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien des affaires étrangères. Les deux responsables discuteront de la relance au *Nations unies, de la résolution* franco-égyptienne pour un règlement global au Proche-Orient, qui implique la reconnaissance mutuelle et simultanée de toutes les parties en présence.

## Des adieux émouvants

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Le navire chypriote *Sol-Phyrne, ayant* à son bord près d'un millier de combattants palestiniens, a appareillé dimanche soir 22 août à destination de la Tunisie avec un retard de près de cinq heures. *L'évacuation* de ce deuxième groupe de fedayin a failli en effet « capoter » à la suite d'un nouvel incident, le second en quarante-huit heures, suscité *par* les Israéliens.

Ces *derniers*, qui, *théoriquement*, ne sont pas dans le périmètre du port puisque, conformément au plan *Habib, ils auraient dû devenir* « invisibles », c'est-à-dire se retirer du secteur avant même l'arrivée du contingent français, ont bloqué la sortie du port avec deux de leurs vedettes *lance-missiles* pour empêcher le bateau d'appareiller. Ils ont fait aussitôt savoir que les Palestiniens avaient embarqué à bord du navire chypriote dix Land-Rover, huit jeeps, une quarantaine de lance-roquettes individuels R.P.G. ainsi que... trois femmes et neuf enfants.

M. Habib a dû une fois de plus intervenir pour régler cet incident *qui aurait pu devenir explosif, et* au terme de plusieurs heures de tractations l'affaire était réglée grâce à un compromis savant : les R.P.G. ont été débarqués et les Land-Rover *et les jeeps, qui ne contenaient en* fait que des effets strictement personnels, le seront avant l'arrivée à Tunis (1). Les femmes et les enfants en revanche ont été autorisés à demeurer à bord. *Une fois* de plus, les Israéliens ont donc imposé leur volonté. Ils sont « omniprésents » dans la région du port et peuvent à tout instant s'opposer aux décisions des autorités militaires françaises et libanaises qui s'efforcent d'éviter les incidents. Un officier israélien qui se trouvait près du port a lancé une mise en garde non équivoque, affirmant que *« pour cette fois l'armée israélienne a été conciliante pour ne pas susciter de problèmes inutiles... mais elle ne permettra pas le renouvellement de nouveaux incidents de ce genre ».*

Les journalistes, qui sont interdits dans le périmètre *du port*, n'ont aucune possibilité de constater ce qui s'y passe.

JEAN GEYRAS.

*(Lire la suite page 3.)*

(1) D'après le plan Habib, les combattants palestiniens ne doivent prendre avec eux que leurs armes légères, l'armement lourd étant rendu à l'armée libanaise. Le plan ne dit rien, cependant, officiellement des véhicules de transport.

## Priorités américaines

De notre correspondant

Washington. — Pour envoyer des « marines » au Liban, M. Reagan a dû vaincre beaucoup de réticences. Jusqu'à présent, des membres éminents du Congrès soulignent encore le danger d'une telle présence dans une région « chaude », théâtre d'affrontements indirects entre les grandes puissances. La Maison Blanche les rassure *comme* elle peut, avec des phrases ambiguës : le contingent américain refusera de s'engager *dans une bataille éventuelle,* mais il ne pliera pas bagages pour autant au moindre coup de feu... *Mais tout l'effort de l'adminis*tration porte déjà sur la phase suivante, car les Etats-Unis sont décidés à jouer un rôle de premier plan dans la région au cours des prochains mois. « *Le plus compliqué commence maintenant,* souligne-t-on à Washington. *La mission Habib n'était rien par rapport aux difficultés qui nous attendent !* »

Pour l'Amérique, le bilan de dix semaines de combat au Liban est très contrasté. Nos relations se sont tendues aussi bien avec Israël qu'avec les Etats arabes, reconnaissait le 20 août M. Shultz, le nouveau secrétaire d'Etat. Il est rare que des constats aussi négatifs soient faits publiquement.

Ce sont surtout les relations avec les pays *pro-américains* du monde arabe — l'Egypte notamment — qui inquiètent le gouvernement Reagan. Son rôle au Liban n'a pas été perçu comme il le souhaitait. Au lieu d'être considéré comme un intermédiaire impartial, il est souvent apparu comme le représentant — voire le complice — d'Israël. L'ONU y a beaucoup contribué : chaque fois qu'un projet de résolution trop précis était soumis au Conseil de sécurité, Washington semblait *voler au secours de Jérusalem.* Au point de se retrouver tout seul aux côtés de l'Etat hébreu, *le 19 août, lorsque l'assemblée* générale a voté trois textes pro-palestiniens.

Ces aspects négatifs n'empêchent pas l'Amérique d'avoir largement bénéficié des événements du Liban. On l'accusait *depuis deux ans d'être impuissante,* de n'avoir aucune influence sur Israël. La réussite finale de la mission Habib a démontré — avec des nuances — le contraire. Et la quasi-absence de l'U.R.S.S. tout au long du conflit a fait des Etats-Unis la seule superpuissance active dans la région.

ROBERT SOLÉ.

*(Lire la suite page 3.)*

— POINT —

## FORÊTS EN PÉRIL

*L'été ne sera donc pas achevé sans que la forêt méditerranéenne connaisse les épreuves qui lui sont infligées chaque année.*

*D'été en été on s'étonne de la facilité avec laquelle le feu prend, progresse, de la surprise qu'il provoque parmi les habitants et les sauveteurs. Soyons justes : depuis les grands incendies et la grande panique de l'été 1979 — 50 000 hectares en fumée, — des mesures ont été prises pour prévenir les sinistres, accroître les moyens mis à la disposition des pompiers, mieux coordonner, surtout, l'intervention des civils et des militaires. Au cours du dernier week-end quatre avions-citernes, cinq hélicoptères supplémentaires ont été mis en ligne, un nouveau « retardant chimique » a été incorporé à l'eau déversée sur les foyers. Dès le début de l'été, c'est vrai aussi, deux campagnes d'information ont été organisées auprès des habitants de la région. Efforts louables mais dont on s'aperçoit qu'ils restent insuffisants.*

*Dans l'immédiat, les responsables de la sécurité civile ont une préoccupation qui rejoint celle, plus générale, du ministère de l'intérieur : ils n'excluent pas que certains des foyers aient été allumés volontairement.*

*Ce n'est pas le seul ministère de l'intérieur mais aussi les responsables de l'environnement, de l'agriculture et tous ceux qui vivent et profitent de la forêt qui devraient s'intéresser aux mesures à plus longue échéance destinées à protéger un patrimoine si fragile. Des études ont été faites, des mesures proposées pour diversifier les plantations de la forêt méditerranéenne, améliorer son « débroussaillement », éviter qu'elle ne soit lotie par des constructions trop serrées, etc. Ce sont ces remèdes qu'il faut continuer de préciser et d'appliquer. Les incendies de forêt pas plus que les accidents de la route ne peuvent être considérés comme des fatalités de l'été.*

*(Lire page 24.)*

# Les attentats de Paris

*Moins de quinze jours après la fusillade de la rue des Rosiers, le 9 de ce mois, un nouvel attentat meurtrier s'est produit à Paris. Samedi 21 août, au milieu de la journée, un colis piégé a explosé avenue de La Bourdonnais, dans le VII[e] arrondissement. Un artificier a été tué sur le coup, un autre grièvement blessé, alors qu'ils tentaient de désarmorcer l'engin.*

*L'attentat, qu'aucun texte écrit n'est venu expliquer, a été un moment revendiqué par Action directe, puis par les Fractions révolutionnaires armées libanaises (FRAL), piste qui a la faveur des enquêteurs. Cependant, ces derniers redoutent que les terroristes de tous bords ne s'arrêtent là.*

## Les deux désordres

par PHILIPPE BOUCHER

*Revendiqué, l'attentat de l'avenue* de La Bourdonnais ? Plutôt deux fois qu'une, ce qui n'est pas de nature à dissiper son aspect obscur. Même si les enquêteurs penchent pour la cible américaine. Car le téléphone permet à n'importe qui, sans laisser de traces, de revendiquer *n'importe* quoi auprès de n'importe qui.

*De plus l'obscurité prévaut,* du moins à présent, en raison du caractère incertain de l'objectif. Car ce quartier de Paris, sinon tout l'arrondissement qui le contient, est une enclave à dirigeants, français et étrangers. En outre, la ou les victimes supposées ne devaient pas nécessairement être les seules, en raison de l'emplacement du colis. On ne l'a hélas que trop constaté.

Retiendrait-on même l'hypothèse d'une organisation réelle s'étant donné le but précis qu'on *lui impute*, que cela *ne suffirait* pas à expliquer complètement l'acte commis. Echo probable de l'action de la France au Proche-Orient, comme l'a expliqué mardi le président de la République, sa finalité est plus large que l'assassinat tout éventuel de ressortissants étrangers. Il s'agit inévitablement de semer la peur, aussi appelée terreur lorsque se multiplient des événements de ce genre. La terreur emporte avec elle le désordre dans les esprits et, *enfin, le désordre dans l'Etat,* aussi appelé déstabilisation.

Ce désordre peut se produire en deux temps : l'un est indolore en quelque sorte, tenu même parfois comme un remède et, ainsi, réclamé souvent par un large secteur de l'opinion : c'est le recours à des législations dites d'exception qui volent les principes *démocratiques écartés sans* que, de *cette* injure, sorte un véritable médicament, efficace, contre les menées criminelles.

### L'âme

Mais l'Etat y perd son crédit, et la gauche qui l'occupe aujourd'hui, son âme. Ni elle ni ses ennemis ne peuvent à présent l'ignorer.

Le deuxième désordre est des plus clairs et marque le véritable moment de la *déstabilisation.* C'est celui qui montre les législations d'exception inopérantes et l'Etat démantibulé par l'effet du doute des agents qui le servent et des clameurs de la rue.

Les poseurs de bombe ont alors gagné. *Gagné* quoi, au profit de *qui ?* A ces deux questions ne s'impose qu'une seule réponse : l'avènement ou le retour de régimes dits musclés, appellation indulgente de la droite et de l'hyper-droite.

Contre cela, qui n'est pas jusqu'à plus ample informé le but de *ces imbéciles meurtriers, mais pas* d'avantage le souhait d'un corps électoral qui s'est distinctement prononcé pour le contraire il n'y a pas si longtemps, existent deux actions.

L'une est celle du chef de l'Etat dont il ne s'est raisonnablement trouvé personne pour mettre en cause la détermination après son allocution du mardi dernier. Les services de police seraient bien avisés d'y songer. L'autre est celle qui *incombe à ces services* de police dont on sait les renforts qu'ils viennent de recevoir : politiques dans l'immédiat avec la nomination d'un secrétaire d'Etat à la *sécurité* ; techniques pour bientôt avec l'augmentation de leurs effectifs et de leurs moyens.

Ils n'ont pas d'autre issue que de réussir, puisque eux seuls sont, dans tous les sens du terme, armés pour y parvenir. Il est déjà bien assez grave d'en être conduit là. Au-delà, le pire peut devenir sûr.

*(Lire nos informations p. 6 et 7.)*

**La nomination de la haute autorité audiovisuelle**

## Des professionnels sous surveillance

*La présidence de la République a fait connaître, dimanche 22 août, la composition de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui sera principalement chargée de veiller à l'indépendance du service public en matière de radio-télévision et dont les neuf membres ont été, dans un premier temps, nommés pour trois, six ou neuf ans. Dans l'avenir, leur mandat sera de neuf ans. M. François Mitterrand a décidé de confier la présidence de cette instance à Mme Michèle Cotta, P.-D. G. de Radio-France.*

C'est une lourde responsabilité qu'ont acceptée les neuf membres de la Haute Autorité dont la liste vient d'être rendue publique. Si l'on disait, avant de connaître ce choix, *que la Haute Autorité serait ce que* seraient les hommes, nous dirions plus volontiers aujourd'hui qu'elle sera ce qu'en feront ces hommes. La nuance tient à leur personnalité.

Précisément, la majorité d'entre eux ne sont pas des personnalités, ou du moins des personnalités connues. Sauf peut-être Mme Michèle Cotta, depuis son arbitrage lors du duel télévisé entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, et depuis sa nomination à la tête de Radio-France. *Une personnalité du journalisme qui* a su habilement et sagement poursuivre les grandes lignes de la politique de son prédécesseur, Mme Jacqueline Baudrier, dans le contexte de l'après-10 mai. On lui prête du caractère, malgré sa discrétion. Nommée par M. Mitterrand, elle bénéficie de son estime, ce que l'opposition lui reprochera ; les journalistes de l'audiovisuel ont, en revanche, lieu d'être satisfaits qu'une des leurs occupe la présidence de la Haute Autorité, et non un politique ou un administratif.

Assez connu est aussi M. Paul Guimard, homme de lettres et conseiller de M. François Mitterrand depuis quinze mois. On s'étonnera de voir cet homme abandonner l'influence, ou le pouvoir qu'il vait à ce titre, pour se ranger sous la présidence de Mme Cotta, serait-ce parmi neuf sages. Mais, si l'on voit en lui l'œil de l'Elysée, les plus inquiets seront au moins heureux que cet œil ait été pris parmi les socialistes tranquilles. Mme Cotta ou M. Guimard, ces deux personnalités, *devront avoir bien du caractère pour* montrer, si le cas se présente, que l'amitié de l'Elysée peut se payer d'ingratitude.

FREDERIC EDELMANN.

*(Lire la suite page 13.)*

*AU JOUR LE JOUR*

## Punition

*Avant d'exercer leurs fonctions, les neuf membres de la Haute Autorité de l'audiovisuel récemment désignés devraient méditer cette leçon : quand on abuse de la haute autorité... parentale, comme ces parents indignes qui ont séquestré un enfant dans un réduit pendant un an, on se retrouve en prison.*

PIERRE ZIMMER.

# idées

## L'information dans l'actualité

**La guerre au Liban et une série d'attentats ont relancé, en France du moins, la discussion sur les droits et les devoirs des organes d'information. Patrick Boyer estime qu'Israël a perdu la bataille des mots. Paul Serant écrit que M. Begin a implicitement réclamé, à travers *ses excès verbaux*, la suppression de la liberté de la presse. Elargissant le débat, Bernard Chaouat va au-delà de la surface *des choses, et s'interroge* sur le manque de communication entre les Français juifs et le reste de la communauté nationale.**

# La propagande, l'irrationnel et le doute

par BERNARD CHAOUAT (*)

LE débat qui s'est instauré à la suite de la tuerie de la rue des Rosiers sur les responsabilités de la presse, si l'on essaye de dépasser les tintamarres des propagandes et des projections irrationnelles, est significatif des mouvements profonds qui agitent la communauté juive et qui tiennent dans les rapports complexes, ambigus et difficiles que cette communauté entretient avec Israël et la société française. La polémique a porté sur la responsabilité de la presse dans l'instauration d'un climat qui, pour ne pas avoir été consciemment programmé, serait de nature antisémite et aurait permis le geste criminel des tueurs. Cette analyse n'a que le défaut de rester à la surface des choses, de procéder à des généralisations abusives.

Comme ces accusations ne proviennent pas toutes de la même source, comme, indubitablement, des glissements importants se sont produits, non pas d'ailleurs principalement du fait de journalistes mais de secteurs d'opinion qui ont été véhiculés comme il se doit par la presse, il s'agit d'être précis et de bien analyser ce que ces accusations et ces glissements révèlent de part et d'autre.

Remarquons que rien n'a été dit sur le mécanisme qui fait que, pour certains, ce qui relève de l'inexactitude et de la falsification rejoint toute critique à l'égard de — pour employer le terme le plus neutre qui soit — l'opération de Menahem Begin et d'Ariel Sharon jusqu'aux portes de Beyrouth. Ainsi est oublié, chez certains pourtant qui en ont une certaine connaissance, le fonctionnement même de la presse et des médias.

Dans un article paru dans *le Matin* qui se veut une autojustification et qui ne servira, je le crains, qu'à le discréditer davantage, Claude Lanzmann parle d'« *outrance qui s'exprimerait aussi bien par le nombre de pages qui leur était consacré — entre cinq et sept par jour, et quelquefois plus dans certains journaux — que par les adjectifs et les analogies qui servaient à les qualifier* ».

Ce ne sont donc pas seulement les adjectifs et les analogies qui sont condamnés, mais la couverture des événements du Liban, comme si on se plaisait à vouloir les effacer. Sans doute MM. Reagan, Brejnev, Mitterrand, l'ONU s'amusent-ils de jeux folâtres ou inutiles...

Il est vrai qu'on parle plus du Liban et de ses milliers de morts que des dizaines de milliers de morts de la guerre irano-irakienne ou que de la longue nuit afghane. Dira-t-on qu'on parle trop de l'attentat de la rue des Rosiers ? Pourtant, la voix qui nous dit : « *Tout cela est bien triste, mais à côté des centaines de morts à Beyrouth chaque week-end...* » montre bien qu'il est des points ou les propagandes peuvent se rejoindre.

### L'identité diasporique

On ne peut rien comprendre à l'inconditionnalité qui atteint jusqu'à des intellectuels dont le sens critique est farouchement en éveil sur d'autres sujets si on ignore les conditions qui ont présidé à la naissance d'Israël et la trace qu'a laissée le génocide nazi dans la mémoire et la conscience juives.

La création de l'État d'Israël, le pôle de référence qu'il a constitué pour les juifs auxquels il rendait fierté et dignité, ont consacré la victoire *idéologique du sionisme dans le* monde juif. La concrétisation d'un espoir qui paraissait, à bien des égards, irréalisable a ainsi nourri l'assurance que cette idéologie, très minoritaire avant le génocide nazi, assurait dorénavant la globalité du destin juif. Elle l'a amené, dans un premier temps, à considérer que le peuple juif, tout entier, devrait se retrouver sur sa terre, puis, devant l'échec obstiné de cette ambition, l'a conduit à exercer son magistère sur les communautés juives de la Diaspora, le thème du retour cédant la place progressivement à celui de la centralité d'Israël.

Le sionisme a l'avantage d'accepter les particularités idéologiques en son sein et le défaut de les refuser chez les autres. On ne peut le comprendre si on ignore qu'il recouvre l'éventail politique classique, de l'extrême gauche borochovienne à l'extrême droite jabotinskiste, des sionistes-marxistes aux sionistes ultras religieux, dont Menahem Begin *est l'un des héritiers. D'où le fait* qu'Israël soit une démocratie, puisque le sionisme est comme le définit Edgar Morin dans une interview d'une grande justesse et d'une grande intelligence « *la forme judaïque du nationalisme* » et que le sionisme se confond là-bas avec le sentiment national. Mais d'où aussi le fait que, dans les diasporas où un autre sentiment existe, l'*establishment* lui ait longtemps interdit l'expression. La résurgence d'une forte affirmation de l'identité diasporique a quelque peu assoupli cette volonté de faire taire les voix qui ne se réclament pas du sionisme et bénéficient d'une tradition et d'une culture historique qui sont au moins aussi anciennes que celles des émules de Théodore Herzl.

Le rapport de forces devenant moins favorable, le renouveau de la recherche et de la création a provoqué la revalorisation des cultures diasporiques qui étaient jusqu'alors reniées, et considérées comme des productions du malheur juif, antérieures à la création de l'État d'Israël. Reste que les autorités officielles de *la communauté, les centres communautaires*, ont longtemps réagi comme des forteresses assiégées pour lesquelles, hors du sionisme, il n'y avait point de salut. La propagande, qui fait de toute critique de l'État d'Israël une menace pour sa survie ; l'adéquation fallacieuse qu'elle entretient entre le juif, l'Israélien et le sioniste nourrissent un climat de terrorisme intellectuel et d'absence de démocratie qui a trouvé *à s'exercer après le choc de la rue* des Rosiers ; d'autant que l'opération au Liban, qui n'avait pas la sécurité et la défense d'Israël comme seuls critères, suscitait critiques, réserves et malaises au sein même de la communauté.

### Manque de communication

Mais, s'il est vrai que ce terrorisme intellectuel peut expliquer en partie les réactions de généralisation d'une partie de la communauté juive à l'égard de la presse, il est impuissant à rendre compte du manque de communication entre cette communauté et la société française. A cet égard, la presse s'est faite le vecteur, ce qui est d'ailleurs son rôle, d'idées qui ont cours au sein de secteurs d'opinion non négligeables de la société française et qui témoignent, pour le moins, d'une insensibilité chronique à la psychologie, à l'histoire et à la culture de la communauté juive.

Si l'on examine précisément l'ensemble de la presse, on s'aperçoit que les articles les plus critiquables et les plus scandaleux, à quelques rares exceptions près, ne sont pas parus dans la grande presse d'information, mais dans la presse liée à un parti, ou sous forme de tribune.

Si l'on prend *le Monde* par exemple qui fait l'objet comme ses confrères des pires critiques, il a soigneusement évité, et a d'ailleurs maintes fois dénoncé, les retournements de sens et les assimilations abusives. C'est dans les tribunes, les interviews ou sa page « *idées* » que se trouvent, à côté d'ailleurs des défenses et illustrations de la politique israélienne, des opinions qui opèrent ces glissements condamnables. De même, ce que l'on peut reprocher à certains journaux, ce n'est pas de dé*noncer une politique qu'ils condam*neraient même si Begin n'était pas israélien, mais, à l'instar du sionisme et des terroristes palestiniens, d'entretenir la confusion entre juif, sioniste et Israélien. Le plus grave, et cela a suffisamment été mis en lumière pour qu'on ne s'y étende davantage, a été la dénonciation du sionisme et d'Israël comme incarnation du mal absolu et l'application aux faits de guerre et aux exactions israéliennes de termes qui n'ont rien à voir avec la réalité du siège de Beyrouth et qui empruntent aux références quasment obligées du degré absolu *de l'horreur : le nazisme et le génocide*. Ces figures de style relèvent d'ailleurs souvent plus de la falsification, du schématisme, de la simplification et de l'ignorance absolue de la communauté juive que de l'antisémitisme (à preuve, ce « C.R.S. = SS » que nous avons scandé en mai 68 au mépris de toute exactitude).

Mais il n'est pas très étonnant que ces intellectuels aient éprouvé ce *manque de sensibilité à ce qui est le* fond commun de l'histoire et de la culture juives. Il est, hélas ! symptomatique que les sentiments de 1 % de la population française ne soient pas pris en compte. Notre société reste profondément fermée aux dialogues des différences.

Contrairement à ce qui se passe dans la société américaine, la communauté juive reste, pour la communauté nationale, un ensemble mystérieux dont les valeurs culturelles et la tradition historique n'ont pas réellement pénétré profondément la société française. C'est le lot de tous les groupes minoritaires en France. Le succès de livres comme *le Cheval d'orgueil* montre bien qu'on en reste à l'état de découverte. Que dire alors d'une appartenance qui, pour bien des Français, quand ce n'est pas pour les juifs eux-mêmes, suscite tant d'interrogations sur sa nature : minorité religieuse, nationale, culturelle ?

Comme l'attentat de la rue Copernic il y a deux ans, mais avec encore plus d'acuité, le massacre de la rue des Rosiers a cristallisé la nature des deux malaises qui saisit la communauté juive de France : mal israélien, mal français. Reste que cette communauté se vit de plus en plus comme une diaspora et qu'il est moins que jamais question d'un retour à Sion.

Les réactions de fin de non-recevoir aux ingérences de Begin, plus surprenantes de la part du Renouveau juif, qui se tient sur la crête majoritaire du judaïsme français, que des autorités juives officielles, montrent que des marges d'autonomie commencent à apparaître.

Avec la montée de nouvelles générations moins traumatisées par le génocide, avec la fin du mythe israélien, elle aura de plus en plus à concevoir et à construire son avenir diasporique, en liaison avec d'autres groupes, dont la communauté immigrée arabe (les balles des terroristes qui voulaient tuer du juif ont atteint aussi un arabe musulman), dans le cadre d'une société multi-ethnique et multi-culturelle.

(*) Rédacteur en chef de *Combat pour la Diaspora*.

# La bataille des mots

par PATRICK BOYER (*)

ON a tout dit sur la force incontrôlable des images qui concentrent une journée de Beyrouth-Ouest en cinq minutes de bombardements intenses. Mais les médias sont forcément attirés par ce qui brille et ce qui brûle. On ne parle des usines ou des trains qu'en cas de grève ou de déraillement. A l'échelle du globe, un feu chasse l'autre : la guérilla continue au Salvador, mais les télévisions américaines ont depuis longtemps plié bagages pour Beyrouth, la guerre du Golfe, comme auparavant celle des Malouines, leur étant inaccessible par la *volonté* des belligérants.

Après l'offensive du Têt au printemps 1968, Walter Cronkite se rend pour C.B.S. au Vietnam et revient en annonçant que la guerre n'est pas ce que l'on dit au Pentagone et qu'elle est loin d'être gagnée. Lyndon Johnson comprend alors qu'il a perdu la bataille de l'opinion. Au mois de juillet dernier, un autre journaliste américain, John Chancellor, s'installe à Beyrouth et déclare que l'Israël qu'il découvre là n'est pas celui qu'il a connu. Le journal du soir de N.B.C. est désormais fabriqué en partie en direct du Liban.

La guerre du Vietnam a été perdue moralement par l'Amérique lorsqu'elle n'a plus supporté sa propre image. L'image d'Israël s'est radicalement modifiée en deux mois pour l'opinion occidentale, traditionnellement favorable à l'Etat hébreu, en particulier aux Etats-Unis et en France. David est devenu, provisoirement peut-être, Goliath et les Palestiniens un peuple martyr. Sur la couverture de *Newsweek* du 18 août, une famille désemparée au milieu des ruines et ce titre : « *Les Palestiniens : où vont-ils maintenant ?* », qui annonce une nouvelle diaspora. Au mythe — et à la réalité — du juif errant se substituent le mythe et la réalité du Palestinien sans foyer.

C'est là que la bataille des mots intervient. Malgré l'agence Tass, qui se déchaîne en rappels historiques — Néron, Carthage, Hitler, — il n'y a au Liban ni génocide ni holocauste. Ce n'est même pas le ghetto de Varsovie, comme l'affirme Bertrand de Jouvenel. Même la vision d'un ami du peuple d'Israël peut être ainsi déformée par la douleur et la colère. Et il est frappant de constater que pour l'exprimer lui aussi se réfère au martyr juif en l'inversant : cruel retour des mots. C'est par ailleurs une méthode systématique des ennemis d'Israël, qui traitent Begin de nazi à longueur de communiqués.

L'inversion dans le langage a été nourrie par la guerre de six jours et la notion de « *territoires occupés* ». Elle a entraîné celle de « *collaborateurs* » : les Arabes de Cisjordanie coopérant de plus ou moins bonne grâce avec l'administration israélienne. Aujourd'hui, au Liban, c'est Bechir Gemayel qui est le collaborateur de l'occupant israélien. Et s'il *devient un jour chef* de l'Etat sous la pression des armes, nul doute que, par ses glissements de langage habituels, l'agence Tass ne le présentera comme un gauleiter.

Sur le mot « *terroriste* » un livre ne suffirait pas. Edgar Morin vient de rappeler (1) ses multiples emplois et dérives : des résistants français à l'Irgoun de Begin en passant par les mouvements de libération nationale. Begin lui-même s'égare dans une analogie scabreuse en assimilant la lutte contre l'O.L.P. à celle, perdue par la France, contre le F.L.N. algérien : c'est réveiller un réflexe anti-arabe, sans compter que ces terroristes-là sont aujourd'hui ministres. Les exemples dans le tiers-monde sont légion, de Fidel Castro à Robert Mugabe.

∴

Envers Israël et le peuple juif, la dette morale de la communauté internationale sera éternelle. Ce principe étant admis, doit-il entraîner pour autant une totale inconditionnalité ? Tant qu'Israël a été menacé dans sa survie il n'y a pas eu de faille, et l'opinion occidentale a fait bloc, même en France lorsque le *gouvernement était ridiculisé* (les « vedettes de Cherbourg »).

### La guerre par d'autres moyens

Maintenant que le doute s'instaure, les dirigeants israéliens ont recours à une forme exacerbée de la raison d'Etat : le terrorisme intellectuel, le terrorisme des mots. L'amalgame règne : critiquer Israël (ou plutôt la politique de son gouvernement), c'est tomber dans l'antisionisme... donc dans l'antisémitisme... donc dans le racisme. Begin n'a pas hésité à qualifier récemment d'antisémite la menace exprimée par des parlementaires américains de revoir l'aide économique et militaire à Israël.

C'est sans doute grâce à cette force de mobilisation morale qu'Israël a survécu et vivra. L'opposition travailliste, quoique déchirée, envoie Rabin puis Pérès plaider la cause de Begin aux Etats-Unis. Pérès explique clairement que le conflit ne doit engendrer aucun processus de « *vietnamisation* » (manifestation pacifiste à Tel-Aviv, démission du colonel Gèva...) et qu'Israël ne peut se permettre d'ouvrir un « *front intérieur* ».

Mais c'est ailleurs dans le monde que se joue la bataille du langage. Au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers, Marek Halter reproche aux médias (2) d'avoir transplanté en France le conflit du Proche-Orient, faisant ainsi de la communauté juive une partie prenante, responsable, donc cible « normale » de représailles. Cette communauté s'est effectivement solidarisée, à la fois par un réflexe de défense contre une information qu'elle jugeait partiale et sous la pression morale et politique des dirigeants israéliens qui jouent parfois cyniquement de la mauvaise conscience d'une partie de la Diaspora. Seule une minorité intellectuelle de gauche a protesté — fait exceptionnel, devant l'ambassade d'Israël — et elle s'est fait tabasser par le Betar et traitée de « *juifs de la honte* » : c'est le terrorisme intellectuel passant aux actes. On sait quels tourments s'est infligés Vladimir Jankélévich en se rendant ce soir-là devant l'ambassade.

*Mais il* doit être permis de se solidariser avec Israël sans attirer la foudre, et Marek Halter sait bien que les extrémistes, palestiniens ou non, qui ont tué de sang-froid, n'avaient pas besoin de lire la presse pour être « motivés ». Halter marque d'ailleurs la limite de l'emprise que peut avoir Israël sur la Diaspora : vous n'avez pas le droit de parler en mon nom, écrit-il en substance à *Begin (3) lorsque celui-ci* envisage de participer à l'autodéfense juive : je ne vous ai pas élu. A ce moment-là Israël redevient un Etat comme les autres, jugé selon les critères démocratiques qu'il affiche. En somme, la Diaspora n'a pas forcément à endosser les « péchés d'Israël ».

C'est peut-être l'enseignement de cette cinquième guerre. Israël perd de mauvaise grâce la bataille des mots qu'il avait jusqu'alors toujours gagnée : pour d'excellentes raisons, et pour de moins bonnes, comme le racisme anti-arabe. Que l'antisémitisme compte dans cette défaite est certain, mais il est loin d'être déterminant. A la limite, il sera conséquence plutôt que cause : il se nourrira du revers moral d'Israël au Liban. L'Etat martyr, choyé à juste titre par une large partie du monde, banalise peu à peu pour devenir une puissance parmi d'autres au Proche-Orient. Il a du mal à vivre cette mue, et la Diaspora plus encore.

C'est le jeu des extrémistes que de créer le ghetto et de susciter la paranoïa. D'un côté les balles qui tuent, de l'autre les mots qui vilipendent. La passion excuse beaucoup de ces mots. Mais lorsqu'ils sont prononcés de sang-froid, ils ne sont que la continuation de la guerre par d'autres moyens.

(*) Journaliste, auteur de *Les journalistes sont-ils des assassins ?* Hachette.

(1) *Libération*, du 13 août.
(2) *Le Matin de Paris*, du 10 août.
(3) *Le Monde* daté 15-16 août.

# M. Begin et la liberté de la presse

par PAUL SERANT (*)

ON a souvent recommandé aux journalistes et écrivains de ne pas « banaliser » le génocide hitlérien. L'immense majorité d'entre eux ont été d'accord à ce sujet. Ils ont parlé du génocide hitlérien en montrant son exceptionnelle dimension dans l'abomination.

Depuis quelques jours, cependant, le reproche qu'on adresse aux « *responsables de l'information* » est plutôt l'inverse : on les accuse d'avoir donné trop d'importance aux souffrances des Libanais et des Palestiniens, lesquelles, dit-on du côté sioniste, relèvent de ce qui est malheureusement inévitable dans une guerre normale.

En effet, ce n'est pas la même chose d'exterminer systématiquement des individus en fonction de leur origine ethnique, et de tuer ses ennemis dans un conflit qui vous oppose à eux.

Cela n'empêche pas la guerre d'être horrible. Cela n'empêche pas, dans la guerre, ceux qui disposent de la supériorité en matériel de faire beaucoup plus de mal que ceux qui ne la possèdent pas. En l'occurrence, les Israéliens au Liban ont fait beaucoup plus de victimes que leurs adversaires n'en pouvaient faire.

Il me paraît donc naturel que, en voyant des quartiers entiers de Beyrouth écrasés sous les bombes avec ceux de leurs habitants qui n'avaient pu partir à temps, mes confrères de la presse écrite ou des medias aient été profondément émus. Et qu'ils aient fait part de leur émotion en transmettant leur témoignage.

De toute évidence, le gouvernement israélien préférerait que les journalistes français (ou autres) disent : « *Comme il a raison, ce M. Begin. S'il n'était pas intervenu à temps, il y aurait cinq, dix, vingt fois plus de morts. Rendons hommage à sa clairvoyance et à sa détermination.* »

### Dire ce que l'on voit

Malheureusement, le rôle d'un reporter n'est pas d'abord d'apprécier les responsabilités dans ce qu'il voit : c'est d'abord de dire ce qu'il voit. Et de dire que ce qu'il voit est abominable, si ce qu'il voit est abominable.

Quant aux commentateurs, quant à ceux qui ont pour fonction non de voir directement, mais d'analyser ce que d'autres ont vu et fait connaître, ils ne sont nullement obligés d'être d'accord avec M. Begin et ses amis.

Dire que l'on attaque parce que, sans cela, on aurait été attaqué, dire que l'on tue parce que sans cela, on aurait été tué, c'est ce que disent *toujours* ceux qui déclenchent les guerres. C'est bien connu : celui qui déclenche la guerre ne le fait que pour sauver la paix. La paix en Galilée, la paix en Europe, la paix ailleurs. Mais on doit toujours se méfier de telles affirmations, quand l'agresseur est le plus fort, quand il dispose d'un armement que ses adversaires — mieux vaut dire en certains cas ses victimes — ne possèdent pas. Et tel est bien le cas de M. Begin face aux voisins d'Israël.

*Et, bien entendu, là où* règne la liberté de la presse, un journaliste a parfaitement le droit de défendre la thèse du gouvernement israélien. Mais il a tout autant le droit de dénoncer cette thèse, si elle lui paraît insoutenable.

Et quand M. Begin insinue que les journalistes français qui ont condamné son action sont responsables des six morts de la rue des Rosiers, il réclame implicitement la suppression de la liberté de la presse en France.

Cette liberté, cependant, les journalistes français de toutes opinions ne sont nullement disposés à y renoncer.

Et si l'on essaye de leur faire *croire qu'en refusant d'y renoncer ils* versent plus ou moins dans l'antisémitisme, ils ne marcheront pas.

Les dizaines de milliers de manifestants qui s'élevaient il y a quelque temps à Tel-Aviv contre la guerre au Liban n'étaient pas antisémites. Ils étaient Israéliens. Ils accusaient M. Begin de conduire Israël à la catastrophe. Il est permis, sans être juif, de penser comme eux.

(*) Journaliste et écrivain.


**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE-D.O.M.-T.O.M. | 273 F | 442 F | 611 F | 780 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 533 F | 962 F | 1 391 F | 1 820 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 313 F | 522 F | 731 F | 940 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 386 F | 667 F | 949 F | 1 230 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont *invités* à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

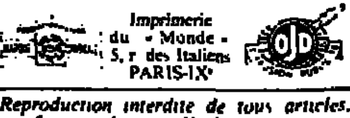
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant* :
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs* :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe




Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

# étranger

# LA CRISE DU PROCHE-ORIENT

**M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien pour les affaires étrangères, arrivé dimanche à Paris, devait *s'entretenir ce* lundi 23 août avec M. Cheysson. La France et l'Egypte, indique-t-on de source diplomatique à Paris, ont l'intention de relancer l'initiative qu'elles avaient prise conjointement, il y a plus d'un mois aux Nations unies, sous la forme d'un projet de résolution soumis au Conseil de sécurité, et qui a été depuis mis en veilleuse en raison de l'évolution de la situation à Beyrouth.**

***Le projet franco-égyptien* doit nécessairement être remanié car sa première version prévoyait, en son point numéro un, un désengagement militaire autour de la capitale libanaise et l'évacuation des forces palestiniennes de Beyrouth-Ouest. Dans la situation nouvelle créée par l'application du plan Habib, Paris et *Le Caire se proposent de promouvoir un règlement global* dans lequel figureraient notamment l'affirmation du droit à l'autodétermination du peuple palestinien et une reconnaissance mutuelle et *simultanée de toutes les parties* en présence dans le conflit israélo-arabe.**

***Le principal problème pour* la France et l'Egypte est de convaincre les Etats-Unis, qui disposent d'un droit de veto au Conseil de *sécurité*, qu'un règlement ne peut être acquis au Proche-Orient sans que soient reconnus les droits des Palestiniens. On estime à Paris qu'une certaine évolution se dessine sur ce chapitre dans *les positions américaines*.**

**● A NIAMEY, ouvrant dimanche la treizième session de la conférence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), le secrétaire général de cette organisation, M. Habib Chatti, a lancé un appel pressant aux pays musulmans pour qu'ils « raffermissent leur solidarité et transcendent leurs divisions pour se concentrer sur la lutte contre [leur] véritable ennemi : Israël ». Il a dénoncé « la barbarie inqualifiable » de l'Etat hébreu et accusé les Etats-Unis d'avoir « appuyé l'entité militaire sioniste ».**

***Les représentants* de l'Irak et de l'Iran — que *M. Chatti* avait invités à « tirer les leçons de la catastrophe libanaise » — *se sont livrés à une vive polémique* au cours de la séance d'ouverture, les premiers accusant l'Iran d'être responsable de la poursuite des combats entre les deux pays tandis que le délégué iranien dénonçait « l'agression irakienne » comme un « maillon d'une chaine caractérisée par l'ingérence militaire américaine ». *La délégation libyenne à la conférence de l'OCI* a, pour *sa part, quitté* Niamey avant la séance d'ouverture en se plaignant des vexations — fouille au corps des délégués à leur arrivée, attente prolongée dans les locaux de la police — dont elle avait été l'objet. Le chef de la délégation, M. Zawam, a *mis en cause « l'action de l'Arabie Saoudite et des Etats-Unis »*.**

**● DANS LES PAYS ARABES, les derniers développements de la crise libanaise provoquent de nouvelles réactions. A Djeddah, le ministre saoudien de l'information, M. Yamani, a déclaré que le départ de Beyrouth des combattants palestiniens marquait « le début de l'étape qui doit les ramener en Palestine ». A Amman, le roi Hussein a évoqué la prochaine réunion d'un sommet arabe en lançant un appel à tous les dirigeants arabes pour qu'ils aident l'O.L.P. à « jouer son rôle et remplir sa tâche ». Au Koweït un porte-parole du gouvernement a déclaré que le Koweït *appuyait toute position prise par l'O.L.P. A Tripoli*, l'agence de presse libyenne a annoncé qu'un deuil avait été décrété en Libye en raison de l'évacuation de Beyrouth-Ouest par les combattants palestiniens.**

**Le comité « ad hoc » de l'Internationale socialiste, qui se réunit ce lundi à Nicosie, annonce que l'organisation enverra une mission les 25 et 26 août à Beyrouth, où elle rencontrera notamment *M. Joumblatt, président du parti socialiste progressiste* libanais, et d'autres personnalités. La commission, que préside M. Soares (Portugal), s'était réunie pour la première fois le 6 août à Lisbonne.**

## Des adieux émouvants

*(Suite de la première page.)*

*Mais certains d'entre eux ont vu* dimanche un soldat israélien installé discrètement dans un local voisin du port photographier, à l'aide d'un télé-objectif, les Palestiniens au moment de leur passage entre deux hangars, à 300 mètres de là. Ce lundi, un troisième groupe d'un millier de combattants palestiniens devrait quitter Beyrouth par voie de *mer pour le Sud-Yémen*.

Samedi, Beyrouth-Ouest avait fait des adieux émouvants au premier contingent palestinien à quitter le Liban. Ces derniers avaient été rassemblés dans la matinée au stade municipal de Fakhani où se pressait une foule immense d'amis palestiniens et libanais venus les saluer pour une dernière fois.

### « Jusqu'à la victoire »

*Les « héros » de Babr, de l'Armée* de libération de la Palestine, dans leurs uniformes vert olive tout neufs, la kalachnikov en bandoulière, ne paraissaient guère émus, pendant qu'ils se mettaient en rang pour une dernière présentation des armes. Au cri de « *Al thawra, al thawra hatta al nasr* » (« *la révolution, la révolution jusqu'à la victoire* »), les combattants prenaient place à bord de treize camions de l'armée libanaise ornés de portraits de *M. Arafat et de drapeaux palestiniens* et libanais entrecroisés.

Tandis qu'une cornemuse égrenait des chants folkloriques palestiniens, un responsable de l'O.L.P. dénonçait, à l'aide d'un haut-parleur, les pays arabes : « *Dites aux gouvernements arabes que le fusil palestinien restera. Dites-leur que nous n'avons pas besoin de leurs avions, ils peuvent les garder au Caire ou à Tripoli. Non Kadhafi, non Kadhafi, non, nous n'avons nullement envie de nous suicider. Nous continuerons la lutte, tous les chemins mènent à Jérusalem.* »

Une pancarte en anglais résumait avec éloquence à l'intention des journalistes étrangers l'amertume que l'on essayait par ailleurs de dissimuler sous une phraséologie guerrière : « *Le droit du plus fort est toujours le meilleur*. » « L'arrivée du « frère » *Abou Jihad*, le numéro deux du Fatah et responsable militaire de l'O.L.P., flanqué de ses *gardes du corps, déchaînait* l'enthousiasme de la foule, qui entonnait en chœur *l'hymne* du Fatah : « *Biladi, biladi* » (« *Mon pays, mon pays* »).

Tandis qu'une forêt de mains se tendaient pour faire le signe de la victoire, le convoi s'ébranlait au milieu d'une interminable et assourdissante pétarade de kalachnikov, ponctuée au loin de tirs de canon.

*La longue traversée de Beyrouth*-Ouest en direction du port, à travers les quartiers populeux de la ville, commençait. En tête du convoi, le colonel Koreytem, qui représente l'armée libanaise à la commission mixte libano-palestinienne, retenait avec difficulté son émotion, tandis que les camions empruntaient les rues dévastées de Fakhani, autrefois *un des hauts lieux de la résistance* palestienne devenu une cité fantôme écrasée sous les bombes israéliennes. Puis ce fut la corniche Mazraa, bordée d'immeubles aux façades éventrées ou délabrées. Au passage, on pouvait apercevoir des femmes, et parfois des *hommes*, sangloter en silence.

Après Mazraa, c'est Mar-Elias, le *quartier druze, où M. Walid Joumblatt*, au bord des larmes, vint vider plusieurs chargeurs de kalachnikov en l'honneur des combattants palestiniens. Un peu plus loin, à l'entrée de la rue du Collège-Patriarcal, le chef du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.), M. Georges Habache, que l'on disait très malade, fait une brève apparition. *C'est le délire. Des femmes* en pleurs lancent des fenêtres des poignées de riz ou de farine dans une ville qui manque de produits alimentaires. C'est ensuite la traversée de Wadi-Abou-Jewib, le quartier juif de Beyrouth, dont la synagogue a été endommagée, il y a à peine huit jours, par l'aviation israélienne. Le convoi s'engage alors à travers d'étroits dédales qui, au milieu des ruines remontant à la guerre civile, conduisent au port. Un dernier arrêt devant l'immeuble *de la Banque de Syrie et du Liban* permet à la foule de crier son émotion, et c'est le premier barrage tenu par l'armée libanaise.

Les journalistes qui tentent de suivre à pied les camions sont brutalement repoussés par les militaires libanais devenus *impitoyables*. Certains cependant arrivent à se glisser jusqu'à l'immeuble Fattal et pensent *rééditer leur exploit de la matinée* en pénétrant dans l'enceinte du port. Peine perdue, une vingtaine de parachutistes du 2e REP *ont établi un* cordon étanche qui décourage les plus téméraires. Leur commandant évoque les ordres impératifs du gouvernement libanais, qui, dit-il, « *à la demande des Palestiniens* », a interdit l'accès du port à « *tous ceux qui n'ont rien à y faire* ».

Le torse bombé, les cheveux en bataille, l'ambassadeur de France, *M. Paul-Marc Henry, qui n'affectionne* pas particulièrement les journalistes, s'époumonne à l'aide d'un haut-parleur *pour convaincre* les plus entêtés de laisser « *les autorités faire leur travail* ». Une ultime démarche des journalistes, qui affirment que les Palestiniens souhaitent précisément la présence de la presse internationale au port, demeure vaine.

C'est maintenant fini. Les plus récalcitrants refluent en désordre sous la poussée de militaires libanais *qui, après leur déconvenue matinale* face aux Israéliens qui les ont délibérément oubliés, paraissent totalement dépassés *par* la situation.

### Le drame de la séparation

*Dimanche* le même *scénario* et le même itinéraire seront répétés *grosso modo*. Mais cette fois l'euphorie qui avait présidé au grand départ de la veille semble avoir cédé la place à la tristesse qui se lit sur tous les visages et qui se manifeste par un redoublement des tirs de kalachnikov en l'air. Les soldats de l'A.L.P. (Armée de libération de la Palestine) partis samedi ne se trouvaient au Liban que depuis deux ans et n'avaient pas eu le temps de s'y *enraciner. Ceux qui partent ce di*manche, en grande partie des membres et des cadres du Fatah et de l'O.L.P., étaient installés dans le pays depuis de longues années. Ils étaient devenus presque des Libanais et leur départ signifie pour eux un nouvel exode. Ils laissent leurs femmes et leurs enfants à Beyrouth et ignorent quand et où ils seront à nouveau réunis. *A l'exode s'ajoute* donc *le* drame de *la séparation*. Des scènes déchirantes ont lieu au moment où le convoi s'ébranle, des femmes et enfants en pleurs tentant de courir derrière les camions pour voir encore une dernière fois l'être cher.

De même l'accueil réservé aux combattants palestiniens dans les quartiers populaires a été plus passionnel et grave. Etonnants Libanais, dignes et généreux. Les habitants de *Beyrouth-Ouest avaient quelques raisons* de se plaindre des Palestiniens, et ils ne se sont pas privés de le faire connaître dans le passé. Mais voilà que, au moment où ils s'en vont, on commence à les regretter. « *Que voulez-vous*, nous dit un Libanais, *nous nous étions habitués à leur présence. Leur sort ne peut nous laisser indifférents. Ce qui leur arrive est profondément injuste et nous n'oublions pas le fait qu'ils partent pour éviter la destruction totale de Beyrouth-Ouest.* » D'autres, qui sont nés avec la révolution palestinienne et l'ont vécue avec ses grandeurs et ses misères, paraissent en plein désarroi. C'est tout un rêve qui s'effondre pour eux.

En fait, il y a dans ce pays deux Liban. Un Liban qui se sent, malgré tout ce qui s'est passé au cours des dernières années, solidaire des *Palestiniens, et un Liban, situé de* l'autre côté du port, qui n'a pas pris la peine de dissimuler sa joie à l'occasion du départ des premiers contingents de Palestiniens. Ce Liban-là n'hésite pas à exiger sous la plume de l'éditorialiste du *Réveil*, l'organe officieux des phalangistes, l'« *élimination pure et simple* » de tous les camps palestiniens devenus « *des monuments d'hypocrisie dans la mendicité* ». « *Il faut détruire les camps palestiniens du Liban inlassablement jusqu'à ce que disparaissent pour toujours ces ateliers du crime, ces asiles de criminels et de délinquants de toute provenance, ces pépinières de terroristes... Le gouvernement libanais commettrait une faute grave s'il se prêtait aux tentatives en cours d'utiliser la force multinationale pour la protection des camps et d'empêcher, par conséquent, leur désarmement total et leur suppression.* » La lecture de ces lignes remplit d'inquiétude les Palestiniens, *qui espèrent malgré tout, malgré* le départ de leurs combattants, préserver encore les institutions communautaires laborieusement mises en place au Liban au cours des dernières années. Elle inquiète aussi les Libanais, qui se demandent quelle sera *l'évolution* du pays si M. Béchir Gemayel réussissait ce lundi à avoir le quorum à l'Assemblée parlementaire.

En tous les cas, le général Sharon a *respecté à la lettre ses engagements en rétablissant, dimanche en* fin de matinée, l'électricité coupée depuis le 26 juillet, mettant ainsi fin *au blocus économique de Beyrouth*-Ouest, mais il faudra attendre vraisemblablement plusieurs jours pour que la distribution devienne normale dans une ville durement touchée par les bombardements israéliens.

JEAN QUEYRAS.



## Il n'y aura pas de négociation en dehors du cadre fixé à Camp David

### *déclare M. Menahem Begin*

De notre correspondant

Jérusalem. — Si de nombreux Israéliens étaient opposés à l'idée *d'un assaut final contre Beyrouth*-Ouest parce que, à leur avis, une telle opération aurait été, à tout point de vue, « *trop coûteuse* » pour Israël, ils n'en ont pas moins assisté avec amertume au départ des premiers groupes de l'O.L.P. L'annonce de la conclusion du plan Habib avait, en général, été accueillie avec soulagement en Israël, mais la vue des images de l'évacuation, abondamment diffusées par la télévision israélienne samedi et dimanche soir — notamment celles montrant les fedayin faire le V *de la victoire*, — a provoqué des sentiments de frustration. « *Je préfère ne plus regarder la télévision pendant quelques jours*, nous a confié un réserviste qui avait combattu sur le front de Beyrouth. *Nous avons été privés de l'occasion qui nous était donnée d'infliger aux terroristes une défaite totale.* » Et le père d'un soldat blessé durant les *combats au Liban* a avoué qu'il n'admettait pas ce qui était arrivé à son fils et qu'il n'aurait pu accepter la moindre victime israélienne durant une ultime bataille à Beyrouth-Ouest, mais il a ajouté : « *Nous n'en avons pas fini avec les terroristes. Ils ne tarderont pas à refaire parler d'eux.* » Beaucoup d'Israéliens reconnaissent que, pour eux, le moment du départ de M. Arafat et des principaux collaborateurs de l'O.L.P. sera un moment particulièrement difficile.

Cette irritation a été accrue dimanche lorsque l'armée israélienne a tenté d'empêcher l'O.L.P. d'embarquer des véhicules et des munitions, ce qui était, selon le gouvernement de Jérusalem, une « *violation flagrante* » des conditions écrites dans le plan défini par M. Habib. La télévision a laissé entendre ue les dirigeants israéliens tenaient le médiateur américain pour responsable de cet incident qui, à leurs yeux, en annonce d'autres. Le cabinet de M. Begin a exigé et obtenu dimanche soir de la part de l'ambassadeur des Etats-Unis en Israël un engagement écrit selon lequel les jeeps et land-rover qui se *trouvent à bord* du bateau chypriote seront déchargées avant l'arrivée du navire en Tunisie. Le gouvernement, qui dénonçait la veille déjà *l'attitude de l'armée* libanaise et du contingent français pour n'avoir pas effectué de contrôle sur le port de Beyrouth, a souligné dimanche soir que sa protestation devait être comprise comme un « avertissement » pour l'avenir. Les dirigeants israéliens soupçonnent M. Habib d'avoir approuvé ce laxisme, tout en sachant que le gouvernement de Jérusalem comptait sur lui pour que les effectifs et matériels emportés par les hommes de l'O.L.P. fassent l'objet d'une étroite surveillance.

### La préparation d'un plan américain

La confirmation par le secrétaire d'Etat, M. Shultz, et le secrétaire à la défense, M. Weinberger, de la préparation d'un plan *américain* de règlement de la question palestinienne a renforcé l'inquiétude des milieux gouvernementaux de Jérusalem à *l'égard de la politique américaine* au cours des prochains mois. M. Begin n'a pas du tout apprécié que M. Shultz puisse dire que les accords de Camp David pouvaient donner lieu à diverses interprétations, ce qui semblait être une critique évidente de la position *israélienne*.

En annonçant, lors du conseil des ministres hebdomadaire dimanche, que le gouvernement allait entreprendre une action « *pour l'établissement d'une paix générale au Proche-Orient, telle qu'elle a été définie à Camp David* », M. Begin a signifié aux dirigeants américains qu'il n'entendait pas leur laisser l'initiative *et ne leur permettrait* pas de transformer les accords de Camp David dans un sens contraire à celui que leur donnent les Israéliens. *Le premier ministre a même* pris soin de faire cette mise en garde on ne peut plus nette : « *Il n'y aura pas de négociation sur aucune proposition quelle qu'elle soit qui s'écarterait du cadre fixé à Camp David.* » Et pour M. Begin, il y a tout lieu de penser que M. Shultz pourrait s'apprêter à commettre un pareil écart quand il déclare, comme il *vient de le faire, que la résolution* 242 du Conseil de sécurité implique un retrait israélien des territoires occupés et sous-entend un compromis sur le tracé des frontières de l'Etat d'Israël. Auparavant, M. Sharon avait lancé un appel aux Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza pour qu'ils se joignent à des pourparlers, maintenant que « *le danger de l'O.L.P. était réduit* ». Cet appel de M. Sharon s'adressait aux « *Arabes d'Eretz Israël* » (la terre d'Israël), expression qui, selon le gouvernement de Jérusalem, englobe la Cisjordanie et le territoire de Gaza. M. Sharon indiquait ainsi aux dirigeants américains qu'il n'était pas question qu'Israël abandonne le contrôle de tous les territoires qu'il occupe actuellement.

FRANCIS CORNU.

## Priorités américaines

*(Suite de la première page.)*

*Accessoirement, la supériorité* du matériel militaire américain a été prouvée. Cela fera réfléchir à deux fois le roi Hussein qui voulait se fournir en armes soviétiques.

Les dégâts considérables causés au Liban ont ému l'opinion américaine et M. Reagan lui-même. Cela n'empêche pas Washington d'être très satisfait de l'issue des *combats*. En quelques semaines, il a obtenu : le départ et la dispersion des combattants de l'O.L.P., l'affaiblissement de la Syrie (*et, à travers elle*, de l'U.R.S.S.), la possibilité de restaurer un Etat libanais pro-occidental.

En somme, avec des moyens détestables, M. Begin a débloqué les choses. On estime ici qu'il faut en profiter. Laissés à eux-mêmes, Arabes et Israéliens s'enfermeraient de nouveau dans une dangereuse rigidité. Les Etats-Unis voudraient, par leur présence et leurs initiatives, empêcher la situation de se geler encore.

Deux priorités ont été définies le *20 août* par M. Reagan :

1) « *Restaurer l'entière souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Liban, obtenir le retrait rapide de toutes les forces étrangères de ce pays et aider à assurer la sécurité du nord d'Israël.*

2) » *Agir rapidement dans le contexte de Camp David pour résoudre le problème palestinien sous tous ses aspects, aussi bien que les autres questions non résolues du conflit israélo-arabe.* »

Théoriquement, il n'est pas possible de s'attaquer à la deuxième partie tant que la première n'est pas clarifiée, c'est-à-dire tant que les troupes israéliennes et *syriennes* camperont ou Liban. Malgré des assurances — très fermes, paraît-il, — de Damas et de Jérusalem, on craint ici que le retrait simultané de ces forces étrangères ne demande beaucoup de temps. Des démarches ont donc commencé en coulisses pour préparer déjà le « nouveau Camp David ».

Depuis son installation, le mois dernier, M. Shultz a entrepris un réexamen *général de la politique* américaine au Proche-Orient. De nombreux spécialistes, sénateurs et représentants, se sont succédé dans son bureau. S'il a beaucoup écouté, le secrétaire d'Etat a très peu parlé lui-même. On s'interroge sur son plan, étant donné que Washington ne peut plus se cantonner dans le flou et servir seulement d'intermédiaire.

### Les trois conditions de M. Moubarak

Le *Washington Post* du 22 août a publié un article de M. Hosni Moubarak, *dans lequel celui-ci* pose trois conditions pour la reprise des discussions entre Le Caire, Jérusalem et Washington : que les Etats-Unis reconnaissent « *le droit du peuple palestinien à l'auto-détermination* », que cessent les implantations israéliennes dans les territoires occupés et que des mesures soient prises pour « *restaurer la confiance* » des habitants palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Sinon, affirme M. Moubarak, « *il sera très difficile de reprendre les négociations sur l'autonomie ou de ranimer le processus de paix* ».

Les deux derniers points ne font pas *difficulté à Washington*. Interrogé sur la légalité des implantations israéliennes, M. Shultz a déclaré : « *La question n'est pas de savoir si elles sont légales, mais si elles sont constructives. Et nous ne pensons pas qu'elles le soient.* »

Mais les Etats-Unis sont-ils prêts à reconnaître aux Palestiniens le droit de s'autodéterminer ? *M. Shultz a répondu dimanche*, sur la chaîne de télévision N.B.C., dans l'émission « Meet the Press » : « *Les Palestiniens devraient participer à la détermination des conditions dans lesquelles ils sont gouvernés.* » Le secrétaire d'Etat n'a pas voulu employer le mot autodétermination, selon lui devenu synonyme d'Etat palestinien. Mais il a déclaré qu'une solution définitive *du problème impliquerait qu'Israël « se retire d'une partie du territoire de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza »*. Par la bouche du secrétaire d'Etat, l'administration Reagan faisait ainsi connaître son interprétation de la résolution 242 des Nations unies (1).

En ce qui concerne l'O.L.P., la position américaine est toujours *la même* : pour être reconnue, l'O.L.P. doit renoncer au « terrorisme » et admettre l'existence d'Israël. Cela n'a pas empêché de *négocier indirectement avec elle*, et cela n'empêche pas de souhaiter qu'elle reste unie, sous la houlette de M. Arafat, pour barrer la route à un dangereux radicalisme.

Aux yeux des Américains, le processus de Camp David est plus valable que jamais. A condition d'augmenter le nombre des participants et de rendre les objectifs un peu plus ambitieux. On cherche, à la fois, à introduire du côté arabe des Palestiniens représentatifs, proches de l'O.L.P., et à s'assurer du concours d'autres pays, comme la Jordanie ou l'Arabie Saoudite. Ne suffirait-il pas d'une seule nouvelle recrue pour provoquer un débat en Israël ? *Washington compte* beaucoup désormais sur ce débat interne pour amener M. Begin à assouplir ses positions.

ROBERT SOLÉ.

(1) La version en langue anglaise de la résolution 242 parle de retrait « *de territoires occupés* », tandis que le texte français parle « *des territoires occupés* ».

● *Un bateau* transportant 3 000 tonnes de nourriture et de médicaments a quitté samedi 21 août le port égyptien d'Alexandrie pour Beyrouth, selon l'agence de presse du Moyen-Orient. La nourriture et les médicaments, d'une valeur de 700 000 FF, ont été recueillis par le comité de solidarité nationale en faveur *de la cause palestinienne*, dirigé par les trois partis d'opposition égyptiens. — *(A.P.)*

# LA CRISE DU PROCHE-ORIENT

## Le redéploiement des troupes palestiniennes

L'O.L.P. « continuera à mener conjointement la lutte politique et la lutte armée jusqu'à la création d'un Etat palestinien indépendant », a déclaré, dimanche 22 août, M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., en accueillant à l'aéroport de Nicosie le premier groupe de combattants palestiniens évacués de Beyrouth. « L'O.L.P. n'aura jamais recours à l'arme du terrorisme », a ajouté le chef de la diplomatie de l'O.L.P., qui s'est exclamé : « Nous ne sommes pas des terroristes, nous sommes des combattants de la liberté ! » « Nous avons subi un petit revers, mais nous poursuivrons la lutte pour notre terre », a assuré M. Kaddoumi.

Le responsable palestinien, qui venait de New-York via Paris, a été ovationné par les quelque quatre cents fedayin. Accueilli au cri de « Palestine vaincra », M. Kaddoumi a été quelque peu bousculé par les combattants, dont certains lui ont donné l'accolade.

Les fedayin avaient débarqué dans le port de la capitale chypriote, dimanche matin, en ordre impeccable, précédés du drapeau palestinien et de portraits de M. Arafat. A terre, ils avaient remis leurs armes, des fusils mitrailleurs pour la plupart, aux forces de l'ordre chypriotes, qui avaient bouclé le port.

Les combattants ont quitté l'île par avion pour la Jordanie et l'Irak. Ce transfert se faisait sous la responsabilité du Comité intergouvernemental pour les migrations, organisme humanitaire basé à Genève.

A leur arrivée à Bagdad, les cent trente-cinq combattants, tous membres d'une fraction palestinienne proche du régime irakien, le F.L.A. (Front de libération arabe), ont reçu un accueil officiel, mais qui est resté très discret.

Attendus par M. Naïm Haddad, responsable des mouvements de libération au Conseil du commandement de la révolution, et président du Conseil national irakien, les fedayin ont descendu, silencieux et émus, la passerelle. La fatigue et la tristesse se lisaient dans leurs yeux, rapportent les journalistes présents. Peu de temps après, l'agence irakienne INA, rendant compte de cette cérémonie, a affirmé que les cent trente-cinq hommes *s'étaient portés volontaires pour aller combattre l'armée iranienne*. Selon INA, leur commandant a déclaré qu' « ils espéraient participer aux côtés des Irakiens à la lutte contre l'agresseur iranien, car la libération de la Palestine ne pourrait se faire sans utiliser les potentialités de l'Irak, actuellement occupées par l'agression iranienne ». — (A.F.P., U.P.I.)

## Les relations de l'O.L.P. avec les principaux pays d'accueil demeurent tendues

De notre correspondant

*Beyrouth.* — *L'O.L.P.* va se trouver écartelée entre sept pays arabes où ses combattants sont en train d'être dispersés. De plus, la centrale palestinienne a des relations pour le moins crispées avec les principaux pays d'accueil : la Syrie et la Jordanie.

Seule la Tunisie n'est pas dans ce cas. Quant aux deux Yémens, tellement décentrés par rapport au monde arabe, il est difficile de leur attribuer un grand rôle dans l'opération en cours, le Yémen du Nord étant cependant une sorte de caution saoudienne et le Yémen du Sud pouvant constituer une base de repli pour les fedayin non arabes.

### Le contentieux avec Amman

Siège de la Ligue arabe, Tunis constitue pour M. Arafat et la direction de l'O.L.P. le moins mauvais des replis possibles, malgré son éloignement de la scène proche-orientale. On croit savoir que, même si, comme l'annonce un des principaux dirigeants palestiniens, M. Abou Ayad, Damas devait devenir le siège officiel de l'O.L.P., M. Arafat opérera plutôt à partir de Tunis pour conserver un minimum d'autonomie et ne pas tomber sous la tutelle syrienne.

Bien que l'O.L.P. et la Syrie soient en état d' *« alliance stratégique »* et qu'elles soient les deux piliers du « front de la fermeté », leurs relations se caractérisent en effet par une forte méfiance. Hormi la Saïka prosyrienne, toutes les organisations palestiniennes considèrent Damas avec une réticence plus ou moins accentuée. Son comportement durant la présente invasion du Liban par Israël a été ouvertement critiquée, même par un homme comme M. Nayef Hawatmeh, chef du Front démocratique de libération de la Palestine (F.D.L.P.), qui, proche des Soviétiques, entretenait par conséquent de bons rapports avec les Syriens. Il a qualifié l'intervention de Damas d' *« intermittente et tardive »*. On avait cru que son organisation serait une de celles qui choisiraient malgré tout la Syrie comme pays de destination et que ce serait probablement le cas de M. Georges Habache et de son Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.). Il n'en a rien été, et il semble que seules ont opté pour la Syrie la Saïka, qui est une émanation de l'aile syrienne du parti Baas, et le F.P.L.P. Commandement général, dont le chef, M. Ahmed Jibril, est un ancien officier syrien. Un bataillon de l'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.) est également destiné à se rendre à Damas. Tous les Palestiniens savent qu'ils seront strictement *contrôlés et qu'ils seront répartis* à travers le pays au gré des autorités syriennes et contraints de n'exercer d'activité militaire que lorsque celles-ci le voudront.

Le contrôle qui attend les Palestiniens sera encore plus strict en Jordanie, où se rendent un millier d'hommes, plus, éventuellement, le bataillon de l'A.L.P. originellement destiné à retourner en Egypte. Le contentieux jordano-palestinien est notoire. Tout en ayant perdu depuis les événements de 1970-1971 de sa virulence, il reste tout aussi profond. M. Arafat, depuis trois ans au moins, est partisan d'un rétablissement des relations avec le régime jordanien, ayant absolument besoin de sa coopération pour garder le contact avec les Palestiniens de Cisjordanie. Le roi Hussein y était intéressé pour mettre un terme aux surenchères dont il était l'objet sur des thèmes propalestiniens. Mais, malgré la création de comités conjoints et plusieurs rencontres entre les deux parties, la réconciliation jordano palestinienne n'est pas allée très loin et la méfiance n'a pas été dissipée entre les deux ennemis de la précédente décennie.

L'Irak, sauf durant une courte période en 1978, a constamment maintenu d'assez bonnes relations avec l'O.L.P., qui sont allées en se raffermissant au cours des dernières années lorsque les relations syro-palestiniennes se sont refroidies. Bagdad a, en 1980, finalement fait droit à une vieille requête de M. Arafat en abandonnant le dissident Abou Nidal, qui a été *accueilli* par Damas. Le chef de l'O.L.P. a été le premier à tenter une médiation dans la guerre irako-iranienne. Mais sa position est devenue inconfortable au fur et à mesure des revers irakiens, en raison de ses rapports avec l'Iran, qui, sans avoir l'enthousiasme des premiers jours de la révolution khomeyniste, demeurent étroits.

Quant au Soudan, il a été *villipendé par l'O.L.P., dont il a* finalement fermé le bureau à Khartoum et expulsé le délégué en l'accusant de subversion. Néanmoins, le président soudanais, M. Nemeyri, a été le premier chef d'Etat arabe a ouvrir les portes de son pays aux fedayin : il en a accepté six cents, puis, à la demande de M. Arafat — ce qui est significatif, le Soudan étant le pays arabe le plus amical à l'égard de l'Egypte, en paix avec Israël, — il a porté ce quota à mille.

Ce n'est pas dans ces sept pays d'accueil que les fedayin vont retrouver la liberté d'action dont ils bénéficiaient au Liban.

LUCIEN GEORGE.

LA GUERRE DU GOLFE

## Téhéran s'inquiète des menaces irakiennes contre l'île de Kharg

La nouvelle dimension donnée au conflit Irak-Iran par les menaces irakiennes contre le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg paraît inquiéter les dirigeants de Téhéran. Ils ont mis en garde contre les risques qui en découlent sur la sécurité du Golfe. Le premier ministre iranien, M. Moussavi, a déclaré samedi 21 août que Bagdad cherchait *« à supprimer toute sécurité dans le Golfe »*, et il a émis le vœu que les pays qui *« ont des intérêts »* dans la région fassent pression sur le régime irakien pour le dissuader de porter la guerre dans le Golfe. La décision du président irakien Saddam Hussein de décréter un blocus de Kharg *(le Monde* du *17 août)* semble être donc davantage prise au sérieux à Téhéran, d'autant plus que, selon les milieux maritimes de Londres, elle s'est déjà traduite par une importante baisse des prévisions d'enlèvement de brut iranien.

Le raid aérien irakien lancé contre l'île mercredi 18 août a été confirmé samedi par le capitaine du pétrolier norvégien *Hadrian*, qui, au moment de l'attaque, chargeait du pétrole à 3 kilomètres de Kharg. Selon lui, les responsables à terre de l'île ont reconnu que plusieurs réservoirs avaient été touchés. Quant aux combats à terre dans la zone frontalière, ils se sont poursuivis samedi et dimanche, faisant, pour ce dernier jour, cinquante tués irakiens selon Téhéran, et seize morts iraniens selon Bagdad.

D'autre part, l'hebdomadaire américain *Time* croit savoir que le régime de Téhéran profiterait du pèlerinage annuel à La Mecque en septembre pour susciter des troubles en Arabie Saoudite. Selon le journal, l'hodjatoleslam Moussavi Kho'ini a été désigné par l'imam Khomeiny pour prendre la tête des cent mille Iraniens qui se rendraient dans la ville sainte.

A Téhéran, le procès de M. Ghotbzadeh, ancien ministre des affaires étrangères, est entré samedi dans sa phase finale. Le tribunal militaire a commencé ses délibérations, après le réquisitoire et l'exposé de la défense, indique la presse iranienne.

D'autre part, un administrateur de sociétés suisse a lancé, samedi, de Paris, une mise en garde aux hommes d'affaires se rendant en Iran. M. Marius Berghgracht a affirmé avoir été retenu un mois durant en résidence surveillé dans un hôtel de Téhéran, et n'avoir pu être libéré qu'après avoir laissé aux autorités islamiques des actions d'une valeur de 900 000 dollars qu'il détenait dans une société iranienne. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

L'ARRIVÉE EN JORDANIE

## Une réception digne mais réservée

Correspondance

Amman. — « *Vous avez défendu un droit et une cause juste avec honneur et courage.* » C'est par ces mots que le roi Hussein de Jordanie, en uniforme, a salué, dimanche 22 août, sur la base aérienne de Mafraq, à 75 kilomètres au nord d'Amman, deux cent soixante-cinq combattants de la brigade Badr, l'unité de l'Armée de libération de la Palestine stationnée dans le royaume hachémite, avant qu'ils gagnent leurs casernes. Ces combattants, les premiers à avoir évacué Beyrouth, étaient arrivés de Larnaca (Chypre), vers 11 h 15, à bord de deux Boeing de la compagnie aérienne libanaise MEA.

Dans un silence empreint d'émotion et troublé seulement par quelques applaudissements et la bousculade des soixante-dix journalistes présents, ils sont descendus des deux appareils en faisant le « V » de la victoire, drapeau palestinien et portrait de M. Arafat en tête, *mais sans armes*. Sanglés dans leurs uniformes vert olive, la plupart âgés de vingt à trente ans, certains tout juste sortis de l'adolescence et d'autres à l'allure de vétérans, le visage parfois mangé par une barbe de plusieurs jours, ils sont apparus en bonne condition physique, quelques-uns s'avouant seulement « *fatigués par le voyage* ».

Le souverain, entouré du premier ministre, M. Badrane, du commandant en chef de l'armée, Sherif Zaid Ben Shaker, et de plusieurs représentants de l'O.L.P., a donné l'accolade aux arrivants, un par un, au bas de l'escalier de coupée.

Un accueil digne mais sobre, et entouré d'une certaine réserve, pour ces combattants qui avaient pu gagner Beyrouth dès le début de l'offensive israélienne, lorsque les autorités jordaniennes avaient autorisé *le départ des volontaires pour* le Liban.

Ces soldats de l'A.L.P. avaient apparemment reçu des consignes très strictes de discrétion. A la question « *Pourquoi avez-vous quitté Beyrouth ?* », un jeune homme a tout juste eu le temps de dire, avant qu'un officier jordanien n'intervienne pour mettre fin à la conversation : « *Nous sommes partis parce que nous ne voulions plus que des enfants soient tués.* » La plupart se sont retranchés derrière le « *secret militaire* » pour éluder *les questions, ou se sont contentés* d'un « mamnou'e » (« interdit ») péremptoire pour décourager toute velléité d'interview.

### Incertitudes

Interrogé par un correspondant étranger sur la suite des opérations de rapatiement, le oi s'est boné à affirmer qu'il « s'attendait » à l'arrivée prochaine d'un nouveau contingent. Mais les autorités jordaniennes n'ont donné jusqu'à présent aucune autre précision, tandis qu'au bureau de l'O.L.P. à Amman on déclare n'avoir aucun détail sur le retour *éventuel d'autres combattants*.

Selon un responsable de l'information de la centrale palestinienne à Amman, sept cent cinquante éléments de la brigade Badr se sont rendus au Liban début juin. Une partie d'entre eux serait dans la vallée de la Bekaa, ainsi qu'un certain nombre de volontaires ayant quitté la Jordanie au même moment. Leur retour dans le royaume hachémite ne semble pas devoir poser de problème. Restent les fedayin de nationalité jordanienne qui résidaient au Liban avant le déclenchement de l'opération « Paix en Galilée ». Selon les estimations les plus courantes, ils *seraient environ* un millier.

Le 11 août, le roi avait confirmé que son pays accueillerait les Palestiniens détenteurs de passeports jordaniers, « *en application de la Constitution et des lois en vigueur* ». Amman exige notamment que les fedayin désireux de rentrer en Jordanie le fassent sans armes comme tout autre citoyen et retournent à la vie civile. Selon l'O.L.P., ils devraient également rompre toutes relations avec les organisations palestiniennes. Leur famille pourrait par ailleurs les *rejoindre*.

Dans une interview au *Washington Post* publiée le 7 août, le ministre de l'information, M. Adnan Abu Odeh, déclarait, pour sa part, que les membres de l'O.L.P. expulsés à la suite du « septembre noir » en 1970 « *ne feraient probablement pas l'objet de poursuites* ». La possibilité d'une amnistie pour ceux qui n'ont pas été graciés en 1978 n'a cependant pas été confirmée par la suite. Les fedayin tombant sous le coup de la loi jordanienne pour leurs antécédents politiques pourraient bénéficier d'un « arrangement », indique-t-on seulement à Amman.

Les représentants de l'O.L.P. estiment, cependant, qu'un petit nombre seulement de fedayin reviendront en Jordanie, dans la mesure où ils ne pourront pas y poursuivre leurs activités militaires et politiques. En tout état de cause, les observateurs estiment que les autorités jordaniennes adopteront une attitude extrêmement prudente à l'égard de ces combattants et examineront le cas de ces *derniers très soigneusement avant de* prendre une décision à leur sujet. Le souvenir des affrontements jordano-palestiniens de 1970-1971 hante encore les esprits, tant dans les milieux officiels que dans la population en majorité d'origine palestinienne. Les dirigeants veulent également éviter, à tout prix, de prendre le risque d'un regain des opérations de commandos contre Israël à partir de leur territoire, ce qui ne manquerait pas, pensent-ils, d'entraîner des *représailles*.

L'opinion jordanienne semble partagée sur l'opportunité d'accueillir des fedayin qui, même désarmés, n'en n'auront pas moins « *une expérience du maniement de toutes sortes d'armes* », comme le souligne un médecin d'origine transjordanienne. « *Comment ne peut-on avoir des inquiétudes*, dit-il, *alors que l'on a résolu le problème de Beyrouth sans avancer d'un pouce vers une solution du problème palestinien ?* »

« *Il y a ceux qui se sentent directement concernés par un règlement de la question palestinienne : les réfugiés, la gauche et les intellectuels en général. Ceux-là verraient d'un bon œil le retour d'élément de la résistance parce que leur position en serait fortifiée. Mais probablement pas la bourgeoisie transjordanienne ni même la bourgeoisie palestinienne qui veulent continuer à faire tranquillement des affaires et à prospérer en paix*, estime, pour sa part, un universitaire. *Si un jour il y avait des tensions entre les Palestiniens et le gouvernement, cela placerait cette bourgeoisie palestinienne dans une situation délicate : pour qui prendrait-elle partie ?* »

« *La plus grande peur, c'est qu'Israël ou même la Syrie puisse provoquer un nouveau conflit jordano-palestinien* », affirme enfin un homme d'affaires, dont l'opinion reflète une préoccupation sensible au plus haut niveau à Amman, si l'on en juge par l'insistance avec laquelle les milieux dirigeants invoquent « *l'unité de la famille jordano-palestinienne* ». Un thème repris par le roi dans son discours du 11 août. Le souverain avait alors lancé une mise en garde contre toute tentative de « sédition » à l'intérieur du pays.

EMMANUEL JARRY.

## La Tunisie sera «un lieu d'entretiens politiques et non un point de départ pour des actions militaires»

### déclare M. Mzali

De notre correspondant

Tunis. — En précisant samedi 21 août dans une interview au journal *As Sabah* que la Tunisie sera *« un lieu de concertation et d'entretiens politiques et non un point de départ pour des actions militaires »*, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a, en quelque sorte, délimité la marge d'action du millier de Palestiniens que son pays a accepté de recevoir et dont un premier contingent est attendu mardi ou mercredi.

M. Yasser Arafat et plusieurs de ses principaux adjoints à la direction de l'O.L.P., tous membres de l'organisation Fatah, arriveront par la suite à une date qui n'est pas encore fixée et qui sera certainement tenue secrète jusqu'à la dernière minute pour des raisons de sécurité.

Les *dirigeants tunisiens* affirment ignorer encore quels sont exactement leurs projets. S'installeront-ils en permanence à Tunis, où des villas ont été préparées dans un quartier résidentiel, et dans la banlieue nord, pour y poursuivre les contacts politiques ou diplomatiques auxquels ils sont plus acquis que les autres tendances de la résistance ? Ou bien la Tunisie ne sera-t-elle pour eux qu'un point fixe de rencontres plus ou moins longues et fréquentes dans l'intervalle de leurs déplacements à l'étranger ?

Il paraît certain qu'une partie de l'état-major de l'O.L.P., cadres civils et militaires, au nombre d'environ cent cinquante, s'installeront à demeure pour un temps indéterminé dans un hôtel de la banlieue de Tunis. En définitive, il appartiendra aux Palestiniens de s'organiser comme ils l'entendent.
elaoin sdrétu cmfhypp vbgkj x

Les Tunisiens insistent beaucoup sur ce point. « *La Tunisie s'interdit totalement de s'ingérer dans leurs affaires ou d'influencer leurs décisions* », a déclaré M. Mzali. Et, répondant probablement à une préoccupation souvent formulée depuis quelques jours dans l'opinion, le premier ministre devait ajouter qu'il est convaincu que *« les frères palestiniens ne s'immisceront pas eux non plus dans les affaires intérieures de la Tunisie »*. Pour sa part, le ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, qui recevait les journalistes tunisiens pour leur *réserve et de circonspection* », des conseils « *de prudence, de réserve et de circonspection* » *devait préciser que seule « une charte de confiance mutuelle »* régira le séjour « *temporaire* » des Palestiniens, qui n'auront donc ni un statut d'émigrés ni un statut de réfugiés.

En arrivant à La Goulette, l'avant-port de Tunis, où « *un accueil officiel et populaire* » dont les conditions n'ont pas été précisées leur sera réservé, les Palestiniens remettront leurs armes aux autorités miliaires qui « *les garderont à leur disposition* ». Puis, à bord de camions, les sept à huit cents combattants, dont la venue est prévue en deux groupes, gagneront Oued-Zarga, localité à 80 kilomètres au nord-ouest de la capitale, où un centre de formation agricole a été fermé et préparé pour leur hébergement.

Ce camp est situé entre les villes de Medjez-el-Bab et de Beja, au bas des collines délimitant l'immense plaine céréalière qui fut le principal centre de la colonisation française, dans un décor aride que viennent adoucir une large allée d'eucalyptus, un verger planté de pommiers et de pêchers, quelques cyprès et la proximité d'un bassin alimentant le barrage de l'oued Kassab. Un bâtiment central de deux étages et une dizaine de constructions légères ont été aménagés avec tout le confort possible (cuisine, restaurant, infirmerie, douches, salle de télévision), et une cinquantaine de tentes pouvant recevoir chacune dix *occupants ont* été plantées par l'armée, qui a également organisé en toute hâte un terrain de sport. Là, dès leur arrivée, les hommes subiront une série d'examens médicaux, puis des papiers d'identité seront établis pour chacun d'entre eux. Ce n'est qu'après ces formalités qu'ils pourront bénéficier par groupe, et en alternance, de permissions de sortie. Aucune précision n'a été donnée sur ce que seront leurs *activités quotidiennes et s'ils* auront la possibilité de se livrer à un entraînement militaire.

Quant aux cadres civils et militaires de l'O.L.P., dont certains seront rejoints par leur famille, la *plupart devraient résider* à l'hôtel Salwa de Bordj-Cedria, à quelque 30 kilomètres au sud de la capitale. L'établissement « 3 étoiles », qui profile en bord de mer une architecture moderne, compte 290 chambres avec leur terrasse particulière, réparties en demi-lune sur trois niveaux autour d'une piscine et de jardins, face au golfe de Tunis.

MICHEL DEURÉ.

## Syrie

● PENDAISON PUBLIQUE. — Le directeur d'une banque, condamné pour détournement de fonds, a été publiquement pendu, lundi 23 août à Damas. Sahaluddin Al Faqir, directeur de la Banque syrienne de commerce à Deraa, près de la frontière jordanienne, aurait détourné l'équivalent d'environ 4,5 millions de dollars avant de tenter de mettre le feu à sa banque pour cacher son méfait. — *(Reuter)*.

## Égypte

● VISAS OBLIGATOIRES *POUR LES SYRIENS.* — Les ressortissants syriens ont désormais besoin d'un visa pour se rendre en Egypte, a-t-on officiellement annoncé lundi 23 août à Damas. Une telle formalité n'était pas nécessaire depuis l'époque de la République arabe unie (R.A.U.) union entre la Syrie et l'Egypte, à l'époque de Nasser, à la fin des années « 50 ». — *(Reuter.)*

## *A travers le monde*

### États-Unis

● INCIDENTS AU FESTIVAL DE WATTS COMMÉMORANT LES ÉMEUTES DE 1965. — Des affrontements entre bandes rivales ont perturbé, samedi 21 août, le Festival du ghetto noir de Watts, à Los Angeles, qui commémore les émeutes de 1965 qui avaient fait 34 morts. Plusieurs personnes ont été blessées et la police a appréhendé huit porteurs de couteaux et de matraques. Le Festival, qui se tient depuis dix-sept ans, avec une interruption de 1975 à 1980, n'avait jamais, selon ses organisateurs, connu de telles scènes de violence. — *(A.F.P.)*

### Italie

● CONTROVERSE APRÈS LA MORT D'UN JEUNE FRANÇAIS. — La famille de Jean-Robert Nebout, un jeune touriste français tué le vendredi 20 août par un carabinier sur la plage de Lignano, dans le Frioul, a contesté la version de la police italienne selon laquelle le jeune homme aurait été surpris alors qu'il se livrait à des actes de vandalisme contre des équipements balnéaires. Selon la famille, le jeune homme, sans papiers, a pris la fuite pour échapper à un contrôle des carabiniers ; c'est alors qu'il aurait été tué. — *(A.F.P.)*

### Seychelles

● L'UN DES MUTINS du 17 août est mort, samedi 21 août, des suites de ses blessures, portant à huit tués le bilan officiel des victimes de la rébellion dont Mahé a été le théâtre pendant trente-six heures. D'autre part, l'armée a indiqué samedi que l'interrogatoire de quatre-vingts *mutins faits prisonniers* ainsi que de la poignée de civils qui s'étaient joints à eux se poursuivait. Cinq rebelles n'auraient pas encore été capturés à cette date. — *(Reuter.)*

# AMÉRIQUES

## République Dominicaine

### Les immigrants haïtiens sont soumis au travail forcé et à des persécutions

*affirme la Société anti-esclavagiste de Londres*

De notre correspondante

Genève. — La condition des travailleurs haïtiens à Saint-Domingue constitue un véritable scandale, indique un rapport d'origine britannique qui vient d'être transmis à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU (1). Cette sous-commission, composée d'experts indépendants, est réunie au Palais des nations depuis le 16 août ; elle a pour tâche de lutter contre les mesures discriminatoires et de protéger les minorités, victimes de persécutions diverses. Elle s'est notamment adressée à Interpol et à divers organismes non gouvernementaux, ainsi qu'aux autorités de nombreux pays, pour examiner dans quelle mesure la Convention de 1962 relative à l'esclavage était respectée. C'est la Société anti-esclavagiste de Londres qui lui a fourni un rapport sur les migrants haïtiens en République Dominicaine.

Une étude précédente de la société faisait déjà état de « *vente de travailleurs haïtiens à des exploitants agricoles de la République Dominicaine ; conditions de vie immondes, misérables et dangereuses pour la santé ; tricheries fréquentes sur les salaires ; conditions de travail intolérables ; arrestation et déportation sommaires de travailleurs haïtiens et violation des droits syndicaux par les employeurs, notamment par le Conseil national du sucre, organisme d'Etat* ». Le gouvernement dominicain avait démenti, mais certains de ses membres avaient publiquement reconnu par la suite que les travailleurs immigrés étaient contraints de survivre dans des « *conditions inhumaines* ».

En avril 1982, la Société anti-esclavagiste a effectué une mission de *quatre semaines sur place. Elle s'est* immédiatement rendu compte qu'une grande partie de la main-d'œuvre *haïtienne indispensable à l'agriculture* dominicaine était illégalement « importée ». Sur 110 000 travailleurs demeurant en permanence dans les campements des grandes raffineries sucrières du pays, dont certaines sont la propriété du gouvernement, *on pouvait compter 85 000 Haïtiens* sans documents d'identité. Au moment de la récolte, ce nombre s'accroît d'environ 30 000 personnes, dont 16 000 seulement conformément aux termes d'un contrat conclu entre les gouvernements dominicain et haïtien, les autres ayant franchi illégalement la frontière.

Les membres de la mission n'ont pas réussi à se procurer le contrat bilatéral pour la récolte 1981-1982. Cependant, les clauses du contrat précédent (récolte 1980-1981) n'ont pas été respectées en ce qui concerne, notamment, l'hygiène, l'habitat et la nourriture. Ce contrat prévoit que les travailleurs seront représentés par des inspecteurs de leur pays, mais, selon les membres de la mission, « *le gouvernement dominicain n'exerce aucun contrôle sur le choix des inspecteurs haïtiens, lesquels, aux dires des travailleurs migrants, des syndicalistes et d'autres Haïtiens, ne seraient que les tristement célèbres « tontons macoute » chargés d'espionner les activistes politiques dans la communauté haïtienne en exil* ».

#### Coupeurs de canne

On estime que 85 % à 95 % des coupeurs de canne à sucre sont haïtiens, car les conditions de ce travail sont si pénibles que, malgré un chômage qui affecte près de 20 % de la population active, les Dominicains refusent de s'y soumettre. La situation des travailleurs immigrés *s'était améliorée* après l'accession au pouvoir, à Saint-Domingue, du président Antonio Guzman, en 1978, *et l'on veut espérer que le nouveau* président Jorge Blanco, au pouvoir depuis le 16 août dernier, prendra en considération leurs problèmes. « *Quoi qu'il en soit, les persécutions et le travail forcé atteignent encore des proportions inadmissibles* », selon le rapport britannique. Ainsi, au cours de 1981, des centaines d'Haïtiens, appréhendés par des gardes militaires, ont été contraints de participer de force aux travaux de la récolte sucrière. Le seul moyen d'y échapper était de verser une certaine somme aux gardes.

Mais il y a plus grave : comme l'a dénoncé en 1980 l'évêque de Barahona, une véritable traite des esclaves continue à sévir. Un enfant de dix ans, *capturé* par des gardes-frontières, avait été vendu à un administrateur de cette même raffinerie. *Une femme haïtienne a été* vendue pour la somme de 2 pesos, soit une quinzaine de francs *français... A la suite de raids menés* dans la ville de Pedernales, en décembre 1981, les victimes captu*rées ont été vendues pour environ* 5 pesos chacune.

Tous ces travailleurs sont sous-*payés* : leur journée de travail commence à quatre ou cinq heures pour se terminer vers dix-sept ou dix-huit heures. Lorsqu'ils sont affectés à des zones isolées, ils se voient obligés d'acheter l'essentiel de leur nourriture à des prix parfois exorbitants par rapport à leur salaire.

Selon les statistiques nationales, 75 % des victimes des accidents du travail dans l'industrie sucrière sont des coupeurs de canne. Les travailleurs migrants devraient, en principe, bénéficier de prestations sociales. Mais il semble qu'ils ne perçoivent aucune indemnité en cas de maladie ou d'accident.

Le Bureau international du travail (BIT), déjà saisi précédemment par la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, a désigné en mars 1982 une commission d'enquête qui n'a pas encore remis ses conclusions.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) *Le Monde* a parlé à plusieurs reprises de ce douloureux problème. Il a, en particulier, publié un témoignage de M. Jean-Yves Urfie, le 5 août 1980, et un large compte rendu, le 23 avril 1981, du livre de notre confrère Maurice Lemoine « Sucre amer » (éditions Encre, 291 p.).

## Pérou

### CENT VINGT ARRESTATIONS DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT D'URGENCE

*Lima (A.F.P., Reuter, U.P.I.).* — Cent vingt personnes ont été arrêtées depuis le vendredi 20 août, quand l'état d'urgence a été décrété à Lima et dans le port voisin de Callao, à la suite d'une vague d'attentats commis par des guérilleros. Ceux-ci *avaient* saboté quatre pylônes à haute tension au cours de la nuit précédente, privant ainsi la capitale d'électricité et d'eau. L'une et l'autre ont été rétablies dimanche. Dotée de pouvoirs spéciaux, la police a fait des rafles parmi les « suspects » et dans les milieux d'extrême gauche.

Au cours d'une conférence de presse, dimanche, le président Belaunde Terry a réaffirmé qu'il n'entendait pas demander à l'ar*mée de lutter contre le terrorisme.* Mais il a annoncé la promulgation d'une loi considérant tout acte de violence politique comme un acte de « *trahison* » et le punissant sévèrement.

D'autre part, environ deux cents guérilleros appartenant à l'organisation maoïste Sentier lumineux ont attaqué, dimanche *soir, un poste de la garde civile* à Vileasuaman (province de Ayacucho). Se servant de mitrailleuses et de dynamite, ils se sont battus avec les gardes du poste pendant environ une heure. Six policiers ont été tués ainsi *que vingt guérilleros. C'est l'opé*ration la plus importante et la plus meurtrière menée par les insurgés depuis que M. Belaunde Terry est arrivé à la présidence, il y a deux ans.

# DIPLOMATIE

● *Prochaine rencontre Shultz-Gromyko.* — Le secrétaire d'Etat américain a déclaré dimanche 22 août qu'il pensait rencontrer pour la première fois son homologue soviétique, M. Gromyko, en septembre, lors de la session d'automne à l'Assemblée générale des Nations unies. — *(A.P.)*

# ASIE

## Thaïlande

### Le P.C. demeure très divisé

De notre correspondant

**Bangkok. — M. Surachai Sae Dan, tenu pour l'un des responsables du parti communiste thaïlandais (P.C.T.), doit comparaître, le mardi 24 août, devant le tribunal militaire de Bangkok. Il avait été arrêté en juin 1981 à Surat-Thani alors qu'il tentait de négocier avec les autorités locales un cessez-le-feu dans le sud du pays.**

Le P.C.T est-il en si mauvaise posture que ses dirigeants aient *ainsi cherché à sortir de la clan*destinité, comme ils s'y étaient déjà essayés sans succès, au début de 1981, par l'intermédiaire de M. Seni Pramoj, ancien premier ministre ? Les affrontements idéologiques entre la « vieille garde » maoïste et les compagnons de route qui l'avaient rejointe dans le maquis après les révoltes étudiantes d'octobre 1973 et 1976 se sont soldés par la défection de plus d'un millier de jeunes recrues. Ces départs massifs ont renforcé la position des « conservateurs » au sein du P.C.T. et créé de nouvelles tensions qui ne semblent pas s'être apaisées.

*Un certain nombre de militants* souhaitent, en effet, que le P.C.T. suive une ligne plus indépendante à l'égard de Pékin, adopte une stratégie mieux adaptée aux réalités thaïlandaises et que, ce faisant, il sorte de la jungle pour porter la *subversion* hors des zones rurales. Le IVe Congrès du parti se serait réuni cette année — ses dernières assises remontent à 1961 — pour en débattre au fond. D'aucuns avancent que, par souci de compromis, il aurait *décidé de ne plus faire directe*ment référence aux schémas maoïstes de lutte révolutionnaire et qu'il aurait élu un nouveau titulaire (dont l'identié n'a pas encore été dévoilée) au poste de secrétaire général laissé vacant par la mort — récente ? — en Chine de Charden Wan Ngarm. Quoi qu'il en soit, le P.C.T. est loin d'avoir retrouvé son unité. Du nord au sud du pays, des groupes importants de guérilleros auraient décidé de faire bande à part pour mener le combat comme ils l'entendent, assure-t-on dans des cercles officiels. *Plus significative encore paraît* être la dissidence d'autres militants qui ont créé, l'an dernier, le Pak Maï. Ce « nouveau parti », d'obédience vietnamienne, chercherait à prendre racine dans le Nord-Est, à proximité du Laos, dans une région où vivent, depuis plus d'un quart de siècle, quelque soixante-dix mille réfugiés vietnamiens.

En définitive, « *le P.C.T. a perdu plus de la moitié de ses troupes au cours des trois dernières années* », affirme le colonel Prasong Soonsiri, secrétaire général du conseil national de sécurité. A son avis, le nombre de ses guérilleros ne dépasserait pas sept mille.

Malgré les luttes intestines qui minent le moral de ses hommes et les campagnes gouvernementales qui le harassent, le P.C. est moins *inoffensif* qu'on ne le laisse supposer en haut lieu. D'embuscades en coups de main, trois cent soixante-dix-huit soldats « réguliers » ont trouvé la mort, en 1981, au cours d'opérations de « nettoyage ». « *Chaque année, depuis trois à quatre ans, nous dénombrons dans nos rangs environ six cents victimes* », avouait récemment le général Harn Leenanond, commandant la IVe région militaire.

Comment remporter une victoire décisive sur le P.C.T. ? « *L'offensive doit être politique, il faut satisfaire les besoins de la population* », répond le général Harn, qui *s'efforce de pacifier* à sa manière le Sud. Ainsi s'en est-il pris récemment, avec courage, à tous « *les gens qui usent de leur influence pour opprimer le peuple et détourner à leur profit les richesses du pays* ». De même a-t-il dénoncé, avec lucidité, les « *discriminations* » dont est victime la communauté musulmane et qui incitent certains de ses membres à s'enrôler par dépit dans les rangs des mouvements séparatistes.

Un « ordre » du général Prem Tinsulanond, premier ministre, a confirmé, en mai, le bien-fondé de cette stratégie anticommuniste qui, sans renoncer dans l'immédiat à l'usage de la force, vise, à plus longue échéance, à « désarmer » la guérilla par des initiatives politiques. Les autorités ont même évoqué la perspective d'une légalisation du P.C.T. dans la mesure où celui-ci abandonnerait *le combat et se conformerait à la* Constitution et aux lois en vigueur. Il est, cependant, fort improbable que le P.C.T., si divisé soit-il, veuille signer une sorte de « paix des braves » et s'engager, les mains vides, sur la voie parle*mentaire.*

Comme les partis frères voisins de Birmanie et de Malaisie, le P.C.T. continue de bénéficier officiellement du « *soutien moral et politique* » de la Chine. Pour l'heure, la Thaïlande semble se *satisfaire* des éclaircissements donnés par Pékin pour justifier ces rapports de P.C. à P.C. « *Nous comprenons que, pour des raisons historiques, ces relations ne puissent pas être rompues du jour au lendemain* », vient d'expliquer M. Sithi Savetsila, ministre des affaires étrangères. « *Au reste*, a-t-il ajouté, *le P.C.T. ne pose aucune menace, aussi essayons-nous de résoudre cette question par nous-mêmes sans élever la voix.* »

JACQUES DE BARRIN.

## Inde

### LA POLICE DISPERSE UNE MANIFESTATION DE JOURNALISTES

New-Delhi *(A.F.P., U.P.I., Times).* — Des policiers munis de matraques ont brutalement dispersé, samedi 21 août, à Patna, capital de l'Etat du Bihar, une manifestation de plus de deux cents journalistes. Une trentaine de ceux-ci ont été blessés, dont sept sérieusement. Ils protestaient contre l'adoption récente par l'assemblée locale d'une loi (qui n'a pas été entérinée par le gouvernement fédéral) envisageant de poursuivre les journalistes ayant publié des informations jugées « *indécentes et grossières* ». La loi prévoit une peine de deux ans de prison pour les coupables. La presse a fréquemment critiqué « *l'inaptitude et la corruption* » de l'administration du Bihar, au nord-est de l'Inde, contrôlée par le parti du Congrès (Indira).

# EUROPE

## Suède

### Les immigrés sont de plus en plus souvent victimes d'agressions racistes

De notre correspondant

**Un jeune Suédois de quatorze ans a été blessé par balles, le samedi 21 août, à Stockholm par un jeune immigré. Le même soir, une cinquantaine de « Skinheads » (« Crânes rasés ») lançaient une bombe incendiaire contre un groupe d'immigrés rassemblés devant une discothèque. Depuis plusieurs semaines des incidents opposent les « Skinheads » aux jeunes d'origine étrangère dans la capitale suédoise.**

*Stockholm.* — Les tensions entre Suédois et immigrés se sont accrues au cours des deux dernières semaines et les incidents se multiplient. Le 10 août, les locaux de l'amicale des Turcs d'une banlieue de Stockholm ont *été incendiés. Quelques jours plus* tôt, un kiosque-buvette tenu par un Turc avait été démoli et pillé, et son propriétaire avait été menacé de mort par un groupe de jeunes armés de chaînes et de gourdins. Dans le même temps, des *individus* jetaient dans le jardin de la maison d'une famille de réfugiés politiques chiliens une croix enflammée.

Un *touriste* algérien de passage à Stockholm a été attaqué un soir par deux inconnus munis de tessons de *bouteille alors* qu'il se promenait près de l'hôtel Sheraton. La police est formelle : cet homme a été molesté et roué de coups à cause de la couleur de sa peau, puisque ses agresseurs n'ont pas touché à son *portefeuille* qui *contenait* une importante somme d'argent. Le week-end dernier enfin, la police a eu toutes les peines du monde à éviter sur la grande place Sergel, dans le centre de Stockholm, une bataille rangée entre une bande de « Skinheads », qui ne cachent pas leurs sentiments xénophobes, et des groupes d'immigrés auxquels s'étaient joints de jeunes Suédois.

Cette brusque montée de la violence survient trois mois seulement après qu'une commission d'étude sur la discrimination eut présenté un rapport montrant que les Suédois sont aujourd'hui plus tolérants qu'il y a dix ans à l'égard des immigrés. Toutefois, 60 % considèrent qu'en cette période de chômage « *les Scandinaves ont priorité sur le marché de l'emploi* » et 30 % estiment que les étrangers sont des « *parasites* ». Selon les auteurs de l'enquête, « *les Suédois hostiles aux étrangers sont devenus plus agressifs avec le temps et osent à présent le dire franchement* ».

Sur les huit millions trois cent mille habitants que compte la Suède, un million environ sont étrangers ou d'origine étrangère. Quelque quatre cent mille viennent de Finlande et se plaignent souvent de l'attitude tantôt indifférente, tantôt méprisante des Suédois à leur égard ; mais ils ne sont pas tracassés autant que les Turcs, les Yougoslaves et les Grecs — les « *bouts de réglisse* » comme on les appelle ici.

#### Dialogue et information

Les vingt-quatre organisations de travailleurs étrangers reprochent au gouvernement d'être *passif et s'étonnent que des mou*vements tels que « Gardons la Suède suédoise », puissent librement s'exprimer dans la presse et distribuer des tracts dans la rue. Les responsables de ce groupuscule assurent qu'ils n'ont rien contre les immigrés mais qu'ils réclament une modification de la politique d'immigration. « *La Suède*, disent-ils, *est tellement différente du monde méditerranéen que nous voulons épargner aux étrangers un choc culturel.* »

*Le ministre* de la justice, M. Carl-Axel Petri, n'envisage pas pour l'heure de dissoudre ces associations pourtant ouvertement racistes et xénophobes, car, précise-t-il, « *il est important de défendre le droit d'expression et d'association* ». Une interdiction supposerait d'ailleurs un amendement de la législation.

Le gouvernement a choisi jusqu'à présent la voie du dialogue et de l'information du public. A la suite de ces incidents, le ministre de l'immigration, Mme Karin Andersson, a demandé à tous les recteurs et directeurs d'établissements scolaires d'évoquer, dès la rentrée du 23 août, les problèmes de la xénophobie et le rôle des immigrés *dans l'économie. Le premier* ministre, M. Faelldin, a déclaré que, s'il gagnait les élections législatives du 19 septembre, il prendrait aussitôt l'initiative d'un « *rassemblement national contre la violence, la drogue et la xénophobie* ».

ALAIN DEBOVE.

## Pologne

### Le vice-premier ministre, M. Rakowski, lance une mise en garde aux sympathisants de Solidarité

Varsovie *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)* — Dans une longue interview reproduite le samedi 21 août par l'ensemble de la presse polonaise, M. Mieczyslaw Rakowski, vice-premier ministre, a confirmé que le gouvernement poursuivrait avec fermeté sa lutte contre la direction clandestine de Solidarité et il a exclu tout dialogue avec ceux qu'il a qualifiés d'« activistes ». Il a, en revanche, souligné avec une insistance peu habituelle l'importance du dialogue entre l'Eglise et l'Etat.

Ces « activistes », a estimé le vice-premier ministre, ont perdu tout contact avec la réalité et sont menacés à terme « *d'isolement politique* ». Leur activité vise « *à saper les fondements de l'Etat polonais* » et « *retarde la normalisation et les perspectives de levée de la loi martiale* ». M. Rakowski a lancé un avertissement aux sympathisants de Solidarité, à une dizaine de jours des manifestations qui, à l'appel du syndicat clandestin, doivent marquer à la fin de ce mois le second anniversaire des accords de Gdansk : « *L'autorité est l'autorité*, a-t-il notamment déclaré ; *elle utilisera toutes les possibilités légales* ».

Il a dissipé toute ambiguïté quant à l'avenir du syndicalisme polonais. Les dirigeants clandestins de Solidarité « *ne peuvent être traités comme des partenaires dans quelque discussion que ce soit* », a affirmé le vice-premier ministre, en annonçant qu'un « *nouveau pas serait franchi en septembre* » dans l'élaboration du projet de loi syndicale. « *Dans le mouvement syndical réactivé, il n'y aura pas de place pour le KOR (1), pour les conseillers de droite et les manipulateurs.* »

#### Offensive de charme envers l'Eglise

L'accent a été mis, en revanche, sur l'importance du dialogue entre la hiérarchie catholique et les autorités. « *Elément indispensable*, selon M. Rakowski, *des relations socio-politiques dans le pays* », ce dialogue « *n'a jamais cessé un seul instant et se poursuit encore.* » Le vice-premier ministre en veut pour exemple les négociations actuellement en cours sur la venue du pape en Pologne l'an prochain.

Séparant, là encore, le bon grain de l'ivraie, M. Rakowski a certes déploré l'attitude de certains prêtres qui font de leur chaire « *une tribune politique* » d'où ils invitent leurs ouailles à une « *croisade contre le marxisme et le pouvoir athée* ». L'agence Tass avait récemment formulé des attaques similaires contre les prêtres qui, lors du pèlerinage à Czestchowa, avaient pris la tête de manifestations « *franchement antisocialistes* ». Mais le dirigeant polonais utilise, à propos de l'Eglise, *un ton positif*, et *indique* notamment qu'il a écouté « *avec attention et satisfaction* » l'homélie prononcée le 15 août à Czestochowa par le primat de Pologne. On avait noté à cette occasion que Mgr Glemp, non seulement *s'était abstenu de toute référence* aux manifestations récentes organisées par Solidarité, mais avait également *évité*, contrairement à ses précédentes interventions, toute allusion aux rigueurs de l'état de siège et à la question *des personnes internées.*

(1) Comité d'autodéfense sociale.

● *M. John Darnton*, correspondant du *New York Times*, s'est vu confisquer le vendredi 20 août, pour trois jours, sa carte de presse. Les autorités polonaises reprochent au journaliste américain d'avoir évoqué dans un de ses articles les brutalités policières dans un camp d'internement. M. Darnton, qui a reçu le prix Pulitzer pour sa couverture des événements polonais, était venu passer trois semaines à Varsovie, après deux mois d'absence, et avant d'aller diriger le bureau madrilène de son journal. *(U.P.I.)*



# AFRIQUE

## Swaziland

### APRÈS LA MORT DU ROI SOBHUZA II

### La succession s'annonce délicate à Mbabane

**Le roi Sobhuza II est mort, samedi 21 août, à Mbabane, capitale du Swaziland, des suites d'une longue maladie et après avoir régné pendant plus de soixante ans. On ignorait encore, lundi en début de matinée, le nom de son successeur qui devrait être désigné, en principe, par un conseil de famille restreint.**

*Personnage haut en couleur, vêtu de peaux de bête et de plumes sur les portraits officiels, Sobhuza II laisse quelque cent femmes et plus de six cents enfants. Né le 22 juin 1899, il était monté, en 1921, sur le trône de son petit royaume de cinq cent mille habitants enclavé entre l'Afrique du Sud et le Mozambique.*

*Dès le début de son règne, il a lutté pour l'indépendance de ce protectorat de la Couronne et la restitution de terres aux Swazis. En 1964, son parti, l'Imbokodvo, qui a réussi à s'assurer la bienveillance des quelque quinze mille fermiers blancs du royaume, emporte les élections et le pays accède à l'indépendance en 1967. Récemment, Mbabane avait obtenu de Pretoria un accord de principe sur la cession d'un couloir offrant un accès à l'océan Indien* (le Monde *du 22 juin).*

*Gardien des lois tribales, dépositaire de l'autorité ancestrale, Sobhuza II ne disposait, selon la Constitution de 1968, que d'un simple pouvoir de représentation. Il ne tardera pas à conquérir les pouvoirs qui lui manquent et, à compter de 1973, date de l'abolition de la Constitution, il gouvernera en véritable autocrate. Cinq ans plus tard, il dotera son royaume d'une Assemblée à base tribale.*

*Prudemment, Sobhuza II a toujours mené une politique de bon voisinage avec l'Afrique du Sud, qui contrôle 60 % de son commerce extérieur. Le* « lion du Swaziland » *a même accepté que Mbabane, où la corruption fleurit, devienne un* « luna-park » *pour Blancs à la frontière du pays de l'apartheid.*

*Sa succession s'annonce délicate. Aucun des héritiers possibles ne saurait disposer, au moins au départ, d'une autorité égale à la sienne. Sobhuza II s'inquiétait d'ailleurs, ces dernières années, de ce que sa mort débouche sur une période d'agitation, mais n'avait désigné aucun dauphin. Une hypothèse veut que le successeur ait été choisi en secret dès sa naissance et que son identité ne soit connue que d'une poignée de gens. La première épouse du roi disparu, Indlovukazi* (« la grande femelle éléphant ») *devrait, à ce propos, jouer un rôle de premier plan.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le Monde

# Les attentats de Paris

*Les policiers qui enquêtent sur les attentats commis ces dernières semaines à Paris, redoutent que les terroristes de tous bords ne s'arrêtent pas là. L'artificier qui a trouvé la mort dans l'explosion d'un paquet piégé, samedi 21, avenue de La Bourdonnais (7e) (nos dernières éditions) est le neuvième représentant des forces de l'ordre tué en service depuis le début de l'année, dont trois du fait d'attentats. On a compté vingt-quatre attentats d'une particulière gravité depuis l'explosion à bord du Capitole, le 29 mars. Seize personnes au total sont mortes dans sept de ces attaques ou explosions dont la fréquence s'accroît : seize ont ainsi eu lieu depuis le début du mois de juillet.*

*L'attentat de l'avenue de La Bourdonnais s'est produit vers midi et demi. Bernard Le Dréau, quarante-six ans, y a trouvé la mort, et M. Bernard Moron, trente-sept ans, a été très grièvement blessé. Tous deux, fonctionnaires de police du service des explosifs au laboratoire central, tentaient de désamorcer le paquet piégé découvert dans un caniveau. Selon toute vraisemblance, l'engin était destiné à faire sauter le véhicule de M. Roderick Grant, chargé commercial à l'ambassade des Etats-Unis, mais celui-ci avait démarré au volant de sa voiture une heure plus tôt.*

*La revendication des Fractions révolutionnaires armées libanaises (FRAL), intervenue dans l'après-midi, est celle qui retient le plus l'attention des enquêteurs de la brigade criminelle. Les FRAL se sont, en effet, déjà fait connaître en revendiquant notamment l'assassinat, à Paris, de deux diplomates (un Israélien, un Américain) depuis le début de l'année. L'existence de liens techniques entre ces mystérieuses FRAL et des membres de l'ultra-gauche française a été évoquée à plusieurs reprises.*

### SAMEDI AVENUE DE LA BOURDONNAIS

## Une cible américaine, une main anonyme

Paris ne s'y habitue pas. Samedi matin, avenue de La Bourdonnais, on flâne, on bavarde sur le seuil des portes. C'est le rythme tranquille d'une matinée d'août. De nombreux appartements sont encore fermés, leurs habitants en vacances. « *Aussi, quand les policiers sont arrivés et se sont mis à bloquer l'avenue,* dira un témoin, *j'ai pensé que c'était à cause d'un cambrioleur.* » Mais très vite, le quartier prend conscience d'une alerte à la bombe. Des agents de police courent dans tous les sens et préviennent les passants de se mettre à l'abri. « *Ils ne m'ont même pas laissé le temps de prendre ma voiture.* »

On vient d'avertir le commissariat du septième arrondissement : un paquet suspect, de la taille d'un gros annuaire, se trouve dans le caniveau, à la hauteur du numéro 50. Une passante, membre de l'ambassade des Etats-Unis, a donné l'alerte vers midi. Police-secours fait évacuer le tronçon entre la place du Général-Gouraud et la rue de Grenelle.

La fourgonnette du service des explosifs du Laboratoire central arrive sur les lieux. Deux fonctionnaires de police, l'artificier Bernard Le Dréau, quarante-six ans, et l'ingénieur Bernard Moron, trente-sept ans, en descendent. « *Je courais,* raconte un habitant du quartier, *et je n'ai pu voir, en me retournant, qu'un des hommes qui se penchait sur le colis avec des cisailles, puis ça a été l'explosion. J'ai vu l'artificier projeté à plusieurs mètres de l'autre côté de l'avenue.* » Bernard Le Dréau est tué sur le coup. M. Moron, trop gravement blessé pour être transporté, recevra les premiers soins, pendant *plus d'une heure,* dans une ambulance du SAMU. Il est brûlé au deuxième degré et a dû être amputé des deux jambes. Un brigadier de police, fortement commotionné, est transporté à l'hôpital : « *Je me suis retrouvé à terre à cause du souffle,* dit un témoin. *Quelques secondes plus tard, de nombreuses vitres ont dégringolé des immeubles.* »

On ne peut voir la scène que depuis les barrières, à plus de cinquante mètres : un drap blanc jeté sur la victime, de nombreux policiers affairés, les voitures des officiels qui franchissent le barrage. M. Laurent Davenas, substitut du procureur de la République, M. André Solères, directeur adjoint de la police judiciaire, M. Claude Cancès, chef adjoint de la brigade criminelle, se rendent sur place. Une heure plus tard — après que les pompiers auront nettoyé au jet les taches du drame, — il ne restera plus sur le macadam que des éclats de verre et la trace de l'engin volatilisé. M. Jean Périer, préfet de police de Paris, a retenu l'impatience des curieux et des photographes. On ne passe pas. Les pouvoirs publics ne souhaitent pas que le sang s'étale à la « une » ; il ne faut pas que les quelques indices qu'on espère encore trouver soient piétinés.

### « No Reagan »

De nombreux diplomates de divers pays habitent ce beau quartier. Plusieurs « Américains de Paris » résident avenue de La Bourdonnais, et principalement des membres de l'ambassade. Sur les lieux, une touriste d'outre-Atlantique marque son indignation. Il ne fait pour elle aucun doute, les Etats-Unis sont visés. Elle montre à l'appui des graffiti sur un immeuble voisin « No Reagan ». Elle aime Paris, elle ne comprend pas cet anti-américanisme.

M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain qui a récemment échappé à un attentat, habitait à cent mètres de là. Au 52, se trouve l'appartement du chargé commercial, M. Roderick Grant, 55 ans, en poste à Paris depuis cinq ans. Très vite, les enquêteurs estimeront que ce haut fonctionnaire a été la cible manquée de l'attentat. M. Grant a pris sa voiture pour se rendre à l'ambassade à peine une heure avant l'explosion. Son véhicule était garé devant le numéro 50. « *Je ne comprends pas,* dit-il, *je suis seulement chargé de faire la promotion des produits américains et je ne pensais pas être en danger. Je peux vous dire que j'ai eu chaud.* » En fait, lorsque M. Grant rentrera chez lui une heure plus tard, alors que l'avenue est barrée, occupée par les véhicules des pompiers et de la police, il croira à un incendie.

Depuis les attentats contre Charles R. Ray et Christian Chapman, la protection des membres de l'ambassade des Etats-Unis a été renforcée. Le domicile de M. Grant est surveillé. A l'ambassade, on déclare officiellement qu'on fait confiance en l'efficacité de la police française, mais on ne dément pas que l'appoint d'une protection privée est parfois nécessaire. L'ambassadeur lui-même bénéficie d'une surveillance rapprochée extrêmement efficace, ainsi que de la protection de plusieurs gardes, ce qui tend à détourner les terroristes vers des personnalités américaines moins en vue. M. Grant a été entendu longuement dans les locaux de la police judiciaire, mais son témoignage n'a pu apporter que peu de précisions.

Dix minutes après l'annonce de l'information par une radio périphérique, l'explosion a été revendiquée par une personne se disant être Jean-Marc Rouillan, « chef historique » du mouvement Action directe. Mais une heure plus tard, dès qu'on saura qu'il s'agit d'un attentat et qu'il y a eu mort d'homme, un autre correspondant démentira la revendication. Enfin, vers 17 heures, les Fractions révolutionnaires armées libanaises (FRAL) revendiqueront l'attentat de l'avenue de La Bourdonnais.

De ces trois appels téléphoniques, c'est ce dernier qui retient l'attention des enquêteurs. Le correspondant anonyme, au nom des FRAL, déclare : « *Nous tenons* (sic) *la responsabilité de l'attentat anti-impérialiste de l'avenue de La Bourdonnais qui s'est passé aujourd'hui à midi.* » L'homme s'exprime avec un fort accent étranger et confie cette revendication au siège parisien de l'agence de presse Reuter. Rien, assurément, ne permet aux policiers de la brigade criminelle de privilégier cette piste. Ni l'heure tardive de l'appel ni aucun élément matériel (comme la catégorie d'explosif utilisé) ne vient authentifier la revendication. Rien donc, sinon que les Fractions révolutionnaires armées libanaises ont déjà fait « parler d'elles ».

Le 18 janvier dernier, les FRAL revendiquent l'assassinat du lieutenant-colonel Charles R. Ray, attaché militaire américain, et, le 3 avril, l'assassinat d'un diplomate israélien, Yacoov Barsimantov. Les deux fois, il y a unité de lieu (Paris), similitude du scénario (un terroriste agissant seul, à découvert, devant le domicile de la victime, pistolet de calibre 7.65 à la main) et même façon de revendiquer (un appel téléphonique à l'agence Reuter à Beyrouth).

Les FRAL ont donc un « passé », même s'il n'a qu'environ un an. Et, bien que clandestines, la police a sur elles quelques connaissances. Ainsi, c'est le même pistolet, un modèle tchèque CZ, qui a servi lors des assassinats des diplomates israélien et américain. L'expertise des balles est formelle. C'est aussi le même type d'arme qui avait été utilisé pour l'assassinat, à Paris, de l'un des cofondateurs syriens du parti panarabe Baas, Salah Bitar, le 21 juillet 1980, et la tentative d'assassinat visant M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain, le 12 novembre 1981 (revendiquée par les FRAL avec plusieurs mois de retard).

Samedi, les FRAL revendiquent *donc à nouveau — sans être démenties —* leur quatrième attentat. Mais cette fois la revendication n'est pas communiquée au siège beyrouthin de l'agence Reuter ; cette fois, ce n'est plus un pistolet 7,65 qui tue, mais un paquet piégé. Seul rapprochement entre l'attentat meurtrier de l'avenue de La Bourdonnais et les assassinats de Barsimantov et de Ray : une volonté meurtrière continue contre le personnel de l'ambassade des Etats-Unis à Paris.

L'enquête s'annonce extrêmement difficile mais sera toutefois « éclairée » par les expertises. La nature de l'explosif utilisé devrait « parler ». Les enquêteurs devraient apprendre, à plus ou moins court terme, si le paquet piégé s'apparente aux engins explosifs dont la fabrication est imputée aux groupes terroristes proche-orientaux ou à des groupes... hexagonaux.

Ces résultats intéresseront au plus haut point la brigade criminelle puisque l'existence de liens entre les FRAL et un groupe terroriste français a été évoquée à plusieurs reprises, ces derniers mois, sans la moindre preuve il est vrai. Ce soupçon se fonde principalement sur trois données :

1) Utiliser une même arme — un pistolet tchécoslovaque modèle CZ — pour les assassinats de Barsimantov et Ray n'est pas dans les habitudes du terrorisme proche-oriental ;

2) Les enquêteurs estiment possible que l'assassin du diplomate israélien Barsimantov soit une Française. Les témoignages avaient à l'époque permis d'esquisser le portrait d'une jeune femme brune s'exprimant dans un français dénué de tout accent ;

3) Des tracts des FRAL, revendiquant ce dernier assassinat, avaient été distribués quelques jours après, à Paris, et trouvés dans un « squatt » occupé par des membres de l'ultra-gauche.

Ces éléments font supposer aux policiers que les FRAL pourraient bénéficier en France d'un « *appui logistique* » non négligeable. Rien de plus, rien de moins. Mais il est sûr que les enquêteurs chercheront activement à en savoir plus du côté de ces « militants » français et, accessoirement, du côté du groupe Action directe, aujourd'hui dissous. Pour l'heure, la brigade criminelle recherche aussi, tous azimuts, des témoignages de personnes qui auraient vu quelqu'un déposer un paquet dans le caniveau, devant le numéro 50 de l'avenue de La Bourdonnais. Un paquet gros comme un annuaire qu'une main anonyme a glissé sous la voiture de M. Grant...

CHRISTIAN COLOMBANI et LAURENT GREILSAMER.

### Le service des explosifs du laboratoire central

## Depuis Ravachol...

*L'artificier Bernard Le Dréau était membre du service des explosifs du laboratoire central de la préfecture de police de Paris, 39 bis, rue de Dantzig (15e). Parmi les divers départements de ce laboratoire central figure le service des explosifs, qui comprend le laboratoire des essais de réaction au feu des matériels et le laboratoire des explosions. Il comprend dix ingénieurs et dix techniciens artificiers placés sous la direction de M. Claude Calisti, ingénieur en chef.*

*Ces personnels de police — agents, ingénieurs ou techniciens — sont volontaires et assurent une permanence de vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ils ont à leur disposition un matériel sophistiqué. Outre une fourgonnette équipée d'une table à rayons X, ils peuvent utiliser une chenillette robotisée qui permet de manipuler et de faire exploser à distance les engins. Cette dernière, malheureusement, n'a pas été mise en œuvre pour le désamorçage du colis piégé de l'avenue de La Bourdonnais.*

*Le service des explosifs a été créé en 1893, à une époque où les anarchistes commettaient de nombreux attentats à la bombe dans Paris. L'année précédente, Ravachol avait été exécuté, et plusieurs explosions avaient causé la mort de sept personnes. Dans un passé plus récent, on a compté parmi les membres du service des explosifs de nombreuses victimes, notamment au lendemain de la guerre, lors des opérations de déminage. Actuellement, il ne s'agit, pour beaucoup d'appels, que de fausses alertes, et les accidents sont extrêmement rares étant données les mesures de sécurité prises par les artificiers. En 1963, un technicien, Jean Joret, avait été tué par un engin déposé par l'O.A.S. En 1980, un sous-officier artificier de l'armée de terre, Bruno Soisse, avait été tué par l'explosion d'une bombe qu'il s'apprêtait à désamorcer à l'aéroport du Raizet, à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe.*

*Selon M. Jean Périer, préfet de police de Paris, les artificiers sont en ce moment à* « rude épreuve ». *En effet, depuis plusieurs semaines, ils ont dû intervenir pour de nombreuses alertes à la bombe dans la capitale.*

## Les réactions

### M. FRANCESCHI : traquer les responsables sans relâche

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, a manifesté son « *indignation devant l'horrible attentat qui a coûté la vie à un technicien du laboratoire de la préfecture de police et gravement atteint un ingénieur artificier* », samedi soir dans un communiqué. « *Il s'incline devant le courage et l'abnégation de ceux qui, au péril de leur vie, défendent quotidiennement la sécurité de tous et adresse aux familles des victimes son sentiment de profonde solidarité dans l'épreuve* », ajoute le communiqué. M. Franceschi « *assure les citoyens que, conformément aux décisions du président de la République, il met en œuvre tous les moyens pour que les auteurs d'attentats, quels qu'ils soient, soient traqués sans relâche.* »

### M. CHIRAC : consternation

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a exprimé, samedi 21 après-midi, sa « *consternation* » à la suite du « *nouvel acte de terrorisme (...) perpétré dans Paris* », dans un message au préfet de police, M. Jean Périer, après l'attentat de l'avenue de La Bourdonnais. « *Une fois de plus, des fonctionnaires de la police nationale ont été victimes du devoir dans l'accomplissement courageux de leur mission au service des citoyens* », ajoute M. Chirac. « *Je m'incline avec respect et émotion, au nom de la municipalité, devant ceux qui viennent, au péril de leur vie, d'accomplir leur tâche de maintien de la sécurité et de l'ordre publics* », conclut-il.

● *Le secrétariat national du parti socialiste* a réaffirmé, à la suite de l'attentat de l'avenue de la Bourdonnais, « *sa confiance dans le gouvernement pour que, dans le cadre des orientations définies par le président de la République, diligence soit faite pour que soient retrouvés et punis comme ils le méritent les auteurs de ce lâche attentat* ». Dans un communiqué publié samedi 21 dans la soirée, le secrétariat national exprime également « *à la famille et aux proches de la victime la part qu'il prend à leur deuil, et souhaite aux deux autres victimes de l'attentat un rapide rétablissement* ».

### M. DEFFERRE : tout ne peut être fait tout de suite

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Gaston Defferre, a fait part de son « *indignation* » après l'attentat de l'avenue de La Bourdonnais, qui a coûté la vie à un artificier de la préfecture de police et grièvement blessé un autre. M. Defferre, qui assistait samedi 22, près de Vichy, au mariage de la fille du constructeur automobile Guy Ligier, a déclaré sur Antenne 2 : « *Je suis indigné. La police a fait tout son devoir. Les auteurs de l'attentat n'ont pas atteint leur objectif. Malheureusement, un artificier de la préfecture de police a été tué et un ingénieur a été grièvement blessé.* ». « *Les mesures annoncées par le président de la République entrent en application,* a ajouté le ministre. *Il n'est pas possible de faire tout en quelques jours. Mais la détermination du président de la République est totale pour mettre fin à ce cycle infernal.* »

● *L'Union des syndicats catégoriels de la police nationale* (S.I.P.N., S.G.P.N., S.C.O.), « *tient à exprimer sa colère, son indignation et sa révolte (... Les policiers en ont* « *ras le bol* » *et ne sont pas payés pour servir de victimes expiatoires aux truands, forcenés et autres terroristes. L'U.S.C.-Police exige des mesures immédiates pour que soit assurée la sécurité des policiers et celle des citoyens (...). L'U.S.C. Police lance un appel solennel à Monsieur le premier ministre et à Monsieur le président de la République pour que des mesures immédiates soient prises pour mettre fin à l'hécatombe actuelle dans les rangs de la police car la patience des policiers est réellement à bout* ».

● *Le syndicat C.F.T.C.-Cadres* des corps en civil de la police nationale déclare : « *Une fois de plus, les lâches ont frappé. Un homme est mort victime du devoir. Un autre grièvement blessé. Nous disons : assez de morts innocents, assez de discours. Nous demandons à notre ministre, au gouvernement de prendre des mesures rapides, efficaces, afin de mettre hors d'état de nuire ces soi-disant idéologues et poseurs de bombes.* »

### M. BERNARD MORON DANS UN ÉTAT CRITIQUE

**M. Bernard Moron, l'artificier blessé samedi avenue de La Bourdonnais, hospitalisé à La Pitié-Salpêtrière, demeurait ce lundi dans un état très critique. Il a les deux jambes et un bras arrachés par l'explosion.**

**D'autre part, sept des personnes blessées lors de l'attentat de la rue des Rosiers sont encore hospitalisées dans les établissements de l'Assistance publique de Paris (à Beaujon, Tenon, Rothschild, Saint-Antoine, Boucicaut, à l'Hôtel-Dieu et à Henri-Mondor à Créteil). Tous les malades ont marqué une certaine amélioration, à l'exception de la blessée admise à Henri-Mondor, dont l'état demeure stationnaire ; elle est néanmoins sortie du coma le 19 août.**

### Novembre 1981-août 1982

### LES ÉTATS-UNIS SIX FOIS VISÉS

**L'attentat de l'avenue de La Bourdonnais est le sixième dirigé contre les Américains ou des intérêts américains en France depuis 1981. Dans les années précédentes, essentiellement à partir de 1979, les multiples actions terroristes avaient visé des Américains ailleurs en Europe. La France n'a été touchée qu'à la fin de 1981.**

**● 12 NOVEMBRE 1981 : M. Christian Chapman, chargé d'affaires américain à Paris, échappe à une tentative d'assassinat devant son domicile 16, allée Paul-Deschanel à Paris (7e). Un inconnu tire plusieurs coups de feu dans sa direction sans l'atteindre.**

**● 18 JANVIER 1982 : Le lieutenant-colonel Charles R. Ray, attaché militaire adjoint des Etats-Unis est assassiné à Paris. L'attentat est revendiqué de Beyrouth par les Fractions révolutionnaires armées libanaises inconnues jusqu'alors.**

**● 28 MAI 1982 : Coups de feu contre la façade de la Bank of America à Paris (1er), revendiqué par Action directe.**

**● 4-7 JUIN 1982 : Attentat contre l'école américaine de Saint-Cloud, suivi dans la nuit du 4 au 5 d'une explosion devant le siège du Fonds monétaire international à Paris et le 7 juin d'une tentative d'attentat contre l'American Express. Ces actions étaient liées à la venue en France du président américain, M. Ronald Reagan.**

● *Attentat contre l'E.D.F.* — Un cocktail Molotov a été lancé dimanche 22 août à 4 heures du matin par des inconnus, contre des bâtiments d'E.D.F., 14, rue Augustin-Thierry à Paris (19e). Il n'y a eu ni dégâts ni blessés.

### AU JAPON

## Les bienfaits de l'insularité

De notre correspondant

Tokyo. — Au Japon le terrorisme international est d'abord synonyme d'Armée rouge (Sekigun). Cependant, si l'on excepte la saga sanglante de ces extrémistes, qui avaient « *mis le terrorisme au service de la révolution* », mais qui ont surtout opéré, à partir de 1970, comme une poignée de mercenaires exilés au service de la cause palestinienne, il apparaît que le Japon a été remarquablement épargné jusqu'à ce jour par les vagues successives du terrorisme international.

Une fois démantelé ici par la police le réseau de l'Armée rouge et ceux de groupuscules prônant la « *violence populaire* » — mais rejetés par une opinion publique attachée à la préservation de l'ordre établi et qui collabore volontiers avec des policiers opérant ici comme « *des poissons dans l'eau* », — des opérations de terrorisme international impliquant des Japonais ont encore eu lieu, mais seulement à l'étranger. Les plus spectaculaires, et parfois les plus meurtrières, revendiquées par l'Armée rouge furent : le détournement d'un avion des Japan Airlines vers la Corée du Nord (1970), le massacre de l'aéroport de Tel-Aviv-Lod (1972) qui fit vingt morts, l'attaque avec prise d'otages contre l'ambassade de France à La Haye (1974), celle dirigée contre le consulat américain de Kuala-Lumpur l'année suivante et, en 1977, un nouveau détournement d'avion vers Dacca. Toutes ces actions ayant eu lieu hors du territoire national, la police japonaise, hormis sa collaboration dans le cadre l'*Interpol ou dans celui* d'accords bilatéraux particuliers, n'avait guère eu à intervenir directement ni même à prendre ici les mesures d'exception requises dans d'autres pays devenus des cibles ou des bases opé*rationnelles des terroristes* internationaux.

Au cours de la décennie passée on n'a pas enregistré non plus ici d'attentat, de meurtre, d'enlèvement ou de prise d'otages relevant d'une cause politique étrangère. *La visite* de *M. Arafat* à *Tokyo* l'an dernier n'avait suscité ni violences ni manifestations. Le Livre blanc de la police, version 1981, ne consacre d'ailleurs pas une ligne à un problème qui n'en est pas un ici du point de vue international.

Cela ne veut pas dire que les autorités ont omis de prendre les mesures administratives et policières nécessaires pour parer à toute éventualité. Au contraire, nombre d'opérations de police, comme celle baptisée « *rouleau compresseur* » en 1972, ont écrasé les mouvements radicaux de gauche opérant à l'échelle nationale ou soupçonnés de complicité avec des mouvements révolutionnaires étrangers.

Cela dit, une conjonction de facteurs tenant souvent aux particularismes japonais explique que Tokyo reste en marge du terrorisme international. Le premier, le plus évident, tient à l'éloignement géopolitique du Japon par rapport aux zones de conflits qui alimentent, tout particulièrement en Europe et dans le bassin méditerranéen, les actions terroristes. Le caractère insulaire du Japon — et l'absence de liens historiques, culturels et religieux avec ces foyers de violence — en en est un autre, de même que l'homogénéité raciale et le réflexe atavique de rejet à l'égard de l'étranger. Le Japon n'est pas, n'a jamais été et n'entend pas être une terre d'asile, *a fortiori* pour des exilés politiques. La question des réfugiés indochinois l'atteste assez.

Les règlements de l'immigration sont ici très restrictifs, les contrôles de sécurité dans les aéroports constants et minutieux. D'autre part, hormis des minorités coréenne et chinoise, objet d'une discrimination et d'une surveillance notables, le Japon n'a jamais permis que se crée sur son *sol* des « *abcès de fixation* » hétérogènes. Il n'a pas non plus recours à la main-d'œuvre immigrée.

### Le réflexe de discipline

A tout cela il faut ajouter une police d'une grande efficacité, bien intégrée dans le tissu social et bien acceptée par le public, le réflexe de discipline et de collaboration avec les autorités pour le maintien de l'ordre et une *réglementation draconienne en* ce qui concerne les armes à feu. Cela explique d'ailleurs le faible taux de criminalité et le haut niveau d'efficacité policière que l'on enregistre ici, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des *démocraties industrialisées.*

Enfin, par son pragmatisme et son opportunisme la diplomatie japonaise a su, dans le conflit du Proche-Orient, ménager les divers belligérants et garder un profil bas. Le Japon n'est pas non plus une base pour un terrorisme asiatique qui n'existe guère. Quel que soit le point de vue envisagé, tous ces éléments se combinent pour dissuader les étrangers de venir vider leurs querelles au Japon. *Contrairement à ce qui* s'est passé dans d'autres pays autrement menacés, les autorités nippones, soucieuses de prévenir plutôt que d'avoir à guérir, n'ont jamais attendu pour mettre en place un dispositif de dissuasion *et de répression du terrorisme.* Elles ont pu le faire sans susciter dans l'opinion publique de controverse particulière sur le thème sécurité et liberté.

R.-P. PARINGAUX.

tats de Pari

anonyme



# et la lutte contre le terrorisme

**Il y a deux semaines, le lundi 9 août vers 13 h 15, l'attentat de la rue des Rosiers faisait six morts, dont deux touristes américains et deux employés du restaurant Goldenberg, ainsi que vingt-deux blessés. Quinze jours durant lesquels les enquêteurs de la brigade criminelle de Paris ont suivi le fil des indices matériels retrouvés sur place, des conseils livrés par leurs collègues autrichiens et anglais, et des renseignements fournis par les « services spécialisés » (espionnage et contre-espionnage). Beaucoup de travail pour une maigre moisson, peu de certitudes et une intime conviction résumée par un magistrat : « L'hypothèse la plus plausible est celle d'une action menée par des gens venus du Moyen-Orient ou, du moins, dont les commanditaires se trouveraient là-bas. »**

**Sentiment qui, pour l'heure, n'éclaire guère cependant ni la logique de la succession d'attentats qui secouent la capitale, ni l'éventualité de liens entre le noyau intransigeant de l'ultra-gauche violente et le terrorisme international. Dépendante des services de renseignement, l'enquête semble se heurter aux ramifications tortueuses d'un « terrorisme d'Etat » qui paraît être, pour certains régimes, la continuation de la diplomatie par d'autres moyens... Toutefois, l'investigation est loin d'être terminée et continue dans trois directions : une recherche « classique » par l'exploitation de nouveaux indices matériels et la poursuite de l'enquête de voisinage ; l'utilisation de « tuyaux » fournis par les services spécialisés ; et, sans doute, de nouvelles initiatives à l'égard de la mouvance Action directe.**

IL Y A DEUX SEMAINES RUE DES ROSIERS

## *L'enquête minutieuse de quatre-vingts « ripeurs »*

*L'accumulation* aurait valeur d'accusation : si les attentats se multiplient, c'est que la police piétine. Et de s'empresser alors de dénoncer l'incompétence, la paralysie ou les divisions des services concernés. Il n'y aurait qu'à... Propos auxquels ne saurait se réduire la réalité, à tout le moins plus complexe et nuancée. Car il est une certitude : depuis le lundi 9 août, la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne, sous la responsabilité de M. Claude Cancès, son chef adjoint, ne compte guère son temps et ne renâcle pas à la besogne.

L'affirmer, ce n'est pas taire certaines contradictions internes ni la minceur des premières déductions, mais reconnaître ce travail de bénédictin, peu spectaculaire et souvent obscur qui fait l'ordinaire du policier. Difficile, il était évident, dès le premier jour, que l'investigation sur l'attentat de la rue des Rosiers le serait. Pour autant, estime M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, chargé du dossier dans les heures qui ont suivi la tuerie — à la différence de certaines affaires passées où le parquet tardait à ouvrir l'instruction, — *« ce n'est pas une enquête qui patauge »*. Et, en l'occurrence, on ne saurait lui donner tort.

La première phase de l'enquête a relevé *« de méthodes classiques »*, résume un enquêteur. Transport sur place, appel à l'identité judiciaire et au laboratoire de la police scientifique, recherche des premiers indices matériels ainsi que d'éventuelles traces papillaires, et, avant tout autre chose, photographies des lieux, de façon à en fixer l'état au plus près de l'attentat. Dès les premiers jours, les enquêteurs disposent donc d'une cuillère de grenades de quelque soixante-dix douilles ou étuis de cartouche, de deux chargeurs et de balles. Ils ne s'en satisferont pas, puisque tous les égouts, le long du parcours emprunté par les terroristes, seront patiemment fouillés. De même effectueront-ils un contrôle minutieux des *listings* de passagers des avions partis des aéroports parisiens dans les heures qui ont suivi, ainsi que de la clientèle des grands hôtels.

Toutefois, le travail le plus ardu aura consisté à entendre des dizaines de témoins, à confronter et à recouper leurs récits. Enquête de voisinage, selon l'expression consacrée, qui, dans une affaire comme celle-ci, paraît fort délicate. *Il faut compter avec le réflexe naturel de peur devant le bruit de la fusillade, la longueur du parcours emprunté, dans sa fuite, par le commando, et, surtout, le contexte propre au traumatisme vécu par les habitants du quartier. « Beaucoup de gens hésitaient à venir témoigner parce qu'ils avaient souffert du comportement de la police dans les années 40 ; c'était un phénomène inconscient, particulièrement sensible dans la communauté juive ashkénaze : la crainte d'être répertoriés, fichés... »*

M. Sammy Ghozlan, qui parle ainsi, n'est pas un policier ordinaire. Pratiquant, respectant le sabbat et mangeant strictement casher, il est aussi chanteur et musicien, ami d'enfance d'Enrico Macias à Constantine, connu à ce titre dans la communauté juive. Inspecteur à la direction *départementale des polices urbaines* (D.D.P.U.) de Seine-Saint-Denis, ayant une longue expérience d utravail de terrain auprès des mineurs, M. Ghozlan est détaché rue des Rosiers depuis le jeudi 12 août. Auxiliaire de la brigade criminelle, il est, dit-il, *« au bas de la chaîne »*. Son travail : *« Décrisper »*, faire *« remonter tous les éléments »*, instaurer un climat de confiance entre la *police et les habitants*, et *« leur faire comprendre qu'ils sont responsables de la suite de l'enquête »*. Opération réussie, semble-t-il. *Soucieux du contact humain — « Les gens, il faut les approcher, les connaître »* — et très attaché à l'Etat d'Israël — des membres de sa famille étaient dans l'avion détourné à Entebbe, — « Sammy » a su se faire adopter. Dix jours après l'attentat, on lui signalait encore de nouveaux témoignages.

Telle est la matière première. *Quelles certitudes en ont tiré* les enquêteurs après expertise balistique, rapport du laboratoire, recoupement des récits ? Que le commando était composé de deux hommes actifs, protégés par deux autres, vraisemblablement, trois, peut-être. Après avoir brisé une des vitres du restaurant Goldenberg, ils ont lancé à l'intérieur une grenade de fabrication tchèque, puis, profitant de l'effet de souffle, deux d'entre eux ont pénétré et tiré dans l'établissement, armés chacun d'un pistolet mitrailleur WZ-63 de fabrication polonaise, et enfin sont partis calmement à pied, montrant une grande maîtrise d'eux-mêmes. *Leur itinéraire a emprunté* les rues des Rosiers, des Hospitaliers-Saint-Gervais, des Blancs-Manteaux, Vieille-du-Temple, Blancs-*Manteaux à nouveau, leur trace* se perdant rue des Guillemites. Le tout très rapidement, quelques minutes au plus, moins de cinq certainement.

L'étude des témoignages a permis d'établir, par un travail de puzzle, mercredi 18 août, quatre portraits robots dont deux sont jugés très fiables, en particulier celui qui désigne un homme à la *tête carrée et aux cheveux coiffés* en brosse. Les expressions utilisées par les témoins, lors de leur audition, pour décrire l'origine des terroristes *varient du « type oriental »* au *« type basané »* ou *« méditerranéen »*... Pourtant, M. Ghozlan estime, depuis son observatoire de la rue des Rosiers, qu'*« il ne peut s'agir d'Arabes »* : ils n'ont pas hésité, souligne-t-il, à tuer l'employé tunisien et musulman du restaurant qui leur aurait lancé, dans sa langue, *« je suis un Arabe ! »*.

### Des « dormeurs »

Deux autres éléments matériels n'ont cependant pas encore dit leur dernier mot : un trousseau de clefs retrouvé sur place et que personne n'a encore réclamé ; quelques indications sur le véhicule qui attendait les terroristes après leur course à pied et sur lequel les enquêteurs sont volontairement peu diserts. S'y ajoute, vendredi 13 août, la dé*couverte du bois de* Boulogne qui, hélas, *« n'a rien donné »*. Ce n'est pas tant l'arme trouvée, mêlée à des serviettes de toilette, au fond *d'un sac en plastique agrémenté* du sigle de la Samaritaine (et non du B.H.V., comme on l'a dit d'abord), sur lesquels aucune empreinte n'était *décelable*, qui a éveillé l'intérêt des policiers : une confirmation, tout au plus, sur le WZ-63, puisque l'expertise prouve qu'il *s'agit* bien d'une des armes utilisées par le commando. Plus prometteur semblait être le ticket de caisse du même grand magasin, en date du 4 août, soit cinq jours avant la tuerie : d'un montant de 170 F environ, il correspond à la vente d'un sac de voyage à poches multiples, dit « sac reporter », mais la vendeuse du rayon n'a aucun souvenir de son acheteur. De même, malgré une longue enquête auprès des habitués du Bois, notamment les prostitués, aucune certitude *sur* le jour où le sac a été déposé : les enquêteurs certifient seulement qu'il était bien caché dans un fourré et non laissé en évidence, comme pour les narguer.

De l'étude du scénario de la tuerie, magistrats et policiers concluent qu'il s'agissait d'*« un commando très organisé de professionnels, bénéficiant de repérages préalables minutieux, d'une connaissance des habitudes du quartier et des patrouilles de police »*. Cela paraît maigre. Intervient alors, ici, la seconde phase de l'enquête, qui ne relève plus seulement des méthodes d'investigation classiques. La vingtaine d'hommes de la section antiterroriste (SAT) de la brigade criminelle ont acquis plus de savoir en matière de « terrorisme interne », ultra-gauche ou régionaliste, dès qu'il s'agit de terrorisme international, les enquêteurs parisiens reconnaissent leur dépendance des services spécialisés. Renseignement devient à ce stade le maître mot. Deux filières ont été exploitées : les contacts avec des services étrangers ; les indications de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.) et de la Direction générale de la sécurité extérieure (ex-SDECE).

A Londres et surtout à Vienne (*le Monde* du 30 août), les enquêteurs ont eu confirmation de la similitude d'armes — y compris la grenade, dans le cas de l'Autriche — utilisées à Paris le 9 août et dans les capitales autrichienne et britannique en 1981 et 1982, lors de deux attentats revendiqués par le groupe du dissident palestinien Abou Nidal. Ils ont également appris — ce que renforce la découverte du bois de Boulogne — que la tactique de ce dernier était de disperser des « dormeurs » (1) — et des armes — dans les pays visés, qui ne reçoivent qu'au dernier moment l'indication de leur mission. Ce fut le cas, le 3 août 1978, des deux assassins d'Ezzedine Kalak, directeur du bureau de l'O.L.P. à Paris, qui, étudiants sans histoires, résidaient dans la capitale depuis deux ans pour l'un, cinq mois pour l'autre. Pour cette action organisée dans la précipitation et commanditée par l'Irak, en réponse à une prise d'otages dans son ambassade parisienne trois jours plus tôt, les deux hommes furent présentés l'un à l'autre la veille, par un mystérieux « Abou Mansour », venu leur signifier leur objectif. Cette « piste Abou Nidal » ne renseigne pas tant sur les commanditaires de l'attentat — ce *nom semblant* abriter aujourd'hui des prestataires de service d'un terrorisme d'Etat variable, plutôt qu'un mouvement *politique — que sur la démarche* à suivre par l'enquête française. Un fait paraît en effet acquis : les membres du commando *étaient en France avant l'attentat.*

C'est dans ce cadre que les policiers se sont rendus à Poitiers, en début de semaine dernière, et dans *« une ville du Nord »*, afin d'interroger des gens *« susceptibles d'appartenir à des milieux palestiniens »*. Sans suite. Ils s'appuyaient, pour ce faire, sur des renseignements fournis par les services spécialisés. Quelque peu tardivement, semble-t-il, certains enquêteurs ne cachant pas qu'il y eut quelques *« dérapages »* dans la coordination : la première réunion efficace entre responsables *de tous les services concernés eut* lieu une semaine après l'attentat. Et c'est seulement vendredi 20 août que des inspecteurs pouvaient *présenter, en faisant du* porte-à-porte, rue des Rosiers — un travail de *« ripeurs »*, dit le jargon policier, — de précieuses *photos, prises parfois à la dérobée*, de membres identifiés du groupe Abou Nidal.

Beaucoup de démarches, de va-et-vient et de vérifications pour peu de résultats. A ce stade, la brigade criminelle va continuer *de s'attacher à « creuser les renseignements des services spécialisés »*. Elle a reçu en renfort une vingtaine de fonctionnaires, pris *parmi* les brigades territoriales, qui s'ajoutent à ses quelque soixante membres présents sur les cent dix qu'elle compte habituellement. C'est peu alors que la succession d'attentats démultiplie le travail. Deux jours et deux *nuits ont été consacrés, la semaine* dernière, à des interpellations liées à l'explosion ayant visé l'ambassade d'Irak, tandis que l'enquête sur le mouvement dissous Action directe, dont la scission est confirmée par les renseignements généraux, continue. Avec une certaine mauvaise humeur, paraît-il, liée au jugement critique des policiers sur le *« tournant à 180° »* du pouvoir politique *à l'égard de cette mouvance. Rien* ne permet encore de tirer un fil conducteur entre l'ensemble des attentats commis à Paris ces *quinze derniers jours, bien qu'il* paraisse certain aux enquêteurs que par amitié, relations, liens historiques, les échanges logistiques entre groupes, par-delà les frontières et les orientations politiques, sont courants.

*« Je ne crois pas aux générations spontanées d'attentat »*, confie cependant l'un d'entre eux, qui dit son inquiétude devant une *série noire qui ne lui paraît pas* terminée, et une enquête impuissante pour l'heure à l'enrayer, quoique méticuleuse et précise.

EDWY PLENEL.

(1) Nom donné aux terroristes ou agents étrangers installés depuis plusieurs semaines ou mois dans le pays où ils doivent opérer.

### Président de la Commission des lois de l'Assemblée

### M. FORNI SE DIT « RÉSERVÉ » SUR L'IDÉE D'UN TRIBUNAL EUROPÉEN

Bien qu'il y voit une *« idée intéressante »*, M. Raymond Forni, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, député du Territoire de Belfort (P.S.), estime, dans une interview au *Matin de Paris* du 23 août, que la création d'un tribunal européen *« a peu de chances d'être efficace »*.

M. Forni ajoute : *« Entre* [les] *avantages* (éviter les pressions d'Etat et assurer une grande publicité) *et les inconvénients que présenterait un tel tribunal — je pense à l'abandon d'une partie de notre souveraineté nationale à son profit, — je suis plus que réservé à l'égard de cette idée. (...) S'il s'agit d'une juridiction liée aux extraditions, je suis encore plus réservé. (...) Donner à un tribunal européen le pouvoir d'apprécier et d'ordonner des extraditions, cela reviendrait à reprendre les propositions avancées par le précédent gouvernement dans le cadre de l'espace judiciaire européen »*.

Le Monde

# société

DANS L'ESSONNE

## Les sept ans de David dans un placard

La police a révélé, le dimanche 22 août, qu'elle avait découvert, dans la nuit du 19 au 20 août, errant dans un jardin de Brétigny-sur-Orge (Essonne) un enfant âgé de douze ans, David, qui avait été séquestré depuis l'âge de cinq ans par sa mère, Françoise Brisson, trente-six ans, caissière, et le compagnon de celle-ci, Claude Chevet, trente-trois ans, directeur commercial dans une grande surface. Françoise Brisson et Claude Chevet ont été inculpés, vendredi, de privation de soins et de violences sur enfant et écroués à la prison de Fleury-Mérogis. Le petit David a été placé par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de l'Essonne dans un centre pour enfants de Brétigny.

L'enfant, qui s'exprime bien, selon les policiers qui l'ont recueilli, leur a raconté qu'il s'était échappé, profitant du fait que sa mère avait oublié de fermer à clé le placard où il était enfermé.

Les premiers résultats de l'enquête révèlent que David est né à Angers d'un premier mariage de sa mère, et qu'il avait été très vite placé en nourrice dans un village de Seine-et-Marne, sa mère s'étant alors mise en ménage avec Claude Chevet, dont elle eut un fils, Laurent. Lorsque David eut cinq ans, sa mère, qui réside à cette époque à Neuilly-sur-Marne, décide de le reprendre. Mais l'enfant, depuis, vit séquestré dans les placards des appartements successifs du couple, à Nogent-sur-Marne, Bry-sur-Marnet, puis à Brétigny-sur-Orge.

David, qui ne sait ni lire ni écrire, pèse une trentaine de kilos pour 1,30 mètre. Il ne mangeait que des biscuits, quelques fruits ou un peu de charcuterie, ne buvait que de l'eau et faisait ses besoins dans une cuvette. Seul son demi-frère, Laurent, dix ans, ouvrait de temps en temps le placard, en l'absence des parents, pour que David puisse *« regarder un peu la télévision »*, ainsi que lui-même l'a précisé aux policiers.

Les voisins de la famille, interrogés par les enquêteurs, ont déclaré qu'ils n'avaient jamais remarqué quoi que ce soit d'anormal dans le comportement du couple, qu'ils n'avaient jamais entendu aucun bruit et ignoraient l'existence de David.

Il y a quelques années, David avait été hospitalisé pour de graves brûlures aux doigts qui lui ont laissé de lourdes séquelles. Il avait été rendu à sa mère au terme d'un mois d'hospitalisation. Personne, alors, n'avait attiré l'attention des autorités administratives sur le cas de cette famille.

## L'ENFANT CIBLE

Périodiquement, la découverte d'un enfant victime de sévices mobilise l'opinion et provoque un sursaut. Puis, très vite, l'attention retombe et l'oubli recouvre le fait divers, rapidement considéré comme accidentel, fortuit. Un cas individuel, dit-on.

Pourtant, il est aujourd'hui clairement établi que les violences infligées à des enfants, par leurs parents le plus souvent, n'ont rien d'exceptionnel.

Selon le dernier rapport national élaboré sur cette question, en novembre 1979, par la Fondation Anne-Aymone Giscard d'Estaing (*le Monde* du 20 novembre 1979), plusieurs milliers de cas graves de sévices sont constatés chaque année en France, et plusieurs centaines d'enfants en meurent, comme le démontrent notamment les statistiques hospitalières.

Selon des évaluations américaines, la mortalité des enfants de moins de cinq ans imputable aux mauvais traitements ou au défaut de soins serait supérieure à celle que provoquent la tuberculose, la coqueluche, la poliomyélite, le diabète, le rhumatisme articulaire aigu et l'appendicite. En Europe, selon les estimations du Conseil de l'Europe, les enfants représenteraient 2 % des victimes de sévices corporels et 8 % des victimes de cruauté mentale (1).

Pourtant, ces chiffres ne rendent compte que d'une partie de la réalité. Par définition, celle-ci demeure le plus souvent dissimulée et ignorée, à moins qu'un cas particulièrement flagrant n'attire l'attention sur une famille précise.

Le « syndrome de l'enfant battu » défini depuis quelque vingt ans par plusieurs équipes de pédiatres anglo-saxons et français, notamment à l'hôpital Bretonneau à Paris, est à présent clairement défini : multiplicité des marques traumatiques, localisation des lésions, de préférence dans la région de la tête et des membres, fractures, brûlures, ecchymoses superficielles, hématomes profonds. L'attention du médecin est attirée par le fait que ces lésions sont généralement d' « âges » différents — ce qui se marque par la coloration différentielle des ecchymoses, — par la discordance entre ces constatations et les explications avancées par les parents, qui évoquent le plus souvent des « chutes » ou des « accidents », par l'attitude générale de l'enfant, enfin, généralement silencieux et apeuré. Les constatations des équipes médico-sociales mettent en évidence le fait qu'il s'agit, dans la grande majorité des cas, d'enfants âgés de moins de trois ans — très souvent même de moins d'un an — et que les enfants battus ne se rencontrent pas seulement, pas exclusivement, dans les milieux les plus défavorisés.

### Secret professionnel et protection

Aussi faut-il recourir à plusieurs types d'hypothèses pour tenter d'expliquer l'inintelligible. Pédiatres et psychiatres évoquent le plus souvent un défaut profond et précoce de l'établissement du lien mère-enfant, une désillusion maternelle quant au sexe du nouveau-né ou à son comportement, les conditions défavorables de l'enfance des parents eux-mêmes. Surtout, les équipes médico-sociales mettent en accusation les « placements » successifs, répétés ou inconsidérés d'enfants très jeunes, rendus trop tard à des familles qui leur sont devenues étrangères. C'est ainsi qu'apparaît l' « enfant-cible », martyrisé au sein d'une famille que rien en apparence ne distingue des autres.

La complexité du phénomène a donné naissance, au fil des années, à l'organisation d'une trame de mesures judiciaires particulières où le rôle du médecin est à présent clairement défini. Le code pénal réprime, en effet, par de très lourdes peines *« quiconque aura volontairement fait des blessures ou porté des coups à un enfant au-dessous de l'âge de quinze ans accomplis, ou qui l'aura volontairement privé d'aliments ou de soins au point de compromettre sa santé (...) »*. Si l'enfant, à la suite de mauvais traitements, est victime de séquelles durables ou d'infirmité permanente, les auteurs des sévices sont passibles de la cour d'assises et pouvaient encourir une condamnation à la peine de mort (avant sa suppression) ou à la réclusion criminelle à perpétuité.

Jusqu'à ces dernières années, le médecin était quelque peu paralysé par deux injonctions contradictoires : celle qui lui ordonne de respecter le secret professionnel (article 378 du code pénal) et celle qui lui impose, comme à tout citoyen, de porter assistance à une personne en danger (article 63). Depuis une loi de 1971, cette ambiguïté est levée : le médecin est, en effet, délié du secret professionnel pour ce qui concerne les sévices exercés sur des enfants. Il est même tenu d'en avertir les autorités administratives. Enfin, le nouveau code de déontologie médicale précise très clairement : *« Le médecin doit être défenseur de l'enfant malade lorsqu'il estime que l'intérêt de la santé de celui-ci est mal compris ou mal servi par l'entourage »*.

Malgré la clarté de ces textes, nombre de praticiens répugnent à la notion même de ce qui leur apparaît comme une dénonciation, comme ils se refusent à admettre que certaines blessures d'allure bizarre constatées sur des enfants peuvent être dues à l'action volontaire de leurs parents. Ces réticences sont de toute évidence compréhensibles. Elles s'opposent néanmoins à une prévention efficace. En outre, le maquis des procédures de protection de l'enfance est tel qu'il décourage les meilleures volontés thérapeutiques et préventives, tout comme est décourageant le fait que, à l'heure actuelle, 50 % des « signalements » d'enfants maltraités ne soient pas suivis d'effets (1).

De nombreux médecins et magistrats s'accordent donc à juger indispensables, outre une meilleure information des praticiens, une sensibilisation des assistantes sociales et, surtout, une plus grande coopération entre les services départementaux de la justice et ceux de la santé. Faute de quoi le « syndrome de l'enfant battu » restera, longtemps encore, confiné dans les thèses des spécialistes.

CLAIRE BRISSET.

(1) Bulletin de l'ordre national des médecins, juin 1981.

## RELIGION

### Les indulgences du révérend

Le révérend John Taylor, évêque anglican de Winchester, vient de publier une lettre pastorale sur l'infidélité conjugale assez inattendue, au moins pour des chrétiens n'appartenant pas au Royaume-Uni. Plus encore que ce qui y est dit, c'est la manière de l'écrire qui étonnera les fidèles, peu habitués à voir traiter un tel sujet avec autant d'humour, et si peu de solennité.

*« C'est manquer de réalisme,* écrit l'évêque, *que de penser que l'infidélité est le péché capital contre un mariage de toute une vie ; un certain degré d'infidélité est très probable dans le mariage. »* Le révérend estime que *« l'Eglise a certainement fait bien assez »* pour s'indigner contre les mariages qui ont échoué et qu'elle devrait réserver maintenant son énergie à prodiguer ses secours à ceux qui en ont besoin.

Le révérend John Taylor connaît son Evangile ; il se souvient que le péché de la chair est rémissible : faut-il en faire un drame ? La lapidation n'est plus de mise, ni même la ségrégation familiale, qui parfois s'exerce encore à l'égard des divorcés ou des couples vivant en union libre.

Plutôt que de condamner, le christianisme pardonne. Plutôt que de s'indigner pharisaïquement, il estime préférable de trouver les moyens de remédier en temps voulu à la solitude. Au fond, le révérend John Taylor penche évidemment pour le mariage d'amour qui éloigne, au moins pour un temps, les tentations. Il songe aussi peut-être à la polygamie africaine, qui relativise le mariage de type classique, polygamie dont s'accommodait fort bien l'Ancien Testament.

Il est bon de préciser que les évêques anglicans ne sont pas tenus au célibat, ce qui explique un certain ton et une certaine indulgence. Le révérend John Taylor est marié depuis quarante-deux ans, il a trois enfants. A soixante-sept ans, n'est-il pas fatal que l'on devienne moins rigoureux ? On a la théologie de ses artères et de son état.

HENRI FESQUET.



## Faits et jugements

### L'alibi de Conceicao pour le double meurtre de Meyzieu

Michel de Conceicao, trente-six ans, peintre en bâtiment au chômage, a été inculpé, samedi 21 août, *« d'assassinat, de viol d'enfant et d'attentat à la pudeur sur enfant de moins de quinze ans »*. Il a avoué être l'auteur du meurtre de Messaoud Hamamou, onze ans, dans une villa de Meyzieu (Rhône), mercredi 18 août. Le meurtrier a abusé de l'enfant durant une partie de la nuit et craignant d'être dénoncé il l'étrangla à l'aube en présence de sa concubine, Christiane Deville, quarante-trois ans, elle-même inculpée de *complicité d'assassinat*. Christiane Deville aurait nettoyé le parquet tâché de sang tandis que Conceicao transportait le corps dans un champ voisin.

Toutefois, le meurtrier aurait pu fournir un solide alibi pour la soirée du double crime du 14 juillet, également à Meyzieu, dont les enquêteurs le soupçonnaient d'être l'auteur. La 4 L blanche, qui avait été repérée par des témoins au moment des assassinats du 14 juillet et du 18 août, n'est pas la même. La 4 L blanche a été prêtée, le 16 août, par le propriétaire de la villa dont Conceicao avait la garde pendant les vacances et le soir du 14 juillet le meurtrier de Messaoud Hamamou dînait chez des amis.

### Les grenades lacrymogènes sont en vente libre

Faute d'être classées comme armes de guerre, les grenades lacrymogènes sont en France en vente libre, indique M. Charles Hernu, ministre de la défense, en réponse à un parlementaire. Répondant à M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (R.I.) de Paris dans le *Journal officiel* du 19 août, le ministre souligne que *« les grenades lacrymogènes ne relèvent pas du régime des matériels de guerre, armes et munitions, fixé par le décret-loi du 18 avril 1939. Leur vente n'est donc pas soumise à la procédure d'autorisation administrative prévue par ce texte »*.

Les armuriers parisiens interrogés par l'Agence France-Presse ont tous indiqué qu'ils ne disposaient que de « bombes lacrymogènes » destinées à décourager les agressions et qu'ils n'avaient jamais vendu de grenades lacrymogènes du type de celles utilisées par les forces de police.

● *Trois hommes appartenant à la base antarctique* britannique de Faraday (sur l'île Argentine en bordure de la côte ouest de la péninsule antarctique), partis en mission depuis le 13 août, n'ont donné aucune nouvelle. Des recherches ont été entreprises par les autorités chiliennes.

● *Le meurtre d'un chauffeur de taxi.* — M. Fernand Moreno, un chauffeur de taxi de 62 ans, père de dix enfants, a été tué dans la nuit du vendredi 20 août au samedi 21 août de cinq coups de couteau dans la poitrine. Dans son dernier appel radio lancé vers 1 heure, il signalait qu'il se rendait à Saint-Jean-de-Vedas, près de Montpellier. Les premiers éléments de l'enquête permettent d'établir que la recette de M. Moreno n'aurait pas été volée, nous indique notre correspondant dans l'Hérault.

● *Arrestation de neuf malfaiteurs armés.* — Neuf hommes, des repris de justice pour la plupart, circulant à bord de deux voitures remplies d'armes, ont été interpellés dimanche 22 août sur l'autoroute A 61. Ils se trouvaient à la hauteur de la commune de Marmande (Lot-et-Garonne) lorsqu'ils ont été interceptés par la gendarmerie.

● *Intoxication dans le Var.* — Une centaine d'habitants et d'estivants de Collobrières, dans le Var, ont été intoxiqués par l'eau distribuée par la municipalité. Cette affaire est une conséquence indirecte de la sécheresse qui sévit dans le département. En effet, le trop-plein du tout-à-l'égout de cette localité de 2 000 habitants s'est déversé dans le lit d'une rivière malheureusement à sec. Au lieu d'être emportés par le courant, les effluents se sont infiltrés dans le sol et ont atteint le puits de 40 mètres de profondeur où la commune s'approvisionne. La distribution d'eau a été coupée, les canalisations désinfectées et la distribution rétablie en trois jours, mais les citoyens de Collobrières préfèrent, pour quelques jours encore, boire de l'eau en bouteille.

● *Plusieurs personnes auraient trouvé la mort,* au cours de l'explosion d'une plate-forme de forage pétrolière ancrée au large des côtes des Emirats arabes unis. Selon certaines informations recueillies à Dubaï, l'accident aurait eu lieu récemment sur le site du champ pétrolifère de Fateh. Certaines victimes seraient de nationalité canadienne. — (A.P.)

● *Le livre « Suicide mode d'emploi »* publié par les éditions Alain Moreau a été retrouvé, mardi 17 août, à proximité du corps d'un sexagénaire d'Argenteuil (Val-d'Oise), Julien Rippert, qui a mis fin à ses jours. Julien Rippert, employé photographe, correspondant d'un journal du Midi, avait absorbé une forte dose de barbituriques. C'est la troisième personne, en moins d'un mois, qui utilise les informations contenues dans le livre pour se donner la mort (*le Monde* du 13 août 1982).



## SCIENCES

A LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES

### Dialogue difficile entre les puissances spatiales et les pays en cours de développement

**La deuxième conférence des Nations unies, sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace — Unispace 82, — s'est achevée samedi 21 août à Vienne (Autriche), après une quinzaine de jours de travaux. Comme les premiers débats le laissaient supposer, *cette conférence a montré, une fois de plus,* les difficultés d'un dialogue entre les pays détenteurs de technologie spatiale et ceux qui en sont dépourvus. Elle a, d'autre part, et c'est l'un des points importants de ses travaux, même si cela n'était pas inscrit à l'ordre du jour, donné l'occasion à de nombreux pays de manifester leurs craintes d'une militarisation de l'espace.**

Si l'ensemble des quatre-vingt-quatorze délégations présentes à Vienne se sont accordées pour reconnaître l'importance des retombées des technologies spatiales, il n'en va pas de même dès lors que l'on évoque leur partage et leur exploitation. Qu'il s'agisse de l'encombrement de l'orbite géostationnaire — celle sur laquelle sont placés les satellites de météorologie et de télécommunication — ou des systèmes de télédétection par satellite pour une meilleure gestion de la planète, les pays pauvres craignent de ne pas accéder à ces techniques — télédétection, traitement d'images prises par satellites, etc. — dont le développement est souvent pour eux hors de prix.

*« Vous nous revendez,* disent-ils aux puissances spatiales, *nos propres images en sachant même avant nous que nos récoltes seront moins bonnes ou excessives, que nous aurons à souffrir de la sécheresse, et vous augmentez alors le prix des denrées qui nous font défaut. »* Ce à quoi les puissances spatiales répondent en disant que *« grâce à ces images, les pays pétroliers seront plus riches et feront payer l'or noir de plus en plus cher »*. Pour tenter de rétablir l'équilibre Unispace, dans son rapport final invite, même si c'est cher, les pays en cours de développement à se grouper à l'échelon régional, à éviter entre eux une concurrence effrénée en se lançant dans la construction onéreuse de stations nationales de réception et de traitement de données recueillies par les satellites.

Au-delà de ces débats, s'est aussi manifestée une inquiétude : celle d'une militarisation de l'espace. Certes, s'il n'existe pas encore dans l'espace de systèmes d'armes — seuls sont actuellement en orbite pour les besoins militaires des satellites de télécommunication, de navigation et de reconnaissance — nombre de pays, et notamment le « groupe des 77 », ont demandé que leurs craintes, dans ce domaine, soit consignées dans le rapport de synthèse. Vœu sans doute pieux : il est peu probable qu'un tel geste ait une portée véritable. Dès le début de la conférence, les Etats-Unis avaient, tout en manifestant eux aussi leur inquiétude, annoncé que Unispace 82 n'était pas le lieu d'un tel débat. Que faire dans ces conditions ? Suivre peut-être le texte adopté par la conférence et qui appelle tous les Etats à adhérer au traité de 1967 régissant l'exploration et l'utilisation de l'espace et à en respecter strictement la lettre et l'esprit.

● *Les trois cosmonautes soviétiques* actuellement en visite pour une semaine à bord de Saliout 7 ne rejoindront pas la Terre avec le vaisseau Soyouz-T-7, qui les a amenés à pied d'œuvre. Pour leur retour, Leonid Popov, Valentin Serebrov et Svetlana Savitskaïa, la deuxième femme de l'espace, utiliseront le Soyouz-T-5 d'Anatoli Berezovoy et Valentin Lebedev, en orbite depuis le 13 mai, leur laissant ainsi un vaisseau spatial beaucoup plus « frais ».

## PRESSE

### ● A DIJON : le conflit ne s'apaise pas aux « Dépêches »

### ● A LYON : M. Delsart, directeur de la rédaction du « Progrès »

*« Il est là pour faire le ménage »*. Ce commentaire d'un journaliste après l'annonce de la nomination de M. Alfred Delsart comme directeur de la publication des *Dépêches* de Dijon par M. Jean-Charles Lignel n'augure pas l'apaisement dans le conflit qui oppose actuellement celui-ci à une partie du personnel du quotidien dijonnais. Alors que des membres du personnel technique occupent les locaux de l'ancienne imprimerie des *Dépêches* pour empêcher toute tentative de déménagement de matériel, une quinzaine d'« inconnus » (selon le *rapport de gendarmerie*) ont arrêté et déchargé, samedi 21 août, une camionnette transportant, depuis Lyon, dix mille exemplaires des *Dépêches*, une dizaine de kilomètres avant Dijon. Quant aux journalistes, qui invoquent depuis vendredi dernier la « clause de conscience » à la suite de la censure de deux articles devant paraître dans *les Dépêches*, ils doivent saisir le tribunal des prud'hommes ce lundi.

Le « ménage » annoncé aux *Dépêches* pourrait bien se prolonger au *Progrès* de Lyon, car M. Delsart en devient également directeur de la rédaction, à dater de ce lundi 23 août. M. Alfred Delsart vient du *Dauphiné libéré*, dont il était conseiller de la direction, après avoir été directeur de l'agence AIGLES, agence d'information commune au *Dauphiné libéré* et au *Progrès de Lyon* avant la rupture de leurs accords en 1980.

● *Le quotidien athénien* To Vima *(La Tribune)*, l'un des cinq plus grand journaux du matin en Grèce, a cessé de paraître, après plus d'un demi-siècle dexistence. Dans sa dernière édition du samedi 21 août, le groupe Lambrakis, responsable de la publication, explique cette décision par des difficultés techniques, notamment l'interdiction de la distribution des journaux avant 7 h. 30, heure à laquelle la plupart des employés prennent leur travail. Seule l'édition dominicale de *To Vima* continuera de paraître

## ÉDUCATION

● *M. Pierre Trincal a été nommé directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires* (CNOUS) par un arrêté publié au *Journal officiel* du 20 août. Il remplace M. Jean Imbert, directeur depuis le 1er janvier 1979, qui ne souhaitait plus assumer cette charge, préférant se consacrer à l'enseignement de *l'histoire du droit* à l'université de Paris-II et aussi à l'Académie des sciences morales et politiques, à laquelle il a été récemment élu (*le Monde* du 24 mars 1982).

Le CNOUS, organisme paritaire où siègent étudiants et représentants de l'administration, est doté d'un conseil d'administration présidé par M. Jean-Pierre Dannaud. Il gère les restaurants et les résidences universitaires, mais aussi d'autres œuvres sociales en faveur des étudiants.

[Né le 28 janvier 1931 à Paris, M. Pierre Trincal est ancien élève de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive (E.P.S.). A partir de 1953, il est professeur d'E.P.S. à Orléans et à Paris avant d'entrer, en 1962, à l'ENA. De 1965 à 1977, il est administrateur civil au ministère de l'éducation nationale, puis au secrétariat d'État aux universités. En 1977, il est nommé sous-directeur au service des Bibliothèques avant de devenir, en 1981, chef de service.]

## ANCIENS COMBATTANTS

● *L'ARAC* (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre) appelle ses adhérents à s'associer au rassemblement organisé par le MRAP, le 24 août à 18 h 30, place de l'Etoile, sur les thèmes : *« Halte au terrorisme » - « Non à tous les racismes » - Pour une paix juste au Proche-Orient »*.

Le Monde

# sports

## FOOTBALL

### A SAINT-ÉTIENNE

# Les déchirements des « verts »

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Pour conserver leurs rêves, les fanatiques de l'Association sportive de Saint-Etienne (A.S.S.E.) étaient prêts à passer sur bien des détails. La fameuse « caisse noire », par exemple. Les spectateurs qui suivaient les *matches* des « verts », la *saison* dernière encore, se doutaient bien que « Michel Platini devait être payé gros ». Ils s'étaient même faits à l'idée que leur club continuerait à croître après la démission, en mai dernier, de M. Roger Rocher, président depuis vingt et un ans, symbole à lui seul de l'incroyable épopée de l'A.S. Saint-Etienne.

Oui, ils étaient prêts à accepter bien des aspects de la vie que la fédération de football ou le fisc, pour ne citer qu'eux, réprouvent, pour peu que le vieux stade Geoffroy-Guichard, coïncé entre les entrepôts désaffectés de Manufrance et les H.L.M. des pentes du Forez, s'enflamme encore pour leur plaisir.

Lorsque avait débuté la crise, en avril, ils avaient choisi leur camp, celui de Roger Rocher ou celui de Robert Herbin, pour la joie de l'adhésion, pour mieux se sentir partie prenante de l'histoire du club. Ils avaient pris position pour ou contre la gestion, les méthodes de recrutement des joueurs, plutôt pour que contre, d'ailleurs, car longtemps le soutien aux « verts » s'est confondu avec une admiration sans borne pour Roger Rocher, le « patriarche », le « créateur » de cette petite merveille du football.

A vrai dire, supporters et spectateurs, Stéphanois fiers de l'image de marque offerte par le ballon rond, ou membres de la municipalité, qui tirait orgueil de la santé du club, bref tous ceux qui se sentaient liés au destin de l'équipe-phare du football français ne trouvaient pas désagréable un léger parfum de scandale qui renvoyait les plus âgés à leurs souvenirs des débuts de l'A.S.S.E. et pimentait une histoire trop impériale et parfois monotone.

### Guerre générale

Puis, Saint-Etienne a compris, cet été, que cette crise, supportable somme toute, tournait à la haine. L'insulte, la diffamation pure et simple, tiennent lieu désormais d'explications entre les deux équipes rivales. Très exhibitionnistes, l'une et l'autre ont décidé de ne rien taire de leurs reproches ou de leurs erreurs respectives. On se bat pied à pied, aux dires des supporters, sans souci du club, pour mettre l'adversaire à mal. Ainsi, l'épisode, ces jours derniers, de la « caisse noire » : personne ne croit à Saint-Etienne que la nouvelle équipe dirigeante, conduite par Mᵉ Henri Fieloux, n'ait appelé la justice à la rescousse dans le seul but de régulariser les comptes de l'ASSE.

En juillet, Roger Rocher et ses amis avaient réussi à persuader plus de sept cents membres du club de convoquer l'assemblée générale annuelle pour le 4 septembre prochain. Sept cents mandats sur deux mille, soit plus que le quart des voix, permettant, selon les statuts, la tenue de n'importe quelle assemblée. Apparemment, Roger Rocher, mis en minorité en mai, avait mis la fin du printemps à profit pour reconstituer une majorité de sympathie et de confiance. Le bruit courait à Saint-Etienne que l'ancien président pouvait reprendre les rennes du club à la faveur de cette réunion.

*« Pour empêcher cela,* souligne Roger Rocher, *mes adversaires m'ont dénoncé à la justice. Ils espèrent me voir inculpé, radié de la ligue nationale, avant le vote, pour empêcher ma candidature ou celle de mes amis. »* Roger Rocher, apparemment, est fier de sa parade : il a à son tour dénoncé l'équipe rivale au service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Lyon, Robert Herbin, l'entraîneur, Pierre Garonnaire, le recruteur, Henri Fiéloux, le nouveau président, sont accusés par lui d'avoir touché des sommes occultes ou d'avoir connu l'existence de la caisse noire. Si un interdit à exercer était prononcé, il devrait donc s'appliquer à tous ceux, anciens amis ou collaborateurs de Roger Rocher, qui briguent le poste convoité.

Chaque camp semble prêt à en découdre à un terme proche. Roger Rocher a fixé l'affrontement au 4 septembre. Mais ses adversaires sont prêts à saisir la justice pour empêcher la tenue de l'assemblée générale. *« Comment présenter un rapport financier,* demande Mᵉ Buffard, *alors qu'une procédure fiscale et judiciaire a été déclenchée contre nos comptes ? »* L'assemblée devrait donc être repoussée. Une réunion du comité directeur, fixée au 6 septembre, retiendrait une autre date, sans doute en octobre. *« Ils veulent gagner du temps parce qu'ils se sentent faibles »*, répliquent les amis de Roger Rocher.

Toute la vie du grand club de première division passe ainsi au tamis d'une haine avouée, encore accrue par l'immixtion soudaine de la justice dans les affaires de l'A.S.S.E. Les décisions sportives ou commerciales sont expliquées selon une grille de lecture rigide. Si Robert Herbin pense du bien d'un joueur, par exemple de Jean-François Larios, c'est que Roger Rocher en dit du mal. Si l'entraîneur et le capitaine des « verts » reconnaissent avoir touché des dessous-de-table, c'est sur ordre de Mᵉ Fieloux, pour rendre publique la faute de Roger Rocher et contraindre le parquet de Saint-Etienne à aller jusqu'au bout de son enquête...

La ville et la région comprennent peu à peu ces dernières semaines que leur soutien à l'un ou à l'autre camp ne sert plus guère qu'à accroître des libertés de manœuvre jugées de plus en plus ambiguës. On compte bien encore des partisans de chaque clan. Ceux de Roger Rocher ont élu domicile au restaurant Le Glasgow — souvenir d'une époque heureuse, la finale de la Coupe d'Europe en 1976 — et popularisent les critiques énoncées par celui qu'ils nomment *« le plus grand dirigeant français »*. Ceux de Mᵉ Fiéloux « tiennent » Geoffroy-Guichard et s'efforcent de convaincre que le club va sa vie à peu près comme avant, freiné seulement, dans sa quête de gloire nouvelle, par l'amertume d'un président déchu.

Les plus concernés, toutefois, ont pris ces jours-ci leurs distances. La municipalité, par exemple, qui, à travers la personne de son maire, M. Joseph Sangueldoce, avait jusqu'à présent soutenu l'ancien président. *« Entre lui et moi,* raconte Roger Rocher, *c'est une histoire d'hommes qui remonte à 1948. La mine, les grèves des ouvriers et les premiers pas du football dans la ville... »* Certainement. Mais le maire communiste de Saint-Etienne, premier supporter des « verts », qui n'a jamais rechigné à rendre grâce au club de ses bienfaits pour la ville, a, semble-t-il, choisi une attitude plus prudente. En vacances hors de Saint-Etienne, il s'est contenté d'adresser un bref communiqué à un journal régional. On peut y lire que M. Sangueldoce souhaite la réunion rapide d'une assemblée générale du club, ce qui va dans le sens de ce qu'espère Roger Rocher. Mais Mᵉ Buffard y trouve lui aussi matière à contentement.

Certains déjà, à la préfecture, dans les milieux politiques ou simplement parmi les familiers de l'A.S.S.E., expriment leur conviction que les « verts », pour garder leurs splendeurs ou simplement survivre, doivent se priver à la fois de l'ancienne et de la nouvelle équipe dirigeante. *« Peu importe qui prend le pouvoir,* dit un industriel. *Il restera toujours des partisans du vaincu au conseil d'administration, et ce ne sera pas tenable. »* Un nom circule déjà, celui d'Yves Guichard, fils du fondateur du club, qui se tient à l'écart des joutes actuelles. Sans doute attend-ils, comme les joueurs et de nombreux supporters, que la crise aille jusqu'à son dénouement. *« Il n'y a rien d'autre à faire qu'à attendre »*, estime un membre du personnel de l'A.S.S.E. A attendre, comme dans un combat de chefs, que mort s'ensuive ou que l'un des deux lutteurs renonce. Toutes les médiations ont échoué et ceux qui aiment le club, encore le plus riche de France, n'ont que leur impuissance à remâcher.

PHILIPPE BOGGIO.

---

CYCLISME. — *Le Soviétique Valery Sysoev a été élu, le 22 août, à la présidence de la Fédération internationale amateur de cyclisme où il succède à l'Espagnol Luis Puig Estève devenu président de l'Union cycliste internationale.*

RUGBY. — *Le capitaine de l'équipe de France, Jean-Pierre Rives, la demandé sa mutation du Stade toulousain au Racing-Club de Fance pour des raisons professionnelles. En application des règlements fédéraux, il serait alors titulaire pendant une saison d'une licence rouge et opérerait en équipe réserve du club parisien.*

## SPORTS ÉQUESTRES

### LE C.S.I.O. DE ROTTERDAM

# Un baptême cruel pour les jeunes Français

De notre envoyé spécial

Rotterdam. — *Le Prix des nations, disputé samedi 21 août au Kralingse Boos, espace vert de Rotterdam, aura établi à nos yeux français une manière de record dans le néfaste. Héros assurément un peu verts et plus modestes que malchanceux, nos cavaliers ne se sont pas bornés à quitter la piste sixièmes et bons derniers de l'épreuve vedette du concours hippique des Pays-Bas, mais ils l'ont fait sur le score accablant de quarante-cinq points et demi. La chute est d'autant plus cruelle que l'an passé sur ce même terrain leurs camarades, il est vrai beaucoup plus expérimentés et mieux remontés qu'eux en chevaux, avaient joué la volupté de triompher en terrassant les Allemands de l'Ouest qui, jusqu'à ce jour, pouvaient se prévaloir de la prérogative suprême : l'invincibilité.*

Mais ne piétinons pas inconsidérément l'infortune. Essayons tout au contraire de l'expliquer non sans préalablement donner l'ordre d'arrivée à l'issue des deux manches. En tête, l'Allemagne de l'Ouest, qui retrouve ainsi sa couronne avec 4 points de pénalité seulement, suivie de la Grande-Bretagne, 12 points, de la Belgique, 20 points 1/2 et de la Suède, 23 points 1/2, ô stupeur ! ce sympathique pays étant généralement promis au fond de décor.

A première vue, nos ténors étant actuellement au repos, on pourrait penser que l'équipe sélectionnée pour galoper aux Pays-Bas avait été constituée au petit bonheur la chance. En somme, des béjaunes, ces jeunes inconnus du circuit étranger ayant noms Philippe Rozier, Laurent Elias, Xavier Lerrède, fortement épaulés il est vrai (du moins l'espérait-on) par leur doyen, Jean-Marc Nicolas, trente-deux ans, détenteur du Grand Prix de Rome version 1981, entre autres titres.

Or, contre toute attente, voici que le bouillant Nicolas, généralement un seul cœur, un seul souffle avec sa monture, s'accroche aux rênes, se dérègle, tire à gauche, tire à droite, bref se paie un « parcours à travers bois », dont les échos sonores parviennent douloureusement à nos oreilles, le susceptible *Hazard* se montrant sous son pire jour. Résultat : 21 points 1/2 de pénalisation à lui seul au premier tour. Le trou béant allait être creusé encore à la deuxième manche malgré les bonnes prestations de Lerrède et d'Elias.

Philippe Rozier, dont on attendait beaucoup, cassait lui aussi du bois en galopant au train d'Auteuil sur le bai *Jiva*, raide emballé la tête au firmament. Son résultat personnel devait se terminer au deuxième élément du triple par un refus brutal et un sage abandon.

Nous laisserons aux docteurs le soin de faire le procès de l'équipe de France à pied-d'œuvre à Rotterdam. Toutefois, un commencement d'explication peut être fourni à l'échec. Les jeux olympiques et leur préparation de longue haleine font phosphorer les têtes pensantes des sports équestres et d'ores et déjà les taraudent. Des talents authentiques étant passés professionnels, il s'agit coûte que coûte d'en découvrir de nouveaux puis, une fois triés, de les projeter pour les tester sur les scènes internationales. Encore convient-il de bien choisir ces dernières. Rotterdam est justement réputée comme l'une des plus prestigieuses. Etait-ce raisonnable de réunir et d'envoyer au pays d'Erasme une formation incertaine pour s'y faire les dents ? Pour les milliers de spectateurs qui se pressaient dans les tribunes samedi, la France cavalière aura subi une cuisante humiliation.

Dimanche 23 août, le grand prix couru sous un ciel maussade a consacré la victoire absolue de l'Allemand de l'Ouest Paul Schockemöhle. Derrière lui s'est époumonné le vieux baroudeur britannique Lionel Dunning, en selle sur une *Criquet* trop limité dans son modèle pour prétendre à la couronne. Une nouvelle fois on ne peut qu'admirer sur le terrain l'école allemande, omniprésente tout au long du concours. Ses chevaux sont presque tous soumis, assouplis, tendus et obéissant à des aides classiques grâce à un dressage méthodique qui permet de les amener devant l'obstacle dans les meilleures conditions et parfaitement orientés. A l'observer de près, le lauréat de Rotterdam a, en selle, l'attitude du skieur qui encaisse les dénivellations du terrain grâce au jeu subtil des articulations. Cette technique qu'il a faite sienne autorise le jeune Allemand à conjuguer ses mouvements avec sa monture. Qui pourrait mieux faire ?

Un dernier mot à l'intention des amateurs de stastistiques. Le deuxième élément du triple du grand prix n'est pas tombé moins de vingt et une fois, vingt-huit concurrents se comptant au départ. Une gageure.

ROLAND MERLIN.

## NATATION

# Changement de cap

*Pour la première fois depuis bien des années, aucun record de France n'a été battu sur les distances olympiques à l'occasion des championnats de France disputés du 19 au 22 août à Megève. L'altitude, la température plutôt fraîche, voire la pluie, ne sauraient à elles seules expliquer ce naufrage collectif de la natation française que les récents championnats du monde pouvaient laisser prévoir.*

*Conscients de cet échec, MM. Henri Serandour, président de la Fédération française de natation, et Patrick Prokop, le futur directeur technique national, ont décidé de changer de cap en rappelant Lucien Zins, entraîneur national de 1955 à 1964, qui dirigera, à l'automne 1983, le nouveau centre national d'entraînement permanent de Vittel. La nouvelle politique fédérale visera à ne pas déraciner trop tôt les jeunes nageurs et nageuses de leur milieu familial et de leur club. Lucien Zins travaillera, à l'avenir, en plus étroite collaboration avec les entraîneurs de club dans le cadre de cette décentralisation. En attendant l'ouverture du centre de Vittel, l'effectif du centre national de l'INSEP sera réduit dès la prochaine rentrée scolaire.*

## TENNIS

# Lendl confirme, les jeunes français progressent

*Le Tchécoslovaque Ivan Lendl a renoué avec le succès en remportant, le 22 août, le tournoi de l'Association des tennismen professionnels (A.T.P.), doté de 300 000 dollars et disputé à Cincinnati sur le même type de surface (Decoture) que Flushing-Meadow. Il a battu en finale, par 6-2, 7-6, l'Américain Steve Denton, qui, grâce à son service impressionnant, avait éliminé en demi-finale son compatriote John McEnroe, 7-6, 6-4. Dans l'autre demi-finale, Lendl avait enfin réussi, pour la première fois au cours de leurs huit rencontres, à vaincre Jimmy Connors, 6-1, 6-1, en soixante-trois minutes. Voilà qui ne manquera pas de mettre Lendl en confiance à une semaine de l'ouverture des championnats américains à Flushing-Meadow.*

*Dans un contexte très relevé, les jeunes Français ont confirmé de façon spectaculaire leurs progrès, puisque Guy Forget, champion de France cadet l'an dernier et révélé au grand public à Roland-Garros, où il avait pris un set à Connors après avoir battu Nastase, n'a échoué qu'en quart de finale contre McEnroe, 7-6, 6-2, après avoir notamment éliminé l'Américain Roscoe Tanner. Gilles Moretton est tombé au tour précédent contre Lendl, 6-4, 7-5, après avoir battu Mell Purcel, vingt-deuxième joueur au classement de l'A.T.P., tout comme Henri Leconte, éliminé par Brian Gottfried, 6-3, 7-5.*

*En l'absence de Guy Forget, de Tarik Benhabiles et de Loïc Courteau, qui visent cette année le titre mondial des juniors, le titre national est revenu, le 22 août, à Roland-Garros, au Marseillais Franck Hamonet (— 30), vainqueur en finale de Bruno Dadillon (— 30), 6-7, 6-2, 8-6. De même chez les jeunes filles, Catherine Tanvier, Marie-Christine Calleja et Isabelle Vernhes avaient renoncé à cette compétition, qui est revenue à la Lyonnaise Catherine Bonnet (— 2/6), vainqueur surprise d'Isabelle Crudo (— 30), 6-3, 6-2, 6-3.*

## OMNISPORTS

### LE RAPPORT LAVIGNE

# Quinze propositions pour le développement de la pratique sportive dans la fonction publique

Chargé d'une mission d'étude sur le sport dans la fonction publique, le 12 février dernier, par les ministres de la fonction publique et des réformes administratives et de la jeunesse et des sports, M. Pierre Lavigne, professeur de sciences administrativs à Paris-I, a remis sont rapport qui contient notamment, quinze propositions.

Ce rapport propose de structurer les activités physiques et sportives dans chaque administration sous un contrôle paritaire (représentants de l'administration, des syndicats et des pratiquants). Les conditions seraient créées pour que tous les agents qui le souhaitent puissent consacrer deux ou trois séquences hebdomadaires à la pratique de ces activités avec un encadrement assuré, sur le temps de travail, par des agents de l'administration munis d'un brevet d'éducateur sportif ou d'un diplôme d'éducation physique et sportive. Des animateurs seraient mis à la disposition des associations qui organisent la pratique du sport dans le temps libre.

Un régime de « mi-temps » sportif — rémunéré à plein traitement — serait créé pour les sportifs de haut niveau qui réintégreraient, ensuite, un emploi à temps plein en fin de carrière après une année consacrée pour partie à la formation. Des emplois seraient, d'autre part, réservés à d'anciens sportifs.





## LES RÉSULTATS

### Athlétisme

FRANCE - DANEMARK - NORVEGE

*L'équipe de France A' masculine a remporté avec 187,5 points, le 22 août à Steinkjer (Norvège), la rencontre triangulaire qui l'opposait à la Norvège (147) et au Danemark (77). En revanche, les Norvégiennes se sont imposées, avec 121 points, devant les Françaises (114) et les Danoises (77).*

*A l'occasion de cette rencontre, Isabelle Accambray a amélioré, pour la quatrième fois cette saison, son record de France du lancer du disque avec un jet de 56,28 mètres.*

REUNION DE BERLIN-OUEST

*Joseph Mahmoud a battu le record de France du 3 000 mètres steeple en 8 min. 20 sec 54, le 20 août à Berlin-Ouest. L'ancien record appartenait à Gérard Buchelt en 8 min. 23 sec. 6 depuis 1973.*

### Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DEUXIEME DIVISION (quatrième journée)

Groupe A

| | |
|---|---|
| *Rennes b. Nîmes | 2-0 |
| Valenciennes b. *Montpellier | 1-0 |
| *Alès b. Guingamp | 4-0 |
| *Châteauroux et Béziers | 0-0 |
| *Le Havre et Angoulême | 1-1 |
| *Abbeville b. Viry | 1-0 |
| Angers b. *Corbeil | 3-1 |
| *Limoges et Nœux | 1-1 |
| *Racing-Paris-I b. Libourne | 5-2 |

Classement

1. Rennes, 7 points ; 2. Valenciennes, Abbeville, 6 pts ; 4. Racing-Paris-I, Angers, Angoulême, Béziers, 5 pts ; 8.

Groupe B

| | |
|---|---|
| *Nice b. Marseille | 2-0 |
| Fontainebleau b. *Orléans | 2-1 |
| Dunkerque b. *Blénod | 2-1 |
| *Toulon b. Montceau | 4-0 |
| *Reims et Thonon | 0-0 |
| *Gueugnon et Red Star | 2-2 |
| *Martigues b. Besançon | 2-1 |
| *Grenoble et Cannes | 2-2 |
| Stade Français b. *Cuiseaux-Louhans | 1-0 |

Classement

1. Nice, 8 points ; 2. Dunkerque, 7 pts ; 3. Toulon, Orléans, Martigues, 6 pts ; 6. Reims, Gueugnon, 5 pts ; 8. Cannes, Stade Français, Grenoble, Thonon, 4 pts ; 12. Marseille, 3 pts ; 13. Cuiseaux-Louhans, Montceau-les-Mines, Besançon, Fontainebleau, 2 pts ; 17. Blénod, Red Star, 1 pt.

### Natation

CHAMPIONNATS DE FRANCE

MESSIEURS

50 m : 1. Boutteville, 24 sec. 04 ;
100 m : F. Noël, 52 sec. 96 ;
200 m : F. Noël, 1 min. 54 sec. 08 ;
400 m : T. Boulonnois, 4 min. 5 sec. 37 ;
1 500 m : T. Boulonnois, 16 min. 12 sec. 69 ;
100 m dos : F. Delcourt, 58 sec. 74 ;
200 m dos : F. Delcourt, 2 min. 7 sec. 50 ;
100 m brasse : O. Borios, 1 min. 6 sec. 57 ;
200 m brasse : N. Boucher, 2 min. 27 sec. 96 ;
100 m papillon : X. Savin, 56 sec. 59 ;
200 m papillon : C. Donze, 2 min. 5 sec. 08 ;
200 m X 4 nages : F. Delcourt, 2 min. 9 sec. 23 ;
400 m X 4 nages : B. Lesaffre, 4 min. 45 sec. 13.

JEUNES FILLES

50 m : C. Amoric, 27 sec. 07 ;
100 m : C. Amoric et S. Boube, 59 sec. ;
200 m : V. Stéphan, 2 min. 8 sec. 42 ;
400 m : V. Stéphan, 4 min. 26 sec. 20 ;
800 m : F. Guil, 9 min. 13 sec. 26 ;
100 m dos : V. Jardin, 1 min. 6 sec. 58 ;
200 m dos : V. Narbonnaud, 2 min. 25 sec. 48 ;
100 m brasse : C. Lemaire, 1 min. 14 sec. 86 ;
200 m brasse : C. Redon, 2 min. 43 sec. 92 ;
100 m papillon : S. Falandry, 1 min. 4 sec. 44 ;
200 m papillon : S. Falandry, 2 min. 21 sec. 13 ;
200 m X 4 nages : L. Lefevre, 2 min. 25 sec. 41 ;
400 m X 4 nages : F. Guil, 5 min. 13 sec. 82.

CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS

*Un seul record mondial a été battu le 21 août à Indianapolis à l'occasion des Championnats des Etats-Unis par Steve Lundquist, qui a amélioré de 9/100 de sec. son temps sur 100 mètres brasse en 1 min. 2 sec. 53.*

### Planche à voile

TRAVERSEE DE LA MANCHE

*Laurence Martel, une véliplanchiste de vingt-quatre ans, originaire de Mayenne, a réalisé, le 22 août, la première traversée féminine de la Manche en un peu moins de trois heures, entre le cap Gris-Nez (Pas-de-Calais) et Douvres.*

### Ski nautique

CHAMPIONNATS D'EUROPE

*Le Français Patrice Martin a conservé, le 21 août, sur le plan d'eau de Holm Pierrepont, près de Nottingham, son titre européen de figures avec 16 880 points devant le Soviétique Serguei Kornev, 14 700 pts. Dans l'épreuve féminine de slalom, la Française Marie-Pierre Seigneur, championne d'Europe junior quinze jours plus tôt, a pris la deuxième place derrière la Suédoise Kjellander. Au classement par équipes, la Grande-Bretagne termine première avec 7 919 points grâce à Mike Hazelwood et Andy Mapple, vainqueurs respectifs du saut et du slalom, devant l'Union soviétique, 7 711 points et la France, 7 115 points.*

# INFORMATIONS « SERVICES »

## CIRCULATION

### Les grands retours

**Les premier retours de vacances *ont commencé* au cours du dernier week-end, mais le gros des troupes des estivants regagnera ses « casernements » à la fin de la semaine prochaine. Les risques seront grands sur les routes.**

Le vendredi 27 août sera « un jour rouge » pour les automobilistes, estiment les responsables de la circulation routière. Du 26 au 30 août, 4 700 000 personnes (1 700 000 de plus que fin juillet) vont quitter leurs lieux de vacances et circuler principalement dans la partie sud de la France.

Les plus gros bouchons seront, selon Bison futé, *situés, comme de coutume,* dans la vallée du Rhône entre Valence et Vienne, ainsi que dans la traversée de Lyon. La journée la plus favorable aux retours devrait être le dimanche 29 août, « jour *vert » avec une « circulation* fluide » ; sauf en fin de soirée, sur les derniers kilomètres de l'auto*route du Sud en arrivant sur* Paris.

Pour les automobilistes venant des côtes méditerranéennes, trois itinéraires-bis fléchés sont proposés pour éviter le goulet Valence-Lyon : la nationale 9 par Clermont-Ferrand, un itinéraire contournant Lyon par l'est à partir de l'échangeur de Montélimar-nord, un autre itinéraire contournant Lyon par l'ouest par Saint-Etienne à partir de l'échangeur de Loriol.

*Pour* les retours en provenance de l'Aquitaine et du Midi-Pyrénées, un itinéraire-bis double la nationale 20 depuis la frontière espagnole (Bagnères-de-Luchon) jusqu'à Orléans par *Agen, Périgueux, Le Blanc.*

Pour les automobilistes en provenance de Bretagne et de Vendée, *les bouchons sont sur*tout à redouter (notamment le vendredi 27) entre Angers et Le *Mans. Deux* itinéraires-bis sont proposés de Cholet au Mans par Doué-la-Fontaine, Gennes et Noyant, et d'Ancenis au Mans par Candé et Sablé.

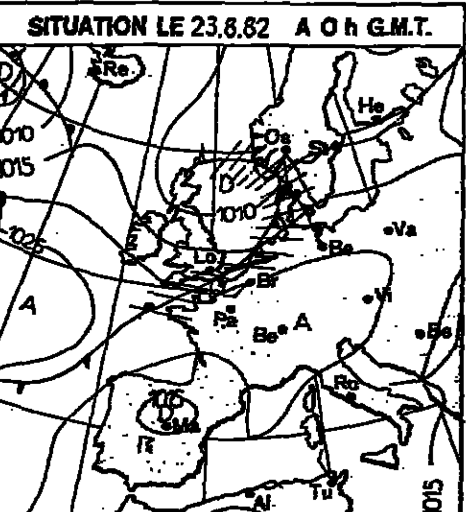
En vue des retours, Bison futé renouvelle une série de conseils de prudence aux automobilistes : préparez votre voyage, vérifiez la pression des pneumatiques, respectez le code de la route, gardez vos distances (au moins 50 mètres), ne circulez pas sur la *bande d'urgence des autoroutes,* arrêtez-vous toutes les deux ou trois heures et plus fréquemment de *nuit. Quant aux caravaniers, il* leur est déconseillé d'emprunter les itinéraires-bis qui ont été *conçus pour les voitures légères.*

C'est aussi le moment d'attirer l'attention des automobilistes sur *le* nécessaire respect des réglementations. Or on s'aperçoit qu'ils en prennent de plus en plus à leur aise avec *le* code de la route. le Centre de documentation de l'assurance (C.D.I.A.) reprenant des statistiques du ministère des transports signale ainsi que 85 % des automobilistes bouclaient leur ceinture en 1981 sur les routes nationales au lieu de 90 % en 1980. Les gendarmes ont, en outre, dénombré en 1981, 7 164 conducteurs responsables d'un accident corporel conduisant « sous l'empire de l'alcool » au lieu de 6 971 en 1980. D'année en année, la vitesse excessive demeure aussi la cause numéro un des accidents de la route ; c'était le cas dans 29 % des accidents en 1981.

#### Attention poids lourds

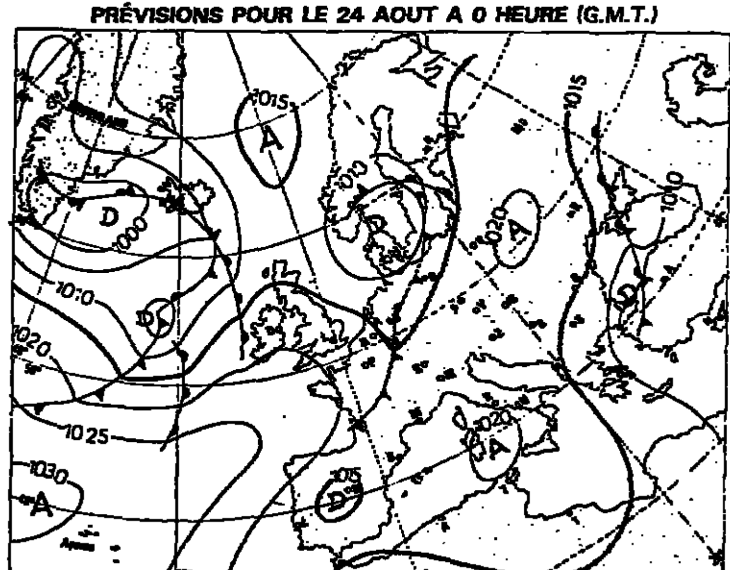
Autre statistique toute récente : une opération de contrôle des poids lourds déclenchée dans les Vosges a montré qu'un véhicule sur quatre était en infraction pour ce qui est des temps de conduite et de repos des chauffeurs. Sur 64 contrôles de poids lourds, dont 18 véhicules de transport en commun, 16 infractions ont été constatées. C'est la *raison pour laquelle la* Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) vient *de prêcher la prudence à ses dé*légués régionaux. « *Une conduite irréprochable n'est malheureusement pas un bouclier infaillible contre les accidents* », leur a-t-elle écrit, « *mais elle l'est face à une opinion publique assez mal disposée à notre égard.* ». Aussi, la F.N.T.R. recommande-t-elle à ses adhérents « en plus des interdictions imposées » et « dans la mesure du possible » d'éviter « les grands courants de circulation de la fin du mois d'août, chaque fois que leur présence sur les routes n'est pas absolument indispensable ».

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 24.8.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région




**Evolution probable du temps en France entre le lundi 23 août à 0 heure et le mardi 24 août à 24 heures :**

Une perturbation de faible activité située lundi matin près des côtes de la Manche traversera au cours des quarante-huit heures le pays du nord-ouest au sud-est. Une nouvelle zone de nuages abordera les régions de l'Ouest mardi après-midi. Mardi, dans la matinée, le temps sera passagèrement nuageux des Pyrénées au Massif Central et au nord-est ; quelques averses orageuses *se produiront en montagne. Ailleurs, il* fera beau. Dans l'après-midi, c'est le temps ensoleillé qui prédominera en France ; il faut cependant s'attendre à quelques orages sur les Alpes. Une nouvelle aggravation se développera sur l'Ouest et il pleuvra faiblement en soirée sur la Normandie et la Bretagne. Les températures diurnes seront en hausse sur la moitié nord du pays, stationnaires sur la moitié sud. Quant aux vents, ils seront faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 23 août à 8 heures, de 1018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (*le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 août ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23 août*) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 26 et 16 ; Bordeaux, 25 et 11 ; Bourges, 24 et 11 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 21 et 13 ; Cherbourg, 19 et 13 ; Clermont-Ferrand, 22 et 10 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 22 et 10 ; Marseille-Marignane, 27 et 15 ; Nancy, 22 et 7 ; Nantes, 23 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 11 ; Pau, 27 et 12 ; Perpignan, 28 et 14 ; Rennes, 22 et 11 ; Strasbourg, 22 et 9 ; Tours, 23 et 10 ; *Toulouse, 26 et 10 ; Pointe-à-Pitre 30 et* 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 20 et 14 ; Bonn, 19 et 10 ; Bruxelles, 19 et 12 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 20 et 14 ; Dakar 30 et 23 ; Djerba, 30 et 23 ; Genève, 21 et 8 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 22 et 11 ; Luxembourg, 18 et 8 ; Madrid, 33 et 18 ; Moscou, 16 et 12 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 21 et 9 ; Tozeur, 39 et 25 ; Tunis, 30 et 18.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## BREF

### FORMATION PERMANENTE

**AUDIO-VISUEL.** – Le centre régional d'éducation permanente et d'action culturelle d'Aquitaine organise à Lacanau-Océan du 29 août au 3 septembre la troisième université d'été de l'audio-visuel.

★ B.P. 36 – 33036 Bordeaux Cedex – Tél. : (56) 81-78-40.

### LOISIRS

**LES PLAISANCIERS ET LEURS PASSAGERS.** – La conductrice *d'un canot à moteur, déclarée en* partie responsable de la mort d'un de ses amis, a été condamnée pour *sa négligence : elle n'avait* pas jugé utile de donner des conseils de prudence à son passager, *ni* même de mettre à sa disposition le gilet de sauvetage obligatoire. Elle n'ignorait pas pourtant que son compagnon était un piètre nageur. Aussi, quand celui-ci se leva brusquement, le bateau, déséquilibré, le projeta à la mer, et il périt noyé. Les magistrats de la cinquième chambre de Versailles (13 février 1981) appelés à juger l'affaire, tenant compte des négligences commises tant par la jeune femme que par la victime, déclarèrent l'une et l'autre responsables de l'accident. Pour faire face à de tels événements, les plaisanciers peuvent évidemment solliciter de leur assureur une assurance « plaisance ».

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 22 août :

DES DÉCRETS

• Portant publication de la convention internationale du travail concernant la discrimination en matière d'emploi et *de profession, adoptée à Genève* le 25 juin 1958.

• Portant extension aux chefs d'éta*blissements agricoles* mentionnés à l'article L231-1 du code du travail des dispositions des décrets n° 77-612 du 9 juin 1977 et n° 77-996 du 19 août 1977.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 3260

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | ■ | |
| IV | | | | ■ | | | | | ■ |
| V | | | | | | | ■ | | |
| VI | | ■ | | | | ■ | | | |
| VII | | ■ | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | ■ | | | |
| X | | | ■ | ■ | ■ | | | | |
| XI | | | | ■ | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Trouve rapidement du travail lorsqu'il est mis à la porte. – II. N'est pas *considérée comme* une personne d'avenir. – III. Permet de recevoir convenablement le nouveau venu. – IV. Temple japonais. Prénom. – V. Aussitôt dit, aussitôt fait. Symbole chimique. – VI. Quelque chose de résistant. Sigle. – VII. Vident leur sac aussitôt qu'on les cherche. – *VIII.* A donc pu éviter le trafic. – IX. Régime sévère. Premier pas du soldat allemand. – X. C'est l'autre. A donc un peu de peine. – XI. Est toujours gagné par jeu. « Négatif » qu'on préfère ne pas développer.

VERTICALEMENT

1. Ne fait pas souvent un mariage heureux. – 2. Pas fondant lorsqu'il est sur la dent. Très agitée en cas de vol. – 3. Ne montre pas toujours les dents quand on lui parle de couronne. – 4. N'a pas toujours de bonnes fréquentations. Héroïne. – 5. Ne manque pas de causes pour manifester son irritation. – 6. Miroir du passé. Démonstratif. Sigle. – 7. Elément de test. Européen. – 8. Agent de liaison. Ne se retrouve pas dans la seconde coupe. – 9. Désert. Utile auxiliaire d'héritiers cyniques.

**Solution du problème n° 3259**

*Horizontalement*

I. Randonnée. Edite. – II. Opium. Spécimen. – III. Ça. Pilate. Rab. – IV. Kinésithérapie. – V. *Isère. Ré. Snob.* – VI. Net. Etc. Sens. – VII. Getter. Cm. – VIII. Oa. Ecce homo. – IX. Hayon. Aï. Irisée. – X. Ara. Osselets. – XI. Ingénu. Nana. P.B.A. – XII. Rien. Ban. Limoux. – XIII. Voile. Isoete. – XIV. Carotte. Stentor. – XV. Asile. Age. Ter.

*Verticalement*

1. Rocking-chair. Ca. – 2. Apaisée. Arnicas. – 3. Nl. Nettoyage. Ri. – 4. Duper. Tao. Envol. – 5. Omise. Non. Oté. – 6. Li. Ré. Subit. – 7. Atre. Cas. Aléa. – 8. Esthéticienne. – 9. Epée. La. Se. – 10. Rs. Chienlit. – 11. Ecran. Mortaise. – 12. Diapos. Mis. Mont. – 13. Imbibé. Os. Poète. – 14. Te. Né. Butor. – 15. ENA. As. Relaxer.

GUY BROUTY.



## PARIS EN VISITES

### MERCREDI 25 AOUT

« Saint-Eustache », *15 heures, devant* l'église, Mlle Brossais.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue *Saint-Antoine, Mme Legrégeois.*

« La Sorbonne », 15 heures, angle rue de la Sorbonne, rue des Ecoles, *Mlle Oswald.*

« Cimetière Montparnasse », 15 heures, métro Raspail, Mme Pennec.

« *Le Marais* », 21 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Les Etrusques* », 15 heures, musée du Louvre, porte Denon (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Mabillon (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Le Palais Soubise », 14 h 45, 60, rue des Francs-Bourgeois M. de La Roche.

« Hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

## Service national

### INCORPORATION DU CONTINGENT D'OCTOBRE

*Le ministère de la défense communique :*

La fraction de contingent 1982/10 comprendra, s'ils ont été *reconnus « aptes » au service :*

Les jeunes gens :

*a)* Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er octobre 1982 ;

*b)* Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er octobre 1982 ;

*c)* Dont l'appel avec une fraction de contingent antérieure a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er octobre 1982 ;

*d)* Volontaires pour être appelés le 1er octobre 1982 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er juillet 1982, déposé une demande d'appel avancé ;

*e)* Volontaires pour être appelés le 1er octobre 1982 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er août 1982, fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 6 octobre.

## UN COIN POUR JOUER

### Jeu n° 17
### « Le parler des cousins »
#### (Réponse)

1. *Chouenne :* réponse *c* (blague, menterie, mensonge plaisant, « craque », canular...). – Du vieux verbe *chouer* (aphérèse sur *échouer* ou déformation de *jouer ?*) : tromper, duper, éluder, faire échouer. D'où, également : *chouenner*, blaguer, et *chouenneux (euse)*, blagueur, farceur.

2. *Chouler :* réponses *b* et *c* (1° bafouer ; 2° exciter quelque chose, exciter contre quelqu'un). – 1° Du vieux verbe *chouler* (noté en Normandie) : maltraiter, frapper, repousser brutalement. Se faire bafouer, *se faire malmener : se faire chouler.* Il y a peut-être bien un rapport avec l'acception « jouer au ballon » (jouer au punching-ball avec quelqu'un ?...).

2° Du sens dialectal (bas Maine, Normandie) de *chouler :* exciter [des chiens] contre quelqu'un ou contre quelque chose, remuer, faire avancer, pousser... On a relevé autrefois *Chou là !*, cri pour exciter les chiens (... et l'on a retrouvé au Canada le cri *Choukse !*, destiné à faire fuir les cochons, et le verbe *choukser*, *au sens 2°*).

3° *Veurder :* réponse *a* (flâner, aller et venir sans but précis, errer). – Du vieux *verbe weder (du bas latin veredus*, cheval de poste) : aller et venir sans objet, noté particulièrement en Anjou et en Bourgogne. Avec le même sens, on trouve au Canada les formes *varder, verdir* et *vorder.*

4° *Casque :* réponse *a* (bonnet de fourrure, coiffure d'hiver). On appelle *casque à palette* une casquette de fourrure, un bonnet de fourrure à visière. *Dans Régnard (le Légataire universel), casque* désignait un bonnet fourré, un bonnet de chambre.

A noter les expressions *un gros casque* (une « huile », un personnage important), *avoir du casque* (avoir de l'audace, du toupet), *en avoir plein son casque* (en avoir par-dessus la tête), [te, lui, vous...] *prendre le casque* (exiger un gros effort physique ou financier : *ça va vous prendre le casque, d'acheter ce pavillon !*), *le casque* (appellation vague dont on se sert pour s'adresser à quelqu'un : *salut, le casque !*).

5° *Vernailler :* réponses *a* et *c* (1° fainéanter, perdre son temps ; 2° rôder, tourner autour d'un lieu). – Des vieux verbes *vernailler*, s'agiter, remuer (Normandie), avec modification de l'acception, ou musarder, vétiller (Poitou) *wernailler*, rôder, tourner autour du même lieu (Poitou) ;

La forme *vernâiller* existe également. – *Vernâilleux (euse)* ou *varnâilleux (euse)*, celui ou celle qui *vernâille* ; *vernâillage* ou *varnâillage*, action de *vernâiller.*

6° *Barauder :* réponses *b* et *c* (1° aller de côté et d'autre, flâner, marcher lentement ; 2° mouvoir un fardeau, se mouvoir sur son centre). – Ce verbe a de nombreux sens voisins, qui ont presque tous un équivalent canadien : *barivauder.*

Au sens de « flâner », l'on retrouve les verbes dialectaux *baryauder* (bas Maine), *ballcander* ou *baricander* (Normandie), *balvauder* et *barivauder* (Berry, Nivernais) : *elles ont baraudé toute la journée.* Le verbe est utilisé pronominalement avec la *même* acception – *ils se baraudent dans la grand-rue* – et aussi avec le sens de « marcher lentement en se dandinant, en se balançant » *(le voyez-vous qui se baraude sur le boulevard ?)*, ce qui rejoint notre proposition *b* : « aller de côté et d'autre ». *Barauder* s'applique en effet : à une personne ivre, ou très fatiguée, qui titube, qui zigzague sur la route ; à une voiture roulant à grande vitesse, et qui va de droite à gauche et de gauche à droite ; à une roue qui n'est pas bien *fixée et qui vacille* ; à *un traîneau qui*, au gré des « traces », glisse tantôt à gauche, tantôt à droite ; etc. En cette acception, l'origine est sans doute *barder :* aller de côté et d'autre, en parlant d'une voiture qui a du mal à suivre la ligne droite du fait de sa vitesse (Bourgogne) ; dévier, tituber, glisser de côté (Suisse). On a aussi retrouvé dans le bas Maine, un verbe *bavauder :* aller de côté et d'autre.

Au sens 2° (« mouvoir un fardeau sur le centre, ou obliquement »), l'étymologie réside dans le même verbe dialectal (Berry, Nivernais) usité avec le même sens : *barauder un rocher*, le faire mouvoir sur son centre pour le déplacer. En Orléanais, le verbe signifiait : diriger, tourner en sens contraire. Emploi intransitif licite : *la pierre a baraudé* (elle a tourné sur son centre).

Le substantif *baraudage* a le sens de : 1° flâneries, 2° allées et venues ; 3° action, fait d'aller d'un côté et de l'autre.

7° *Gargouët :* réponse *a* (gorge, gosier). – Le vieux mot *garguette* (n.m.), que l'on retrouve, dialectalement, en Wallonie, en Suisse, en Normandie, en Champagne... Au Canada, on trouve aussi la graphie *gagouët.*

8° *Moine :* réponses *a* et *b* (1° melon ; 2° toupie). – Au sens de « toupie » (toupie *en bois plein, toupie chantante*), le mot était connu en de nombreuses régions de France (Normandie, Anjou, Berry, Maine, Nivernais, Orléanais, Touraine, Lyonnais).

9° *Prelat* [sans accent sur l'*e*] : réponse *a* (linoléum, toile peinte, toile cirée). – Origine : le même mot, avec le même sens, figure dans le parler saintongeais, et l'on a dit, en français, *prélat* [avec un accent aigu] pour « prélart » (n. m. : grosse bâche imperméabilisée destinée à protéger les marchandises). Au Canada, on dit également *parlat.*

10° *Boucaut :* réponses *a, b, c* et *d !* – De plus, le mot a aussi le sens d'« individu lourdaud, gros et court ».

– 1° petit pot à fleurs (décelé du 4° ci-dessous) ;

– 2° unité de poids valant 440 livres (unité uniquement dans les endroits où l'on pêche la morue) ;

– 3° individu grossier, butor (en Bretagne, *boucaut* : boudeur ; en Anjou, *boucaut* : humeur maussade, et *boucaut* : individu maussade, bougon, revêche ; en Anjou et en Bretagne, *boucaud* : jeune bœuf) ;

– 4° vase, bocal (en vieux français, *boucaut* : contenance d'une outre en peau de bouc ; et aussi : bocal, bouteille, vase – on retrouve encore, avec le sens de « vase à large ouverture et à col très étroit », *boucal [boucquaulx]*).

En français, *boucaut* a désigné le tonneau servant au transport de denrées sèches, exotiques (tabac, sucre, café, morue...) – puis, par extension, le contenu dudit tonneau.

11° *Claque :* réponse *b* (chaussure de caoutchouc que l'on met par-dessus la chaussure ordinaire pour se protéger de la neige, de la boue, de l'humidité – d'où la fameuse plaisanterie réservée par les Canadiens français aux Hexagonaux visitant la « Nouvelle-France » : « Voulez-vous une paire de claques ? ». *Du français claque*, nom de la chaussure plate de bois ou de cuir que les élégantes mettaient par-dessus leurs souliers pour *se garantir des intempéries. – Des souliers claqués* ne sont pas des chaussures fatiguées, hors d'usage, mais des chaussures à semelle de caoutchouc.

12° *Gazon :* réponse *b* (glaçon flottant). – *La rivière est en gazons :* est couverte de morceaux de glace flottants. Le mot figure avec le même sens en dialecte angevin. – En fait, l'acception (« morceau ») découle de la métonymie : *le gazon*, d'où *gazons* (mottes de terre couvertes de gazon) au sens de « gros morceaux de terre », et, par extension, tous morceaux de quelque chose : *gazons de sucre, gazons de glace...*

*Gazonner* (v. intr.) : se soulever par morceaux sous l'action de la charrue (en parlant de la terre).

13° *Jouc :* réponses *a* et *b* (1° juchoir, perchoir ; 2° joug). – Au sens 1°, le mot était connu en Anjou, Aunis, Poitou, Saintonge, Normandie, Champagne, Ardennes ; également en Bretagne, *mais* avec la graphie *joc.* Au sens 2°, nombreuses références, en dehors du vieux français *jouc*, voire *iouc : jou* (Bretagne) et *jouc* (Picardie, Guernesey, Maine...). Au Canada, le mot a, de plus, le sens de « gorge, ustensile servant à porter des seaux » (s'écrit aussi *iouc* et *joug*). Même sens et même orthographe relevés en Normandie, en Picardie, en Anjou et Berry, en Nivernais.

14° *Pénille :* réponses *b* et *c* (1° étoffe grossière ; 2° guenille, loque). – En vieux français, dérivé du latin, on avait : *pénillon*, moine déguenillé.

– En Bretagne, on notait le sens 1°, avec la *même orthographe* : grosse étoffe du pays en laine cardée et en fil (au Canada : grossière étoffe fabriquée avec de vieilles étoffes défaites par l'effilage et le cardage, et remontées sur fils de coton).

– Même orthographe et même acception 2° en Anjou et en Touraine : guenille.

15° *Stèque :* réponses *a* et *c* (1° moyen, expédient ; 2° dernière levée, à certains jeux de cartes). – Le sens 1° a été noté en Picardie (*stecq* : secret, savoir-faire, recette, manière d'opérer) et en Lorraine (*stac* ou *stoc* : habileté). Au Canada, on relève le synonyme *estèque.* Le sens 2° ne semble correspondre qu'au terme *stèques* (= égaux) usité dans la région de Lille pour parler des points égaux marqués au cours d'une partie de cartes (?).

Un *stéqueux* (ou *estéqueux*) est un chevalier d'industrie, c'est-à-dire un homme vivant d'expédients.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Le Monde

# ÉCONOMIE

# LES DIFFICULTÉS DU DÉVELOPPEMENT

*L'agriculture est à l'honneur du cinquième* rapport sur le développement que vient de publier la Banque mondiale. Alors que son *importance a longtemps été « mal comprise »* au profit de l'industrie, il s'agit maintenant d'améliorer la productivité d'un secteur qui *fait vivre les deux tiers de la population* des pays pauvres. Dans ce but l'institution de Washington préconise de mobiliser les petits *exploitants familiaux* — parfaitement capables d'innover — sans toutefois s'attaquer de front *à la* question des *oligarchies* terriennes et de *la réforme agraire.*

L'agriculture est donc en quelque sorte *réhabilitée*, alors même que les pays riches *s'inquiètent de l'industrialisation* du tiers-monde, qu'ils ont parfois contribuée à instaurer. Ainsi la Communauté économique européenne, *soucieuse de protéger ses secteurs en difficulté* (la Banque mondiale estime d'ailleurs que les pays industriels protègent trop leur agriculture), va négocier avec ses principaux fournisseurs de produits textiles. *Ceux-ci*, conscients de la nécessité de sacrifices plutôt que de subir un protectionnisme sauvage, acceptent néanmoins mal un renouvellement des restrictions sur leurs exportations.

*Ce dossier fait apparaître les risques d'un* développement trop fondé sur les besoins des marchés extérieurs. Ainsi en est-il également, *toute proportion gardée, de l'Irlande qui a* assis *sa* stratégie économique sur l'appel aux investissements étrangers. Ce pays au chômage élevé doit maintenant faire face à une *crise* qui secoue des entreprises peu enracinées et faiblement formatrices.

## La Banque mondiale recommande de stimuler l'agriculture

ANALYSANT l'ampleur et les répercussions de la pauvreté absolue, la Banque mondiale tentait, en 1980, dans son rapport sur le développement dans le monde, de démontrer que les progrès de l'alphabétisme, de la santé, de la nutrition contribuaient à la croissance. En 1981, elle traitait de l'environnement international du développement. Dans son dernier cru, publié lundi 16 août (*le Monde* du 17 août), elle vient faire ressortir qu'il n'y a pas de développement de l'économie en *général sans celui de l'agriculture*.

L'agriculture est en quelque sorte réhabilitée, car elle demeure, constate le rapport, la principale source d'emplois et de revenus pour *environ* deux tiers de la population des pays à faible revenu. La majorité des pauvres (environ un *milliard* de personnes, en comprenant la Chine), se trouvant dans les régions rurales, l'agriculture doit donc avoir un rôle de premier plan dans la lutte contre la pauvreté.

On pourrait s'étonner que des remarques *aussi évidentes* servent d'axiomes à un rapport qui fait chaque année autorité mais alimente également les controverses. C'est que, est-il écrit, *« pendant de nombreuses années, l'importance de l'agriculture dans la croissance et la faculté d'adaptation des exploitants traditionnels ont été très discutées et mal comprises »*. L'effort était porté *sur l'industrie, parfois* considérée comme la panacée.

### Une part croissante

Toutefois, une évolution est constatée depuis quelque temps. Certes, beaucoup de pays en développement ne consacrent encore que 5 % à 10 % de leur budget à l'agriculture. Mais ce secteur et le développement rural absorbent 25 % des crédits de la Banque mondiale et près de la moitié de ceux de sa filiale, l'Association internationale du développement (A.I.D.). Et, au cours des années 70, les crédits accordés à l'agriculture *ont pris une part croissante* dans l'aide publique au développement.

La production agricole a sensiblement progressé dans les pays en développement pris dans leur ensemble ; mais ces progrès ont été inégalement répartis. Des disparités, parfois importantes, existent à l'intérieur de certains Etats (Brésil, Inde...). L'expansion de « spéculations », exportées en grande partie, laisse subsister de vastes poches de misère. Si la production a augmenté *le* plus — *3 %* — dans les pays à revenu intermédiaire, dans un grand nombre d'entre eux, écrit dans son introduction au rapport le président de la Banque mondiale, M. A.-W. Clausen, *« les pires aspects de la pauvreté absolue ont disparu, sans qu'aient pu être éliminées des différences énormes dans le niveau de vie des populations »*.

Dans les pays à faible revenu, les pauvres continuent à éprouver *« de graves problèmes alimentaires »*. Dans plusieurs d'entre eux, en particulier en Asie du Sud, les progrès, parfois importants, de la production agricole et alimentaire sont annulés par l'accroissement démographique, de telle sorte que le niveau de la consommation par habitant progresse à peine ou stagne. Enfin, plusieurs pays pétroliers, possédant des traditions et un potentiel *agricoles, sont tombés sous* la dépendance alimentaire (le Mexique, le Nigéria, l'Algérie).

Selon la Banque mondiale, l'expansion de la production agricole dans les P.V.D. reposera moins sur le défrichement de terres nouvelles que sur l'amélioration de la productivité du sol et du travail. Car les pos*sibilités de mise* en valeur *sont* limitées, alors que le déboisement risque de faire peser des menaces sur les fragiles équilibres écologiques — de 1900 à 1965, la moitié des régions boisées des P.V.D. ont été mises en culture, ce qui ne s'est pas fait sans dommages.

### Les citadins

En revanche, il est permis d'accroître la productivité, à condition, estiment les rédacteurs du rapport, de tenir compte de quelques observations : les petits exploitants familiaux sont généralement plus efficaces que les grands malgré leurs *handi*caps (capacités d'emprunt limitées, insuffisantes formation et information, sous-équipement...), car ils sont motivés et la participation de toute la famille à la tâche permet d'accumuler du travail, à défaut de capital. De même, les paysans du tiers-monde ne peuvent-ils être regardés comme traditionalistes, peu *réceptifs* aux *techniques modernes*. Ils sont capables d'innover si on leur en donne les moyens.

Cependant, la thèse selon laquelle les cultures d'exportations se font au détriment des cultures vivrières est dénoncée, sans toutefois qu'il soit fait mention des dégradations des sols et des expulsions de paysans. Les auteurs n'ont pas tort de rappe*ler que ce sont surtout* les *citadins* qui profitent de l'aide alimentaire étrangère et que les crédits sont souvent détournés par les gros exploitants à des fins non agricoles. Mais, qui prendra la décision de favoriser un assainissement en interrompant cette assistance et ces prêts ?

Le rapport juge, par ailleurs, qu'il n'est *« pas aussi simple »* qu'il ne paraît, le débat : *« Donner un grain à un animal, c'est retirer le pain de la bouche d'affamés. »* Il semble voir *« une évolution inéluctable »* dans le fait que : *« Les pays à revenu intermédiaire en pleine expansion marchent déjà sur les traces du monde développé : environ 25 % des céréales consommées sont utilisées pour l'alimentation des animaux. »*

### Un optimisme nuancé

L'ancien président de la Banque mondiale, M. Mac Namara, tenait un discours volontiers alarmiste, mais lucide. Son successeur, M. A.-W. Clausen, un banquier pragmatique, *s'appuyant sur* le même et important appareil statistique et sur la grande expérience technique *de l'institution de Washington*, affiche un optimisme nuancé. Certes, le rapport n'ignore pas que *« la pauvreté absolue ronge l'existence »* de près d'un milliard de personnes (dont 90 % de ruraux), pour l'essentiel en Asie (Pakistan, Inde, Bangladesh, Indonésie, Vietnam) et dans certains pays subsahariens. Mais il se place dans une perspective constructive, partant du principe que l'atténuation de cette pauvreté passe par la croissance générale de l'économie. Une croissance dont les conséquences négatives ne sont pas *non* plus négligées. Une croissance qui est nécessaire, mais pas suffisante : il faut créer des emplois productifs, explique-t-on, en dehors du secteur agricole aussi, avoir des programmes particuliers pour les déshérités.

Quatre types de mesures sont proposés par la Banque mondiale pour *« améliorer la productivité des pauvres »* : développer *« les ressources humaines »* (santé, nutrition, éducation...) ; *établir* des programmes *spéciaux* pour les petits paysans (ceux lancés dans le passé, affirme M. Clausen, se sont révélés *« payants »* ; toutefois, pour des raisons dues à *« des erreurs d'appréciation sur la nature du contexte social »*, selon l'euphémisme employé par le rapport pour désigner le poids des oligarchies terriennes, ces programmes peuvent *être* détournés de leurs objectifs, en ce qui concerne l'attribution de crédits et la création de coopératives, par exemple) ; mettre sur pied des grands chantiers de travaux publics dans les zones rurales.

*Le quatrième point* — la réforme agraire — est abordé avec beaucoup de prudence, car les rédacteurs n'ignorent pas qu'il soulève des difficultés politiques considérables. Il s'agit de questions *« appelées à devenir cruciales, à mesure que les terres vierges se raréfient »* et du fait de l'impossibilité de partager les propriétés dans certains pays d'Asie, *notamment* (Bangladesh, Indonésie...), en raison de leur très faible taille. On ne peut *attendre* que la Banque mondiale plaide pour des bouleversements socio-économiques dans les campagnes. Elle reconnaît seulement que la réforme foncière a pu améliorer le revenu rural dans quelques pays et qu'elle peut avoir des effets positifs, si les droits de la paysannerie sont renforcés. Toutefois elle semble plutôt considérer que *« dans de nombreux cas, il peut être bon de s'en tenir à un programme pilote »*.

### L'Inde et la Chine à l'honneur

D'une façon *générale*, et tenant compte du fait que ce ne sont pas les comportements des agriculteurs *qui font obstacle* aux innovations, les experts de la Banque mondiale estiment que les politiques agricoles des P.V.D. devraient comprendre des mesures d'incitation à la production et à l'investissement. Il s'agit de faciliter l'accès aux technologies modernes, aux moyens d'irrigation (mais celle-ci coûte cher, l'eau est souvent gaspillée, *et* l'on pourrait améliorer considérablement les cultures en sec), aux engrais (les produits *chimiques resteront un facteur* important d'accroissement des rendements ; si l'on voulait les *remplacer par du* fumier, *il* faudrait tripler le cheptel !) des prix stimulants, etc. Autant de mesures relevant de décisions politiques.

Deux autres *facteurs* importants sont également mis en avant : mieux utiliser l'infra*structure* et les *services d'appui* (vulgarisation, commercialisation...) existants ou les réorganiser ; *étendre la recherche agricole*, car les nouvelles découvertes sont porteuses de progrès. Or, *actuellement*, *treize centres* internationaux de recherche scientifique agricole qui travaillent à améliorer les rendements des cultures vivrières, notamment en sec, se trouvent à court de ressources.

La communauté internationale est *invitée* à leur apporter son soutien. Les investissements en ce domaine, souligne le rapport qui donne l'exemple de l'Inde, sont un élément fondamental d'évolution. A qui, cependant, profite la recherche, aux paysans ou à de puissants groupes d'intérêts ? Si la Banque mondiale donne ainsi un coup de chapeau à l'Inde, la *réussite* de la Chine pour mobiliser ses ressources rurales et stimuler la production agricole est également soulignée à plusieurs reprises. Ainsi, est-il fait table rase des systèmes économiques pour ne voir que les politiques qu'ils engendrent.

*Le rapport* ne *s'interroge* guère sur les conditions d'exploitation des terres — contribuant pourtant à l'appauvrissement — ni sur le transfert du « surplus » agricole des pays pauvres vers les pays industrialisés. Mais M. Clausen affirme qu'*« il faudra profondément modifier la politique agricole tant dans les pays en développement qui ont négligé ce secteur que dans les pays industriels qui continuent à protéger et à surstimuler l'agriculture, réduisant de la sorte les avantages qui pourraient découler de la spécialisation à l'échelle mondiale dans la production et les échanges »*. Cet appel alimentera sans doute des polémiques.

### Le champ de financement

Le cinquième rapport sur le développement (1) favorisera-t-il une prise de conscience, notamment de la part de nombreuses élites du tiers-monde, de l'importance vitale de l'agriculture ? Nourri d'encadrés et de tableaux, ce *document* n'en véhicule pas moins une philosophie du développement. La Banque mondiale est une institution financière : les orientations qu'elle suggère définissent aussi le champ de financement de projets qui doivent se conformer à ses propres analyses, ce qui pèsent ensuite sur les politiques économiques de nombreux pays, y compris de *ceux à régime socialiste*.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Diffusé par les Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.

## La C.E.E. veut stabiliser ses importations de produits textiles

LA Communauté va poursuivre, en *septembre*, les *négociations engagées* voici trois mois en vue de la conclusion d'accords d'autolimitation avec ses principaux fournisseurs à *« bas coût de revient »* de produits textiles et d'habillement. Elle négocie avec deux types de pays : les signataires, au nombre de vingt-six, de l'accord multifibres (A.M.F.) il s'agit, pour l'essentiel, de producteurs d'Asie, *d'Amérique* latine *et des pays* de l'Est ; les producteurs du Bassin méditerranéen avec lesquels la Communauté a *signé* des accords de coopération dits « préférentiels ».

### A titre provisoire

Alors que l'industrie européenne continue à connaître des difficultés considérables provoquant *faillites, fermetures d'usines* et pertes d'emplois, l'objectif de la Communauté à l'égard de ces deux catégories de pays est de poursuivre la politique de stabilisation des importations qu'elle pratique depuis 1978. Les fournisseurs de la C.E.E., tout en comprenant que des relations contractuelles impliquant des sacrifices de part et d'autre sont préférables à *des réactions* de protectionnisme sauvage, commencent à sérieusement se rebiffer.

En 1978, ces pays s'étaient résignés à accepter que des restrictions quantitatives draconiennes soient imposées au développement de leurs exportations vers les pays industrialisés, en particulier vers l'Europe, mais à la condition que ce soit à titre provisoire pour laisser le temps à l'industrie textile communautaire de se restructurer. Il était entendu qu'à partir de 1983 leurs ventes pourraient à nouveau progresser au rythme annuel raisonnable, mais substantiel, de 6 %, que prévoyait précédemment l'A.M.F.

Aussi n'apprécient-ils guère qu'aujourd'hui la C.E.E., faisant *valoir que* la *crise économique* — et la chute de la consommation qui en résulte — n'a pas encore permis à l'industrie textile européenne et à celle de l'habillement de sortir du tunnel, les presse d'accepter des limitations de même nature pour un nouveau bail de quatre ans. En juin et en juillet, quatorze pays A.M.F. (1) ont conclu de nouveaux accords avec la C.E.E. Mais un pays « préférentiel », le Portugal, et douze pays A.M.F. (2), *parmi lesquels les trois principaux* fournisseurs de la C.E.E. (la Corée du Sud, Hongkong et Macao), ont refusé l'offre que leur présentait la commission européenne au nom des Dix.

C'est avec ce groupe de pays récalcitrants que les pourparlers vont reprendre après la pause estivale. On ne peut exclure qu'au moins avec certains d'entre eux ils n'aboutissent pas et que l'on ne débouche alors sur une situation conflictuelle. Ce n'est pourtant pas l'hypothèse la plus vraisemblable, tant il est vrai que les producteurs de textiles du tiers-monde, même s'ils sont mécontents de la part qui leur est *faite*, ont un *intérêt* majeur à pouvoir continuer d'exporter vers les Dix dans de bonnes conditions de sécurité. Sans nouveaux arrangements, cette sécurité disparaîtrait et les tendances au protectionnisme, si vives en Europe, risqueraient — ils le savent bien — de ne plus être maîtrisées.

PHILIPPE LEMAITRE.

*(Lire la suite page 12.)*

(1) *Ce sont* le Bangladesh, le Pakistan, le Sri-Lanka, la Thaïlande, le Guatemala, Haïti, le Mexique, le Pérou, l'Uruguay, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie ; les sept pays préférentiels sont l'Espagne, la Turquie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, Malte et Chypre.

(2) La Corée, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Hongkong, *Macao, Singapour, le Brésil*, la Colombie, l'Egypte, la Yougoslavie.

## LES DÉCONVENUES DE L'INDUSTRIE «IMMIGRÉE» EN IRLANDE DU SUD

DEPUIS une trentaine d'années, la République d'Irlande a réussi à attirer environ neuf cents entreprises étrangères, américaines, japonaises et allemandes surtout. Pour parvenir à ses fins, elle n'a pas lésiné sur les moyens : les subventions et aides financières et fiscales qu'elle distribue représentent, bon an mal an, 11 % du budget national. *Un effort qu'elle ne pourra plus continuer à faire durant* longtemps : par tête d'habitant, l'Irlande du Sud est trois fois plus *endettée que la Pologne et le chômage* ne recule pas, au contraire. En juillet, pour 12,5 % la population *active se trouvait sans travail* (contre 11 % en 1981 ; en France, le taux est de 8,4 %).

Sans le dire à voix haute, le pays doute aujourd'hui du bien-*fondé de cette politique qui pou*vait peut-être se justifier en pleine croissance économique internatio*nale et dont il paraît avoir été dupe*. Car les entreprises qui se sont installées en Irlande du Sud n'y sont pas profondément enracinées, les activités qu'elles ont créées ne sont pas cohérentes et sont le plus souvent d'une faible technicité... Ainsi, accueillir à grands frais des investissements *étrangers ne suffit pas pour faire* une politique industrielle.

C'est peu de temps après la fin de la deuxième guerre mondiale que l'Irlande du Sud a cherché à attirer chez elle des industriels, mais c'est surtout depuis 1969 qu'elle est deve*nue une* terre bénie pour les investissements étrangers. Cette année-là, afin de donner une plus grande cohérence à ses efforts, la République d'Irlande a créé l'IDA (Irlande Development Autority).

*Cet organisme public* s'apparente à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) de la France, mais dispose de très importants moyens financiers et de grandes possibilités politiques. Pour 1982, il est doté de l'équivalent de 2,70 milliards de francs, soit 11 % du budget national. Les aides proposées sont diverses et alléchantes : taxe de 10 % au maximum sur les bénéfices des activités industrielles, et ce jusqu'à l'an 2000 ; amortissement total, dès la première année, *des équipements industriels* ; subventions non remboursables jusqu'à 60 % des investissements en *actif immobilisé* et jusqu'à 100 % pour ceux destinés à la formation professionnelle... Sans compter les usines clés en main offertes, les exonérations d'impôts — pour les étrangers — sur les revenus et dividendes, etc.

A ces avantages financiers s'en ajoutent d'autres, plus directement industriels. D'abord celui des coûts de production. Ils *sont*, en *Irlande* du Sud, d'un tiers inférieurs à ceux obtenus en France, tous éléments comparables (salaires, charges...). Ensuite, la République d'Irlande, membre de la Communauté économique européenne (C.E.E.) depuis 1973, ouvre toutes grandes les portes aux marchés des Dix. Des firmes américaines et japonaises tirent bon profit de cette aubaine : parmi les entreprises qui se sont installées depuis une dizaine d'années dans l'île, celles venues du Japon et des Etats-Unis *sont les plus nombreuses*. Une sur trois est américaine.

### Ceux qui rentrent

En entreprenant son effort pour industrialiser le pays, le gouverne*ment de Dublin visait d'abord* à ralentir le flot de l'émigration. Alors que la population du pays est *aujourd'hui* de trois millions trois cent mille habitants, environ sept cent cinquante mille Irlandais — des jeunes — ont quitté leur pays entre 1950 et 1976... Depuis 1973, et chaque année depuis lors, la balance est positive entre ceux qui quittent l'île et ceux qui y reviennent. Ceux qui *rentrent au pays s'étaient* expatriés en Grande-Bretagne (pour la moitié d'entre eux), en Irlande du Nord (pour un tiers), aux Etats-Unis (pour un dixième).

ALPHONSE THÉLIER.

*(Lire la suite page 12.)*

VERS LA SEMAINE DE 35 HEURES

# Étape en 1982, pause en 1983 ?

**La réduction de la durée du travail, qu'elle ait lieu avec ou sans baisse de salaire, aurait des effets sur l'emploi à peu près identiques, telles sont les conclusions d'une récente étude de l'INSEE sur les conséquences de la semaine de trente-six heures en 1986 (« le Monde » du 14 août). Pour sa part, le ministère du travail vient de se livrer à un essai de comparaison internationale, la France se situant maintenant à la deuxième place des pays industrialisés pour la durée hebdomadaire du travail des ouvriers de l'industrie, derrière la Belgique.**

SUR la longue route de la réduction de la durée du *travail*, 1982 *demeurera* comme une étape au moins aussi importante que 1936 : pour la première fois, au 1ᵉʳ avril dernier, la semaine effective de travail des ouvriers et employés, — toutes activités confondues, — est *tombée en dessous de la* barre fatidique des 40 heures, à 39,5 heures, soit une baisse sur un an de 1,1 heure.

La proportion des ouvriers travaillant 40 heures ou plus est ainsi revenue de 94,8 % en avril *1981 à 36,5 % un an plus* tard ! Le chemin des 35 heures à l'horizon 1985 est-il inéluctablement ouvert ou la mécanique va-t-elle se bloquer, comme naguère pour les 40 heures, à 39 heures ?

*Pour 1983*, le *gouvernement* a clairement annoncé la couleur : il n'y aura pas de nouvelle diminution de la durée hebdomadaire par la voie législative ; mais il espère des progrès par la voie contractuelle. Les négociations de sortie du blocage des revenus, dans les branches, devraient lier salaires et temps de travail. Par ailleurs, les contrats de solidarité vont être toilettés pour rendre la formule de réduction horaire plus incitative. Rien n'indique cependant que les employeurs soient décidés à suivre ce mouvement.

*Une année de pause ?* Avant d'apposer sa signature à l'accord national du 17 juillet 1981, le C.N.P.F. mettait au premier rang de ses préoccupations l'effet qu'une diminution unilatérale pour la France risquerait d'avoir, en pleine guerre économique, sur la compétitivité des entreprises. Alerte vaine ou justifiée ?

### De la dixième à la deuxième place

Un essai de comparaison internationale, réalisé par le service *des études et de la statistique* du ministère du travail (1), apporte à cet égard d'intéressantes indications. L'auteur de l'étude, M. Doyelle, fait preuve de prudence en mettant en avant l'absence d'harmonisation des sources statistiques existantes, principalement « *en raison des différences dans les définitions ou les méthodes de recueil de ces données* ». Si sa méthode basée sur l'estimation de tous les éléments, statistiques ou non, *sur la durée du travail n'est pas* scientifique, elle fait apparaître « *une image de la durée du travail dans certains pays* » en fonction de résultats « *acceptables quant à leur fiabilité* ». Qu'en ressort-il ?

Jusqu'à son bond solitaire de 1982, la France se situait dans une position plutôt moyenne. Si l'on considère la durée hebdomadaire moyenne effective du travail des ouvriers à temps complet de l'industrie (heures supplémentaires et chômage partiel pris en compte, mais non absentéisme et jours de repos), la *France, avec 41,3 heures, se* situe en 1980 à la dixième place sur les vingt pays considérés, les deux extrêmes étant le Japon (45,7 heures) et la Belgique (36,6 heures). Par rapport à 1964, un chemin considérable a *été fait puisque la France était* alors, comme l'Espagne et la Grande-Bretagne, à 47,2 heures, juste devant les Japonais (50 heures)...

Si l'on observe maintenant la durée annuelle de travail effectivement effectuée (2), la France de 1980 remonte à la huitième position, avec 1 750 heures contre *1 930 heures pour les Etats-Unis* et 1 720 heures pour l'Allemagne fédérale. La prise en compte de l'absentéisme et du travail à temps partiel pour l'ensemble des salariés entraîne hors de la « norme » pour la durée effective hebdomadaire moyenne de 1980 : 37,6 heures, en douzième place derrière la R.F.A. (37 heures) et même les Etats-Unis (34,6 heures). L'inégal développement du temps partiel dans les pays industrialisés est déterminant.

Une telle étude montre que « *la durée hebdomadaire du travail a fortement régressé dans les pays développés entre 1960 et 1980, sauf aux Etats-Unis et, dans une moindre mesure, au Canada et en Australie* ». Dans la plupart des pays en voie de développement et dans les pays de l'Est, elle n'a guère diminué, sauf en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie et en Corée du Sud. En France, le mouvement de réduction s'est sensiblement accéléré depuis 1968, notamment entre 1972 et 1976, sans que la semaine de travail offerte aux ouvriers soit tombée en dessous de 40 heures. Le passage aux 39 heures en 1982 devrait nous placer en deuxième position, loin derrière la Belgique — qui, de par sa situation économique, n'est pas une référence, — une durée annuelle de 1 800 heures nous faisant rejoindre le peloton des cinq premiers pays.

### Compétitivité

Socialement positive, cette évolution « *à la française* » s'avère plus risquée sur le plan économique. Pourtant au regard des soixante-huit accords de branches signés à la fin juin 1982 (3), nul ne peut prétendre que les syndicats ont tout obtenu ou que le patronat a lâché sans contrepartie. « *La diminution du temps de travail*, déclarait M. Mauroy en décembre 1981, *ne peut se faire que s'il y a dans le même temps augmentation de la productivité : il faut que les machines puissent tourner du lundi matin au samedi soir.* »

*Cette idée, qui rompait courageusement* avec le raisonnement des socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition, a fait son chemin. Les employeurs ont certes concédé des réductions d'horaires ; mais les représentants des salariés ont accepté des aménagements qui, il y a peu, leur semblaient incompatibles avec l'objectif d'amélioration des conditions de travail.

Grâce à cette recherche d'équilibre, *des réductions de 2 heures* minimum ont été obtenues dans des branches comme les grands magasins, le commerce de gros et la métallurgie ; au total 3,8 millions de salariés sont couverts par des accords prévoyant des diminutions supérieures à une heure. Dès le 1ᵉʳ octobre prochain, les agents d'E.D.F. auront la *semaine de 38 heures*, la chimie sera à 38 heures au début de 1983, tandis qu'au même moment la métallurgie passera à 38 heures et demie.

**

D'un autre côté, les concessions syndicales vont permettre, dans un certain nombre de cas, de faire tourner davantage les machines. La plupart des accords, analysés par la C.F.D.T., prévoient des modulations de la durée hebdomadaire, parfois à négocier dans l'entreprise ; dix accords ont institué des « *équipes chevauchantes* ». Dans la métallurgie, la chimie et les « *cinq branches* » de l'agro-alimentaire (4), soit un ensemble de 2,9 millions de salariés, on a à la fois créé des horaires réduits de fin de semaine (24 heures sur deux jours) et déplacé la plage des 7 heures d'interdiction du travail de nuit des femmes.

Au vu d'un tel bilan, le patronat peut estimer, à juste titre, qu'il s'en tire à bon compte, plusieurs aménagements revendiqués de longue date permettant de préserver les conditions d'une bonne compétitivité des entreprises. De leur côté, les syndicats peuvent se flatter, avant même l'entrée en vigueur des *lois* Auroux, d'avoir renforcé leur droit de regard sur l'organisation du temps, une grande majorité d'accords instituant la consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel sur la programmation initiale des heures supplémentaires.

Mais, telle qu'elle s'est effectuée, *tant par la voie légale* que contractuelle, la diminution de la durée du travail a révélé aussi une faiblesse. Tout le monde le reconnaît, même le nouveau ministre de l'emploi, elle n'a eu qu'un effet quasi nul sur l'emploi. Cet échec est-il dû au fait que la quasi-totalité des accords sont basés sur une compensation salariale *intégrale pour la première* étape de diminution horaire ? L'arbitrage de M. Mitterrand pour les 39 heures sans perte de salaire *pour tous* a-t-il sa part de responsabilité ? C'est vraisemblable, des travaux du commissariat au Plan et de l'INSEE — antérieurs à l'étude sur les 36 heures en 1986 — ayant déjà montré que l'incidence d'une *réduction de* la durée du travail sur l'emploi serait d'autant plus sensible que la compensation salariale ne serait pas intégrale. Il sera donc intéressant d'observer ce qui se produira en 1983 dans la métallurgie et la chimie *par exemple, puisque les nouvelles étapes de réduction s'opéreront* par le biais de compensations partielles.

Cependant, quelques mois après la décision présidentielle, si aujourd'hui gouvernement et *patronat semblent plaider* à l'unisson pour une compensation salariale partielle de la baisse du temps de travail, cette orientation ne suscite l'adhésion ni des syndicats ni des salariés. Seule la C.F.D.T. la fait sienne, bien que ses débats internes risquent de limiter la portée de sa démarche sur le terrain, tandis que C.G.T. et F.O. la combattent vigoureusement.

### Temps libre ou pouvoir d'achat

*Une enquête du Centre d'études* de l'emploi (C.E.E.), réalisée au deuxième et au troisième trimestre 1981 auprès d'un échantillon « *constitué par tirage aléatoire* » de deux cents salariés de cinq entreprises (5), dégage des *tendances d'autant plus* intéressantes qu'elles sont fondées sur une *expérience « concrète et récente »* de réduction de la durée du travail.

Au premier abord, ces résultats sont décevants pour ceux qui prônent une plus grande solidarité, puisque seulement 22 % des salariés interrogés sont prêts à *accepter une nouvelle* réduction sans compensation salariale. Mais l'aptitude à gérer son temps libre modifie sensiblement la tendance. Ainsi 83 % des salariés ayant au moins deux activités à caractère social (civiques, politiques, syndicales, religieuses) sont favorables à une diminution « *même non compensée* ».

*Une telle piste pourrait* se révéler riche en enseignements. A l'avenir, le choix pourrait donc se situer de plus en plus entre le temps libre et le pouvoir d'achat. Disposer de plus de temps non consacré à un travail rémunéré, cela a un prix. Alors que 85 % des salariés interrogés par le C.E.E. souhaitent une nouvelle réduction de la durée du travail, 46,5 % (contre 42,4 %) préfèrent une diminution de leur temps de travail à un accroissement de leurs revenus salariaux. Bien sûr, il ne s'agit que d'une tendance, ne découlant pas d'une enquête vraiment scientifique, mais cela révèle une évolution lente, mais certaine, des mentalités.

Si l'attachement au travail s'accroît avec le revenu, c'est aussi chez les salariés ayant les revenus les plus élevés que l'on *privilégie le temps libre* par rapport au pouvoir d'achat : 69 % des salariés interrogés ayant un revenu mensuel par ménage supérieur à 10 000 F font cet arbitrage, contre 41,8 % pour la tranche 6 000-8 000 F, et 31,7 % pour la tranche 4 000-6 000 F.

Ainsi, c'est aussi en créant des *conditions plus favorables* à une meilleure utilisation du temps libre que, à partir d'un certain seuil salarial, le partage des revenus aura de plus en plus de chances d'accompagner le partage du travail, en évitant l'écueil du développement du travail noir et en favorisant enfin l'emploi. Alors peut-être on *évitera la tentation d'une trop* longue pause.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) *Travail et emploi*, ministère du travail, service des études et de la statistique (avril-juin 1982, nº 12). En vente à la Documentation française.

(2) La durée annuelle de travail effectivement offerte pour les ouvriers, c'est la durée hebdomadaire multipliée par le nombre de semaines effectivement travaillées.

(3) Le secteur action revendicative de la C.F.D.T. a analysé trente-deux accords, sur les soixante-huit conclus dans les branches, dont vingt-quatre ont été signés par des fédérations cédétistes.

(4) Les « cinq branches » sont la biscuiterie, la chocolaterie, les crèmes glacées, les alimentations diverses et les produits exotiques.

(5) *Le C.E.E. indique, en préambule de son étude, que, « bien que non représentatif de la population salariée, cet échantillon n'en est pas très éloigné quant à sa structure d'âge, de qualification et de revenus »*.

# La C.E.E. veut stabiliser ses importations de produits textiles

*(Suite de la page 11.)*

Au reste, dans cette bataille pour se voir reconnaître le droit de stabiliser ses importations, la C.E.E. a déjà gagné la première manche. Lors de la négociation pour le renouvellement de l'A.M.F., qui s'est déroulée fin 1981, les pays fournisseurs ont accepté des dispositions qui permettent à la Communauté d'imposer effectivement cette stabilisation. Deux d'entre elles sont particulièrement importantes :

● *S'agissant des produits les plus sensibles*, il a été prévu que les quotas d'importation attribués pour 1983, première année d'application des nouveaux accords bilatéraux, aux quatre fournisseurs « dominants » (Hongkong, la Corée du Sud, Macao, Taiwan) seraient inférieurs à ceux établis pour 1982 ;

● *Aux termes d'une « clause de croissance soudaine »* (en anglais, « *surge clause* »), il a été admis que les importations dans la C.E.E. pour un produit donné en provenance d'un pays signataire ne pourraient pas croître de plus de 15 % par an, même si de la sorte le plafond du quota ouvert par la Communauté n'est pas encore atteint.

La controverse avec les pays fournisseurs avec lesquels les négociations n'ont pas encore abouti porte sur la manière d'interpréter concrètement ces deux clauses — garde-fou imposé par la *Communauté dans le nouvel* A.M.F. La C.E.E. entend imposer une réduction de 10 % des quotas ouverts à Hongkong, à la Corée du Sud et à Macao (3) pour les importations de cinq produits très sensibles : les T-shirts, les chandails, les pantalons, les chemisiers et les chemises. Les trois pays ont refusé.

*Ce sont surtout* les pays fournisseurs de l'ASEAN qui se sont déchaînés contre la « *clause de croissance* ». Souvent producteurs récents, ils entendent pouvoir utiliser pleinement les quotas qui leur sont alloués, même s'ils n'ont pas été en mesure de le faire au cours des années passées.

La Thaïlande a créé la surprise *en signant en juillet* avec la Communauté. Sans aller jusqu'à conclure, l'Indonésie, jadis agressive à l'égard de la politique communautaire, a manifesté, lors du premier stade de négociation avant l'été, suffisamment d'esprit *de coopération pour régler un* problème contentieux relatif à l'application de l'actuel accord textile. Après que la Thaïlande eut rompu cette sorte de front du refus, il semble plus difficile d'imaginer que les Philippines, Singapour ou la Malaisie continuent à s'opposer avec autant de fermeté aux propositions communautaires.

L'Inde, outre les désaccords de substance qui portent sur les produits faits main (la C.E.E. *n'est pas disposée à les laisser* entrer aussi librement que le demande New-Delhi), pourrait être *tentée de ne pas* conclure pour des raisons politiques.

### Une logique

De leur côté, les pays « préférentiels », bien qu'un accès au marché des Dix leur ait été formellement promis dans les accords de coopération signés avec la C.E.E., doivent passer sous les mêmes *Fourches Caudines* que les pays « A.M.F. » : il n'est pas possible, leur explique-t-on, de mettre en œuvre une politique de stabilisation des importations en provenance du tiers-monde, en en dispensant *toute* une catégorie de producteurs.

C'est une logique que des pays fournisseurs, comme la Tunisie ou le Maroc, ont eu du mal à admettre, mais ils ont dû finalement s'incliner. Même la Turquie, qui depuis 1978 ne voulait rien savoir et préférait voir s'appliquer contre elle des clauses de sauvegarde plutôt que de souscrire à des accords d'autolimitation contraires à l'esprit et à la *lettre du traité d'association* signé en 1964 avec la Communauté, vient finalement de conclure un tel arrangement, limité il est vrai, pour l'instant, aux filets de coton.

Finalement un seul pays préférentiel, il s'agit du Portugal, fait encore problème. La difficulté provient de la situation *particulière de ce pays*, très important fournisseur de produits textiles et en même temps candidat à l'adhésion au Marché commun. La commission a proposé de lui accorder, en 1982, des contingents d'importation plus *élevés qu'en 1981*, mais à la condition que les Portugais s'engagent à modérer leurs exportation vers les Dix au cours des années qui suivront leur entrée dans la Communauté. Cette combine, où l'on mélange la politique extérieure textile immédiate et la négociation d'adhésion, a, jusqu'à présent, échoué, surtout à cause du Royaume-Uni.

Ayant reçu des industriels portugais — avec l'aval, contestable, de la commission, — l'assurance qu'il n'y aurait pas, après l'adhésion, de ruée des exportateurs textiles sur le marché britannique, le gouvernement de Londres, contrairement à celui de Paris, n'éprouve pas le besoin d'obtenir des garanties pour la période post-adhésion, mais, du coup, refuse les augmentations de quotas proposées pour 1982 et 1983. Ce différend contribue à altérer le climat des négociations avec le Portugal.

La Communauté dispose d'un argument de poids pour amener ceux de ses fournisseurs qui sont encore réticents à conclure les nouveaux accords : le conseil des ministres des Dix, comme l'a rappelé récemment M. Krenzler, le chef de l'équipe de négociation de la *Commission, a indiqué en* décembre que la participation de la C.E.E. au nouvel A.M.F. était conditionnelle et qu'elle serait dénoncée avant la fin de 1982 si les négociations d'accords bilatéraux, engagées au titre de ce nouvel A.M.F. avec les principaux pays fournisseurs, n'évoluaient pas, de façon satisfaisante. C'est là une mise en garde dont des pays, comme Hongkonk et la Corée du Sud, quelle que *soit leur mauvaise humeur*, ne peuvent pas ne pas tenir compte. Le réalisme doit normalement les conduire à éviter une attitude trop négative qui mettrait en péril le cadre ordonné qui régit actuellement les « échanges » textiles entre le tiers-monde et les pays industrialisés.

(3) Taiwan, quatrième fournisseur dominant, n'est pas reconnu par les Dix. Il n'y a donc pas d'accord négocié, mais fixation de quotas d'importation de manière unilatérale par la Communauté.

# Les déconvenues de l'industrie «immigrée» en Irlande du Sud

*(Suite de la page 11.)*

Un bon point est donc acquis. Pourtant, l'Irlande du Sud est loin d'avoir gagné sa « bataille » pour l'emploi, un objectif qui recule au fil des années. La poussée démo*graphique est exceptionnelle dans* ce fief catholique ; l'accroissement naturel de la population y est de 12 0/00 contre 0,7 0/00 en Suède, 1,5 0/00 en Grande-Bretagne et 4,5 0/00 en France. La moitié de la population irlandaise a moins de *vingt-cinq ans*.

Depuis une bonne décennie, par l'intermédiaire de l'Etat, douze mille à quinze mille nouveaux postes de travail ont été créés chaque année. Les projets initiaux en laissaient espérer le double, et le chômage *est encore plus préoccupant* que dans les autres pays d'Europe, touchant 12,5 % de la population active.

Cependant — succès plus politique cette fois, qui témoigne à la fois de la volonté de l'Irlande du Sud de s'industrialiser et du parti qu'elle a tiré de son entrée dans la C.E.E., — Dublin a réduit de moitié, en une quinzaine d'années, sa *dépendance commerciale* vis à vis de la Grande-Bretagne, ramenée aujourd'hui à 40 %.

Tels sont les principaux résultats de la tentative désespérée d'industrialiser l'Irlande du Sud. Mais à quel prix ont-ils été obtenus ? Le pays s'endette lourdement. La loi de finances pour 1982 prévoit des emprunts totalisant près de 1 700 *millions de livres irlandaises* (1), soit près de 14 % du P.N.B. Plus des deux tiers des impôts sur le revenu servent à payer les intérêts des emprunts. Le taux d'inflation est l'un des plus élevés des pays européens (+ 22,3 % en 1981). Depuis quelques mois, il est vrai — comme il est noté dans la plupart des pays développés, — la ten*dance à la hausse des prix de détail* tend à se réduire. Elle est actuellement de 18 % en taux annuel.

Une telle *marche forcée pour* s'industrialiser, le pays ne pourra plus en faire durant très longtemps, d'autant qu'aujourd'hui, alors que la croissance économique internationale boite bas, certains Irlandais s'interrogent sur la pérennité des entreprises mises en place et sur la qualité de leurs activités.

Des usines toutes neuves ferment. Ainsi, Fieldcrest, une *firme américaine* du textile, où étaient occupés, jusqu'au début de cette année, environ six cents travailleurs, a dû *fermer au bout de trois ans*. Les pouvoirs publics locaux l'avaient subventionnée pour quelque 11 millions de livres. Motif de l'échec : erreur de gestion, dit-on. Dans son naufrage, Fieldcrest a entraîné deux investisseurs nationaux, La Bank of *Irland et Carrol Industries*, avaient, en effet, souscrit une partie du capital de la société. De quoi décourager l'argent irlandais à s'investir dans la toute jeune industrie du pays, constate un haut fonctionnaire de Dublin.

### Reflux

Autre opération ratée, celle de *l'usine Data Terminal Systems Inc.* En 1977, quand elle s'est installée *dans* le comté de Dublin, elle *devait*, à terme, embaucher huit cents salariés. Elle vient de cesser ses activités, après avoir renvoyé ses derniers quatre-vingt-dix-huit ouvriers et employés. Or Data Terminal fabriquait du matériel électronique, une production d'avenir que l'IDA veut attirer le plus possible dans l'île.

Comme les autres capitales, Dublin s'efforce d'attirer sur son *territoire des firmes électroniques*. « *Entre 1975 et 1985*, a déclaré récemment à New-York devant un millier de banquiers et d'industriels américains, M. Charles J. Haughey, premier ministre, *le nombre des salariés dans l'électronique sera multiplié par six.* » Dans la République d'Irlande, l'électronique emploie actuellement environ quinze mille personnes. Elle ne pourrait pas, affirment de bons spécialistes, offrir plus de trente mille postes de travail au total en 1985 (à peine la moitié des ambitions affirmées par M. Haughey) et quelque quarante mille supplémentaires en 1990. La croissance dans ce secteur devrait revenir de 17 % actuellement à 12,5 %.

Les *hauts fonctionnaires de Dublin* doutent à présent que leur pays puisse jamais avoir la capacité et la taille suffisantes pour posséder une industrie électronique (et aussi des services de recherche appliquée) digne de ce nom. Ils souhaitent pouvoir « *faire quelque chose* » avec les Européens, mais, disent-ils, « *à Bruxelles, on parle surtout...* »

Des installations neuves qui ferment ; des objectifs de croissance trop ambitieux ; des activités porteuses d'avenir qui se dérobent...

Un organisme de consultants des Etats-Unis, Telesis, vient de donner les conclusions d'un rapport sur l'état et les promesses de l'industrie de l'Irlande du Sud. Une constatation tout d'abord : l'expansion très rapide des quinze ou dix-huit dernière années, y compris dans les branches les plus prometteuses, ne retrouvera pas de sitôt un aussi fort et aussi régulier dynamisme. Des déconvenues sont à craindre.

L'industrie irlandaise telle qu'elle *s'était édifiée* ne paraît pas pouvoir se renouveler : ses fabrications sont d'une faible technicité (il s'agit le plus souvent d'assemblages) ; la *main-d'œuvre qu'elle emploie n'est* guère qualifiée ; les entreprises étrangères ne font sur place que *peu de recherches ou de développement* ; de plus elles ne s'approvisionnent pas sur le marché national.

Enfin ces sociétés ne forment pas un ensemble complémentaire et cohérent. Elles se sont « expatriées », *généralement pour faire un* « bon coup », attirées par les avantages fiscaux qui leur étaient offerts et aussi par les facilités qui leur étaient données d'accéder sans entraves aux marchés des pays européens.

*Aujourd'hui, Dublin s'interroge.* N'a-t-il pas finalement créé une industrie artificielle, « immigrée », qui ne tarderait pas à refluer vers ses pays d'origine dès lors qu'elle ne trouverait plus son intérêt dans l'île ?

ALPHONSE THÉLIER.

(1) La livre irlandaise vaut environ 9,50 F.

Le Monde

# culture

## LA NOMINATION DES NEUF MEMBRES DU HAUT COMITÉ DE L'AUDIOVISUEL

### Mme MICHÈLE COTTA : la présidente

*Née en 1937 à Nice, où son père fut maire alors que la municipalité de cette ville était de gauche, Mme Michèle Cotta, qui n'a pas l'air d'avoir quarante-cinq ans, est une vraie professionnelle du journalisme politique. Pour un homme, ces détails seraient d'entrée de jeu inutiles. Mais les commentaires varient selon le sexe.*

*Parlons donc de la journaliste Cotta. Entrée en 1958 à l'hebdomadaire* France Observateur, *elle entame avec un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris et une licence de lettres, une carrière dans la presse.*

*Mme Michèle Cotta a fait partie de l'équipe de* l'Express *de 1963 à 1969. Par la suite, elle ira et viendra entre radios et hebdomadaires : Europe 1, de 1970 à 1971, puis à nouveau* l'Express, *puis France-Inter, de 1976 à 1980, tout en dirigeant, à partir de 1977, le service politique du* Point. *En juin 1980, elle est appelée à la tête du service politique de R.T.L.*

#### Courage et modération

*Le 5 mai 1981, elle est l'une des deux journalistes choisis par les deux candidats pour organiser et animer le débat télévisé qui opposera MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. On reconnaît généralement alors son courage et sa modération. Le 30 juillet suivant, deux seulement des sociétés issues de l'O.R.T.F. n'ont pas encore changé de président : l'INA et Radio-France. Mme Cotta est alors désignée pour succéder à Mme Jacqueline Baudrier, à la tête de Radio-France depuis 1974.*

*Mme Cotta aura donc passé un an et à peine un mois à la tête de la « maison ronde » et de ses nouvelles dépendances régionales. Bilan ? L'expansion des radios locales, une baisse en revanche du taux d'audience de France-Inter, due pour une part à l'explosion des stations libres sur la F.M. (mais une chute similaire des indices d'écoute d'Inter a été observée à la suite de chacun des changements de gouvernement de la Ve République). Pour ce qui est de France-Musique, Mme Cotta a nommé M. René Koering... A France-Culture, elle n'a rien changé. Ou plutôt si, elle a confié à Alain Durel le soin d'inventer un autre programme musical. Sur le sort de Radio-France Internationale, elle a veillé attentivement. Voilà. Elle a appris tous les dossiers. Scrupuleusement, elle a rempli sa mission de gestionnaire du service public. Seule bavure : le remplacement précipité, en novembre dernier, de M. Pierre Vozlinski, responsable des programmes et services musicaux de Radio-France. Dans ce secteur, les choses depuis n'ont pas bougé. Mme Cotta est sûrement quelqu'un de prudent, elle laisse à son successeur le soin d'achever une tâche dont elle a, en quelque sorte, assuré l'intérim. — M.-L. B.*

### LA LISTE DES NEUF

● *Ont été nommés par le président de la République :*

— Mme Michèle Cotta, P.-D. G. de Radio-France, présidente de la Haute Autorité (pour six ans) ;

— M. Marcel Huart, ouvrier retraité de la radio-télévision française, ancien responsable syndical C.G.T. (trois ans) ;

— M. Paul Guimard, écrivain, conseiller du président de la République (neuf ans).

● *Ont été désignés par le président du Sénat :*

— M. Bernard Gandrey-Réty, ingénieur du son, réalisateur de radio-télévision (trois ans) ;

— M. Gabriel de Broglie, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien président de L'INA (Institut national de l'audio visuel), vice-président du Haut Conseil de la langue française (six ans) ;

— M. Jean Autin, inspecteur général des finances, ancien président de T.D.F. et de l'Union européenne de radiodiffusion (neuf ans).

● *Ont été nommés par le président de l'Assemblée nationale :*

— M. Stéphane Essel, ambassadeur de France (trois ans) ;

— M. Daniel Karlin, réalisateur de télévision (six ans) ;

— M. Marc Paillet, journaliste, membre de la direction de l'Agence France-Presse (neuf ans).

### M. MARCEL HUART : la mémoire syndicale

*Agé de soixante-quatre ans, M. Marcel Huart est la mémoire des Buttes-Chaumont ou plutôt de l'audiovisuel français. L'un de ces personnages clés qui, pour avoir été les témoins de tout, les témoins actifs, en savent peut-être le plus long sur la maison. Engagé à la R.T.F. en 1954, comme chauffeur, Marcel Huart a connu les temps héroïques où le tournage de toute émission un peu lourde relevait du numéro de voltige.*

*C'est en 1965 — l'année suivant la transformation de la R.T.F. en Office de la radio-télévision française — que ce militant communiste de longue date fonde le Syndicat national de la radio-télévision (S.N.R.T.-C.G.T.), appelé à devenir, juste après la C.F.D.T., la plus importante des « centrales » de l'audiovisuel. Son bureau à la permanence syndicale devient le point de ralliement.*

*M. Huart connaît tout le monde. Les réalisateurs « prestigieux » de l'« école des Buttes-Chaumont » — à l'époque presque tous proches du parti communiste — sont ses amis. M. Huart anime les grandes luttes et spécialement celles de 1968, avec une discrétion un peu matoise, une modestie efficace.*

*En 1974, l'Office disparu, et l'unité syndicale démantelée, on se tournera encore vers M. Huart. Il devient le secrétaire général du S.N.R.T. S'il arrive à la direction confédérale de lui reprocher un alignement trop systématique sur les positions du parti, à l'intérieur de la profession, M. Huart reste le chef de file incontesté de ceux qui réclament une convention collective nationale. C'est encore une fois de son bureau que partent les mots d'ordre au cours de la très longue grève observée à la Société française de production durant l'hiver 1978-1979.*

*En novembre 1981, après avoir demandé à bénéficier d'une préretraite, M. Marcel Huart est chargé par M. Georges Fillioud, ministre de la communication, d'une « mission d'évaluation » dans le cadre de la préparation de la nouvelle loi sur l'audiovisuel : il s'agissait de procéder à l'inventaire exhaustif du potentiel de production des sociétés issues de l'O.R.T.F. — M.L.B.*

### PAUL GUIMARD : un écrivain engagé

*Né à Saint-Mars-la-Jaille (Loire Atlantique) le 3 Mars 1921, Paul Guimard est un homme de la mer, passionné de navigation. En 1962, il fait le tour du monde en voilier et tient en direct son journal de bord pour la radiodiffusion française, publie ensuite le récit de ses expériences* (l'Empire des mers *en 1979) car il est avant tout journaliste et écrivain.*

*Mauvais élève au collège Saint-Stanislas à Nantes, il échoue au baccalauréat mais poursuit des études intermittentes tout en exerçant des petits métiers. En 1938, il est chroniqueur hippique à* l'Écho de la Loire, *en 1939 il s'occupe des faits divers pour* Ouest-Éclair. *A la libération, il vient à Paris. Il écrit une comédie, entre au « Journal parlé », dirige « la Tribune de Paris », obtient le prix de l'humour en 1956 pour sont premier roman* les Faux Frères, *et l'année suivante le prix Interallié avec* Rue du Havre.

*En 1968, Paul Guimard milite en faveur d'une réforme des statuts de l'O.R.T.F., qui, écrit-il* « ne permettent à personne de travailler honnêtement, parce qu'il a toujour été impossible d'établir un dialogue avec une direction parachutée par le ministère de l'information ». *En 1968 également, les libraires lui décernent leur prix pour* les Choses de la vie *qui, en 1970, devient un film, prix-Louis Delluc, énorme succès populaire, qui installe la gloire du metteur en scène Claude Sautet et du couple vedette Romy Schneider-Michel Picoli.*

*En 1971, après avoir quitté les Éditions Denoël, Paul Guimard entre chez Hachette. Il est éditorialiste à* l'Express *dont il part en 1975 après la suppression d'un article dans lequel il protestait contre la place accordée par l'hebdomadaire à* Histoire d'O. *D'abord adhérent à la Fédération de la gauche, il devient membre du PS en 1973 et fonde une section des écrivains socialistes.*

*En 1978, avec Emmanuel Le Roy Ladurie, Patrick Modiano, Michel Tournier, il est invité par Bernard Pivot à « Apostrophes » en même temps que « l'écrivain François Mitterrand ». En juin 1981, il est chargé de mission au secrétariat de la présidence de la République. Il est marié à l'écrivain Benoite Groult. — C. G.*

### BERNARD GANDREY-RÉTY : un spécialiste de l'illustration sonore

*Agé de cinquante-huit ans, M. Bernard Gandrey-Rély, père de quatre enfants, est un spécialiste de l'illustration sonore en matière de radio-télévision. Actuellement directeur technique chez C.B.S. (disques), il a débuté, après la Libération, au Poste parisien, comme réalisateur de radio, avant d'entrer à France-Inter.*

*Par la suite, il s'est lancé dans l'illustration sonore, soit des magazines de Frédéric Rossif (« La vie des animaux »), ou de Louis-Roland Neil (« Des animaux et des hommes »), soit de journaux de FR 3 et de productions de la S.F.P.*

### GABRIEL DE BROGLIE : Un haut fonctionnaire

*Né en 1931, à Marseille, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, entré au Conseil d'Etat en 1960 (il y sera nommé maître des requêtes en 1967), Gabriel de Broglie est un administrateur. Après avoir été conseiller technique dans plusieurs cabinets ministériels, il entre en 1971 à l'O.R.T.F. comme directeur des affaires juridiques. L'année suivante, il en devient secrétaire général pour l'administration : un poste où il se trouve « à la disposition du premier ministre », avant d'être nommé en 1973 directeur général adjoint. En 1974, avec l'éclatement de l'O.R.T.F. il devient membre du haut conseil de l'audiovisuel.*

*Nommé directeur de Radio-France en 1975, il est élu en 1976 président de l'université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI), puis devient - toujours aux côtés de Mme Baudrier - directeur général de Radio-France en janvier 1978. Il quitte ce poste en mai 1979 pour prendre la suite de M. Pierre Emmanuel à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel. Son arrivée coïncide avec le moment des drastiques révisions du budget.*

*M. de Broglie s'entoure de gestionnaires pour reprendre en main ce « creuset de l'invention » en matière d'audiovisuel, où l'on se met à parler davantage de conservation des archives que de création cinématographique.*

*Quand, en août 1981, le nouveau gouvernement a confié à M. Joël Le Tac la présidence de l'INA, M. Gabriel de Broglie a été nommé vice-président du haut comité de la langue française.*

*M. de Broglie est l'auteur d'une biographie du général de Valence (1972), d'une* « Histoire politique de « la Revue des Deux Mondes » *(1979) et d'un ouvrage intitulé* l'Orléanisme, la ressource libérale de la France *(1981). Son sourire énigmatique et calme est celui qui vient de la longue habitude des colloques et conseils d'administration. — M.L.B.*

### M. JEAN AUTIN un administrateur européen

*Premier Français à être président — depuis 1978 — de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.), l'organisme qui est notamment chargé de l'Eurovision, M. Jean Autin, né le 31 décembre 1921 à Paris, a été président de Télédiffusion de France (TDF) de septembre 1974 à fin 1980.)*

*Ancien inspecteur de la France d'outre-mer intégré à l'inspection des finances en 1968, il a dirigé l'administration générale du ministère des affaires culturelles de 1960 à 1967, avant d'être chargé, en décembre 1970, de la réorganisation de la Réunion des théâtres lyriques nationaux.*

*Licencié eslettres et docteur en droit, il a été notamment membre, dans les années 1950, des cabinets de MM. Louis Jacquinot, Robert Buron et Pierre-Henri Teitgen.*

### STÉPHANE HESSEL : l'œil neuf

*Agé de soixante-quatre ans, élevé par M. Mitterrand à la dignité d'ambassadeur de France, M. Stéphane Hessel était, depuis décembre 1981, délégué interministériel pour les questions de coopération et d'aide au développement. Il est, parmi les neuf membres de la Haute Autorité, le seul à être resté toujours extérieur au domaine de l'audiovisuel.*

*Né en octobre 1917 à Berlin, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, engagé dans les Forces françaises libres et déporté, M. Hessel est entré au Quai d'Orsay en 1945. Détaché au secrétariat général de l'ONU de 1945 à 1950, il entre au cabinet de M. Pierre Mendès France en 1954. Il est conseiller à Saigon (1955-1957) avant de prendre en charge la coopération au ministère de l'éducation nationale et d'être nommé conseiller à Alger (1964-1969). Il occupe ensuite divers postes relatifs aux affaires des Nations unies à Paris et à New-York. Chargé de mission au ministère de la coopération (1974-1975), il sera l'un des négociateurs qui tentent d'obtenir la libération de Mme Claustre, détenue au Tchad. En mai 1977, il avait été nommé représentant permanent de la France auprès des Nations unies, à Genève. Officier de la Légion d'honneur et commandeur de l'ordre du Mérite, M. Hussel est marié et père de trois enfants.*

### M. DANIEL KARLIN : le cinéaste de la déchirure

*Le nom de Daniel Karlin parait indissolublement lié à un certain regard sur la folie. Mais il a filmé aussi les prisons, l'immigration, c'est un cinéaste de la souffrance, de la « déchirure ».*

*Né en 1941, diplômé de l'I.D.H.E.C., Daniel Karlin s'est fait remarquer très tôt, comme appartenant à la nouvelle école documentaire de la télévision (* les Pompiers de l'Arbresles *en 1972,* Une année pour Capucine *en 1973) mais, c'est en 1974, qu'il se révèle avec sa grande série sur l'école orthogénique de Chicago, fondée par Bruno Bettelheim (auteur de* la Forteresse vide *) pour le traitement des enfants psychotiques. On découvre un style de reportage très personnalisé, un regard chaleureux et attentif, en même temps qu'une nouvelle façon d'appréhender la maladie mentale. En 1975, trois films sur la réinsertion sociale d'un groupe de grands criminels et l'expérience d'autogestion d'une prison de l'est. En 1977, il réalise, avec le docteur Tony Lainé, une enquête sur la santé mentale des Français et en 1978,* « la Mal vie », *enquête sur la vie de deux travailleurs immigrés à Marseille, en collaboration avec Tahar Ben Jelloun et le Docteur Lainé. Marxiste, communiste, passionné de psychiatrie, il ne veut pas réconcilier Freud avec Marx mais, prendre en compte, la dimension sociale de la folie. — C. H.*

### M. MARC PAILLET : un journaliste politique

*Journaliste à l'Agence France-Presse depuis 1948 — où il a été nommé, en 1979, conseiller à la direction générale et adjoint du directeur de l'information pour les affaires économiques, — M. Marc Paillet, né le 15 octobre 1918 à Chalon-sur-Saône, a été chargé, en juin dernier, d'une mission sur les questions d'information et de coopération dans les pays du tiers-monde.*

*Titulaire d'une licence de lettres et d'un D.E.S. d'histoire et de géographie, il a commencé sa carrière de journaliste dans la presse clandestine, avant d'entrer, à la libération, à* Combat, *puis à l'A.F.P.*

*Ancien militant d'extrême gauche, auteur de plusieurs essais d'analyse critique sur le marxisme, dont il s'est écarté dans sa recherche d'un renouveau socialiste, M. Marc Paillet, qui a été membre du groupe permanent de la Convention des institutions républicaines de 1961 à 1971, a collaboré à la campagne de M. Mitterrand pour l'élection présidentielle de 1965.*

*Auteur d'un roman,* le Manteau de cuir, *qui a été salué par la critique* (le Monde *du 9 septembre 1977) et d'une série de trois émissions télévisées, « Les nouveaux seigneurs » (c'est-à-dire les technocrates), qui avait, en revanche, déçu* (le Monde *daté 12-13 octobre 1980). M. Paillet a également écrit un livre de réflexion sur son métier,* le Journalisme, quatrième pouvoir.

● M. JACQUES BAUMEL, président de l'Association nationale des téléspectateurs français (L'ATELE) : *« La nomination de la Haute Autorité confirme les craintes exprimées au cours du débat sur la réforme de l'audiovisuel et reflète la volonté de mainmise de la gauche au pouvoir sur l'ensemble de la télévision française.*

*» Celle-ci va être désormais dirigée par une autorité composée essentiellement de personnalités socialistes, communistes, syndicalistes et de potiches du pouvoir, à l'exclusion de toute représentation valable de plus de la moitié des Français. Cette composition ne respecte pas le pluralisme et la nécessaire diversité des opinions des téléspectateurs.*

### La loi, les hommes et leurs fonctions

Les fonctions de la Haute Autorité ont été définies par la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (*Journal officiel* du 30 juillet, titre II, chapitre III, art. 12 à 26).

*Cette* instance, qui nomme notamment les présidents des sociétés de radio et de télévision, est d'abord chargée de *« garantir l'indépendance du service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision ».* Elle veille au respect des missions du service public et, par ses recommandations, au respect du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes ; au respect de la personne humaine, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la protection des enfants et des adolescents. Elle est attentive à la défense de la langue française ; à la promotion des langues et des cultures régionales ; à l'adaptation des conditions de diffusion des programmes de télévision aux difficultés particulières des sourds et des malentendants.

La Haute Autorité fixe, par ses décisions les règles concernant le droit de réplique aux communications du gouvernement ; les conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives aux campagnes électorales et à l'expression directe des diverses familles de croyance et de pensée, des assemblées parlementaires, des partis politiques et des groupes parlementaires.

Elle détermine les modalités de mise en œuvre du droit de réponse et donne son avis (public et motivé) sur les cahiers des charges. Chaque année, elle adresse au président de la République et au Parlement (à l'ouverture de la seconde session ordinaire) un rapport sur l'exécution de ses recommandations et des cahiers des charges ainsi que sur la qualité des programmes.

#### Liberté de conscience et de création

Les conflits relatifs à la liberté de conscience et de création opposant les organismes du service public à leurs collaborateurs peuvent lui être soumis aux fins de conciliation, excepté pour ce qui concerne les journalistes, désormais rattachés à la convention collective nationale de la presse. La Haute Autorité veille à ce que les sociétés respectent les principes déontologiques régissant le contenu de la communication publicitaire.

D'autre part, elle nomme des administrateurs dans les conseils d'administration des établissements publics et des sociétés, et parmi eux les présidents des sociétés de radio et de télévision. Elle organise la représentation de l'ensemble des sociétés et établissements des sociétés du service public dans les organismes internationaux.

Elle délivre les autorisations en matière de services locaux de radiodiffusion par voie hertzienne et de radio-télévision par câble.

La Haute Autorité comprend neuf membres dont le mandat dure neuf ans et n'est pas renouvelable. Elle se renouvelle par tiers tous les trois ans. Trois membres sont désignés par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat. Son président est nommé par le président de la République. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Les membres de cette instance ne peuvent être révoqués. Ils ne peuvent avoir plus de soixante-cinq ans. Leur fonction est incompatible avec tout mandat électif, toute fonction publique et toute activité professionnelle permanente rémunérée. S'ils sont fonctionnaires, ils sont détachés pour la durée de leur mandat. Ils ne peuvent directement ou indirectement exercer des fonctions ni détenir une participation dans une entreprise liée au secteur de l'audiovisuel, de l'édition, de la presse ou de la publicité. Il leur est interdit de prendre *aucune position publique sur* les questions concernant des décisions ou des actes ou même des recommandations de la Haute Autorité.

Enfin, en cas de manquements graves ou répétés d'une société nationale de programmes aux cahiers des charges, aux actes, décisions ou recommandations, la Haute Autorité, par décision motivée, enjoint au président de cette société de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser ces manquements.

Rappelons que, outre la Haute Autorité, les institutions de la communication audiovisuelle comprennent une délégation parlementaire qui assure *« une représentation équilibrée des groupes politiques »* et un conseil national qui comprend cinquante-six membres nommés pour trois ans : représentants des organisations professionnelles représentatives, d'associations culturelles, familiales, sociales, etc.

### Des professionnels sous surveillance

*(Suite de la première page.)*

*Bien* qu'ambassadeur de France, et qu'ayant joué un rôle important dans la libération de Mme François Claustre au Tchad, M. Stéphane Hessel restait très peu connu du public. Il n'y a guère, nommé par le président du Sénat, que M. Gabriel de Broglie, qui, pour avoir été directeur général de Radio-France et président de l'INA, ait une relative notoriété. Les autres membres nommés étaient jusqu'à présent surtout connus des milieux dans lesquels ils évoluent. Syndicaliste, et nommé par M. Mitterand : M. Marcel Huart. Réalisateurs : MM. Daniel Karlin et Bernard Gandrey-Rety. Journaliste (le deuxième avec Mme Cotta) : M. Marc Paillet. Enfin, un administratif au fait des questions techniques : M. Jean Autin, ancien président de T.D.F. et président, réélu récemment, de l'Union européenne de radiodiffusion (U.E.R.).

Ainsi, hormis Mme Cotta et M. Guimard, dont les noms avaient été prononcés avec une insistance variable, la composition de la Haute Autorité est-elle une surprise parfaite. Tous les noms *« à résonance », si l'on* peut dire, les noms qui circulaient et qui correspondaient à l'idée d'une haute autorité modelée sur le Conseil constitutionnel, version audiovisuel, se sont trouvés écartés, tant par MM. Mitterrand et Mermaz que par M. Poher : Mmes Jacqueline Baudrier et Simone Veil, MM. Joël Le Tac, Pierre Moinot, Jacques Thibau, Maurice Ulrich, Robert Escarpit, Michel Caste, Alfred Grosser, André Holleaux, Georges Montaron, André Diligent, René Andrieu... Sans compter *ceux que leur âge, plus de soixante-cinq ans,* avait éliminé lors d'un premier tour, au moment du vote de la loi.

Écartés soit par leur propre refus, car les contraintes imposées aux membres de cet organisme en font *un véritable sacerdoce ; soit que le* président de la République, le président de l'Assemblée nationale, suivis en cela par celui du Sénat, aient délibérément opté pour une formule sans éclat mais professionnelle. Professionnelle avant d'être politique, cela est bien.

Est-ce à dire que tout souci politique ait été exclu ? Assurément pas, mais aux militants, aux personnalités engagées, se trouvent aujourd'hui préférés des sympathisants dont les convictions sont moins aisément décelables, sauf dans le cas des deux membres communistes, MM. Huart et Karlin (seul ce dernier nom est cependant souligné par *l'Humanité* de ce 23 août). Par les choix de MM. Mitterrand et Mermaz, six membres de la Haute Autorité sont donc des sympathisants de gauche.

Tièdes ou convaincus, peu importe. Ce qui importe, en revanche, c'est leur éventuelle capacité d'aller à l'encontre de leurs sympathies. Et davantage encore : à se faire craindre par le gouvernement. Les neuf « sages » choisis aujourd'hui seront-ils en mesure de léguer à leurs successeurs, dans trois, six ou neuf ans, une institution véritablement respectée, dont les recommandations seront suivies d'effet ? La loi leur donne un pouvoir en jachère, précis sur certains points relativement secondaires, imprécis sur un point essentiel : son rôle d'arbitre, de « surveillante générale » du service public.

Comme les surveillants généraux de l'après mai (1968), qui n'avaient plus les « colles » pour se faire respecter, elle est *chargée de maintenir* une certaine discipline sans moyens de pression réels : ceux-ci, financiers, par exemple, sont restés à la charge du gouvernement. Il lui faudra beaucoup de voix et beaucoup de courage pour ne pas, dans ces conditions, devenir un organisme fantoche.

FRÉDÉRIC EDELMAN.

● LA C.F.D.T. a publié le 23 août un communiqué dans lequel le syndicat affirme qu'il sera très attentif *« aux activités de la Haute Autorité de l'audiovisuel qui, à son avis, aurait gagné à s'inspirer davantage dans sa composition des propositions de la commission Moinot. Quelles que soient les insuffisances de la loi, elle croit, en tant qu'organisation syndicale, au caractère déterminant des pratiques. Ainsi souhaite-t-elle que les neuf membres désignés par le président de la République, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale fassent preuve de la plus grande indépendance, que leur souci constant soit de faire en sorte que la radio et la télévision reflètent le plus fidèlement possible la diversité des courants et sensibilités qui traversent la société française (...). »*

# SPECTACLES

## MUSIQUE

### Bilan et perspectives d'une académie

*« On peut aller aux Arcs en train, en voiture ou en avion et découvrir que, en Savoie, à 1 600 mètres, l'été est plus pur, plus vert, plus fleuri et plus tonique qu'ailleurs »...* Bon dépliant ne saurait mentir, et les photos qui l'illustrent donnent une image assez exacte du paradis terrestre tel que le rêvent les citadins : de vastes espaces vierges, le ciel azuré, des sportifs séduisants et des jeunes filles esseulées, piscine, golf, musique et tir à l'arc...

Dans les grandes lignes, tout cela est vrai : du brouillard, il n'y en a pas tous les jours, et, à partir du moment où l'on a réussi à *« trouver un équilibre entre ses désirs et ses possibilités »*, le rêve devient réalité. Mais nous nous en tiendrons ici à l'académie de musique et de danse qui a lieu de la mi-juillet au 21 août, en deux sessions de dix-sept jours pour la musique, en trois sessions de douze jours pour la danse, ce qui représente au total six cent quatre-vingts stagiaires cet été.

Le nombre des demandes est naturellement beaucoup plus élevé et, pour la musique, une épreuse d'admission assez sérieuse s'efforce de distinguer entre les « élèves » et les « auditeurs », sans que ces derniers soient pour autant privés du bénéfice que procure l'enseignement d'un corps professoral formé de virtuoses internationaux, pédagogues réputés pour la plupart, parmi lesquels plusieurs sont titulaires d'une classe au Conservatoire national supérieur de Paris. Cependant la présence d'un noyau d'habitués — entre 20 et 30 % de l'effectif — témoigne, par sa fidélité, de la réussite de la formule et contribue à entretenir d'une année sur l'autre l'esprit de l'académie.

Cet été l'académie était un peu moins complète puisque, outre une « master class » d'une semaine du guitariste Oscar Chiglia, elle se limitait aux cordes, à la flûte, à la musique de chambre et au piano, ce dernier instrument restant de loin le plus demandé : quarante pianistes en août (près du tiers des stagiaires), qui se partageaient deux professeurs et tyrannisaient à tour de rôle la vingtaine de pianos mis à leur disposition.

#### Une exigence toujours en éveil

Les cours d'instruments ont lieu le matin, les classes de musique de chambre et d'orchestre occupent l'après-midi, la soirée étant réservée aux concerts dans un excellent auditorium de cinq cents places toujours plein, car l'entrée est libre et les programmes d'une qualité assez constante. La classe d'orchestre est formée d'un certain nombre d'élèves désignés par leurs professeurs et travaille en profondeur, pendant toute la durée de l'académie, un programme aussi varié que possible avec des œuvres allant du dix-huitième siècle à nos jours, sous la direction de David Shallon, dont la patience inépuisable, semble-t-il, va de pair avec une exigence toujours en éveil. En août, un orchestre parallèle, où se retrouvent les meilleurs éléments, déchiffreurs enragés et infatigables, accompagne une impressionnante série de concertos (deux ou trois par concert, tous les deux jours), qui sont autant d'occasions d'accompagner les professeurs de l'académie : Michel Dalberto, Gerald Robbins, Jean-François Heisser, Georges Pludermacher et d'autres solistes invités.

La musique de chambre a sa place également dans les concerts ; cet été, avec la complicité de Jean Hubeau et de Jean-François Heisser, chargés de son enseignement, l'accent était mis sur le répertoire français mal connu de la fin du dix-neuvième siècle. Non seulement les exhumations n'étaient pas moroses mais on a redécouvert avec enthousiasme quelques partitions comme la sonate de Lalo pour violoncelle et piano, celle, avec violon, de Pierné, et les trios de Pierné et de Guy Ropartz. La musique contemporaine (Berio, Crumb, Stockhausen), en revanche, n'a pas passé, cet été, le stade des séances de déchiffrage, sauf les *Poèmes de Mallarmé* de Ravel, que Gilbert Amy est venu spécialement faire travailler, et une création pour orchestre de Jim Cuomo : *Aigredoux*.

#### Concerts du soir

On devine que les concerts du soir constituent, pour la station, une attraction dont le retentissement justifierait à lui seul la subvention à fonds perdus que la direction de Arcs accorde à l'académie d'été. Cependant l'année prochaine l'académie se transportera dix kilomètres plus loin, à 2 000 mille mètres, coupée en quelque sorte des stations de vacances — Les Arcs 1600 et 1800 — enfin accueillie dans des bâtiments plus vastes (six cents chambres) qu'elle occupera seule, ce qui permettra presque de doubler le nombre des stagiaires, en même temps que l'académie pourra se consacrer davantage au travail instrumental en se libérant de l'obsession et de la servitude de concerts. Il y en aura toujours, mais en moins grand nombre, et le public qui voudra y assister devra faire l'effort de se rendre aux Arcs 2000 : cela deviendra un choix au lieu d'être seulement une commodité supplémentaire. Il y aura, et il y a déjà eu, quelques remous parmi les mélomanes habitués, mais une académie qui ne serait plus libre de ses choix et de ses remises en cause s'asphyxierait à brève échéance. C'est ce qu'ont fort bien compris les directeurs, qui acceptent, en quelque sorte, de briser une mécanique au moment où celle-ci tourne à plein.

Les perspectives ouvertes par cette évolution ne manquent pas d'attraits. Si les concerts sont un peu moins nombreux, avec une salle de mille places on ne sera plus obligé de refuser du monde comme c'était le cas plus d'une fois. D'autre part un petit opéra de six cents places, dont les fondations viennent d'être faites, doit être achevé d'ici à 1984-1985. On pense déjà à l'inaugurer avec un ouvrage de Gluck monté dans la perspective de l'esthétique du dix-huitième siècle ; une collaboration avec l'académie de peinture, créée l'an dernier, pourrait permettre d'envisager la formation d'une école de toile peinte et d'illusion théâtrale avec une ouverture sur les techniques de régie, de mise en scène, d'éclairage. Le théâtre musical contemporain aurait naturellement sa place à côté de son ancêtre, l'opéra-comique du dix-huitième siècle. Enfin, des rapprochements audacieux permettraient aux danseurs de mieux connaître la musique et aux musiciens d'apprendre à danser... Ce serait un retour aux sources : voilà donc une idée d'avenir.

GÉRARD CONDÉ.

## CINÉMA

### « *L'ANGE DE LA VENGEANCE* »

### Drame de la solitude

Une cousette, muette et timide, charmante malgré ses cheveux tirés, jupe informe, ses souliers plats, rentrant sagement chez elle, se fait violer par un jeune homme pressé. Arrivée dans son petit appartement, elle surprend un voleur, qui, troublé par le désordre de sa toilette et sans même ôter son blouson de cuir, la reviole. C'en est trop, elle le tue. Si elle avait pu formuler son indignation, sans doute aurait-elle choisi une solution moins radicale. Puis elle le découpe et range les morceaux dans le réfrigérateur.

La voilà débarrassée de sa timidité. Désormais, chaque nuit, *elle se met du rouge à lèvre*, s'habille sexy (mais pas court-vêtue et en jarretelles, comme sur l'affiche) et s'en va draguer. La caméra amoureuse d'Abel Ferrara suit l'errance et la solitude incommunicable de la très belle Zoe Tamerlis. L'ange de la vengeance tue les hommes qui succombent à ses charmes — sauf un, qui lui raconte sa vie et se suicide sous ses yeux avant qu'elle ait eu le temps de faire un geste. Pendant ce temps, le petit chien de la voisine flaire le réfrigérateur.

Qui soupçonnerait la si charmante cousette, devenue diablement séduisante ? Pourtant, de plus en plus souvent, elle a des moments d'absence et va jusqu'à laisser brûler un vêtement qu'elle est en train de repasser. Elle ne peut pas s'expliquer, sa distraction est mise sur le compte de rêveries sentimentales. D'ailleurs, elle est amoureuse de son patron — preuve que, au départ, elle a déjà le goût des amours impossibles. Et tout finit très mal au cours d'un bal déguisé, directement inspiré par celui de *Carrie*, le film de Brian de Palma.

Moralité : elle était jolie, elle l'ignorait, viol et meurtre le lui ont révélé.

COLETTE GODARD.

★ Voir le films nouveaux.

# théâtre

**Comédie Caumartin** (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
**Comédie de Paris** (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
**Daunou** (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
**Espace Gaîté** (327-95-94), 20 h 30 : la Planque.
**Gaîté Montparnasse** (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan ; 22 h : le P'tit Vélo.
**Huchette** (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
**Lucernaire** (544-57-34), Théâtre noir : 20 h 30 : Mon cul sur la commode ; 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour ; Théâtre rouge : 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Mime Bizot. Petite salle : 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
**Mathurins** (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
**Nouveautés** (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
**Théâtre d'Edgar** (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

## *Les cafés-théâtres*

**Blancs-Manteaux** (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les *Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles* dans l'encrier. II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
**Café d'Edgar** (322-11-02), I : 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. II : 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour c'est comme un bateau.
**Petit Casino** (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
**Point Virgule** (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
**Théâtre de Dix-Heures** (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Cerise.

## *Les chansonniers*

**Caveau de la République** (278-44-45), 21 h : Achetez François.

## *Le music-hall*

**Comédie de Paris** (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe...

## *Concert*

**Eglise Saint-Julien-le-Pauvre**, 19 heures et 21 heures : Ars Antiqua de Paris.

## *Jazz, pop, rock, folk*

**Caveau de la Huchette** (326-65-05), 21 h 30 : J.-P. Sasson Quintet.
**Chapelle des Lombards** (357-24-24), 22 h : Rachel.
**Chevalier du Temple** (277-40-21), 23 h 30 : Patato Valdes.
**Petit Opportun** (236-01-36), 20 h 30 : Pete King and French Connection.

## *Les festivals*

XVII<sup></sup>e FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

**Mairie du Ve arrondissement**, 18 h 30 : Th. Dussaut (Schumann).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE

**Carreau du Temple**, 18 h : Atout cœur ; 20 h : Mélodrame Ma non troppo ; 20 h : Vie et mort d'Arlequin.





Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

**Lundi 23 août**

# cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

## *La Cinémathèque*

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h : les Nouveaux Anges, de U. Gregoretti ; 19 h : Le fantastique : Qui a tué tante Roo ?, de C. Harrington.

## *Les exclusivités*

**AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
**AMOUREUX FOU** (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
**LES ANNÉES DE PLOMB** (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
**L'ANTIGANG** (A., v.f.) (*) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
**APHRODITE** (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
**LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
**BANANA JOE** (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
**BANDITS, BANDITS...** (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
**LE BEAU MARIAGE** (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
**BREL** (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
**BUDAPEST BALLADE** (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
**BUTTERFLY** (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
**CALIGULA ET MESSALINE** (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
**ÇA VA FAIRE MAL** (Fr.) : Paramount Montparnasse, 6e (329-90-10).
**LA CHÈVRE** (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
**CINQ ET LA PEAU** (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
**COUNTRYMAN** (Ang., v.o.). Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
**LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
**LA DERNIÈRE VAGUE** (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
**DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD)** (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
**DIVA** (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**DRESSÉ POUR TUER** (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36).
**L'ÉPÉE SAUVAGE** (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
**L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT** (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
**FAMILY ROCK** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**FITZCARRALDO** (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
**GEORGIA** (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
**LA GUERRE DU FEU** (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
**HAMMETT** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**L'INDISCRÉTION** (Fr.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
**INVITATION AU VOYAGE** (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 16e (326-58-00).
**LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES** (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
**LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
**LE LION DU DÉSERT** (A.) (v. ang.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; v. arabe, ss-t. f. : Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
**MAD MAX II** (Austr.) (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) Marignan, 8e (359-92-82) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (241-77-99).
**LA MAISON DU LAC** (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
**LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
**LES MAITRES DU TEMPS** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
**MEGAFORCE** (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Élysées, 8e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
**MISSING (PORTÉ DISPARU)** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
**MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES** (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
**MOURIR A 30 ANS** (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**LA NUIT DE VARENNES** (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
**PARASITE** (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
**PARSIFAL** (All., v.o.) : Pagoda, 7e (705-12-15).
**LA PASSANTE DU SANS-SOUCI** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
**PASSION** (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
**PINK FLOYD THE WALL** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
**POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN** (Fr.) : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
**LES 40e RUGISSANTS** (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
**QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ?** (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
**REDS** (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
**LE RETOUR DE MARTIN GUERRE** (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
**ROX ET ROUKY** (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
**LE SECRET DE VERONICA VOSS** (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
**LE SOLDAT** (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Bergère, 9e (770-77-58).
**THE FRENCH** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
**L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON)** (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES




# SPECTACLES

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

## *Les grandes reprises*

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; VF : Berlitz 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

AU-DELA *DU BIEN ET DU MAL* (It., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).

BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

CABARET (A., v.o.) : *Forum, 1er* (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA CARAPATE (Fr.) : Français, 8e (770-33-88).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

*LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PAR*FAIT (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-26-42).

DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). VF : Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) Ranelag, 16e (288-64-44).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic, *14e* (542-67-42).

EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e *(508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e* (387-35-43).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, *6e* (325-59-83).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action-Christine, 6e (325-47-46).



FRANKENSTEIN *Jr.* (A., v.o.) : *J. Cocteau*, 5e (354-47-62), (v.f.). : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

## LES FILMS NOUVEAUX

L'ANGE DE LA VENGEANCE (*), film américain d'Abel Ferrara. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

*LE CORBILLARD DE JULES*, film français de Serge Penard : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 8e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, *14e* (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, *16e* (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG, film français de Christian Gion ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, *2e (233-56-70)* ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e *(828-42-27)* ; Clichy-Pathé, *18e* (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

GREASE II, film américain de Patricia Birch. V.o. : *U.G.C. Odéon*, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, *15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-*99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE JEU DE L'ASSASSINAT (TAG.) (*), film américain de Nick Castle. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65)) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, *13e (580-18-03) ; Paramount*-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PORKY'S, film américain de Bob Clark. V.o. : Gaumont-Halles, 1er, (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-*Pathé, 18e (522-46-01)* ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60), 14-*Juillet Bastille, 11e* (357-90-81), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

IRMA LA DOUCE ((A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

*LOVE STORY* (A., v.o.) : *Monte-Carlo, 8e* (225-09-83). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : *U.G.C. Marbeuf, 8e* (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

MUSIC LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, *6e* (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (Ang., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; *Paramount Maillot*, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, *6e* (544-14-27)).

*OSSESSIONE (It., v.o.)* : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) (ex-Omnia) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PARRAIN No 1 (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. sp.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : *Studio Contrescarpe*, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

SERPICO (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SILENCE, ON TOURNE (Fr.) : (**) Fauvette, 13e (331-60-74).

SOUPÇONS (A., v.o.) : *Studio Bertrand*, 7e (783-64-66). H. sp.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

## *Les festivals*

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86), Ma vache et moi.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Honeymoon.

UN *CLASSIQUE* DU JEUNE BELMONDO : Bonaparte (326-12-12), le Doulos, 16 h, 18 h, 20 h.

SAMUEL FULLER : l'Ambiguïté (v.o.), Bonaparte (326-12-12) ; Maison de bambou, 22 h.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), le Grand Sommeil.

FRITZ LANG (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), Furie.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), Elisa vida mia ; 16 h 30, 21 h 30, Vivre vite (*) : 19 h.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA *AMÉRI*CAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), Gentleman Jim.

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), le Fantôme de Cat Dancing.

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; *les Ministères de la nuit* ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or.

*CROISIÈRE POUR LE COURT MÉ*TRAGE : La Péniche des Arts, 16e (527-77-35), t.l.j., 20 h 30 et 22 h.

## *Les séances spéciales*

A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h.

AMERICAN GIGOLO : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CLAIR DE FEMME (F.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) Saint-*Lambert, 15e (532-91-68)*, 21 h.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 05.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : *Châtelet-Victoria, 1er* (508-94-14), 16 h 20.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-*Ambroise, 11e (700-89-16), 18 h 30*.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

ZABRISKIE POINT (A., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

# RADIO-TÉLÉVISION

## Lundi 23 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Cinéma (hommage à Henry Fonda).**
*Un document de J.-C. Heckinger précède exceptionnellement le film qui est repoussé à 20 h 45.*

**20 h 45 Dieu est mort.**
Film américain de J. Ford (1947). Avec H. Fonda, D. del Rio, P. Armendariz (redif.).
*Adapté très librement d'un roman de Graham Greene, « Dieu est mort », ce film conte la fuite d'un prêtre catholique traqué par la police d'un état anticlérical. Tourné au Mexique avec une photo esthétisante de Gabriel Figueroa, interprété par un Henry Fonda totalement à côté de son personnage, il associe beaucoup de talents pour un piètre résultat.*

**22 h 20 L'Avenir, mode d'emploi.**
La deuxième chance, magazine de l'Onisep.
*Comment l'évolution technologique et celle des structures sociales créent la nécessité et la possibilité d'une deuxième chance pour les salariés. Enquête à la régie Renault et au Conservatoire national des arts et métiers. MM. J.-P. Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, J. Rocchi, journaliste, répondent ensuite aux questions des élèves et des professeurs d'un LEP de Ménilmontant.*

**22 h 50 L'alchimie des parfums.**
Réal. Patrice Ferrand.

**23 h Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Festival de Bayreuth : Le Crépuscule des dieux.**
De Wagner (en liaison avec France-Musique). Dir. : P. Boulez, mise en scène P. Chéreau. Avec M. Jung (Siegfried), F. Mazura (Gunther), F. Hübner (Hagen), H. Becht (Alberich), G. Jones (Brünnhilde), J. Altmeyer (Gutrune), G. Killebrew (Waltraute), N. Sharp (Woglinde), I. Gramatzki (Wellgunde), M. Schimi (Flosshilde).
*Dans la forêt sombre et mythique, où se nouent les haines et des jalousies glacées, survient enfin la dernière tragédie, le drame farouche et violent de la mort du héros. Mais le « Crépuscule » est aussi une gigantesque symphonie sur la mort des Dieux, l'abdication de la volonté de puissance, le renoncement. Malgré une inspiration moins originale, moins renouvelée que dans la « Walkyrie », « la mort de Siegfried » achève « les Nibelungen » dans la grandeur, tempête d'émotions déchaînées magnifiées par l'interprétation souveraine de Boulez.*

**0 h 50 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Cinéma (cycle Fernandel) : Hercule.**
Film français d'A. Esway (1937). Avec Fernandel, G. Morlay, J. Berry, P. Brasseur, C. Deschamps, R. Pizani, J. Tissier (N. rediffusion).
*Un pêcheur provençal, considéré comme un « fada », vient à Paris pour connaître son vrai père, directeur d'un grand journal. Or, ce père vient de mourir, et le fils naturel hérite. Des escrocs et des affairistes essaient de le manœuvrer. Carlo Rim, scénariste-dialoguiste, peut être considéré comme le véritable auteur de ce film satirique sur l'univers d'une certaine presse des années 30. De la Provence à Paris, Fernandel tient, avec beaucoup de finesse, un rôle « sérieux ».*

**22 h 15 Journal.**

**22 h 30 Musi-club.**
*Concerto no 1* de Liszt, par l'Orchestre de la République populaire de Chine.

### FRANCE-CULTURE

20 h, **Cinéromans** : Les trajets d'Alberto Cavalcanti.
21 h, **Les horizons du possible** : Le retour chez soi.
22 h, *Encore... encore.*
22 h 30, **La criée aux contes** : Contes et rencontres à Vannes (au pays deLérida).
23 h 30, **Musique** : Couperin.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, **Le Ring du centenaire.** En simultané avec Antenne 2 : « l'Anneau du Nibelung » 3e journée « le Crépuscule des Dieux » de Wagner, par les chœurs et orchestre du Festival de Bayreuth.

## Mardi 24 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 30 Feuilleton : Trois mâts pour l'aventure.**
**13 h Journal.**
**13 h 35 Série : L'homme de l'Atlantide.**
**16 h 50 Croque-vacances.**
**18 h 25 Série : Mathias Sandorf.**
D'après Jules Verne (redif.).
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Encore des histoires.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Retransmission théâtrale : La Locandiera.**
De Goldoni, mise en scène J. Lassalle, par la Comédie-Française.
*Portrait d'une société de hobereaux, de marchands et de domestiques attentifs. Portrait d'une morale et des rapports amoureux. Portrait d'une femme intelligente qui donne au spectacle sa gaieté rêveuse, son réalisme lucide.*
**23 h 10 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**12 h 10 Journal.**
**12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.**
Paupiettes de bœuf.
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Les Arpents verts.**
**14 h Aujourd'hui la vie.**
Avec Guy Béart.
**15 h 05 Série : L'Age de cristal.**
**15 h 55 Sports.**
Cyclisme : Championnat du monde à Leicester ; Moto à Speedway.
**18 h Récré A 2.**
Les quat'z'amis ; Casper ; Spectreman.
**18 h 30 Journal.**
**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Dessins animés.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Téléfilm : La mort est mon métier.**
D'après la nouvelle de R. Merle, réal. T. Kotulla. Avec G. George, E. Schwarz, K. Hübner...
*Inspiré de la vie de Rudolf Hess, commandant du camp de concentration d'Auschwitz, ce film de Théodore Kotulla raconte la montée d'un homme qui s'est engagé dans les corps francs après avoir fui sa famille qui voulait en faire un prêtre, puis s'est rallié à Hitler. Une étude du comportement d'un homme « aux ordres ».*
**22 h 55 Histoires courtes.**
*La Tanière*, réal. E. Pacull.
**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 40 Pour les jeunes.**
Contes des prés et des bois ; Atout jeunes été.
**19 h 55 Dessin animé.**
Il était une fois l'homme.
**20 h Les jeux de l'été.**
(A Auxerre.)
**20 h 35 Cinéma : Jeff.**
Film français de J. Herman (1968). Avec A. Delon, M. Darc, G. Rouquier, M. Garrel, F. de Pasquale, A. Medina (redif.).
*Le chef d'une bande de truands disparaît, avec le butin d'un hold-up. Ses complices le considèrent comme un traître. Un seul lui garde son amitié et sa confiance ; il part à sa recherche. Malgré le métier, le savoir-faire du réalisateur, malgré l'interprétation d'Alain Delon, on ne peut guère s'intéresser à ce produit typique de la « série noire » française, accumulant situations et personnages conventionnels.*
**22 h 05 Journal.**
**22 h 35 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.**
Une série de C.-J. Philippe (redif.). Sacha Guitry.
*Un portrait du cinéaste avec des extraits de ses films.*
**23 h 05 Prélude à la nuit.**
Récital de B. Rigutto.
*Arabesques opus 18 en ut majeur*, de Schumann.

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Mordechaï Schamz**, de M. Cholodenko (et à 14 h, 19 h 25 et 23 h 50).
7 h 7, **Matinales** : Colportage (Camino de Santiago).
8 h, **Les matinées du mois d'août** : Cuisine et culture (bilan gastronomique et diététique).
8 h 32, **Actualités.**
9 h 7, **La France dans les archives de l'Europe** : à Barcelone.
10 h, **Quatre semaines de vacances à Paris** : Les écrivains du treizième arrondissement.
11 h 2, **Xenakis** (et à 14 h 5).
12 h 5, *Les grands aventuriers* : Alexandre de Tilly, courtisan, émigré, escroc (dix-huitième siècle).
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Ballade pour Carson Mac Cullers** : Frankie Addams (redif.).
15 h 5, **Sienne, ville-État** : L'œnothèque de Sienne et la civilisation du vin.
15 h 35, **Nouveau répertoire dramatique** : Why Arizona, d'A. Muschg.
17 h 5, **Disques.**
17 h 30, **Economie et mode de vie** : Matières premières et spéculation.
18 h 30, **Création - récréation - re-création.**
19 h 30, **Entretiens avec... Jean Wiener.**
20 h, **Cinéromans** : Les vies de Jean Painlevé.
21 h, **L'homme et la fin des temps** : Les mouvements millénaristes.
22 h, **Encore... encore.**
22 h 30, **La criée aux contes** : *Contes et rencontres à Vannes* (la malédiction).
23 h 30, **Musique** : « Kyrie » et « Gloria » de Schubert, par l'Academy of Saint-Martin in the Fields.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Liszt, Borodine, Sibelius, Mendelssohn.
8 h 7, *Quotidien musique.*
9 h 5, **Le matin des musiciens** : Autour de Henry Purcell.
12 h, **Concert de musiques traditionnelles.**
13 h 5, **Jazz en vacances** : Festival de La Roche-Jagu.
14 h, **Musiques d'ici.** Nantes : œuvres de Delannoy, Ladmirault, Mozart, Jolivet, Clérambault, Abélard.
17 h, **Repères contemporains** : œuvres de Herbert, Tissot, Guézec, Barraqué.
18 h, **Concert** (donné le 14 août en l'église de Hédé) : B. Benoît, guitare.
19 h 38, **Magazine de musiques traditionnelles.**
20 h 30, **Concert** (en direct de l'Auditorium de Brest). Récital J.-C. Pennetier : « Sonate en ut », de Haydn ; « Quatre impromptus », de Schubert ; « Trois pièces », de Schoenberg ; « *Klavierstücke* », de *Stockhausen* ; « *Images du 2e cahier : la* cathédrale engloutie », de Debussy.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique.** Studio de recherche musicale : œuvres de Schwarz ; 23 h, Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71.00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21.00 | 24.70 |
| IMMOBILIER | 48.00 | 56.45 |
| AUTOMOBILES | 48.00 | 56.45 |
| AGENDA | 48.00 | 56.45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140.00 | 164.64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm.col.* | Le mm.col. T.T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40.00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12.00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31.00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31.00 | 36,45 |
| AGENDA | 31.00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

## ingénieurs systèmes.

AccuRay Corporation, leader international dans le domaine des systèmes industriels de mesure, de régulation et d'information, recherche des collaborateurs décidés à grandir avec nous. Par suite du développement considérable de nos affaires en Europe, nous vous offrons d'intéressantes opportunités de carrière en mesure et régulation de production de papier et de pâte, ainsi qu'en contrôle et communication intégrés de production.

Vous recherchez une fonction passionnante? Vous êtes ingénieur? Vous parlez et écrivez couramment l'anglais? Vous serez alors certainement intéressé par notre fonction-clé: Ingénieur Systèmes.

En tant qu'Ingénieur Systèmes AccuRay, vous serez responsable de l'adaptation de nos systèmes intégrés de gestion de production aux besoins spécifiques des clients afin de réaliser leurs objectifs. Vous collaborerez étroitement avec la direction, le personnel technique et le personnel de production tant des entreprises utilisatrices que d'AccuRay. La fonction requiert une motivation personnelle et le désir d'apporter une contribution individuelle.

Vous serez en mesure de vous enrichir de l'expertise technique d'AccuRay acquise par des années de service de qualité. Les candidats doivent être prêts à voyager régulièrement dans leur secteur et seront employés par notre filiale française. Nous offrons au candidat retenu une opportunité unique et un attrayant plan de rémunération.

Si vous voulez saisir cette chance, écrivez en anglais à: AccuRay International N.V., Mr. G.J. Ghekiere, Director Personnel & Administration Europe, Genèvestraat 10, 1140 BRUSSELS, Belgium.

Les interviews se feront en France la 2 ème quinzaine de septembre.




# SOCIÉTÉ POUR LE LOGEMENT ET L'HABITAT EN AFRIQUE (SHELTER AFRIQUE)

## Postes à pourvoir
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
**FIRME DE COMMISSAIRES AUX COMPTES**

SHELTER-AFRIQUE est une institution de financement de l'habitat nouvellement créée dont le siège est à Nairobi (Kenya). Elle est constituée par des gouvernements et par des institutions régionales, sous-régionales et non-africaines. L'objectif primordial de cet organisme est d'aider les gouvernements africains à définir des politiques cohérentes efficaces de l'habitat, de réaliser des projets nationaux de logement en mobilisant des ressources sur lesquelles des prêts et un capital social puissent être consentis aux institutions nationales de l'habitat en faveur des projets approuvés dans les pays membres et de fournir une assistance technique aux gouvernements membres dans le secteur de l'habitat.

### I DIRECTEUR GENERAL

a) *Attributions*
Le Directeur Général est le Chef de l'ensemble des services exécutifs de la Société. Ses fonctions consistent à:
– gérer, sous la direction générale du Conseil d'administration, les affaires courantes de SHELTER-AFRIQUE;
– agir en tant que Chef du personnel de la société;
– agir en tant que représentant légal de l'Institution.

b) *Qualifications*
Les candidats doivent:
1) être ressortissants d'un pays membre africain;
2) être titulaires de diplômes, de préférence post-universitaires en matière de financement et développement de l'habitat ou d'une discipline étroitement apparentée;
3) avoir au moins 10 ans d'expérience et de préférence dans une région d'Afrique;
4) avoir une parfaite connaissance de la langue française ou anglaise. La connaissance de la 2ème langue de travail constituerait un avantage;
5) pouvoir travailler en étroite collaboration avec des personnes de différentes nationalités.

c) la nomination est pour une durée de 5 ans et sera renouvelable.

d) La rémunération globale est exonérée d'impôt et comprend la gratuité du logement, une voiture de fonction et d'autres indemnités.

### II SECRETAIRE GENERAL

a) *Fonctions*
– assurer les services de secrétariat des organes de décision;
– assurer la coordination générale de la documentation, et l'harmonisation des circuits de communications;
– organiser et superviser la garde des sceaux et des autorisations de signature ainsi que des documents de la Société.

b) *Qualifications*
Les candidats doivent:
1) être ressortissants d'un pays membre africain;
2) être titulaires d'un diplôme de préférence post-universitaire, en administration des affaires ou gestion ou en une discipline étroitement apparentée;
3) avoir au moins 8 ans d'expérience, de préférence dans une région d'Afrique;
4) posséder une parfaite connaissance de l'Anglais ou du Français; la connaissance de la deuxième langue de travail constituerait un avantage;
5) pouvoir travailler en étroite collaboration avec des personnes de différentes nationalités;

c) Le contrat de service sera d'une durée déterminée et pourra être renouvelé;

d) La rémunération globale est exonérée d'impôt et comprend différentes indemnités.

### III FIRME DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

La Firme des Commissaires aux Comptes vérifie les comptes de la Société comme le stipulent les Statuts pour certifier:
1) que l'état financier annuel, comprenant le bilan général annuel et le compte annuel de profits et pertes est conforme aux livres et écritures de la Société;
2) que les transactions financières dont ces états financiers annuels rendent compte ont été conformes aux règles et règlements, aux dispositions budgétaires et aux autres décisions financières applicables;
3) que les titres et le numéraire déposés ou en caisse ont été soit vérifiés sur certificats directement reçus des dépositaires de la Société, soit effectivement comptés;
4) que l'état financier soit établi en conformité avec les normes comptables internationalement acceptables;

a) *Qualifications*
La Firme doit:
1) être de renommée internationale;
2) avoir son siège en Afrique ou avoir des relations étroites avec les pays africains;
3) avoir une longue expérience en matière de vérification des opérations de financement du logement, et en particulier en Afrique;
4) avoir une longue expérience pratique en matière de vérification auprès de sociétés opérant avec plusieurs monnaies;

b) *Rémunération:* A débattre

c) Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae récent et des noms et adresses de personnes données comme référence, devront être envoyées à:

**SHELTER-AFRIQUE**
**S/C DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**
**01-B.P. 1387**
**ABIDJAN-01**
**(Côte d'Ivoire)**

Elle devront parvenir à la Banque au plus tard le 15 Septembre 1982.

---

**Pour le Gabon**
**Société de Construction**
C.C.A. 100 millions
recherche :
**SON CHEF COMPTABLE**

– 33 ans env., D.E.C.S., statut expatrié.
– Avantages sociaux importants.
– Expérience Bâtiment souhaité.

Adressez C.V. + prétentions à UNICOM, 6, rue St-Florentin, 75001 Paris, en précisant : R.G./B.C.

---

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres *qu'ils reçoivent* et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

**ligne roset**
**ALLEMAGNE**

Filiale du 1er fabricant et exportateur français de sièges contemporains, notre société recherche pour entrée immédiate un

**ATTACHÉ COMMERCIAL**
FORMATION *SUPÉRIEURE*, débutant ou 1re expérience

chargé d'assurer la promotion et la vente de nos produits qui jouissent d'un renom international et de développer la clientèle existante

dans le secteur BADE-WURTEMBERG et PALATINAT

Profil :
– une connaissance approfondie de l'allemand
– le goût du contact et du travail d'équipe
– de bonnes notions de statégie commerciale, de marketing et d'économie.

Nous offrons :
– fixe et commissions
– voiture de fonction
– remboursement des frais de voyage
– intégration au sein d'une équipe franco-allemande, dynamique et jeune.

Envoyez C.V., lettre manuscrite en allemand et photo à : M. Philippe HOLTZWEILER, Roset Möbel GmbH, Tullastrasse 72, 7800 Freiburg (RFA). Tél. : 19-49-761/50541.





## emplois régionaux

VILLE DE LORIENT
Morbihan (65.000 habitants)
recrute un
**DIRECTEUR GESTIONNAIRE CONTRACTUEL**

– Pour Salle de spectacles de 350 places. Expérience culturelle exigée.
– Traitement début 5.500 F à 6.000 F net.

C.V. et photo à M. le Député-Maire, B.P. 244
56321 LORIENT Cedex.
Report exceptionnel clôture candidatures au 2 sept. 1982 en raison période vacances.

---

Centre de Réinsertion Sociale Mixte, recherche Éducateurs spécialisés hommes, motivés par la prise en charge pédagogique et thérapeutique d'adultes.
Ecr. : RELAIS DU BOIS L'ABBÉ ; 458, av. Pasteur, 49000 ANGERS.

---

SERVICE PUBLIC DE L'ETAT A METZ
recherche
**RESPONSABLE PERSONNEL ET JURIDIQUE**

Sous l'autorité du secrétaire général, il assurera :
– l'encadrement de la fonction personnel,
– l'assistance pour les questions juridiques,
– l'élaboration de programmes d'objectifs et statistiques formation.

Profil souhaité :
– *30 ans* environ,
– maîtrise de droit public et expérience fonction personnel.

Adresser C.V., photo et prétentions, jusqu'au 10/09/1982 à : Secrétariat Général, B.P. 1081, 57038 METZ. Cedex.

---

SOCIÉTÉ BATIMENT
75 pers. AIX-EN-PROVENCE, recherche :
DIRECTEUR ADJOINT ADMINISTRATIF et FINANCIER responsable de la gestion, 40 ans minimum, forte personnalité, expérience plusieurs années P.M.E. souhaitée. C.V. détaillé + photo + prétentions. Ecr. s/nº 8.859 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

Importante Association de Loisirs et de Jeunesse implantée dans le Sud-Ouest
recherche
**SON DIRECTEUR**

Au 1er octobre 1982.
Salaire : 120.000 F/an

*Ecrire sous le nº 242.069 M*
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

ASSOCIATION DE TOURISME SOCIAL
recherche
POUR SON VILLAGE DE VACANCES IMPLANTÉ DANS LES HAUTES-ALPES
**1 RESPONSABLE DU SECTEUR ANIMATION**

(1 quinzaine de personnes)
A partir du 1er novembre 1982.
Poste permanent.
Convention collective.
Possibilité logement.

*Envoyer lettre + C.V. à :*
LE PIGNEROUX
05160 SAVINES-LE-LAC.

---

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

---

**POUR VILLEURBANNE**
GROUPE INDUSTRIEL IMPORTANT
recherche pour son unité d'Etudes et de Production de matériels électroniques
(400 personnes)

**UN INGENIEUR ELECTRONICIEN**
**E.S.E-I.N.P.G-INSA**
**orienté vers les STATISTIQUES**

Dépendant du responsable du service qualité *il sera chargé de mettre en place le* groupe FIABILITE et d'en assurer la responsabilité.

Expérience souhaitée dans l'un des domaines suivants :
— calculs de disponibilité, de fiabilité, de maintenabilité, de modes de défaillances.
— statistiques
— conception et réalisation de matériels électroniques bas niveau et puissance.

Connaissance de l'anglais indispensable et de l'allemand souhaitée.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 8904/M à CONTESSE PUBLICITE
74, rue Béchevelin
69363 LYON Cedex 07, qui trans.

---

LA VILLE DE GRENOBLE
recrute
**UN DIRECTEUR DES AFFAIRES CULTURELLES**

CHARGÉ DE :
- coordonner les activités du service culturel de la ville de Grenoble ;
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique culturelle ;
- dévaluer les actions engagées et mettre en œuvre des projets nouveaux.

NIVEAU D'ACCÈS :
Emploi ouvert aux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou aux agents communaux remplissant les conditions pour être nommés Directeur Administratif.

QUALITÉS REQUISES :
- expérience professionnelle nécessaire dans le domaine culturel ;
- forte capacité d'études et de négociation.

**SALAIRE ANNUEL NET DE DÉBUT : 100.000 F**

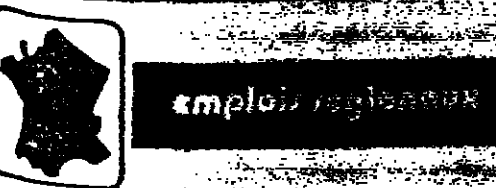
Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite :
**Avant le 17 septembre 1982.**
**à Monsieur le Maire de Grenoble**
**Hôtel de Ville**
**11, boulevard Jean-Pain**
**38021 GRENOBLE Cedex.**

---

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE (AUTOROUTES)
recherche
**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

ayant bonnes connaissances en informatique, microprocesseurs, radio-téléphone pour seconder le responsable de son service électronique informatique.
Rémunération : 110.000 F/an.
Résidence : METZ

Adresser C.V. détaillé et photo s/nº 241994 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur qui transmettra.





# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dépressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS

### consultant confirmé — paris

Président-Directeur Général de Jacques TIXIER SA, je cherche, pour harmoniser le développement de nos activités, un consultant homme ou femme, ingénieur ou universitaire, 28 ans minimum, réellement autonome et capable de prendre la responsabilité complète de recherche de cadres de bon niveau, par annonce et par approche directe et de développer une clientèle. Il a acquis au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise ou dans une société de conseil. Je lui propose une rémunération composée d'un fixe et d'un intéressement.

Nous avons déjà acquis de bonnes références en recherche de cadres et dirigeants dans l'industrie pharmaceutique et chimique, la métallurgie, l'ingénierie, la publicité, l'automobile et l'informatique.

*Je vous remercie de m'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 253 LM.*

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

---

**Groupe International du Secteur Para-Pétrolier**
(CA + 3 Milliards de F.F.)
recherche pour son Siège à Paris.

### Chef du service trésorerie internationale

**Le poste :**
Au sein de la Direction Financière chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, vous dirigerez le service TRESORERIE et assurerez à ce titre, avec une équipe de 7 personnes, la gestion informatisée au jour le jour de la Trésorerie francs et devises (Encaissements, décaissements, budgets, prévisions, ...), les relations avec les organismes financiers, bancaires et douaniers, et la gestion du risque de change.

**Votre profil :**
Agé au minimum de 30 ans, vous pouvez faire état d'une expérience financière orientée sur la trésorerie internationale, acquise au sein de la Direction Financière d'une grande Entreprise ou dans une importante Banque d'Affaires.
Votre anglais est opérationnel, vous êtes, si possible, diplômé d'Etudes Supérieures, mais nous attacherons surtout du prix à votre expérience dans la fonction Trésorerie Internationale.

Adressez C.V., photo et prétentions, sous réf. 3844, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

---

400.000 F. et +

### INGENIEURS COMMERCIAUX
**Equipements IBM ou compatibles.**

Nous sommes une société de leasing d'une dimension européenne, filiale d'un grand groupe bancaire, et nous recherchons de jeunes ingénieurs commerciaux ayant une expérience réussie dans le domaine des équipements IBM DO et DSGD ou compatibles. Responsable et autonome, votre salaire sera à la hauteur de vos ambitions. Postes basés en Région Parisienne. Discrétion assurée.

Pour un premier contact, écrivez avec CV sous référence 4098 à Média-System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

---

**STÉ EXPORTATRICE MACHINES EMBALLAGE.**
Renommée internationale, 80 km Ouest-Paris recherche :

**2 COLLABORATEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**
– l'un parlant couramment ALLEMAND ;
– l'autre parlant couramment ANGLAIS.

– Expérience vente biens équipements à haut niveau ;
– Postes nécessitant fréquents voyages à l'étranger ;
– Possibilité logement.

Ecr. avec C.V. à nº 42.404, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

### CHEF COMPTABLE
180 000 + / an

Responsable de notre Service, vous avez :
- *comme objectif* : la fonction comptable et financière. Responsable de la comptabilité générale, vous veillez à l'établissement des comptes d'exploitation mensuels, des diverses situations financières et des projets de bilan de fin d'exercice ; vous étendez et renforcez le contrôle budgétaire tout en assurant les relations extérieures avec les banques et différents organismes.
- comme moyens : les hommes et la technique. Véritable «meneur d'hommes» vous êtes à même d'encadrer un service (12 pers) et d'utiliser rationnellement un matériel informatique performant.

Vous avez, bien entendu, une parfaite maîtrise des techniques comptables et de gestion, une expérience confirmée (8, 10 ans), une pratique de l'outil informatique et de bonnes notions d'allemand !

Nous sommes importateur et distributeur de matériel de transport, filiale d'un important Groupe allemand, et notre siège se trouve à SARCELLES.

Adressez lettre manuscrite + CV, en précisant les coordonnées téléphoniques, sous référence CC au
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CNPG — Dessein

---



**SBTP**
**SPIE BATIGNOLLES BATIMENTS TRAVAUX PUBLICS**

recherche pour son Siège Social à Vélizy Villacoublay

### AGENT TECHNIQUE MATERIEL T.P.
pour Service du matériel

- Bonne connaissance de matériels Travaux Publics
- Connaissance anglais souhaitable pour compréhension documentation technique

pour assurer :
- Consultations des fournisseurs
- Etudes techniques de matériel
- Suivi de la documentation technique et prix
- Estimations de matériel neuf ou occasion

*Faire acte de candidature en adressant lettre manuscrite, C.V. et photo à :*
Ressources Humaines SBTP 13, Avenue Morane Saulnier
78140 Vélizy Villacoublay

---

**GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS**
recherche
**POUR SON NOUVEAU MICROORDINATEUR PROFESSIONNEL**

### UN INGÉNIEUR COMMERCIAL
**POUR RESPONSABILITÉ GRANDS COMPTES**

### UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
**Avant vente**

**Expérience informatique et micro-informatique *requise***

**Lieu de travail : PARIS**

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 00833 à CHALMANDRIER, 76, Champs-Elysées, 75008 Paris, qui transmetra.

---

### informaticiens

**sema informatique**

La Division informatique de Sema-Metra, Groupe européen de conseil d'études et d'ingénierie (720 MF de CA, 2.200 personnes) recherche des

**ingénieurs informaticiens** — réf. 10352 A

Ils sortent d'une école (ISEP, ESEO, INSA, ESIEE) ou d'une formation BAC + 5 orientée vers la micro-informatique industrielle (matérielle + logiciel). Ils ont effectué quelques stages qui leur ont permis de maîtriser l'assembleur MOTOROLA, ZILOG ou INTEL. Ils participeront à la réalisation de systèmes dans l'un des domaines suivants : **Télématique - Réseaux - CAO - Contrôle de processus.**

**ingénieurs débutants** — réf. 10352 B

Diplômés d'une grande école et désireux de s'orienter vers une carrière en informatique industrielle ou en informatique de gestion. SEMA assurera leur formation par des séminaires programmés les 01 septembre et 01 octobre prochains

Pour ces deux postes la mobilité des candidats est requise.

*Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite en précisant la référence du poste à J. Hajage, Sema-Selection* · **Centre Metra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

**sema selection** Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

---

**emplois régionaux**

**COFLEXIP**

***Leader mondial dans le domaine de la production et de la pose de tubes flexibles pour l'industrie du pétrole OFF-SHORE***

RECHERCHE

**POUR SON SERVICE ORDO-CENTRAL**

### INGÉNIEUR ORDONNANCEMENT
– *Titulaire d'un diplôme* Grandes Ecoles (I.N.S.A. A.M., etc...).
– Formation Mécanique.
– Responsable d'une petite équipe, il sera chargé :
  – de la gestion des stocks, approvisionnements ;
  – *du suivi du planning et des affaires.*
  – Connaissance de la programmation BASIC appréciée.
  – Anglais courant indispensable.

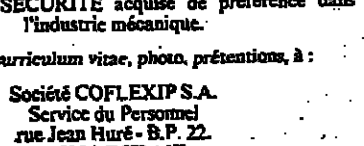
***POUR SON SERVICE SÉCURITÉ***

### RESPONSABLE SÉCURITÉ
– Formation Ingénieur (E.N.A.M. - I.N.S.A. ou équivalent).
– Sous l'autorité directe du Directeur de l'Etablissement, sa fonction recouvre :
  – Développement, avec la hiérarchie, de l'esprit de Sécurité (formation, information du Personnel, application de la réglementation ;
  – Participation, avec les différents Services, à des études en matière de prévention, amélioration des conditions de travail.

*Ce poste conviendrait à un candidat à forte personnalité, justifiant d'une expérience de plusieurs années des problèmes de SECURITÉ acquise de préférence dans l'industrie mécanique.*

*Adresser curriculum vitae, photo, prétentions, à :*

Société COFLEXIP S.A.
Service du Personnel
rue Jean Huré - B.P. 22.
76580 LE TRAIT.



---

**ORGANISME INTERPROFESSIONNEL DE CONTROLE situé au Centre de PARIS**
recherche son

### DIRECTEUR GENERAL

*Pour promouvoir et contrôler la QUALITE de produits de grande consommation.*

Le candidat sera un INGENIEUR AGRO - (ou équivalent) pouvant justifier d'une grande expérience technique dans le secteur Agro-Alimentaire.

Il saura animer des équipes de travail, développer les contacts à tous les niveaux.

Il aura le sens de l'arbitrage et pourra utilement exercer un rôle de pédagogue.

Adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et prétentions à M. Bernard LEFEVRE - B.P. 16
91201 ATHIS MONS Cedex

---

Nous sommes la filiale française d'une des plus importantes multinationales dans le domaine informatique. Avec un CA de 283 MF en 1981, nous poursuivons un développement qui s'appuie largement sur le dynamisme de nos hommes (moyenne d'âge 31 ans) et sur la qualité de nos produits.

*Aujourd'hui notre direction administrative souhaite s'adjoindre un*

### Juriste fiscaliste

Agé de 30 ans environ, vous êtes titulaire d'un diplôme d'études supérieures avec une spécialisation en fiscalité et vous avez une première expérience réussie en cabinet ou dans les services juridiques d'une entreprise, qui vous a permis d'acquérir une très bonne maîtrise des problèmes juridiques et fiscaux.

Nous vous proposons de prendre la responsabilité de toute la fiscalité de la société MEMOREX ainsi que des opérations financières liées à cette activité.

Au sein de notre direction administrative, vous agirez en tant que conseil auprès des services concernés.

Pour ce poste d'envergure basé à Paris des perspectives d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.

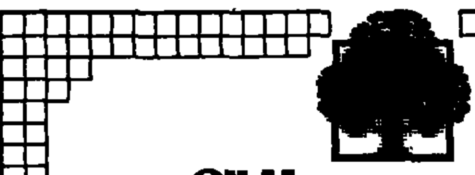
Merci d'adresser votre dossier de candidature avec CV, photo et prétentions au *Département des Relations Industrielles MEMOREX 1-5 rue Gustave Eiffel*
92300 LEVALLOIS

média-system



MEMOREX

---



**Cii Honeywell Bull**

Vous êtes

### Universitaire Scientifique.
(maîtrise, DEA, DESS)
ou

### Ingénieur
(toute option)

Nous organisons pour vous une
**FORMATION REMUNEREE A L'INFORMATIQUE**
avec option réseaux et télécommunications.
*Celle-ci, d'une durée de 5 mois* (à partir de fin septembre) est confiée à l'université de Compiègne qui, en liaison avec la Compagnie, en assure le déroulement. Devenu(e)

**INGENIEUR INFORMATICIEN**

vous serez intégré(e) dans les équipes du Département d'Etudes d'Informatique Distribuée pour participer au développement des logiciels de processeurs réseaux (commutateur frontal et satellite) ou au développement de logiciels de projets complexes pour les clients (avant-vente, réalisation, démarrage sur site).
Lieu de travail : Louveciennes (78).
Adresser lettre *manuscrite*, CV, *photo et prétentions* en précisant la réf. 325 M à Cii Honeywell Bull - PC 0G021C
94, av. Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

média-system

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

**Importante entreprise de B.T.P. présente dans 26 pays**
recherche pour son Siège à
**LA DEFENSE**

## un ingénieur correspondant informatique

chargé d'assurer le fonctionnement de la cellule informatique dans le cadre de la Direction Technique.

Le candidat sélectionné, diplômé d'une grande Ecole, aura l'expérience des méthodes de calcul d'ouvrages de génie civil, de l'analyse et de la programmation de calculs scientifiques. Il parlera couramment l'anglais et sera disponible rapidement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. **5613** à **L.T.P.**
**31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris**
Cedex 02 - qui transmettra

---

## telesystemes eurodial

recrute des

# INGENIEURS D'APPLICATION

**Expérimentés (2 a 4 ans) ou débutants - Réf. PG**

# INGENIEUR - SYSTEME

**Débutant - Réf. JBG**

Nous développons des logiciels et des progiciels utilisant des supports de dialogue de pointe : micro-ordinateur, Vidéotex, machine de traitement de textes... Notre clientèle utilise notre *ordinateur EURODIAL pour effectuer*, dans un environnement interactif, des traitements
- d'aide à la décision
- de gestion traditionnelle.

Votre grande adaptabilité vous permettra de mener à bien les tâches d'analyse et de réalisation d'applications de natures diverses dans cet environnement de pointe.
Votre fort potentiel vous permettra d'imaginer de nouveaux emplois de notre système.
Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de valeur ayant le goût des responsabilités.
Disponible rapidement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions en rappelant la référence du poste à :
Monsieur GUET - TELESYSTEMES EURODIAL - 10, rue de Verdun - 92100 BOULOGNE.




Desseln

---

Filiale de l'un des plus importants groupes pétroliers français, notre activité se situe dans le domaine de la Chimie de Spécialités. Largement représentés par nos filiales, nous réalisons plus de 50 % de notre chiffre d'affaires à l'exportation.

Nous recherchons pour notre siège à VELIZY (78)

## ● UN ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

**pour effectuer le contrôle de certaines de nos usines.**
Il sera ingénieur débutant, diplômé de l'Institut du Génie Chimique, de l'Université de Technologie de Compiègne (Option Génie-Chimique) ou du Conservatoire National des Arts et Métiers ; il aura reçu une formation complémentaire en Gestion de type I.A.E., I.S.G., Doctorat de 3e cycle en Gestion et il possédera une bonne maîtrise de la langue anglaise.
Cette fonction lui permettra de mettre en pratique les connaissances qu'il aura acquises tant dans le domaine technique que financier.

## ● UN JEUNE CADRE FINANCIER

pour renforcer l'équipe chargée des opérations relatives aux Trésoreries/Francs et Devises et participer au suivi des filiales étrangères. Il sera diplômé d'une école de commerce de type E.S.C.A.E. et possédera déjà une expérience certaine dans ce domaine.

*Les candidatures doivent être adressées, sous réf. 295 à TRENDANCES, 9, rue Arsène-Houssaye 75008 PARIS qui transmettra.*

---

***LE GROUPE DROUOT***
*Une autre idée de l'assurance*

*Un secteur d'emploi privilégié.*
*Une entreprise dynamique.*
*Une activité passionnante.*
*Le Groupe Drouot*
*Un des plus importants groupes d'assurances*
*C.A. : 4,8 Milliards*
*Plus de 5 000 personnes*

*Gestion informatisée et télétraitement vous propose la carrière de*

## *RESPONSABLE COMMERCIAL*

*Vous avez un Très Bon niveau général (Bac + 4) quelle que soit votre orientation. Après une FORMATION étendue sur 2 ans, vous recevrez la MISSION de développer le C.A. du secteur et de l'équipe qui vous seront confiés. Vous serez un MANAGER réunissant les qualités de vendeur et de gestionnaire.*
*Le Terrain : Le Nord, Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Orléannais, Bourgogne, Est et Ile de France.*
*Votre Evolution : liée à votre valeur et à vos résultats.*
*Votre Statut : Cadre, 90 000 F +, véhicule de fonction, frais professionnels.*

GROUPE DROUOT

*Adresser votre candidature (lettre manuscrite, photo + C.V.) à Richard DUPONT - GROUPE DROUOT - Place Victorien Sardou - 78161 MARLY LE ROI -*

racq carrières

---

**IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE PRIVÉE**
PARIS OUEST.
recherche pour ses secteurs :

1° Commerce international

— **1 spécialiste montage et gestion des crédits exports**

Expérience min. 3 ans dans ce type d'activité. Le candidat retenu sera l'adjoint du chef de service montage/gestion.

2° Crédits documentaires

— **2 spécialistes Credocs expérimentés**

— **1 collaborateur (trice) Credocs débutant, formation grande école commerciale**

3° Négoce international

— **2 collaborateurs**

Ayant une bonne expérience de ce type d'activité ou des crédits documentaires.

**TOUS CES POSTES REQUIÈRENT UNE TRÈS BONNE PRATIQUE DE L'ANGLAIS.**

Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous réf. 3.298 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 q. tr.

---

SBTP

**SPIE BATIGNOLLES**
**BATIMENT TRAVAUX PUBLICS**
recherche pour son Siège Social à Velizy Villacoublay

## ACHETEURS

Expérimentés 30 ans minimum

**1- ACHETEUR MATERIEL TP ET RECHANGES**
- Bonne connaissance matériel Travaux Publics
- Consultations fournisseurs. Commandes et suivi
- Lecture documentation rechanges.

**2- ACHETEUR MATERIEL TP**
mêmes qualifications que ci-dessus et :
- Travail partiel en anglais

**3- ACHETEUR FOURNITURES TP**
- Bonne connaissance fournitures Travaux Publics
- Consultations fournisseurs commandes et suivi.

Faire acte de candidature en adressant lettre manuscrite, C.V. et photo a :
Ressources Humaines SBTP 13, Avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

---




**SPIE BATIGNOLLES**

recherche pour Bureaux a Velizy Villacoublay

## GESTION ADMINISTRATIVE DU MATERIEL GROUPE SB ADJOINT AU RESPONSABLE DU SERVICE

- *35 ans Minimum*
- Connaissance de materiels Travaux Publics
- Experience souhaitee .
  Service Contrôle de Gestion ou Service Prix de Revient
- Notions d'anglais de préférence pour lecture courrier et listes de materiel
  Pour assurer . .
  - Suivi des budgets d'investissements
  - Tenue à jour du fichier ordinateur
  - Sortie des Etats ordinateurs : amortissements, entrées, sorties, locations, immobilisations, etats de gestion technique
  - Factures de vente
  - *Divers, en liaison* avec travaux

Faire acte de candidature en adressant lettre manuscrite, C.V. et photo a :
Ressources Humaines SBTP 13, Avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

---

**GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL**
propose à un

## CADRE classe V ou VI

**Diplôme I.T.B. ou niveau 5 ans expérience de collaborer à son Département Formation.**

**Evolution possible vers poste Directeur Centre de Formation d'une filiale, puis retour promotionnel vers exploitation.**

**Adresser lettre+C.V. détaillé sous réf. 5116/AT à : M. BRY - 12, rue de Dantzig - 75015 PARIS.**

---

## groupe CCMC

**La Direction Commerciale de CCMC - FRANCE recherche pour PARIS-PROVINCE**

## INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— Formation Supérieure en Gestion Comptable : ESC ou équivalent.
— Connaissances de la technique informatique appréciées.
— Première expérience en SSCI ou chez un Constructeur réussie.

***Après une formation spécifique dans notre entreprise,*** *vous participez au développement de l'assistance auprès des cabinets comptables et des PME.*

***Ces postes conviennent exclusivement à des candidats*** *volontaires, dynamiques, ambitieux, ayant « l'esprit de challenger ». Ils sont rapidement évolutifs et rémunérés par un fixe substantiel + commissions + primes d'objectifs + avantages sociaux.*

Veuillez écrire **avec CV et prétentions**
sous réf. 5906
**Service Recrutement Carrières**
*BP 6129 · 45061 ORLÉANS CEDEX.*




HAVAS CONTACT

---

Le Département Exploitation d'une *importante société* d'informatique recherche

## *Ingénieurs informaticiens Universitaires (DUT informatique)*

*intéressés* par une formation complète aux techniques d'exploitation sur grands systèmes IBM.
Les postes offerts permettent d'accéder rapidement à des responsabilités importantes.
Merci d'écrire à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous référence 4149

média-system

---

## CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa **Direction internationale**

## un (e) négociateur eurocrédits

Formation supérieure Expérience banque internationale, 8 ans minimum, dont 3 ans dans poste similaire. Pratique courante de la langue anglaise - autre langue souhaitee

Expérience complémentaire d'analyse financière appréciée Fréquents déplacements à l'étranger (25% du temps)

Adresser CV photo, salaire et pretentions en précisant la reference n° **5614** a
**CNCA Recrutement Carrières 75710 Paris Brune**

---

BANQUE ÉTRANGÈRE CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche

## RESPONSABLE DÉPARTEMENT CRÉDITS

- Environ 35 ans ;
- Expérience bancaire indispensable au même poste :
- Formation supérieure :
- Anglais.

Envoyer candidature détaillée, photo et prétentions sous n° T 035007 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

---




en expansion forte et continue en proche banlieue Sud
(très bonne desserte transports en commun)
notre département R C M conçoit et réalise des RADARS et équipements CONTRE-MESURES aéroportés
Disposant de moyens de tout 1er ordre, nous souhaitons intégrer des

## INGENIEURS DEBUTANTS

(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)

au sein de nos équipes techniques dans des secteurs évolutifs et variés.

**A) ELECTRONICIENS ETUDES**
1 : - traitement du signal : matériel logiciel, algorithmes
2 : - propagation, réception, radio-communications
3 : - MICROONDES
Formation complémentaire prévue pour des scientifiques de très bon niveau intéressés par ce secteur en plein développement
4 : - électronique de puissance
5 : - prospective, simulations, faisabilité, calcul scientifique.

**B) ENSEMBLES RADARS**
Conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets, responsabilités de maîtrise d'oeuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo en précisant les Centres d'intérêt à
**THOMSON-CSF - DEPARTEMENT RCM**
Service du Personnel - 68, avenue Pierre Brossolette
92242 MALAKOFF CEDEX.

| | La ligne* | La ligne T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 71,00 | 83,50 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 21,00 | 24,70 |
| IMMOBILIER | 48,00 | 56,45 |
| AUTOMOBILES | 48,00 | 56,45 |
| AGENDA | 48,00 | 56,45 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 140,00 | 164,64 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col. * | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 40,00 | 47,04 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 12,00 | 14,10 |
| IMMOBILIER | 31,00 | 36,45 |
| AUTOMOBILES | 31,00 | 36,45 |
| AGENDA | 31,00 | 36,45 |

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

## OFFRES D'EMPLOIS

**SBTP**
**SPIE BATIGNOLLES BATIMENT TRAVAUX PUBLICS**

recherche pour son Siège Social à Vélizy Villacoublay

### INGENIEURS MECANICIENS
**DU SERVICE MATERIEL**

- Formation ingenieur (AM. INSA. ENSM, etc...) ou autodidacte confirme
- 35 ans minimum
- Bonne experience 10 ans ou plus de chantiers et matériels Travaux Publics.
- Anglais pour travail ponctuel (Siege et missions)
- En charge de chantiers à l'etranger pour ce qui concerne le materiel .
  - Travail Siège et missions ponctuelles a l'etranger
  - Liaison avec Direction Travaux et Chantiers (conseils, études techniques)
  - Consultations et choix de materiels
  - Missions sur chantiers.

Faire acte de candidature en adressant lettre manuscrite. C.V. et photo a :
Ressources Humaines 13, Avenue Morane Saulnier
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

---

**La Société Nouvelle LOGABAX**
**spécialisée dans la recherche et le développement de micro et mini-ordinateurs, offre des postes à des**

### Ingénieurs confirmés ou débutants

dynamiques et ambitieux pour concevoir et réaliser en équipe *les produits de sa nouvelle gamme.*

Leur mission portera sur les domaines suivants :
— Systèmes d'exploitation, langages ;
— Bases de données ;
— Réseaux de télécommunication ;
— Elaboration d'outils d'intégration et de qualification de systèmes de logiciels et matériels

Connaissances des micro-processeurs 8 et 16 bits et des systèmes d'exploitation standards appréciées.
Pratique de l'anglais technique nécessaire.
Lieu de travail : EVRY.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 9021 à :
**Société Nouvelle LOGABAX - Direction du Personnel**
79 Avenue Aristide Briand - 94115 ARCUEIL

---

### Entrez dans la vie active par la grande porte, celle de Monoprix

- ***Si vous avez fait 2 ou 3 années d'études supérieures,***
- ***Si vous avez le sens du concret, le goût de l'action,***
- ***Si vous aimez vivre sur le terrain,***
- ***Si vous êtes ouvert aux autres,***
- ***Si vous êtes prêt à vous impliquer,***

***vous permet de devenir***
**CHEF D'ENTREPRISE. Après 15 mois de stage, vous pourrez être SOUS-DIRECTEUR pour ensuite diriger vous-même un des 300 magasins d'un groupe de 20.000 collaborateurs.**



écrire à :
**MONOPRIX**
Service stagiaire BP 191. 75361 Paris. Cedex 08.

---

**LCT Laboratoire Central de Télécommunications**
**recherche**

**pour son service des contrats**

### INGENIEUR TECHNICO CIAL

de formation Grandes Ecoles d'Electronique, ayant une première expérience minimale de cinq ans dans la gestion des contrats avec les Administrations civiles et militaires françaises et étrangères. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand est appréciée. référence D

**pour son centre de calcul VAX 11/780**

### INGENIEUR INFORMATICIEN

de formation Grandes Ecoles ou DEA Informatique avec cinq ans d'expérience informatique scientifique, pour prendre responsabilités importantes dans organisation et exploitation centre de calcul VAX 11/780. Bonnes connaissances anglais écrit et parlé. référence V

**dans le domaine des radars militaires**

### INGENIEURS GDES ECOLES

**ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG - ENSEM**

Débutants ou quelques années d'expérience pour études *avancées en :*
▪Traitement de signal ▪électromagnétisme ▪hyperfréquence.
Bon niveau mathématique, goût de l'analyse, travail en équipe. référence I

**dans le domaine des télécommunications**

### INGENIEURS GDES ECOLES

**ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG**

pour participer à ses activités de développement dans le domaine de la télématique et des réseaux locaux. référence C

Pour ces postes, la nationalité française est exigée. Bonne connaissance de l'anglais. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) **en précisant la référence du poste choisi, à LCT** - BP 40
78141 VELIZY - VILLACOUBLAY cedex

---

Nous recrutons pour la DIRECTION INFORMATIQUE d'un GRAND SERVICE *PUBLIC situé en banlieue Sud de Paris, équipé d'un matériel IBM de haut de* gamme, et d'un ensemble varié de microprocesseurs, deux

### INGENIEURS DEBUTANTS

(ESE, ENSI Grenoble, Toulouse...ou équivalent)

UN PLAN DE FORMATION sera établi avec eux pour leur assurer rapiderapidement un haut degré de technicité dans les domaines du système et de l'exploitation.

Adresser C.V. + photo ou téléphoner à :
Département Recrutement
*4 rue Léningrad — PARIS VIII*
(1) 292.21.51

**METHODIC**

---

Pour faire face à sa croissance rapide, Burson-Marsteller engagera dans les prochains mois.

### 3 CHARGÉS (E) DE BUDGET.

Ces futurs collaborateurs ont deux ou trois ans d'expérience professionnelle (hors stage) ; ils maîtrisent la rédaction, la gestion d'un budget relations publiques et connaissent parfaitement le fonctionnement de la presse. La connaissance de l'anglais sera appréciée aussi bien qu'une expérience dans l'un des domaines suivants :

— **médical/pharmaceutique ;**
— **produits industriels ;**
— **institutionnel/grande consommation.**

Deuxième agence sur le plan mondial, et l'un des leaders de la profession en France, Burson-Marsteller se caractérise par la jeunesse et le dynamisme de son équipe, son approche pragmatique et rigoureuse du métier de la communication et la volonté d'offrir à ses collaborateurs un rôle actif dans l'évolution de l'agence.

Envoyer votre curriculum vitae à l'attention de
**CHRIS FISHER — BURSON-MARSTELLER**
**69, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.**

---

*La filiale informatique d'un important groupe d'assurances recherche*

### Cadre responsable de salle

prenant totalement en charge la mise en oeuvre et le fonctionnement d'une très **grosse configuration IBM** comprenant plusieurs processeurs auxquels sont connectés plus d'un millier de terminaux. Ce poste nécessite une très bonne capacité d'adaptation aux techniques nouvelles. Une importance très grande sera accordée aux *qualités humaines et à l'aptitude à diriger.*

Adresser votre candidature détaillée avec CV photo et prétentions sous réf 4151 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui *transmettra.*

---

Groupe international recherche

### INGÉNIEURS

Étude et réalisation de grands projets en temps réel sur :

— PDP
— SOLAR
— MITRA
— MICRO 68.000 — 80/85.

Langages :
— ASSEMBLEUR
— FORTRAN
— PASCAL

Déplacements de courte durée à l'étranger.

Rémunération très motivante. Si libres rapidement, écrire à nº 2267 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

---

PROMOTEUR
cherche :

### BON VENDEUR

Disponible fin sept., expérimenté vente programme maisons individuelles PAP, pour *terminer commercialisation* d'un programme ville nouvelle. Très bonne rémunération, fonction des résultats.

Ecrire sous réf. 43.108 à *Contesse Publicité,* 20, av. Opéra — 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIES DE LA VENTE
recherche

LIBRES DE SUITE

### ANIMATEUR PERMANENT
- Vente — Technologie du Produit.

### ANIMATEUR PERMANENT
- Expression Française.

### ANIMATEUR VACATAIRE
- *Etalage.*

Diplômes et références exigés. Age minimum 28 ans. Adr. C.V. et prétentions C.F.A. *5 bis, rue Ampère (78)* St-Germain-en-Laye.
NE PAS TÉLÉPHONER.

---

SOTRAITEXT
— spécialiste du traitement de textes (conseil—formation—*sous-traitance) rech. pour*
DEBUT SEPTEMBRE

### ATTACHÉE COMMERCIALE
dynamique

— BAC G3 exigé,
— Bonne présentation,
— Expér. similaire appréciée,
— Fixe + commissions.

Écr. avec C.V., photo, prét. à SOTRAITEXT, 45, rue de Richelieu, 75001 Paris.

---

### EUROCADEAUX
INTERNATIONAL
— objets promotionnels et cadeaux d'affaires recherche *pour*
DEBUT SEPTEMBRE

### ATTACHÉS COMMERCIAUX

Jeunes, dynamiques, libérés O. M., BAC G3 exigé.
Bonne présentation.
Permis V.L.
Fixe + commissions.

Écr. avec C.V., photo, prétent. à EUROCADEAUX 12, rue de Louvois, 75002 PARIS.

---

MAIRIE DES ULIS 91940
28 000 HABITANTS

recherche
*dans les meilleurs délais*

### LE RESPONSABLE DE SON SERVICE INFORMATION

Adr. candidature avec C.V. à : M. le MAIRE. 91940 LES ULIS.

---

VILLE DE MONTREUIL (93)
recherche :

### 1 INSPECTEUR DE SALUBRITÉ

Recrutement *par voie de mutation* ou titulaire d'un D.U.T. Hygiène de l'environnement ou D.U.T. Hygiène et sécurité. *Salaire brut : 4.535 F.*

Adr. C.V., copie dipl. et réf. à : M. le Maire 93105 MONTREUIL Cedex.

---

ENTREPRISE CONDITIONNEMENT D'AIR
Boulogne-Billancourt
recherche :

### JEUNES INGÉNIEURS
DIPLOMÉS

pour études et réalisations en climatisation.

Adresser C.V. et prét. à : A.M.P. — *réf. nº 5132/AT.* 40, rue Olivier-de-Serres Paris (15ᵉ), qui transmettra.

---

### T.I.T.N.

Société d'engineering en informatique, *filiale* THOMSON CSF INFORMATIQUE Plus de 500 personnes dont 300 ingénieurs et cadres, spécialistes des systèmes informatiques avancés, recrute pour sa *division logiciel*

### INGÉNIEURS LOGICIEL

de formation de Grande Ecole ou Université ( DEA, DESS) confirmés ou débutants, pour participer à tous niveaux à des projets dans les domaines du *logiciel de base des systèmes* Temps Réel, de la télématique, des bases de données et de la bureautique utilisant des mini-ordinateurs et des micro-processeurs.
*Adressez sous réf.* SI 1/M, C.V. et prétentions à T.I.T.N. rue Denis-Papin, Z.I. de la Vigne aux Loups. 91380 Chilly-Mazarin.

---

### T.I.T.N.

Société d'engineering en informatique. Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE *recherche pour postes à pourvoir en banlieue ouest (40 km* de Paris), par autoroute. de l'Ouest :.

### 2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

1ᵉʳ poste : Grande Ecole-4 à 5ans d'expérience, pour vé*rification et validation de* programmes (réf. 1 FT/M).

2ᵉ poste : Grande Ecole-5 ans d'expérience *minimum* pour mise en œuvre méthodologie et application plan qualité logiciel (Réf. 2 FT/M)

Pour les deux postes, une expérience Temps Réel sur MITRA *et du langage* L.T.R. est souhaitée.
Envoyez C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à T.I.T.N., rue Denis-Papin Z.I. de la Vigne aux *Loups, 91380 Chilly-Mazarin.*

---

Société de négoce international, quartier Etoile, recherche pour son service informatique un

### OPÉRATEUR

disponible immédiatement. Pour août, septembre et octobre.
Plein temps ou mi-temps.
Envoyer C.V. + photo à Média System, 104, rue Réaumur. 75002 Paris, sous réf. 7749 (mention sur envoi).

---

### ERIN

recherche
pour réalisation de logiciel en informatique industrielle (mini et micro-ordinateurs).

### DES INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

— Option : informatique, Automatique, Electronique.
— Débutants à 3 ans d'expér.

Écr. avec C.V. à Axial Pub. (réf. 292), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

---

Nouvelle agence de P.A. recrutement recherche urgent une responsable d'exécution
Très grande autonomie, responsabilités.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions à RG Conseil. 18, rue Volney , PARIS 2ᵉ, qui transmettra. *Discrétion assurée.*

---

MAIRIE D'ERAGNY S/OISE
recherche

### UN RÉDACTEUR OU COMMIS EXPERIMENTE EN COMPTABILITE M. 12

Commune en forte expansion située sur le territoire de la ville nouvelle de CERGY, actuellement 15.000 habitants.
Poste libre immédiatement.

Écrire avec C.V. à Monsieur le Maire D'ERAGNY-sur-OISE. 170, route Nationale. 95610 ERAGNY-sur-OISE.

---

RESIDENCE DE RETRAITE PROCHE BANLIEUE SUD
recherche

### INFIRMIÈRE D.E.
POSTE STABLE.

Tél. : 660-60-39.

---

*VILLE DE SEVRAN (93270)*
recrute d'urgence

### BIBLIOTHÉCAIRE EXPÉRIMENTÉ (E)
### SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE

postes à pourvoir au : 1ᵉʳ octobre 1982

Adresser candidature et C.V. détaillé à Monsieur le Maire.

---

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale du Groupe THOMSON

recherche pour son

### SERVICE MAINTENANCE
### 20 AGENTS TECHNIQUES ELECTROTECHNICIENS

Les candidats auront une formation minimum BAC F3 ou AFPA Automatisme ou électrotechnique, et BTS ou DUT Génie électrique.

Ils seront dégagés des obligations militaires. Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et province, avec des contraintes *d'horaires et déplacements fréquents.*

Envoyer C.V. détaillé et prétentions sous réf. 43146 au Bureau du Personnel B.P. 111 93203 SAINT DENIS Cedex 1

---

ASSOCIATION SECTEUR SOCIAL
recherche pour centre d'accueil de réfugiés.
*Situé proximité DÉFENSE.*

- **1 RESPONSABLE DE CENTRE.**
  Rém. mensuelle brute : 5.996 F + prime de 7,5 %.
- **2 RÉDACTEURS**
  *CHARGES DE L'ACCUEIL.*
  Rém. mensuelle brute : 5.217 F + prime de 7,5 %.

— BAC + 2.
— Trilingue : *Français, Anglais, Espagnol indispensable.*
— Exp. secteur social souhaité.

Env. C.V. détaillé à : F.T.D.A. 29, r. St-Amand, Paris (15ᵉ).

---

ÉCOLE PRIVÉE 11ᵉ
rech. pour SEPTEMBRE 82

### 1 SURVEILLANT
GÉNÉRAL, répétiteur
35 ans minimum

### PROFESSEURS

1ᵉʳ et 2ᵉ cycle en :

FRANÇAIS - PHILO
ARTS PLASTIQUES
SCIENCES NATURELLES
PHYSIQUE/CHIMIE
ANGLAIS.
EXPÉRIENCE EXIGÉE.

Adr. C.V. + photo à A.M.P. sous réf. nº 5082/AT.

40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

---

les annonces classées
**Le Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

# régions

## Ile-de-France

# Des chantiers pour des années

## Le renouveau des gares parisiennes

**L'été aura souvent permis d'accélérer les travaux sur les grands chantiers ouverts dans les gares parisiennes pour préparer l'accueil des voyageurs et des trains de l'an 2000. Bonne occasion de faire le point, gare par gare.**

L'effort a été particulièrement important pour améliorer la desserte de la petite et de la grande couronne autour de Paris. L'achèvement des travaux de construction, à la fin de cette année, de la gare souterraine de banlieue de la gare du Nord en témoigne. La S.N.C.F transporte, en effet, quotidiennement en Ile-de-France 1 288 000 voyageurs (965 000 en 1962) et exploite 927 kilomètres de lignes.

● *Gare du Nord : priorité à la banlieue.*

Le trafic de banlieue a augmenté *en vingt ans de 60 %, dépassant* désormais 300 000 voyageurs par jour. Il était donc devenu urgent d'améliorer les installations de la gare de banlieue et aussi de renforcer la capacité de transport de la ligne de métro entre « Chatelet » et « Gare du Nord ». Pour y parvenir, la R.A.T.P. et la S.N.C.F. ont, on le sait, décidé de réaliser ensemble un nouvel axe de transport ferroviaire de grande capacité en mettant en relation directe des lignes du R.E.R. et les lignes de la banlieue S.N.C.F., qui seront parcourues de bout en bout par les mêmes trains. On a donc prévu de prolonger la ligne B du R.E.R. (ex-ligne de Sceaux) de « Chatelet-Les Halles » à « Gare du Nord » et de construire une gare souterraine commune, à quatre voies, gare du Nord.

Aujourd'hui, seules sont mises en service la liaison « Chatelet-Gare du Nord » et une partie de la gare souterraine de banlieue. C'est à la fin de cette année que seront achevés les travaux de construction de l'autre partie de cette gare. Un pas important sera alors franchi pour améliorer les transports en commun de la région Ile-de-France.

Cette nouvelle gare de banlieue se compose de quatre niveaux superposés, correspondant entre eux par des dizaines d'escaliers mécaniques. Au niveau inférieur se trouvent les quatre voies de la gare souterraine reliées vers le sud aux voies de la R.A.T.P. et vers le nord aux voies de banlieue. Au-dessus, une vaste salle permettant les échanges avec les quais du métro et les grandes lignes.

Enfin la construction de cette nouvelle gare a permis à la S.N.C.F. de construire, le long du faubourg Saint-Denis, une dalle où trouvera place une gare routière. Celle-ci accueillera les autobus, les taxis et les cars assurant la liaison entre les centres ferroviaires de la capitale. Le coût des travaux est estimé pour la S.N.C.F. à plus d'un milliard de francs. Parallèlement à cet aménagement, la S.N.C.F. va entreprendre *la rénovation intérieure de la gare* du Nord, pour moderniser ses installations.

● *Gare de l'Est : un souterrain vers la gare du Nord ?*

*C'est la gare la plus récente* et donc la mieux conçue. Au cours des prochains mois sera installé le contrôle automatique des titres de transport. La S.N.C.F. étudie actuellement la possibilité de réaliser un passage souterrain entre la gare de l'Est et la gare du Nord pour permettre aux usagers de « l'Est » de bénéficier de la ligne du R.E.R. circulant gare du Nord.

● *Gare Saint-Lazare : saturation*

Avec 386 000 « banlieusards », c'est la gare parisienne la plus fréquentée pour les déplacements en Ile-de-France, mais elle reste enclavée entre les rues de Rome et d'Amsterdam, très bâties, très fréquentées.

A la fin du mois de septembre, l'aménagement piétonnier de la cour de Rome sera achevé. A cette date, la livraison des bagages, notamment, ne s'effectuera plus cour du Havre mais cour d'Amsterdam, ce qui permettra *alors d'engager les travaux* pour agrandir la galerie marchande située au rez-de-chaussée de la gare.

● *Gare d'Austerlitz : nouvelles rames*

*La* rénovation complète des services de voyageurs vient d'être terminée. De nouvelles rames automotrices à deux niveaux vont être mises en service au cours de l'année prochaine pour accroître la capacité des lignes de banlieue

● *Gare de Lyon : monseigneur le T.G.V.*

C'est la « gare impériale ». D'importants travaux ont été effectués pour permettre l'arrivée du T.G.V. Une gare souterraine de banlieue a aussi été construite. A la fin du mois de septembre s'ouvrira une partie de la salle d'accueil souterraine réservée aux grandes lignes. Au printemps de 1983, un passage traversant de part en part cette gare permettra de relier directement la rue de Bercy à la rue de Chalon.

Enfin la S.N.C.F., consciente des difficultés causées par la circulation des chariots transportant les bagages et les sacs postaux parmi les voyageurs, a décidé de faire circuler ces chariots dans un passage souterrain partant du lieu de chargement et débouchant près du point de départ des grandes lignes. Les travaux devraient commencer au cours de l'année prochaine. Il restera enfin à la S.N.C.F. et à la Ville de Paris à rénover, au cours des prochaines années, l'îlot Saint-Charles, un des secteurs les plus vétustes de la capitale.

JEAN PERRIN.

## Vers la fin des voitures-sandwiches ?

**On les voit de plus en plus fréquemment sillonner les rues des grandes villes, de Paris en particulier : les hommes-sandwiches de la tradition ont été remplacés par des camionnettes-sandwiches qui, recouvertes de grands panneaux publicitaires, circulant à petite allure *par deux ou par trois*, vantent les mérites d'un spectacle ou d'un produit.**

*« Pollution inacceptable »*, ont commencé de dire les défenseurs des sites. M. Claude Fuzier, sénateur (P.S.) de la Seine-Saint-Denis, s'était fait l'écho de leurs inquiétudes auprès du ministre de la consommation. Celui-ci vient de lui répondre dans le *Journal officiel* du 19 août. Voici ce qu'il dit et annonce :

« L'article 14 de la loi du 29 décembre 1979 relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes, renvoie à un décret en Conseil d'Etat le soin de réglementer la publicité sur les véhicules terrestres. La prolifération de véhicules équipés à des fins essentiellement publicitaires portait atteinte aux sites et à l'environnement général.

» Il est donc apparu nécessaire de maîtriser un phénomène dont le développement n'était pas conforme à l'esprit et aux grands principes de la loi sur la publicité.

» En conséquence, le gouvernement a préparé un décret qui est actuellement soumis à la signature des ministres. Ce texte réglementaire interdira le stationnement de ces véhicules sur la voie publique et réglementera strictement leur circulation en n'autorisant, ni leur formation en convoi, ni leur déplacement à vitesse anormalement réduite, ni leur pénétration dans des secteurs protégés. En outre, la surface maximum des publicités apposées sur chaque véhicule ne pourra excéder 16 mètres carrés.

» Ces différentes prescriptions pourront faire l'objet de dérogations accordées par l'autorité de police à l'occasion de manifestations particulières. »

CORRESPONDANCE

## Le mauvais exemple d'Orsay

*Après l'article consacré dans* le Monde *du 10 août à l'aménagement du futur musée d'Orsay, M. Michel Delaporte, président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes, nous a adressé la lettre suivante :*

Après avoir déclaré son intention de contribuer à promouvoir une architecture de qualité, le président de la République a annoncé l'ouverture de quelques grands chantiers, capables de jouer un rôle d'entraînement au bénéfice de la production architecturale tout entière. Voilà une politique qui n'est pas à la mesure des ambitions affichées et de l'attente du public, mais qui pourrait s'avérer utile... à la condition de favoriser des procédures et des résultats dignes d'éloges, méritant d'inspirer des projets de moindre envergure. Au lieu de quoi, on constate dans le cas présent, de la part du maître d'ouvrage public, des défauts de programmation, des changements d'objectifs, des interventions intempestives, de nature à gêner gravement l'accomplissement de la mission architecturale.

Le rôle de l'architecte consiste à assurer la partition de l'espace, à traduire en volumes le programme défini par le maître d'ouvrage, à concevoir un projet par anticipation des mécanismes et des contraintes de l'usage, à organiser la réalisation des travaux jusqu'à leur réception. Cette fonction ne peut être exercée qu'en préservant les choix fondamentaux, la cohérence du projet, la permanence des objectifs et la répartition des responsabilités.

Trop souvent, la commande publique se caractérise par un concours dont on oublie très vite les données, des programmes remis en cause, une fonction architecturale méconnue, un dialogue embryonnaire, une définition souffrante des exigences techniques.

L'architecte, responsable de la conception et coordonnateur des travaux des techniciens et des entreprises, ne peut travailler avec l'efficacité souhaitable que si la spécificité de sa fonction est reconnue et respectée tout au long du processus de création, c'est-à-dire lors de l'élaboration du projet et lors de la construction.

Il ne faudrait pas, en l'occurrence, que la gare d'Orsay devienne le musée de bonnes intentions oubliées.

### Reconquérir les trottoirs

Après notre encart intitulé « Piétons rois » (*le Monde* du 18 juillet), nous avons reçu de M. Ph. Rambaud, de Paris, les observations suivantes :

*« La véritable zone réservée aux piétons est par définition le trottoir. Or, elle leur est de moins en moins accessible. Les trottoirs sont transformés en garages et parfois même en ateliers. Les cyclistes et motocyclistes y circulent librement. Certains d'entre eux en profitent même pour « piquer » les sacs à main des passantes. En période estivale, les cafés et les restaurants utilisent les trottoirs comme annexe de leurs salles, sans qu'il soit certain qu'ils aient obtenu les autorisations nécessaires. En outre, le piéton ne peut plus sortir du trottoir car les voitures forment un barrage infranchissable, y compris sur les passages cloutés réservés aux piétons. Devant toutes ces infractions la police reste passive. »*

Le Monde

# économie

## AFFAIRES

DEPUIS LA NATIONALISATION

# De discrètes manœuvres se déroulent pour le contrôle des filiales assurances de la Compagnie financière de Suez

**La Compagnie financière de Suez, nationalisée le 17 février, a-t-elle perdu le contrôle, *de facto*, de certaines de ses filiales, notamment dans le secteur des assurances ? La question se pose à la suite de mouvements financiers intervenus ces derniers mois. M. PLanchou, député de Paris (P.S.), vient d'adresser, à ce sujet, une lettre à M. Delors.**

**Au-delà de la complexité du dossier et de ses aspects techniques, l'intervention du député relance le débat sur le sort des participations non bancaire des deux compagnies financières : Suez et Paribas.**

Pour tenter de comprendre ce qui *s'est passé ces derniers mois à l'intérieur* de cette nébuleuse qu'est le groupe Suez, il importe de saisir les mécanismes très particuliers qui *présidaient aux structures financières et* de pouvoir de ce groupe avant sa nationalisation.

Le groupe Suez, c'est d'abord et *surtout une multitude de sociétés de* toutes sortes où voisinent sociétés-écrans, holdings, sociétés immobilières, financières, sociétés de portage d'actions. *Les unes cotées en* Bourse, les autres non. Dresser un organigramme complet et authentique est une tâche quasi insurmontable tant les *participations s'entrecroisent*, s'emmêlent, s'entrelacent.

### L'autocontrôle

Fruit de multiples fusions, rachats, créations d'entreprises qui ponctuèrent la vie du groupe, ses structures financières répondaient également à d'autres considérations. Le Suez, c'était en fait un petit noyau d'hommes, d'amis : managers cooptés, descendants des anciennes *familles propriétaires*, représentants de groupes capitalistes. Détenteurs d'une faible partie du capital de la maison mère, le reste étant atomisé entre des dizaines de milliers de petits actionnaires, ce groupe dirigeant avait un problème : comment conserver le pouvoir, non seulement à la tête de la maison mère, mais, aussi, au sein des maillons-clés de l'empire, avec de faibles participations en capital et en injectant le minimum d'argent ? Un problème qui s'est posé au groupe Suez, mais aussi dans bien d'autres entreprises.

Le développement de l'ingénierie financière allait apporter une réponse, avec notamment le phénomène de l'autocontrôle. Le principe est simple, même si son application a pour objectif de brouiller les cartes. Le cas de la branche assurances de Suez, premier groupe privé du secteur, est à cet égard exemplaire.

Les sociétés d'assurances proprement dites (Abeille-Paix) sont directement contrôlées par une première société holding (société de portefeuilles), la Compagnie financière du groupe Victoire. Cette dernière avait *deux grands actionnaires : la maison* mère – la Financière de Suez (27 %) – et la Compagnie industrielle (47 %).

*Cette seconde société holding est* en fait le pivot de toute la structure « Assurances » du groupe. La répartition de son capital illustre le « *système Suez* ». *Officiellement*, la maison mère n'en détenait que 7,7 %. Mais s'ajoutaient à cela, environ 16 % possédés par Centenaire Blanzy, *autre holding fourre-tout* du Suez (1), et les participations de deux groupes familiaux « amis », Vernes et Fournier (la Navigation Mixte) : 10 % environ à eux deux.

La boucle, ou plutôt le tour de table, était bouclé avec l'autocontrôle : deux patites filiales de la Compagnie industrielle *ayant un peu plus* de 20 % du capital de leur maison mère. Le conseil d'administration, présidé par M. Jack Francès, reflétait cette *situation et l'on y retrouvait le* noyau-dirigeant du Suez : managers et des groupes familiaux amis. Bref avec seulement quelques intérêts judicieusement *répartis*, ceux-ci contrôlaient bel et bien l'empire.

Vint le 10 mai et les projets de nationalisation. De très légers mouvements *de portefeuille auraient eu* lieu dans le seconde partie de l'exercice 1981. Ainsi la participation directe du Suez dans Centenaire Blanzy est revenue *de 13 à 10 %. Dans le* même temps, certains holdings ont renforcé leur autocontrôle. Mais, ce n'est, paradoxalement, qu'après la *nationalisation, notamment au mois* de juin, que les opérations sérieuses sur les assurances allaient intervenir.

La nationalisation *« cassait »*, l'unité du petit noyau d'hommes contrôlant le Suez. On ne se retrouvait plus dans les conseils entre *« amis »*, Mais entre représentants de sociétés dont l'une est désormais nationalisée. Rien d'étonnant donc à ce que certains groupes familiaux, encouragés sans doute par une partie de l'ancien conseil d'administration de Suez, aient cherché, la plus légalement du monde, à conserver le pouvoir dans certaines de ces sociétés holdings.

Ils y étaient d'autant plus encouragés que certains d'entre eux (ou leurs sociétés), allaient disposer d'importantes rentrées d'argent frais avec l'indemnisation. C'est le cas notamment *de M. Jean-Marc Vernes* et de... la Compagnie financière du groupe Victoire qui possédait 7 % de la Financière de Suez (toujours le *fameux autocontrôle*) et a dû toucher à ce titre près de 300 millions de francs d'obligations d'État.

Une masse de manœuvre que ces personnes ont cherché à réinvestir. Tout naturellement, ils ont tourné leur regard vers les secteurs où ils étaient déjà présents et qu'ils ont sans doute jugé les plus rentables à terme : les assurances (2).

### Le maillon faible

*Toujours est-il qu'à la fin de juin*, les groupes Fournier et Vernes allaient, comme on le reconnaît dans l'entourage du premier ministre, *« s'attaquer au maillon faible du dispositif »*. Ils achètent aux deux petites filiales de la Compagnie industrielle une partie de ses actions. La *transaction se serait opéré hors* bourse dans le cadre de la législation sur les échanges de blocs d'actions. Désormais, les groupes Fournier et *Vernes détiendraient donc chacun un* peu plus de 10 %de la compagnie industrielle (3). Ce qui en fait les principaux actionnaires.

*Pourquoi M. Plescoff le nouveau* patron de Suez, nommé par le gouvernement le 17 février, ne s'est-il pas opposé à une telle opération ? *En fait, son pouvoir réel sur les so*ciétés holdings du groupe est faible dès lors qu'il n'y est pas majoritaire et n'en contrôle pas les conseils *d'administration. Certes M. Plescoff* a bien été coopté comme administrateur de la Compagnie industrielle, mais le Suez nationalisé n'a pas, *dans ce conseil comme* dans d'autres, le pouvoir. Celui-ci reste aux mains des *« anciens » ;* de M. Jack Francès qui est toujours président de *la Compagnie industrielle. Cet ancien* président d'honneur du Suez n'a pas caché son désir de quitter le groupe du fait de la nationalisation.

Face à *cette offensive*, l'attitude de M. Plescoff et de ses *« tuteurs »*, de la rue de Rivoli, a d'abord été de tenter d'y voir clair dans l'organi*gramme. Ce qui a pris apparemment* quelque temps !

De complexes et subtiles relations se sont ensuite établies entre le *« club des anciens », dont certains* ont toujours des fonctions au Suez, et le pouvoir. Chacun va donc avancer ses pions, sans chercher cepen*dant à engager une bataille frontale* où les deux parties auraient beaucoup à perdre.

Pour sa part, M. Plescoff a, avec *l'aval de la rue de Rivoli, tenté d'ac*croître, par achats en bourse, les participations directes du Suez dans un certain nombre de holdings, dont il *sent bien que le contrôle risque de lui* échapper (ou lui a déjà échappé) (4). Il a porté ainsi sa participation dans la compagnie financière Victoire de *28 % à 30 % et de 7,5 % à 11 %* celle dans la Compagnie industrielle.

Cela reste encore insuffisant pour s'assurer le contrôle des assurances Abeille-Paix. Car le sort de Cente*naire Blanzy, qui détient rappelons-le* 16 % de la Compagnie industrielle reste incertain. Certes, le Suez y a *renforcé sa position ces dernières se*maines *et pourrait compter sur* 30 %. Mais, compte tenu de l'autocontrôle et des participations du *« club des anciens »*, on ne peut pas *ranger Centenaire Blanzy dans son* camp. La bataille semble donc s'être déplacée autour de ce holding.

*« Il ne s'agit en aucune façon, d'étendre l'emprise de l'État »* explique M. Plescoff. *« Je ne veux pas que l'on prive Suez de ses filiales et je défends tout simplement l'empire menacé. Il faut clarifier la situation »* ajoute-t-il en dénonçant ce système de l'autocontrôle. M. Plescoff souhaiterait le faire en regroupant par exemple toutes les participations du groupe dans le secteur assurances dans un seul holding et en supprimant quelques-unes de ces sociétés-écrans parasitaires.

Au-delà du sort des assurances du groupe Suez, cette affaire amène à se poser plusieurs questions. Il est *pour le moins étonnant qu'un an* après le début du processus de nationalisation l'État n'ait toujours pas une vision exacte de l'ensemble des *participations détenues par les ban*ques et les deux compagnies financières, de leurs articulations et des liaisons avec les groupes privés.

*Dans sa lettre au ministre de* l'économie M. Planchou souhaite qu'une communication soit faite sur le recensement des participations de *l'État à la prochaine réunion du Haut* conseil du secteur public. Une tâche à laquelle se serait déjà attelé M. Delors.

Cette affaire illustre pour M. Planchou *« l'urgente nécessité »* du dépôt du projet de loi fixant les principes de cession au secteur privé des intérêts non stratégiques des groupes publics. Encore faudrait-il auparavant que les pouvoirs publics distinguent ce qui est stratégique de ce qui ne l'est pas !

J.-M. QUATREPOINT.

(1) Le groupe « contrôlait », avant la nationalisation, 48 % du capital de Centenaire Blanzy. Un « contrôle » qui s'opérait au travers des participations *dans une cascade de sociétés plus ou* moins « amies » du groupe.

(2) La Navigation mixte contrôle Via-Assurances (Le Monde-Le Nord), important groupe privé du secteur qui connaît quelques problèmes.

(3) La Compagnie de navigation mixte de M. Fournier contrôle également Via Banque issue de la fusion en 1980 de plusieurs établissements financiers. C'est Via-Banque qui a acquis plus de 10 % de la Compagnie industrielle.

(4) La Compagnie financière de Suez, nationalisée, ne consolide plus que les participations dont elle est « sûre ». Ce qui explique les différences consta*tées entre le rapport annuel de 1980 et* celui de 1981.



## DÉMOGRAPHIE

### LA C.E.E. COMPTAIT 270 MILLIONS D'HABITANTS EN 1981

*La C.E.E.* comptait deux cent soixante-dix millions quatre cent cinq mille habitants en 1981, indiquent les dernières statistiques publiées par la Commission. Quatre pays regroupent 84 % de cette population – la R.F.A. (61 658 000 habitants), l'Italie (56 207 000 habitants, *le Royaume-Uni* (53 840 000 habitants) et la France (53 602 000 habitants). Aux Pays-Bas, on recense 14 209 000 per*sonnes, contre* 9 850 000 *(estima*tion provisoire) en Belgique, 9 699 000 en Grèce, 5 124 000 au Danemark, 3 431 000 en Irlande et *365 000 au Grand-Duché de* Luxembourg.

Le taux de natalité varie du simple au double selon les pays – 10,1 pour mille en R.F.A., 21 pour mille en Irlande,– il est de 12,4 pour mille en moyenne dans la Communauté. Le nombre de mariages est *élevé en Grèce (taux : 7,3 pour* mille) et au Royaume-Uni (7,2 pour mille), mais faible au Danemark (4,9 pour mille). Il est en moyenne de 6,1 pour *mille dans la C.E.E.*

Le taux de mortalité varie peu d'un pays à l'autre, il est en moyenne de 10,6 pour mille (12 pour mille au Royaume-Uni, 8,1 pour mille aux Pays-Bas). La mortalité infantile est élevée en Grèce (taux : 15,6 pour mille) et en Italie (14,1 pour mille), mais plus faible au Danemark (8,1 pour mille).



## SOCIAL

# Marché commun : l'augmentation du chômage a été de 3,7 % en juillet

Selon les statistiques mensuelles publiées par la C.E.E., le nombre de chômeurs dans la Communauté en juillet atteint 10 700 000 et représentait 9,6 % de la population active. *En un mois, le chômage s'est accru* en moyenne de 3,7 %, mais de 12,1 % en Belgique, de 6,5 % en R.F.A. et de 4,2 % au Royaume-Uni. En France, la hausse n'a été que de 1,7 %.

Selon les statisticiens de la Communauté, 4,3 millions de jeunes se présenteront cette année pour la première fois sur le marché du travail, – soit 2 % de plus qu'en 1981.

Entre 1980 et 1981, le nombre de personnes ayant un emploi dans la C.E.E. a diminué de 1,5 % (soit 1,65 million), et le nombre de chômeurs s'est accru de 31,3 % dans la même période.

Cette baisse de l'emploi a particulièrement affecté le Royaume-Uni (– 5,3 %), la Belgique (– 2,1 %), le Danemark (– 1,4 %) et la France (– 0,7 %). A l'inverse, l'emploi a légèrement augmenté en Italie (+ 0,4 %) et au Luxembourg (+ 0,2 %).

Les secteurs les plus touchés sont l'agriculture et l'industrie qui ont perdu respectivement 5 % et 4 % de leurs emplois. Les « *services* » n'ont pas compensé ces pertes. Contrairement à ce qu'ils avaient permis dans les années 75, le nombre d'emplois dans ce secteur n'a crû que de 0,4 % entre 1980 et 1981.

La population totale employée en 1981, selon les services de la C.E.E., s'élève de 107,9 millions de personnes (soit 68,82 millions d'hommes et 39,08 millions de femmes). Enfin, l'accroissement de la population active (0,4 % en un an) est principalement dû au développement de l'activité féminine (+ 0,8 % de 1980 à 1981).

A LA VILLETTE

# L'usine Sofralait ne fonctionne pas depuis deux mois et demi

Des relents de lait rance planent *au-dessus des cuves de métal flam*bant. Hangars vides, boîtes de lait stockées (deux cents mille litres bientôt périmés)... l'entreprise Sofralait à la Porte de La Villette, jadis première laiterie de la région, connaît-elle les débuts de sa fin ?

La production (pasteurisation et concervation), la distribution et l'administration sont arrêtées depuis le 8 juin. L'annonce d'un plan de restructuration avait alors provoqué une grève et la sequestration des dirigeants de l'entreprise. Cette action avait pris fin avec la promesse de né*gocier la restructuration envisagée*. Mais, le travail n'a pas repris. L'arrêt est provoqué par une grève, affirme la direction ; il s'agit d'un lock-out, dit la C.G.T., seul syndicat présent à La Villette. Depuis début de juin, cent soixante des trois cent cinquante salariés de l'entreprise occupent les locaux, « *prêts à travailler à tout moment* », disent-ils. La quasi totalité des ouvriers de la production qui sont pour la plupart immigrés et une partie des garçons laitiers participent au mouvement. En attendant une reprise que la direction a *exclue jusqu'à présent*.

Si les pouvoirs publics, dont l'arbitrage a été sollicité, Dès le début par la C.G.T., obligent la direction à revenir sur son orientation, « *nous déposons le bilan de Sofralait* », affirme M. Aigouy, directeur général ; « *l'ensemble du personnel du groupe, huit cents personnes, se trouvera sans emploi* ».

La menace s'appuie sur des arguments de rentabilités. Depuis des années, l'unité de La Villette est déficitaire. Ses effectifs sont passés par *paliers de mille huit à trois cent cin*quante personnes. Réputée jadis pour son lait pasteurisé, elle ne s'est guère doiversifiée en autres produits comme les crèmes ou les yaourts, contrairement à ce que firent ses concurrents. La prise de contrôle So*fralait, il y a quelques années* par de nouveaux actionnaires, dont le groupe Roquefort, n'a pas amélioré la situation. De fait, c'est le lait pasteurisé qui fait problème. Sa consommation a diminué en cinq ans de 50 %, passant de 80 à 30 % du marché. Dans le même temps a triomphé l'« *U.H.T.* », lait de longue conservation.

Selon une étude réalisée par des experts, à *la demande de la C.G.T.*, le consommateur n'a guère eu à donner son avis, et les agriculteurs ont été mis devant le fait accompli par les distributeurs. La longue concervation, assure à ces derniers, de meilleurs profits à moindre risque.

Le lait *pasteurisé*, devrait être à nouveau promu, ou tout au moins soutenu, demande la C.G.T., qui fait valoir le goût et les valeurs nutritionnelles de ce type de lait. *Mais* risquerait à celà ? La direction, soucieuse de rentabilité, n'est pas convaincue. Que vont faire les pouvoirs publics ? Au niveau national, ils ont récemment pris une mesure qui permet la vente des laits pasteurisés sous sept jours et non plus sous trois jours, comme précédemment. Pour Sofralait, le C.I.R.I. (1) étudie les conditions de réouverture de *l'unité de La Villette avec un effec*tif réduit.

Aux yeux des grévistes, cette politique au sommet paraît lointaine. Dans les locaux occupés, on joue aux boules ou à la belote entre deux collages d'affiches, en ville. L'argent manque dans les porte-monnaies. Les grévistes n'ont pas touché un sou depuis juin et attendent toujours le versement de leurs congés payés – « *un dû pourtant* ». – Chacun s'organise. Les Algériens majoritaires à la production, mangent à crédit dans les restaurants de leurs compatriotes, *installés dans le quar*tier. La solidarité fonctionne, mais pour combien de temps ?

La direction s'est provisoirement installée à Rungis. La plupart des employés du siège, une soixantaine d'ouvriers et de garçons laitiers, y assurent production et distribution. Une filiale, Parilait, a permis l'opération. « *L'activité a retrouvé son rythme normal* », affirme M. Aigouy. « *Par leur action, les grévistes ont facilité de fait, la restructuration qu'ils refusaient* », ajoute-t-il. Les nouveaux circuits mis en place *par la direction de Sofralait, seront*-ils consolidés dans les prochaines semaines ? Si tel était le cas, les grévistes n'auraient plus qu'une seule issue : être licenciés et percevoir leur dû. Dans les locaux de La Villette, on attend de plus en plus, l'arbitrage des pouvoirs publics

DANIELLE ROUARD.

(1) Comité interministériel de restructuration industrielle (anciennement : Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles).

● **« Un nouveau droit du travail ? » : un colloque organisé par la revue *Droit social*,** les 1er et 20 octobre, 92, rue d'Assas, à Paris, prévoit, outre la participation de M. Delors, ministre de l'économie et des finances, et de M. Jean Auroux, ministre du travail, celle de M. Barre et de M. Raymond Soubié, ainsi que des professeurs J.-J. Dupeyroux, A. Lyon-Caen, J. Pélissier, A. Supiot, G. Couturier, J.-M. Verdier. Trois thèmes seront abordés : le travail à durée limitée, la représentation du personnel et la négociation. Pour tous renseignements, tél. : 325-15-25 *ou* 329-21-40, aux postes 445 et 538. *Droit social*, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

# CONJONCTURE

## Le F.M.I ne prévoit qu'une modeste reprise d'ici à la fin de 1982

« *Une modeste reprise pourrait commencer au second semestre 1982, mais, pour l'ensemble de cette année, la progression du produit national brut (P.N.B.) global des pays industrialisés n'en sera probablement pas moins inférieure à celle de 1981* » (1,1 %), indique le Fonds monétaire international dans son rapport pour 1982. De 1977 à 1979, la croissance avait été de 4 %. Le déficit des paiements de ces pays, qui avait déjà été ramené de 66 milliards de dollars en *1980* à *25 milliards* de dollars en 1981 du fait principalement de la baisse des importations de pétrole, « *devrait être réduit considérablement à nouveau en 1982* », en raison notamment de la stabilité des prix pétroliers, de la faiblesse des cours des matières premières et de la stagnation des importations.

La situation des pays producteurs de pétrole se caractérise, selon le F.M.I., par « *la continuation probable* » cette année de la réduction de leur P.N.B. global (– 4,5 % en 1981), du fait de la baisse de la demande de pétrole. l'excédent de leurs balances des paiements ne devrait atteindre en conséquence que 25 milliards de dollars, contre 69 milliards en 1981 et 116 milliards en 1980. Le volume de leurs importations devrait toutefois croître encore de quelque 5 % cette année (contre 15 % en 1981.

Pour les pays en développement non producteurs de pétrole, « *l'année écoulée*, souligne le Fonds, *a été marquée par une nouvelle et importante décélération de leur croissance* ». La production réelle globale n'a augmenté que de 2,5 % en 1981 — le taux annuel le plus bas enregistré depuis plusieurs dizaines d'années — contre 5 % pour chacune des deux années précédentes et 6,5 % en 1978. Cette évolution reflète notamment la détérioration des termes de l'échange, la montée des taux d'intérêt, la récession dans les pays industrialisés, mais aussi certaines « *politiques financières* » exagérément expansionnistes.

*Cette situation a entraîné* pour l'ensemble de ces pays une aggravation de 13 milliards de dollars du déficit global de leurs balances des paiements en 1981. Celui-ci a ainsi atteint 100 milliards de dollars (contre 39 seulement en 1978), et il ne semble pas qu' « *il diminue de manière sensible en 1982* ».

Le financement de ce déficit devient plus difficile, note le Fonds, qui souligne « *le ralentissement marqué* » de l'accumulation de réserves de ces pays, « *le recours massif* » au financement temporaire, « *l'escalade rapide* » de la dette extérieure et la prudence accrue du secteur bancaire international. A cet égard, il estime que l'avenir dépendra de la façon dont les banques et les organismes de réglementation réagiront aux risques associés aux crédits bancaires internationaux et à la dégradation des ratios capital/actif des banques.

Le F.M.I. souligne l'aide accrue qu'il apporte aux pays en développement non pétroliers. Ses nouveaux engagements financiers au titre d'accords de confirmation ou d'accords élargis sont passés, déclare-t-il, de 10,3 milliards de droits de tirages spéciaux — D.T.S. — (11,02 milliards de dollars) en 1980-1981 à 11,3 milliards (12,09 milliards de dollars) en 1981-1982. Ses concoours nets au titre de la balance des paiements, qui n'avaient été que de 1,9 milliard de D.T.S. (2,03 *milliards de dollars*) en 1981-1982, ont atteint 5 milliards (5,35 milliards de dollars) en 1981-1982. Le F.M.I. estime que ses disponibilités courantes sont « adéquates », mais précise que le recours à ses ressources devant rester sans doute élevé au cours des prochaines années, il pourrait être amené à procéder à de nouveaux emprunts.

Analysant d'autre part la résistance de l'inflation dans les pays européens, le Fonds l'attribue pour partie à la détorioration des termes de l'échange, « *liée pour l'essentiel* à la revalorisation du dollar en 1980-1981. Cette détérioration « *a suffi à provoquer une hausse accélérée des déflateurs de la demande interne alors même que se produisait par ailleurs une certaine décélération de l'inflation intérieure en termes de déflateur du P.N.B. En raison des variations de taux de change* », poursuit le F.M.I. « *ni le ralentissement du rythme de la hausse du prix du pétrole en 1981 ni l'affaiblissement des prix des matières premières libellés en dollars ne se sont répercutés à proportion sur les coûts d'importation libellés en monnaies internes* ».

« *Au contraire, ces mouvements de prix se sont traduits par une hausse sensible des prix en monnaies nationales payés par les importateurs d'Europe continentale.* »

# AGRICULTURE

## Le voyage de Mme Cresson dans l'Aveyron a quelque peu déçu les organisations agricoles traditionnelles

De notre correspondant

MILLAU — Est-ce parce que Mme Édith Cresson a voulu traiter des problèmes causés par la sécheresse autrement qu'en se contentant d'« *allonger des subventions* » ? Toujours est-il que les dirigeants des principales organisations de l'Aveyron n'ont pas caché leur déception au terme du récent passage du ministre de l'agriculture dans le département. Les mesures annoncées (*le Monde* daté 22-23 août) leur ont paru très insuffisantes : ils craignent que les reports d'échéance de certains prêts ne soient immédiatement répercutés sur l'année qui suit. Quant à la prise en charge des intérêts des prêts versés au titre de la sécheresse de 1976, ils la jugent relativement secondaire, les intérêts des dernières années étant minimes.

« *Occasion manquée* », ont conclu la plupart des dirigeants agricoles, seuls le MODEF et les Travailleurs-Paysans, reçus par Mme Cresson à la sous-préfecture de Millau, estiment réellement positive une visite qui établissait leur reconnaissance de fait dans un département dominé par la *F.D.S.E.A.* et le *C.D.J.A.*

Et pourtant, au-delà des réactions officielles, les contacts sur le terrain ont toujours été chaleureux et le dialogue réel. Lors d'une entrevue informelle et privée, jeudi soir 13 août dans une ferme près de Camarès, les dirigeants agricoles ont dîné avec le ministre et son chef de cabinet, M. Goury. Ils ont dit tout ce qu'ils avaient sur le cœur à l'égard de la politique gouvernementale et sont repartis manifestement contents, estimant qu'« *ils avaient pu faire de la bonne formation de ministre* ». De son côté, Mme Cresson a reconnu « *la qualité des dirigeants agricoles aveyronnais* ». En revanche, le ton est resté vif sur les problèmes de représentativité syndicale, les responsables aveyronnais prônant l'unité chère à la F.N.S.E.A. tandis que Mme Cresson estimait qu'il n'y avait « *rien de choquant à la pluralité, manifestation de la démocratie* ».

Enfin, on notera que, dans une région à dominante rurale, le ministre socialiste de l'agriculture a voyagé sans heurt : une perspective encourageante pour le président de la République qui vient à Rodez le 28 septembre.

LOUIS LAFABRIÉ.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. – | | Rep. + ou Dép. – | | Rep. + ou Dép. – | |
| $ E.-U. | 6,8615 | 6,8645 | + 285 | + 310 | + 490 | + 530 | +1270 | +1340 |
| $ can. | 5,5455 | 5,55 | – 25 | + 10 | – 28 | + 35 | + 145 | + 240 |
| Yen (100) | 2,6865 | 2,6895 | + 170 | + 190 | + 300 | + 335 | +1000 | +1040 |
| DM | 2,7915 | 2,7940 | + 145 | + 165 | + 270 | + 300 | + 890 | + 940 |
| Florin | 2,5375 | 2,5390 | + 130 | + 145 | + 240 | + 265 | + 800 | + 830 |
| F.B. (100) | 14,5340 | 14,5465 | + 80 | + 195 | + 80 | + 320 | + 690 | +1070 |
| F.S. | 3,3060 | 3,31 | + 335 | + 365 | + 600 | + 640 | +1680 | +1760 |
| L (1 000) | 4,9530 | 4,9570 | – 300 | – 250 | – 550 | – 480 | –1410 | –1290 |
| £ | 11,9230 | 11,9320 | + 360 | + 440 | + 710 | + 820 | +2560 | +2720 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 1/4 | 8 5/8 | 8 1/4 | 8 5/8 | 8 1/4 | 8 5/8 | 8 1/4 | 8 5/8 |
| $ E.-U. | 9 | 9 3/8 | 9 1/2 | 9 7/8 | 9 3/4 | 10 1/8 | 11 1/16 | 7/16 |
| Florin | 8 3/8 | 9 | 8 1/4 | 8 7/8 | 8 1/4 | 8 7/8 | 8 1/4 | 8 7/8 |
| F.B. (100) | 13 1/4 | 14 3/4 | 12 3/4 | 14 1/4 | 13 | 14 1/2 | 13 1/4 | 14 3/4 |
| F.S. | 1/8 | 0 7/8 | 2 15/16 | 3 5/16 | 3 3/8 | 3 3/4 | 4 9/16 | 15/16 |
| L (1 000) | 18 | 19 1/2 | 20 | 21 1/4 | 20 1/4 | 21 1/4 | 20 3/4 | 21 3/4 |
| £ | 11 1/4 | 12 | 10 15/16 | 11 9/16 | 10 1/2 | 11 1/8 | 10 3/8 | 11 |
| F. français | 14 1/4 | 16 3/4 | 16 1/4 | 17 3/4 | 17 1/4 | 18 3/4 | 18 3/4 | 20 1/4 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de *matinée par une grande banque de la place.*

# ÉTRANGER

### Au Mexique

## Le gouvernement prolonge le contrôle des prix et va interdire les importations d'automobiles

De notre correspondant

Mexico. — La réouverture du marché des changes et les premiers succès enregistrés dans la renégociation de la dette extérieure ont contribué au cours de la semaine dernière à détendre légèrement l'atmosphère de crise. Après six jours de suspension, les banques ont recommencé, le jeudi 19 août, à acheter et à vendre des dollars (le franc français n'était pas coté) suivant le nouveau système de triple parité mis en place la veille. Le taux préférentiel (pour le paiement de la dette et l'importation de biens non somptuaires) s'est maintenu à 49,50 pesos pour 1 dollar. Les « *mexdollars* » (compte en dollars dans les institutions financières du Mexique) étaient, eux, cotés à 69,50 pesos. Enfin, sur le marché libre, les transactions ont commencé à 120 pesos à l'achat et à 130 à la vente, conformément à une décision des banques pour décourager les spéculateurs, et se sont terminées à 105 et 115 pesos respectivement. Depuis lors, la monnaie américaine n'a cessé de baisser jusqu'au taux de 90 pesos à l'achat et de 97 pesos à la vente, le samedi.

*Dans* le cadre des mesures annoncées le mardi 17 par le ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog (*le Monde* du 21 août), les Etats-Unis ont fait savoir leur décision de multiplier par quatre leurs achats de pétrole pour la constitution de leurs réserves stratégiques. Le Mexique devrait en être le principal bénéficiaire. Un crédit ouvert de 1 milliard de dollars pour l'année fiscale 1983 a été en outre accordé pour l'achat de produits alimentaires par le gouvernement mexicain.

En même temps qu'il négociait l'octroi d'un prêt du F.M.I. et le rééchelonnement de la dette mexicaine avec les banques occidentales, le gouvernement a pris des mesures d'ordre interne. Le contrôle des prix portant sur plus de cinq mille articles mis en place le 24 février sera maintenu jusqu'au 31 décembre. Le ministre du commerce a fait savoir que l'autorisation d'importer des voitures serait bientôt supprimée. Enfin, les règles d'attribution des dollars à un taux préférentiel ont été fixées : *dettes externes, importation* d'aliments de consommation populaire et de produits nécessaires à l'économie nationale. Mais la Banque du Mexique a fait savoir que les *opérations en « dollars préférentiels »* ne pourraient débuter que du jour où elle disposerait de liquidités suffisantes. Enfin, un « *plan de sauvetage de la zone frontière* » a été adopté, aux termes duquel les commerçants du nord du pays pourront obtenir eux aussi des dollars préférentiels... quand il y en aura.

### La pression américaine

Le frein mis à la spéculation et l'obtention de nouveaux crédits contribuent donc à rendre moins pesant le problème des liquidités, qui tenait le pays à la gorge il y a une semaine encore. La priorité est maintenant donnée à la négociation avec le F.M.I., qui suscite une polémique de plus en plus vive. Les organisations patronales multiplient les prises de position favorables alors que les économistes de gauche continuent pour la plupart à s'y opposer.

Mais la marge de manœuvre du gouvernement est dans cette affaire plus que restreinte.

La presse commence à s'interroger sur *certains effets politiques* de la réponse énergique — bien que tardive — du gouvernement. Le délai de quatre-vingt-dix jours accordé par les banques (*le Monde* daté 22-23 août) revient à confier au futur président qui entrera en fonctions le 1er décembre le soin de trouver les solutions de fond. On s'inquiète surtout des dessous de la négociation avec les Etats-Unis portant sur le pétrole et dont les conditions concrètes n'ont pas été rendues publiques. Des accords à long terme et à bon marché risquent, selon certains, de porter atteinte aux plans nationaux de développement. D'autres craignent des à-côtés politiques portant sur les problèmes bilatéraux ou régionaux. Une seule chose est sûre : Washington a essayé de tirer *un maximum* de profit des difficultés économiques de son voisin. Selon un journaliste bien en cour, le président Lopez Portillo a dû intervenir directement et donner à ses ministres, au beau milieu de la négociation, l'ordre de « *ne pas céder sur la politique pour des raisons financières* ».

L'administration Reagan peut être tentée de profiter à court terme du fait que son interlocuteur est un président sortant. C'est pourtant son successeur qui devra payer le prix des accords signés aujourd'hui. Le vieux dicton selon lequel on reconnaît ses amis dans les moments difficiles est aussi connu au Mexique qu'ailleurs.

FRANCIS PISANI.

# FAITS ET CHIFFRES

### Conjoncture

● **Les avoirs officiels de change** de la France s'élevaient fin juillet à 264 610 millions de francs, en augmentation de 1 266 millions par rapport au mois de juin 1982. Ces avoirs se répartissaient comme suit : avoirs en or (170 623 millions) ; avoirs en écus (56 204 millions) ; position FECOM (– 12 202 millions) ; avoirs en devises (*35 921 millions*) ; créance sur le F.M.I. (14 064 millions).

Les avoirs en or sont demeurés inchangés. Ceux en écus ont augmenté de 2 999 millions de francs. Les avoirs en devises ont diminué de 1 734 millions de francs.

### Social

● **M. Henry : « Les syndicalistes doivent prendre une part plus importante dans le changement ».** — M. Henry, ministre du temps libre, a estimé samedi 21 août que « *les syndicalistes doivent prendre une part de plus en plus importante dans le changement* ». Le ministre, invité de *R.T.L.*, a ajouté qu' « *à la rentrée, qui ne sera pas facile, sans que ce soit pour autant un automne chaud. les syndicalistes vont se rendre compte que le blocage des prix et des salaires est un outil au service d'un objectif qui est aussi le leur, la réduction des inégalités et des injustices* ».

● **British Leyland a décidé de prolonger de deux semaines l'arrêt des chaînes de fabrication des modèles « Mini » et « Metro »** à Longbridge pour faire face à la baisse de ses ventes en Grande-Bretagne. Les 7 500 salariés de ces chaînes bénéficieront donc de trois semaines de congés au lieu d'une, les deux premières semaines étant intégralement payées et la troisième indemnisée à 85 %.

# CARNET

### Naissances

— **Daniel Lechanteux et Mme, née Joëlle Lassez**, partagent avec Alice la joie d'annoncer la naissance de
**Stéphanie**,
le 17 août 1982.
8, avenue de la Marguerite,
78110 Le Vésinet.

### Décès

— Mme Georges Amon,
Sa famille et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Georges AMON**,
licencié en droit,
diplômé de l'Ecole
des sciences politiques,
secrétaire général
de la société Gap-Gemini Sogeti.
survenu le 2 août 1982 à Abidjan.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Tourgeville (Calvados).

— Le général Jean Bloch.
Ses enfants et petits-enfants.
Les familles Bloch, Mougeolle, Bliaut, Couteaud, et alliées ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Jean BLOCH**,
**née Micheline Nougeolle.**
survenu le 19 août 1982, à l'âge de soixante-cinq ans.
Les obsèques auront lieu le mardi 24 août : levée du corps à 8 h. 15, à la chapelle de l'hôpital Percy, à Clamart, inhumation précédée d'une cérémonie religieuse, à 16 heures, en l'église de Celles-sur-Plaine (Vosges).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès subit, le 2 août 1982, dans sa cinquante-huitième année du
**comte Hervé de BREMOND d'ARS**,
De la part :
De la comtesse Hervé de Brémond d'Ars, née Françoise Rouchut, son épouse,
D'*Alice et Armel, leurs enfants*,
De Christine et Jean-Louis Langlois,
De Claire Delrieu,
ses filles et gendre,
Du marquis et de la marquise de Brémond d'Ars,
De la vicomtesse Jean de Beaurepaire-Louvagny,
De la comtesse Henry de Rohan-Chabot,
ses frères, sœurs et belle-sœur.
Le service religieux a été célébré dans l'intimité à Genissac.
Les Faures, Genissac,
33420 Branne.

— *M. et Mme Claude Cohen et leur fille*,
Mme Thérèse Contenti et son fils,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme veuve René COHEN**,
**née Marie Ollivier**,
survenu le 17 août 1982.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Georges Daussy,
Le docteur et Mme Maurice Daussy, et leurs enfants,
M. et Mme J.-C. Daussy, et leurs enfants,
Mlle C. Arbez,
ont la grande tristesse de faire part de la mort de
**Mme Georges DAUSSY**
**née Denise Meyer**
institutrice honoraire.
leur épouse, mère, grand-mère et amie, pieusement *décédée le 19 août 1982*, à Villejuif (94).
Le service religieux sera célébré le mardi 24 août, à 14 heures, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140, rue de Clignancourt, Paris (18e).

— Le docteur Jean-Pierre Deffez, son mari,
Mlle Valérie Deffez,
Le docteur Isabelle Franchi-Deffez,
Le docteur Pascal Franchi,
Ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
**Monique DEFFEZ**,
survenu le 17 août 1982.
L'inhumation religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale à Condécourt.

— Mme Marcel Dreyfus, son épouse,
M. Marshall B. Sutton et Mme, née Françoise Dreyfus, ses enfants,
David, Philip et Andrew Sutton, ses petits-enfants,
M. et Mme Robert Blaque, ses beau-frère et belle-sœur,
Les familles Braun et Ourth,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
**M. Marcel-Georges DREYFUS**,
*ingénieur des Arts-et-Métiers*
(Lille 1911),
fondateur et président d'honneur
de la société Sadouma,
conseiller honoraire
du commerce extérieur de la France,
*président d'honneur fondateur*
de la Fédération des importateurs
de la métallurgie et de la mécanique,
ancien membre du conseil
de la Chambre de commerce
internationale,
survenu à Paris le 12 août 1982 dans sa quatre-vingt-huitième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
6, rue André-Colledebœuf,
75016 Paris.
34, Glenallan Road,
Toronto M4N 1G8, Canada.

— Mme Madeleine Picard, sa sœur,
M. Alain Picard, son neveu,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Robert GERSCHEL**,
leur frère et oncle,
survenu le 16 août 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Thiais.
6, rue Fourcroy,
75017 Paris.
11, rue du Dobropol,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
**Mme Josèphe GRANDJEAT**,
**née Charrot**,
ancienne élève de l'E.N.S.
de Fontenay-aux-Roses,
inspectrice départementale honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 17 août 1982 dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont été célébrées le 20 août, à Seyssel (*Haute-Savoie*), dans la plus stricte intimité.
De la part de ses enfants,
Mlle Madeleine Grandjeat,
M. et Mme Pierre Grandjeat et leurs enfants Yves-Charles, Pascal et François,
Docteur et Mme Monique Gemin et leurs enfants Fabienne, Jean-Charles et Véronique.
31, rue Censier,
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
**Marguerite JOSSIN**,
directrice d'école honoraire,
chevalier des palmes académiques,
survenu le 15 août 1982 des suites d'une cruelle maladie.
L'inhumation a eu lieu le *19 août 1982* au Carré géorgien du cimetière de Leuville-sur-Orge, selon sa volonté.
De la part de ses amis.

— *On nous prie d'annoncer* le décès survenu le 17 août 1982, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de
**M. Jean-Jacques JUGLAS**,
officier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre 1939-1945,
commandeur des palmes académiques,
médaille norvégienne
de la guerre 1939-1945,
agrégé de géographie,
ancien ministre,
ancien député.
De la part de :
Mme Jean-Jacques Juglas, son épouse,
M. et Mme Alain Cramier,
M. et Mme Jean-Jacques Pinet, ses petits-enfants,
Françoise-Léa et Jérôme, ses arrière-petits-enfants,
Et de toute sa famille.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église Notre-Dame de Bergerac, le 21 août 1982, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
137, rue de la Tour,
75016 Paris.

— M. et Mme Hubert Vilsange et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Labarre et leurs enfants,
Les familles Labarre, Erable, Bardon et Landrieu,
ont la douleur de faire part du décès de
**Mme Jean LABARRE**,
*née* **Marcelle Erable**,
leur mère, grand-mère, parente et alliée, survenu le 14 août 1982 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation, au cimetière des Mathes (Charente-Maritime), ont eu lieu le lundi 16 août 1982.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Jacques Peloille,
M. et Mme Philippe de Geouffre de la Pradelle et leurs enfants,
M. Guillaume Bourdon,
M. et Mme Jean-Louis Fousse et leurs enfants,
Mlle Simone Peloille,
font part du rappel à Dieu survenu le 17 août 1982 de
**Mme Jacques PELOILLE**,
née Yvonne Libert,
La *cérémonie religieuse* a eu lieu le vendredi 20 août, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, dans l'intimité familiale.
34, rue de Bassano.
Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
**Mme veuve Oscar RANCUREL**,
**née Alice Ciais**,
survenu à Nice, le 13 août 1982.

— M. Pierre Roche,
M. et Mme Jean-Marie Roche et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Jacquemin et leurs enfants,
M. et Mme Guy Roche et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
**Mme Pierre ROCHE**,
**née Andrée Charles.**
La messe de funérailles a été célébrée *le 16 août 1982 à Richerenchy* (Vaucluse).

— Mme André Rouquier,
Aline et Gérald Fourmaud et Laurence,
Annette et Jean-Louis Legrand,
Marie-Françoise, Yves et Hervé,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 15 août 1982, à Toulouse, à l'âge de soixante-dix-sept ans du
vétérinaire lieutenant-colonel
**André ROUQUIER**,
chevalier de la Légion d'honneur.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Toulouse et l'ensevelissement à Puisserguier (Hérault) le 17 août 1982.
Don au comité de Lutte contre le cancer, 2, rue du Taur, 31000 Toulouse (C.C.P. 145-05H, Toulouse).
Rue de Metz,
34620 Puisserguier.
17, rue Concorde,
31700 Blagnac.
20, rue des Graves,
31170 Tournefeuille.

— On nous prie d'annoncer la mort de
**M. Raymond SANCERY**,
ingénieur civil de l'aéronautique,
décédé à Paris le 16 août 1982 dans sa *quatre-vingtième année*.
De la part de Mme Sancery, née Monique Legallen,
Ses enfants et petits-enfants.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue d'Artois,
75008 Paris.

— Michèle Toutain, sa fille,
Jacques et Geneviève Toutain, son frère et sa belle-sœur,
Emmanuel, Hervé, Anne et Ingrid Toutain, Hubert et Ginette Yvelin, ses neveux et nièces,
*Dominique* Yvelin, sa petite nièce,
Raymonde et Madeleine Mius, ses tantes,
ont la douleur de faire part du décès de
**Pierre TOUTAIN**,
professeur de collège retraité,
maire d'Oissel,
conseiller général de Seine-Maritime.

### Remerciements

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de Mobil Oil France, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de leur président
**M. Jean-Louis Lehmann.**

# MARCHÉS FINANCIERS

## Paris lanterne rouge des grandes Bourses mondiales

Les services du New-York Stock Exchange, autrement dit Wall Street, ont établi un double classement des grandes Bourses mondiales, l'un par transactions, l'autre par capitalisation (valeur des titres cotés à un moment « T », choisi, en l'occurrence le 31 décembre 1981).

Dans les deux classements, Wall Street arrive largement en tête. La *Bourse de Paris, en revanche, se classe* dernière dans le premier, mais n'apparaît pas dans le second, du moins dans le peloton de tête comprenant les dix plus importantes.

A. – *Classement par transactions :*

1) New-York Stock Exchange, 389 milliards de dollars ;

Tokyo,223 milliards de dollars ;

Zurich, 74 milliards, y compris les *transactions sur les obligations* ;

American Stock Exchange, 34 milliards ;

Londres, 32 milliards;

Osaka, 31 milliards ;

Toronto, 20 milliards ;

Bâle, 15 milliards ;

Association des Bourses allemandes, 15 milliards ;

Paris, 11 milliards.

B. – *Classement par capitalisation :*

1) New-York Stock Exchange, 1 098 milliards de dollars ;

Tokyo, 47 milliards ;

Osaka, 371 milliards ;

Londres, 189 milliards ;

Toronto, 105 milliards ;

Johannesbourg, 74 milliards ;

Association des Bourses allemandes, 62 milliards ;

Association des Bourses australiennes, 54 milliards ;

American Stock Exchange, 40 milliards ; Hongkong, 38 milliards. – *(A.F.P.)*

## LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

| | 13 août | 20 août |
|---|---|---|
| *Valeurs franç. à revenu variable* | 740,8 | 761,2 |
| Valeurs étrangères | 1838,7 | 1944,6 |
| **Base 100 : 29 décembre 1972** | | |
| *Valeurs franç. à revenu variable* | 106,9 | 108,4 |
| Valeurs étrangères | 248,5 | 263,1 |
| **Base 100 : 31 décembre 1981** | | |
| Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981) | 95,8 | 97,1 |
| Pétroles-Energie | 69,6 | 71,9 |
| Métallurgie | 80,1 | 82,4 |
| Chimie | 96,8 | 96,8 |
| Bâtim., mat. constr., trav. publics | 90,3 | 82,4 |
| Constructions mécaniques | 95,4 | 96,3 |
| Matériel électrique | 97 | 99 |
| Automobile et accessoires | 84,1 | 85,4 |
| Industr. de consom. non alim. | 112,6 | 114,4 |
| Agro-alimentaire | 107,1 | 108,6 |
| Distribution | 97,9 | 98,9 |
| Transports | 102,5 | 103,2 |
| Services | 97,8 | 101,1 |
| Assurances | 101,9 | 101,9 |
| Banques | 107,6 | 108,8 |
| Immobilier et foncier | 102,1 | 101,7 |
| Investissement et portefeuille | 101,9 | 102,7 |
| **Base 100 : 25 décembre 1980** | | |
| Valeurs françaises à revenu fixe | 96,2 | 96,4 |
| *Emprunts d'Etat* | 97,4 | 97,7 |
| Emprunts garantis et assimilés | 96,1 | 96,2 |
| Sociétés | 95,6 | 96 |
| **Base 100 : 31 décembre 1972** | | |
| Emprunts garantis et assimilés | 85,6 | 85,7 |
| Sociétés | 92,2 | 92,5 |

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 94,5 | 95,6 |
| Produits de base | 75,9 | 77,3 |
| Construction | 88,4 | 90,6 |
| Biens d'équipement | 97,6 | 97,2 |
| Biens de consom. durables | 91,3 | 93,7 |
| Biens de consom. non durables | 105,3 | 107,3 |
| Biens de consom. alimentaires | 106,2 | 107,6 |
| Services | 96,3 | 97,2 |
| Sociétés financières | 105,1 | 106,1 |
| Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger | 95,2 | 96,1 |
| Valeurs industrielles | 91,2 | |

BOURSES REGIONALES

Base 100 : 31 décembre 1981

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 95,1 | 92,5 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**BACS RIVIERA.** – Le tribunal de commerce de Marseille a prononcé la liquidation de biens de la Manufacture provençale de matières plastiques (marque Bacs Riviera). Il a cependant autorisé la société à poursuivre ses activités durant trois mois, les banques s'étant engagées, sous certaines conditions, à la *soutenir financièrement* jusqu'à l'aboutissement d'une opération de rachat en cours. Le nom du groupe pétrolier B.P. est avancé sans qu'il soit possible tou*tefois de vérifier l'information. Occupée par* son personnel (360 salariés), l'usine de la M.P.M.P. devait se remettre à fonctionner ce lundi.

***NORSK HYDRO.*** – Le groupe pétrolier norvégien annonce pour le premier semestre un résultat après impôts en baisse de 17 %, à 469 millions de couronnes, pour un chiffre d'affaires accru de 18,5 %, à 9 685 millions de couronnes. Ce résultat est essentiellement constitué des bénéfices produits par les activités pétroles et engrais. En raison de la mauvaise conjoncture internationale, les *dirigeants du groupe tablent, pour le second* semestre, sur un résultat encore inférieur. Selon eux, aucun signe ne permet d'escompter un retournement de la situation d'ici la *fin de l'exercice.*

**AKZÖ.** – Le résultat net du second trimestre est en forte augmentation : 59 millions de florins, contre 26 millions en 1981 à pareille époque. Pour le semestre, le bénéfice d'exploitation atteint 261 millions de florins, contre 255 millions.

***DIEBOLD COMPUTER LEASING.*** – Augmentation du capital de 15 millions à 45 millions de francs par émission, au pair, de 300 000 actions nouvelles de 100 francs, portant jouissance du 1er septembre 1982 (deux pour une).

**AUSSEDAT REY.** – Augmentation du capital de 70 530 000 francs à 84 636 000 francs par émission de 282 120 actions nouvelles de 50 francs, jouissance du 1er janvier 1982. Ces actions *seront libérées à hauteur de 15 francs en* numéraire et de 35 francs par prélèvement sur la réserve spéciale de réévaluation.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

| | 18 août | 19 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 99 | 98 |
| Valeurs étrangères | 112 | 110,4 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 19 août | 20 août |
|---|---|---|
| Indice général | 96 | 95,6 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

| | |
|---|---|
| Effets privés du 23 août | 14 1/2 % |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 20 août | 23 août |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 255,80 | 255,40 |

# BOURSE DE PARIS Comptant 20 AOUT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 22 30 | 2 663 |
| 5 % | 34 60 | 2 753 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 0 184 |
| 4 1/4 % 1963 | 98 50 | 4 216 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 110 | 1 332 |
| Emp. 7 % 1973 | 7120 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 97 60 | 2 170 |
| 9,80 % 78/93 | 80 20 | 1 074 |
| 8,80 % 78/86 | 82 80 | 6 076 |
| 10,80 % 79/94 | 82 40 | 10 386 |
| 13,25 % 80/90 | 94 05 | 2 868 |
| 13,80 % 80/87 | 96 20 | 11 683 |
| 13,80 % 81/99 | 96 40 | 8 242 |
| 16,75 % 81/87 | 103 80 | 15 832 |
| 16,20 % 82/90 | 100 80 | 9 764 |
| 16 % juin 82 | 100 45 | 3 200 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | .... | 8 833 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | 95 20 | 3 003 |
| Ch. France 3 % | 215 | .. |
| CNB Bques janv. 82 | 101 60 | 2 216 |
| CNB Paribas | 102 | 2 216 |
| CNB Suez | 101 95 | 2 216 |
| CNI janv. 82 | 102 | 2 216 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Actibail (obl. conv.) | 168 | .... |
| Aciers Peugeot | 58 | 58 |
| Actibail | 130 | 131 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| **Étrangères** | | |
| A.E.G. | 125 | .... |
| Akzo | 74 | 70 40 |
| Alcan Alum. | 160 | 163 10 |
| Algemene Bank | 840 | 782 |
| Am. Petrofina | 470 | .... |
| Arbed | 162 | .... |
| Asturienne Mines | 60 | .... |
| Bco Pop Espanol | 93 | 94 |
| B. N. Mexique | 9 50 | 9 |
| B. Régl. Internat. | 38800 | 39500 |
| Barlow Rand | 51 | 50 70 |
| *Bell Canada* | 124 | 116 |
| Blyvoor | 67 80 | 80 |
| Bowater | 28 | .... |
| British Petroleum | 39 | 39 30 |
| Br. Lambert | 201 | .... |
| Caland Holdings | 73 10 | 80 d |
| Canadian-Pacific | 190 80 | 191 |
| Cockerill-Ougre | 27 50 | 24 50 o |
| Cominco | 250 | 259 |
| Commerzbank | 460 | .... |
| Courtaulds | 10 80 | .... |
| Dart. and Kraft | 470 | 486 |
| De Beers (port.) | 36 30 | .... |
| Dow Chemical | 180 | 180 |
| Dresdner Bank | 415 | 420 |
| Femmes d'Auj. | 80 | .... |
| Finoutremer | 139 | .... |
| Finsider | 0 40 | .... |
| *Foseco* | 27 | 22 |
| Gén. Belgique | 185 10 | 190 |
| Gevaert | 288 | 280 |
| Glaxo | 107 | .... |
| Goodyear | 197 | .... |
| Grace and Co | 270 | 285 |
| Grand Metropolitan | 38 80 | 38 40 |
| Gulf Oil Canada | 92 | 94 |
| Hartebeest | 358 | 377 |
| *Honeywell Inc.* | 560 | 540 |
| Hoogovens | 43 50 | .... |
| I. C. Industries | 221 | 221 |
| Int. Min. Chem | 226 | 230 |
| Johannesburg | 460 | .... |
| Kubota | 10 50 | 10 |
| Latonia | 200 80 | .... |
| Mannesmann | 470 | .... |
| Marks-Spencer | 25 | .... |
| Midland Bank Ltd | 45 | 45 50 |
| Mineral-Ressourc. | 51 | 52 50 |
| Nat. Nederlanden | 351 10 | .... |
| Noranda | 102 | 107 |
| Olivetti | 11 30 | 11 50 |
| Pakhoed Holding | 111 | 107 |
| Petrofina Canada | 900 | .... |
| Pfizer Inc. | 503 | .... |
| Phoenix Assuranc. | 34 10 | .... |
| Pirelli | 6 80 | .... |
| Procter Gamble | 805 | 730 |
| Ricoh Cy Ltd | 17 10 | 17 50 |
| Rolinco | 821 | 824 |
| Robeco | 645 | 648 |
| Shell fr. (port.) | 57 | .... |
| S.K.F. Aktiebolag | 152 | 151 20 |
| Sperry Rand | 192 | 193 |
| Steel Cy of Can. | 120 | .... |
| Stilfontein | 91 | 95 |
| Sud. Allumettes | 155 | .... |
| Tenneco | 221 | .... |
| Thorn EMI | 59 50 | .... |
| Thyssen c. 1 000 | 258 | .... |
| Vieille Montagne | 400 | 435 |
| Wagons-Lits | 242 | 247 |
| West Rand | 17 50 | 18 50 |

## HORS-COTE

### Compartiment spécial

| | | |
|---|---|---|
| A.G.P.-R.D. | 770 | 767 |
| Entreposa | 158 | 158 |
| *Far East Hotels* | 1 75 | 1 73 |
| Métallurg. Minière | 146 | 141 |
| Novotel S.I.E.H. | 935 | 937 |
| Sarakreek N.V. | 201 60 | 213 |
| Sicomur | 125 | 125 |
| Sofibus | 237 | .... |
| Rodamco | 400 | 400 |

### Autres valeurs hors cote

| | | |
|---|---|---|
| Alser | 127 | .... |
| Cellulose du Pin | 12 10 | 11 20 |
| *Coparex* | 360 | 355 |
| F.B.M. (Li) | 70 | 4 60 o |
| Iena Industries | 13 | .... |
| La Mure | 70 10 | .... |
| M.M.B | 145 | 145 |
| Océanic | 45 | 41 o |
| Petrofigaz | 341 | 335 |
| Pronuptia | 160 | .... |
| Ratier For. G.S.P. | 7 50 | .... |
| Rorento N.V. | 518 | 519 |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Unibail | 281 50 | 281 |
| Unidel | 81 60 | 83 |
| U.A.P. | 570 | 570 |
| Union Brasseries | 40 | 41 60 |
| Union Habit. | 177 | 177 |
| Un. Imm. France | 169 10 | 160 10 |
| Un. Ind. Crédit | 205 | 204 |
| Union Ind. Ouest | 337 | 328 |
| Unipol | 100 | 100 |
| Vincey Bourget (Ny) | 10 65 | .... |
| Virax | 44 | 44 |
| Waterman S.A. | 175 | 175 |
| *Brass. du Maroc* | 144 | .... |
| Brass. Ouest-Afr. | 23 50 | 24 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| *S.K.F. (Applic. méc.)* | 52 | 50 |
| Total C.F.N. | 74 | .... |
| Ufiner | 205 | .... |
| Voyer S.A. | 1 25 | .... |

## SICAV

| 20/8 | Émission Frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 152 29 | 145 38 |
| Actions-Investiss. | 183 31 | 175 |
| Actions sélectives | 205 57 | 196 25 |
| Aedificandi | 244 18 | 233 11 |
| *A.G.F. 5000* | 183 88 | 175 54 |
| Agimo | 263 56 | 251 63 |
| Altefi | 191 57 | 182 88 |
| A.L.T.O. | 169 58 | 161 89 |
| Amérique Gestion | 307 02 | 293 10 |
| Bourse-Investiss. | 202 75 | 193 56 |
| Capital Plus | 1043 50 | 1043 50 |
| C.I.P. | 596 17 | 569 14 |
| Convertimmo | 196 30 | 187 40 |
| *Cortexa* | 650 66 | 621 17 |
| Crédinter | 233 79 | 223 19 |
| Cross. Immobil. | 241 98 | 231 01 |
| *Démeter* | 53483 55 | 53323 58 |
| Drouot-France | 191 59 | 182 90 ◆ |
| Drouot-Investiss. | 417 98 | 399 03 ◆ |
| Energie | 171 17 | 163 41 |
| Epargne-Croiss. | 930 06 | 887 90 |
| Epargne-Industr. | 318 23 | 303 80 |
| *Epargne-Inter* | 418 52 | 399 54 |
| Epargne-Oblig. | 151 33 | 144 47 |
| Epargne-Unie | 559 82 | 534 43 |
| Epargne-Valeur | 239 14 | 228 30 |
| Euro-Croissance | 263 46 | 251 51 |
| Financière Privée | 582 77 | 556 34 |
| Foncier Investiss. | 436 99 | 417 17 |
| France-Garantie | 242 97 | 238 21 |
| France-Investiss. | 268 70 | 256 52 |
| *Fr.-Obl. (nouv.)* | 344 81 | 329 17 |
| Francic | 171 63 | 163 85 |
| Fructidor | 176 10 | 168 11 |
| Fructifrance | 314 92 | 300 64 |
| Gestion Mobilière | 393 62 | 375 77 |
| Gest. Rendement | 408 25 | 389 74 |
| Gest. Sél. France | 263 75 | 251 79 |
| I.M.S.I. | 261 70 | 240 29 |
| Indo-Suez Valeurs | 419 23 | 400 22 |
| *Ind. française* | 10224 51 | 10224 51 |
| Interoblig. | 7255 68 | 6926 66 |
| Intersélect France | 193 57 | 184 79 |
| Intervaleurs Indust. | 280 88 | 268 12 |
| *Invest. St-Honoré* | 428 76 | 409 32 |
| Laffitte-Expansion | 454 12 | 433 53 |
| Laffitte-France | 141 42 | 134 99 |
| Laffitte-Oblig. | 128 15 | 122 34 |
| Laffitte-Rend. | 174 40 | 166 49 |
| Laffitte-Tokyo | 526 16 | 502 30 |
| Livret portefeuille | 315 20 | 300 91 |
| Mondial Investiss. | 227 35 | 217 04 |
| Multi-Obligations | 371 24 | 354 41 |
| *Multirendement* | 126 02 | 120 31 |
| Natio.-Epargne | 11233 61 | 11122 39 |
| Natio.-Inter. | 700 33 | 688 57 |
| Natio.-Placements | 103118 | 103118 |
| *Natio.-Valeurs* | 383 48 | 366 09 |
| Oblisem | 136 69 | 130 49 |
| Pacifique St-Honoré | 283 16 | 270 32 |
| Paribas Gestion | 349 17 | 333 34 |
| Pierre Investiss. | 305 04 | 291 21 |
| Province Investiss. | 212 | 202 39 ◆ |
| Sécur. Mobilière | 350 04 | 334 17 |
| Sél. court terme | 11146 32 | 11063 34 |
| Sélec. Mobil. Div. | 232 53 | 221 99 |
| *S.P.I. Privinter* | 174 36 | 166 45 |
| Sélection-Rendem. | 146 46 | 139 82 |
| Sélect. Val. Franç. | 152 14 | 145 24 |
| S.F.I. fr. et étr. | 293 65 | 280 33 |
| *Sicavimmo* | 331 85 | 316 81 |
| Sicav 5000 | 151 15 | 144 30 |
| S.I. Est | 660 77 | 630 81 |
| Sivafrance | 254 66 | 243 11 |
| Sivam | 209 69 | 200 18 |
| Sivarente | 164 11 | 156 67 |
| Siventer | 227 98 | 217 62 |
| S.I.G. | 514 71 | 490 61 |
| S.N.I. | 715 88 | 683 42 |
| Sofinvest | 302 51 | 288 79 |
| Sogenargne | 293 60 | 280 29 |
| Sogevar | 549 23 | 524 32 |
| Soginter | 707 06 | 675 |
| *Soleil Investiss.* | 340 83 | 325 37 |
| U.A.P. Investiss. | 228 96 | 218 58 |
| Unifrance | 181 65 | 173 41 |
| Unifoncier | 477 75 | 456 09 |
| Unigestion | 399 01 | 380 92 |
| Uni-Japon | 587 10 | 560 48 |
| Unirente | 1440 74 | 1393 37 |
| Univar | 11361 13 | 11361 13 |
| Valorem | 258 52 | 246 80 |
| Valrea | 109671 | 109581 |
| Worms Investiss. | 461 58 | 440 65 |

*Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.*

# Marché à terme

La Chambre *syndicale* a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 106 | Vallourec | 112 50 | 109 10 | 110 | 111 |
| *1120* | *V. Clicquot-P.* | *1121* | *1120* | *1120* | *1110* |
| 870 | Viniprix | 848 | 833 | 835 | 848 |
| 192 | Amax Inc. | 165 | 169 60 | 174 50 | 169 70 |
| 360 | Amer. Express | 356 | 360 | 356 | 362 40 |
| 475 | Amer. Teleph. | 472 | 477 50 | 479 | 471 |
| 90 | Anglo Amer. C. | 88 10 | 91 10 | 91 20 | 90 |
| 500 | Amgold | 530 | 571 | 566 | 560 |
| 740 | B. Ottomane | 890 | 690 | 689 | 690 |
| 425 | BASF (Akt) | 384 | 395 | 395 | 387 10 |
| 390 | Bayer | 360 | 368 | 377 | 367 |
| 245 | Buffelsfont. | 243 20 | 253 50 | 255 90 | 253 50 |
| 31 | Charter | 29 50 | 29 80 | 29 80 | 29 30 |
| 320 | Chase Manh. | 305 | 287 50 | 291 50 | 282 |
| 168 | Cie Pétr. Imp. | 179 50 | 179 50 | 180 | 178 |
| 34 | De Beers | 35 10 | 38 90 | 38 90 | 36 20 |
| 940 | Deutsche Bank | 870 | 884 | 884 | 884 |
| 61 | Dome Mines | 51 70 | 60 45 | 63 60 | 60 |
| 172 | Driefontein Ctd | 165 80 | 178 10 | 178 90 | 175 |
| 270 | Du Pont-Nem. | 276 | 280 | 280 | 280 |
| 990 | Elf-Gabon | 988 | 970 | 985 | 970 |
| 685 | Eastman Kodak | 647 | 648 | 651 | 649 |
| 62 | East Rand | 75 50 | 80 10 | 81 90 | 80 |
| 360 | Ericsson | 360 | 359 | 359 | 369 |
| 235 | Exxon Corp. | 233 | 232 | 232 | 231 60 |
| 215 | Ford Motors | 209 50 | 208 50 | 206 50 | 206 60 |
| 198 | Free State | 214 | 228 60 | 226 | 224 10 |
| 121 | Gencor | 119 30 | 124 | 125 50 | 121 50 |
| 197 | Gén. Belgique | 185 10 | 190 | 190 | 190 |
| 610 | Gén. Electr. | 585 | 592 | 591 | 598 |
| 410 | Gen. Motors | 385 | 396 | 385 | 390 |
| 61 | Goldfields | 63 80 | 67 05 | 66 80 | 66 50 |
| 76 | Harmony | 83 50 | 90 90 | 91 90 | 89 10 |
| 20 | Hitachi | 19 | 19 | 19 | 19 10 |
| 395 | Hoechst Akt. | 360 | 365 | 365 | 360 50 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | Compt. Premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 47 | Imp. Chemical | 43 | 43 50 | 43 50 | 43 10 |
| *80* | *Inco. Limited* | *72 30* | *73 80* | *73 95* | *72 70* |
| 595 | IBM | 571 | 574 | 571 | 579 |
| 30 | Ito-Yokado | 28 80 | 28 70 | 28 80 | 28 70 |
| 205 | ITT | 222 10 | 225 | 223 | 222 20 |
| *35* | *Matsushita* | *33 50* | *33 50* | *33 20* | *32 90* |
| 620 | Merck | 589 | 591 | 594 | 598 |
| 510 | Minnesota M. | 473 50 | 481 | 481 | 478 10 |
| 197 | Mobil Corp. | 178 50 | 180 50 | 180 50 | 180 |
| *13830* | *Nestlé* | *12900* | *13200* | *13200* | *12940* |
| 365 | Norsk Hydro | 349 | 355 | 352 | 355 |
| 770 | Petrofina | 752 | 765 | 758 | 760 |
| 465 | *Philip Morris* | 417 | 419 | 416 50 | 422 50 |
| *76* | *Philips* | *74 90* | 78 | 78 | 77 |
| 210 | Pres. Brand | 223 | 239 | 238 | 236 50 |
| 196 | Président Steyn | 210 50 | 227 | 227 | 225 |
| 1000 | Quilmès | 953 | 985 | 985 | 985 |
| *410* | *Randfontein* | *450* | 490 | 495 | *470 40* |
| 280 | Royal Dutch | 266 | 267 50 | 267 50 | 264 30 |
| 62 | Rio Tinto Zinc | 62 50 | 63 50 | 64 | 63 25 |
| 210 | St Helena Co | 215 | 229 | 228 | 226 |
| 330 | Schlumberger | 275 | 279 10 | 283 80 | 280 80 |
| 61 | Shell transp. | 56 50 | 58 30 | 58 30 | 58 |
| 795 | Siemens A.G. | 750 | 756 | 756 | 748 |
| 112 | Sony | 108 20 | 107 | 106 50 | 109 |
| 143 | T.D.K. | 128 20 | 131 50 | 130 10 | 132 80 |
| 500 | Unilever | 472 50 | 480 | 478 | .... |
| 365 | Unit. Techn. | 368 | 367 | 371 | 385 10 |
| 445 | Vaal Reefs | 482 | 501 | 505 | 490 |
| 215 | West Deep | 222 | 238 10 | 239 40 | 233 40 |
| 230 | West Hold. | 268 | 284 80 | 284 90 | 284 |
| 275 | Xerox Corp. | 261 | 256 | 260 | 256 20 |
| 2 06 | Zambia Corp. | 2 01 | 2 14 | 2 14 | 2 10 |

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 20/8 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 6 968 | 6 868 | 6 650 | 7 |
| Allemagne (100 DM) | 279 690 | 279 850 | 271 | 285 |
| Belgique (100 F) | 14 623 | 14 570 | 13 300 | 14 400 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 254 200 | 254 500 | 247 | 259 |
| *Danemark (100 krd)* | 80 250 | 80 230 | 77 | 83 |
| Norvège (100 k) | 103 690 | 103 620 | 99 | 106 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 984 | 11 980 | 11 600 | 12 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 910 | 9 915 | 9 | 11 |
| Italie (1 000 lires) | 4 983 | 4 966 | 4 800 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 329 950 | 330 150 | 319 | 337 |
| Suède (100 krs) | 113 030 | 112 570 | 108 | 115 |
| Autriche (100 sch) | 39 820 | 39 880 | 38 500 | 40 200 |
| *Espagne (100 pes.)* | 6 218 | 6 205 | 5 900 | 6 350 |
| Portugal (100 esc.) | 8 100 | 8 050 | 7 600 | 8 800 |
| Canada ($ can 1) | 5 597 | 5 568 | 5 410 | 5 870 |
| Japon (100 yens) | 2 698 | 2 690 | 2 560 | 2 700 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 20/8 |
|---|---|---|
| *Or fin (kilo en barre)* | 78700 | 82100 |
| Or fin (en lingot) | 78600 | 82000 |
| Pièce française (20 fr) | 607 | 610 |
| Pièce française (10 fr) | 440 | ..... |
| *Pièce suisse (20 fr)* | 526 | 550 |
| Pièce latine (20 fr) | 500 | 515 |
| Souverain | 625 | 636 |
| Pièce de 20 dollars | 2820 | 2860 |
| *Pièce de 10 dollars* | 1460 | 1460 |
| Pièce de 5 dollars | 772 50 | ..... |
| Pièce de 50 pesos | 3300 | 3310 |
| Pièce de 10 florins | 528 | 529 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D E F G

PROVISOIREMENT MAITRISÉS CE LUNDI MATIN

# Les incendies ont détruit quelque 10 000 hectares de forêts, dans le Var et en Corse

## *Un mort, plusieurs blessés*

**La conjugaison d'une sécheresse exceptionnelle et du vent explique les lourdes conséquences des incendies qui ont ravagé, au cours du week-end dernier, les départements du Var et de la Corse. Dans le Var, un jeune sapeur-pompier volontaire, M. Norbert Pelloux, dix-neuf ans, a trouvé la mort près de Sainte-Maxime, et sept autres sauveteurs, ainsi qu'une vingtaine de personnes, ont été blessés. Selon des chiffres provisoires, plus de 8 000 hectares de forêts ont été la proie des flammes ; une habitation, une caravane et une dizaine de tentes ont aussi été détruites par le feu, et une cinquantaine d'habitations endommagées.**

**La violence des incendies dans ce département a nécessité la mise en œuvre de très importants moyens en hommes — un millier de sapeurs-pompiers, trois cents harkis et mille deux cents militaires — et en matériels — plus de deux cent cinquante véhicules, une quinzaine d'avions, dont huit Canadairs, et trois DC-6 ont été engagés sur les principaux foyers.**

**En Corse, 2 000 hectares ont été brûlés et trois sapeurs-pompiers ont été blessés. Ce lundi 23 août au matin, les incendies étaient pratiquement matrisés dans le haut Var, mais la météorologie annonçait à nouveau du mistral pour la journée de mardi, et on pouvait donc toujours redouter une reprise du feu.**

De notre correspondant régional

Draguignan. — Depuis le début de l'été, la sécheresse exceptionnelle qui affecte le département faisait craindre, dans le Var, le retour d'incendies destructeurs comparables à ceux des « années rouges » de 1970 et 1979. Le niveau de réserve en eau de la *couche superficielle des sols était* presque partout inférieure à 30 millimètres — ce qui est très insuffisant — et dans toute la zone côtière, en particulier, les risques de propagation du feu étaient considérés comme « *très sévères* ». Qu'un fort mistral se levât et le pire était à redouter

Compte tenu des conditions météorologiques très défavorables, le préfet du Var, M. Marcel Julia, avait dès le début du week-end déclenché le plan Alarm, permettant d'installer à titre préventif des détachements de sapeurs-pompiers dans les secteurs les plus vulnérables. Cette mesure devait cependant se révéler insuffisante pour faire face dans l'après-midi de samedi à la simultanéité des foyers (vingt-deux en l'espace de sept heures).

Vers 13 heures, un premier incendie se déclarait près du col de Gratteloup, sur la commune de Plan-de-la-Tour, et se développait rapidement vers le littoral en direction de Sainte-Maxime. Malgré la mobilisation d'importants moyens de lutte aérienne et terrestre, le feu parcourait plus de 10 kilomètres en dévastant une dizaine de propriétés et en menaçant plusieurs campings, des hôtels, des colonies de vacances, dont les occupants furent évacués.

C'est en combattant cet incendie qu'un jeune agriculteur de dix-neuf ans, M. Norbert Pelloux, pompier volontaire au centre de secours de Cuers (depuis le 15 mars dernier seulement) devait trouver la mort. En effectuant un demi-tour sur une piste étroite, le véhicule transporteur d'eau qu'il conduisait se renversa, puis fut balayé par les flammes avant que le jeune homme ne parvienne à se dégager. Cinq autres pompiers varois ont été blessés dans le même secteur de Sainte-Maxime, ainsi que plusieurs personnes — on parle d'une vingtaine — dont deux sont atteintes de brûlures graves. L'incendie n'a pu être maîtrisé que dimanche dans l'après-midi, après avoir parcouru 2 500 hectares de chênes-liège, de pins et de broussailles.

### Ciel noir à Tourtour

Dans l'ouest et au nord du département, deux autres sinistres ont pris des proportions inquiétantes. A Ollières, au nord de Saint-Maximin, un feu qui avait été éteint une première fois en fin de matinée a repris de la vigueur dans le milieu de l'après-midi, attisé par le mistral qui soufflait alors à 70 kilomètres à l'heure. Malgré l'intervention massive des « bombardiers d'eau » dans une zone d'accès difficile, il n'avait pu être complètement circonscrit aux premières heures de la matinée de lundi, après avoir détruit plus de mille hectares de feuillus.

Si l'incendie d'Ollières n'a jamais directement menacé les habitants, il n'en a pas été de même à Tourtour, un village de trois cents habitants, à environ 25 kilomètres au nord-ouest de Draguignan, qui, vers 18 heures, a été à demi encerclé par les flammes. « *La fumée était si épaisse*, raconte l'un des habitants, *qu'on se serait cru en pleine nuit et qu'il était impossible de respirer.* » Prise de panique, une partie de la population s'est réfugiée avec de nombreux enfants dans l'église paroissiale construite sur une butte dominant le village. D'autres habitants se sont enfuis et ont passé la nuit dans des communes voisines. Plusieurs maisons au sud du village ont été atteintes par le feu, mais aucune victime n'a été à déplorer. L'incendie, qui n'a cessé de changer de direction sous l'effet d'un vent tourbillonnant, avait dévasté dimanche soir environ 3 500 hectares de pins.

Des colonnes de renforts venant des départements voisins, ainsi que de la Drôme, de la Haute-Loire, de l'Isère et du Tarn, sont venues renforcer les effectifs des sapeurs-pompiers varois représentant au total plus d'un millier d'hommes. Trois cents harkis du département et mille deux cents soldats du contingent, dont les effectifs de quatre unités militaires spécialisées (U.M.S.) du 1er R.E. d'Aubagne et du C.I.A.B.C. de Carpiagne (Bouches-du-Rhône) ainsi que du 22e RIMA d'Angoulême, du 55e R.I. de Souges (Gironde) et du 21e RIMA de Fréjus, se sont joints aux sauveteurs.

En Corse, deux incendies se sont déclarés samedi 21 août sur les communes de Figari (230 hectares détruits) et de Porto-Vecchio (700 hectares) dans le département de Corse-du-Sud. A Porto-Vecchio, des campings et des habitations isolées ont été menacés. En Haute-Corse, mille hectares de pins et de maquis ont brûlé dans la région de La Balagne, sur les communes d'Ile-Rousse, de Calenzana et de Loumio.

La direction du Club Méditerranée indiquait ce lundi matin que ses villages de Santa-Giulia en Corse et Les Restanques dans le Var n'avaient été « *à aucun moment menacés par le feu* ».

GUY PORTE.

### LE DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ CIVILE : NOUS SAVONS MIEUX LUTTER

« *D'une année à l'autre, le nombre des débuts d'incendie ne diminue pas ; il a même tendance à croître légèrement* », nous a déclaré, ce lundi matin, M. Henri Rouanet, le nouveau directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur. « *Mais*, a-t-il ajouté, *la lutte contre les incendies de forêt s'est développée. A la suite des moyens terrestres et aériens que nous engageons — et aussi en raison des techniques de prévention mises en œuvre, — nous frappons plus vite et plus fort que nous ne l'avons jamais fait. Ainsi, à la date du 20 août 1982, ce sont 30 000 hectares de forêt qui ont brûlé contre 51 000 hectares en 1979 à la même date.* »

A propos des incendies dans le Var, M. Rouanet indique que « *1982 est une année de sécheresse exceptionnelle qui, évidemment, favorise les incendies, dont l'origine n'est pas encore exactement connue mais qui dépend d'un comportement humain imprudent ou à la limite de la délinquance* ».

Enfin, le directeur de la sécurité civile estime que la superficie brûlée par chaque incendie était de 10 à 12 hectares il y a trois ans et qu'elle n'est plus aujourd'hui que de 6 à 7 hectares environ.

### Les marchés des changes

### STABILITÉ DU DOLLAR : 6,87 F

**Après les vifs remous enregistrés durant la semaine écoulée, le plus grand calme a régné lundi matin 23 août sur les grandes places financières internationales.**

**Partout, le dollar s'est maintenu aux niveaux auxquels il était retombé vendredi, se traitant sans changement à Paris et à Francfort en particulier, soit respectivement à 6,87 F et 2,46 DM.**

**A Tokyo, la devise américaine s'est même encore un peu effritée : 255,40 yens contre 255,80 yens vendredi. *De son côté, le franc français* s'est très légèrement raffermi à l'intérieur du Système monétaire européen, le deutschemark cotant 2,7930/2,7950 F contre 2,7985 F.**

**La couronne islandaise a été dévaluée de 13 %. Cette opération fait partie du plan économique adopté à Reykjavik pour lutter contre l'inflation.**

**Malgré les indications haussières parvenues des Etats-Unis, l'or a baissé, son prix à Londres évoluant contre 386,56 dollars le 20 août en contre 386,50 dollars le 20 août en fin d'après-midi.**



### MORT DE L'ACTRICE SUÉDOISE ULLA JACOBSSON

L'actrice suédoise Ulla Jacobsson est morte le 22 août à Vienne des suites d'une maladies des os. Elle était âgée de quarante-huit ans.

[Née le 23 mai 1929 à Göteborg, Ulla Jacobsson connaît la gloire dès son second film *Elle n'a dansé qu'un seul été* d'Arne Matsson, dans lequel elle apparaît nue pour une brève séquence. Après avoir joué dans *Toute la joie de la terre* de Rolf Husberg, et Karin Mand*sotter* de Sjöberg, elle part pour l'Allemagne et c'est en 1956 qu'elle *retrouve la célébrité internationale* avec *Sourires d'une nuit d'été* d'Ingmar Bergmann. Elle tourne en Allemagne, en France, en Espagne. On la voit avec Glenn Ford dans *le Grand duc et l'héritière* de David Swift, dans les *Héros du Telemark* d'Anthony Mann. Elle retrouve Arne Matsson en 1965 dans *Cauchemar*, et *Barmse* en 1971.

Mariée à un professeur viennois, M. Haas-Winfried Rohrmann, Ulla Jacobsson était immobilisée par sa maladie depuis un an et demi.]

● *M. François Mitterrand* a assisté samedi 21 août après-midi au mariage de Mlle Pascale Ligier, fille du constructeur automobile, M. Guy Ligier. La cérémonie civile a eu lieu à Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme) et la bénédiction à Bellerive-sur-Allier (Allier).

En Italie

## La constitution du second gouvernement Spadolini n'apporte pas de changement politique majeur

De notre correspondant

Rome. — M. Spadolini doit soumettre ce lundi 23 août au président de la République la liste de son nouveau cabinet. Nouveau, ce gouvernement Spadolini-bis ne l'est guère en réalité : à l'exception de quelques changements mineurs, il demeure identique au premier. Mêmes hommes, même majorité à cinq (démocratie-chrétienne, parti socialiste, parti social-démocrate, parti républicain et parti libéral) : la « crise » qui n'aura duré que deux semaines — un record de brièveté pour l'Italie — apparaît davantage comme une parenthèse que comme un changement significatif.

L'innovation tient seulement aux réformes constitutionnelles sur lesquelles se sont entendus les cinq partis de la majorité. Demandées par les socialistes qui avaient provoqué la chute du précédent gouvernement, ces réformes sont présentées aujourd'hui par leurs dirigeants comme une « *victoire* » ; mais on peut se demander si elles n'auraient pu être obtenues en faisant l'économie d'une crise. Parallèlement à une modification du règlement des Chambres (abolition ou limitation du vote secret afin d'éviter le jeu des francs-tireurs), seront mises au point par une commission parlementaire des réformes institutionnelles portant notamment sur un renforcement de l'exécutif et les modalités de recours au référendum.

Sur le plan économique, le programme du nouveau gouvernement reprend les grandes lignes définies voici quelques semaines : réduction du déficit public par une diminution des dépenses et une augmentation des taxations ; contrôle de l'inflation : 16 % en 1982, 13 % en 1983.

Comme son prédécesseur, ce second gouvernement Spadolini apparaît comme le résultat d'un compromis plutôt que d'une entente véritable. La question de fond reste donc posée dans les mêmes termes : c'est celle de la solidarité politique de la majorité à cinq.

PHILIPPE PONS.

Au Zimbabwe

### HARARE AFFIRME QUE TROIS SOLDATS SUD-AFRICAINS ONT ÉTÉ TUÉS SUR SON TERRITOIRE

Le gouvernement sud-africain a annoncé l'ouverture d'une enquête à la suite d'accusations portées par le premier ministre du Zimbabwe concernant un affrontement, la semaine dernière, entre soldats sud-africains et zimbabwéens.

Samedi 21 août, M. Mugabe avait annoncé que trois Blancs en uniforme avaient été tués, mercredi, dans le sud-est du Zimbabwe, au cours d'un accrochage. *Leurs corps, entreposés à la morgue* de Harare, ont été présentés dimanche à la presse. L'un était vêtu de l'uniforme camouflé des anciennes forces de sécurité rhodésiennes, l'autre d'un uniforme de l'armée angolaise, et le troisième portait un uniforme non identifié.

M. Mugabe avait accusé samedi Pretoria de mener une campagne de « déstabilisation » au Zimbabwe, affirmant que son gouvernement avait déjà arrêté et interrogé des espions sud-africains sur son territoire. Le chef d'état-*major sud-africain*, le général Viljoen, a aussitôt annoncé l'ouverture d'une enquête. « *Il n'y a aucune opération autorisée au Zimbabwe ; la politique de l'Afrique du Sud est d'agir uniquement contre les organisations terroristes qui menacent les vies de civils innocents, la paix et l'ordre dans notre pays* », a-t-il déclaré

Cet incident est le plus sérieux entre les deux pays depuis l'accession du Zimbabwe à l'indépendance, en 1980. — *(A.F.P.)*

Au Kenya

### LES CHEFS DE L'AVIATION ET DE LA POLICE SPÉCIALE SONT REMPLACÉS

Le gouvernement kenyan a annoncé, samedi 21 août, la nomination du major-général Abdul Mohamed, ancien numéro deux de l'armée de terre, à la tête de l'armée de l'air, avec pour mission de réorganiser ce corps, dont la plupart des deux mille cent hommes ont été soupçonnés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat du 1er août. Il a fait savoir que la direction de la G.S.U. (General Service Unit, police politique) était confiée au commissaire Erastus Mbijjiwe.

On ignore le sort des deux *anciens commandants* de ces deux corps, le général Kariuki (armée de l'air) et M. Mbuthia (G.S.U.). Le chef de la police, le commissaire Ben Gethi, a, lui aussi, été destitué. Il avait commandé la G.S.U. jusqu'en 1979.

Le général Mohamed avait joué un rôle crucial dans la répression de la tentative de coup d'Etat de l'armée de l'air. M. Mbijjiwe, qui prend le commandement de la meilleure unité kenyanne, était chef adjoint de la police de la province de Rift Valley, d'où est originaire le président Moi. *(A.F.P., Reuter.)*

● *Le correspondant militaire du quotidien israélien* Haaretz a affirmé, lundi 23 août, qu'il a été établi « *au-delà de tout doute que les corps des cinq hommes rendus* (vendredi) *par les Palestiniens étaient ceux de soldats faits prisonniers et abattus après leur capture* ». Selon le correspondant, « *leur exécution aurait été le fait d'un Palestinien dont le frère a été tué pendant la bataille de Saïda et qui avait décidé de se venger de cette perte.* » — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 22-23 août 1982 a été tiré à 468 622 exemplaires.